
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01434170 5

Bien affectueusement
[illegible]

LES LETTRES ET LES IDÉES
DEPUIS LA RENAISSANCE

TOME II

GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS
DE LA RENAISSANCE

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE H. CHAMPION

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRANÇOIS RABELAIS. Edition de la Société des Etudes Rabelaisiennes, publiée sous la direction d'Abel LEFRANC, in-4°.

Tome Ier. 15 fr.

Tome II. 10 fr.

INSTITUTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE DE CALVIN. Edition originale française de 1541, publiée avec la collaboration de MM. H. CHATELAIN et J. PANNIER. 2 vol. in-8°, 1911. 25 fr.

REVUE DES ETUDES RABELAISIENNES, publication trimestrielle dirigée par Abel LEFRANC. 1903-1912. 200 fr.

REVUE DU XVIe SIÈCLE, 1913, abonnement annuel. 10 fr.

L'ISLE SONANTE, *par François Rabelais* (réédition donnée avec la collaboration de Jacques BOULENGER). In-8°, 1905. 3 fr. 50

COMPTES DE LOUISE DE SAVOIE ET DE MARGUERITE D'ANGOULÊME (en collaboration avec Jacques BOULENGER). In-8°, 1905. 5 fr.

HISTOIRE DE LA VILLE DE NOYON ET DE SES INSTITUTIONS JUSQU'A LA FIN DU XIIIe SIÈCLE. In-8°, 1888.

Ouvrage couronné par l'Institut.

LES LETTRES ET LES IDÉES DEPUIS LA RENAISSANCE.

Tome I. — MAURICE DE GUÉRIN, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. 2e édition. In-8 écu, 1910. 5 fr.

Tome II. — GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS DE LA RENAISSANCE, in-8. 7 fr. 50

Tome III. — LES ŒUVRES INÉDITES D'ANDRÉ CHÉNIER, in-8. 7 fr. 50

LA JEUNESSE DE CALVIN. In-8°, 1888. Librairie Fischbacher (*épuisé*).

Prix triennal Thiers à l'Académie française.

HISTOIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A LA FIN DU PREMIER EMPIRE. In-8°, Hachette, 1892. 7 fr. 50

1er prix Thérouanne à l'Académie française et prix Saintour au Collège de France.

LES DERNIÈRES POÉSIES DE MARGUERITE DE NAVARRE, publiées pour la première fois. In-8°. Armand Colin, 1896. 12 fr.

Prix Saintour à l'Académie française.

LES IDÉES RELIGIEUSES DE MARGUERITE DE NAVARRE. In-8°, Fischbacher, 1898. 5 fr.

LES NAVIGATIONS DU PANTAGRUEL, *étude sur la géographie rabelaisienne*. In-8°, Henri Leclerc, 1905 (avec 8 planches) (*épuisé*).

DÉFENSE DE PASCAL. PASCAL EST-IL UN FAUSSAIRE ? Edition de la *Revue Bleue*, 1906. 2 fr.

B

ABEL LEFRANC

Professeur au Collège de France

Directeur à l'École pratique des Hautes Études

GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS DE LA RENAISSANCE

LE ROMAN D'AMOUR DE CLÉMENT MAROT.

LE PLATONISME ET LA LITTÉRATURE EN FRANCE.

MARGUERITE DE NAVARRE.

LE TIERS LIVRE DU « PANTAGRUEL » ET LA QUERELLE DES FEMMES.

JEAN CALVIN.

LA PLÉIADE AU COLLÈGE DE FRANCE.



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1914

Il a été tiré de cet ouvrage :

Quinze exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 15.

Trente exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 16 à 45.

Onze cents exemplaires sur papier vélin des Papeteries Lafuma, de Voiron, numérotés de 46 à 1146.

Exemplaire N° 308



A HENRI PIRENNE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND

Auteur de l'*Histoire de Belgique*

Après trente ans d'une amitié fraternelle.

A. L.

AVANT-PROPOS

Ce volume contient un certain nombre d'études qui ont paru séparément entre les années 1896 et 1913. Il m'a paru que ces travaux pouvaient tirer quelque avantage de leur réunion en un seul recueil. Ainsi rapprochés les uns des autres, ils s'éclairent mutuellement, se complètent et prennent même, à certains égards, une signification nouvelle. Consacrés à une série d'écrivains parmi les plus en vue de la Renaissance française, aussi bien qu'à plusieurs aspects caractéristiques de la civilisation intellectuelle de cette grande époque, ils se rattachent à un ensemble de recherches que je poursuis depuis une vingtaine d'années et que je souhaiterais pouvoir exposer un jour en un ouvrage plus vaste. Le lien qui les unit, tant au point de vue des sujets traités qu'à celui de la méthode suivie, n'est donc pas fac-

tice. Parmi ces études, les plus anciennes ont subi, comme il convenait, divers remaniements ; quant aux autres, dont certaines datent à peine de plusieurs mois, je les ai un peu augmentées ou corrigées comme on peut le faire chaque fois qu'on reprend un travail, n'eût-il vu le jour que depuis quelques semaines.

A. L.

LE ROMAN D'AMOUR

DE

CLÉMENT MAROT

La vie du plus charmant des poètes de la Renaissance française a été traversée par une grande passion, dont l'histoire, en dépit de savantes recherches poursuivies depuis le XVIIIe siècle jusqu'à une époque toute récente, demeure entourée d'un profond mystère. Il semble que l'auteur de *L'Adolescence Clémentine* ait voulu emporter son secret avec lui, tant il a soigneusement dissimulé, dans les œuvres qui furent publiées de son vivant, les indices qui auraient pu permettre au public d'identifier la belle inconnue qui, sous le nom d'Anne, fut l'objet de sa tendresse. Ceux de ses amis qui reçurent ses confidences, gardèrent fidèlement, si j'ose dire, le mot de l'énigme, et, bien que tel d'entre eux ait fait à cette flamme des allusions caractéristiques dont nous nous servirons plus loin, il sut les voiler de telle sorte que rien ne transpira dans le public.

Et ce qui prouve à quel point l'entourage de Marot resta discret, c'est que, durant la querelle mémorable qui mit le poète aux prises avec Sagon et amena de la part de ses ennemis tant d'insinuations mal-

veillantes ou calomnieuses, aucune mention ne fut faite de son grand amour. Or, nous allons le prouver, ce sentiment, qui resta unique dans son existence, traversée par tant d'épreuves, et qui fut comme le charme et le sourire de ses plus belles années, exerça sur tout son être moral une influence décisive. Il enrichit et éleva sa muse, inspirant à celle-ci des accents tout nouveaux, lui faisant découvrir des délicatesses, des nuances exquises d'expression qu'elle ignorait encore, bref, entraînant le poète du *Temple de Cupidon* vers de plus hauts sommets et marquant en quelque sorte le plein épanouissement de son aimable génie. Il est certain, ainsi qu'on le verra bientôt, qu'un grand nombre de ses poésies, parmi les plus achevées et les plus pénétrantes qu'il ait composées, se rattachent aux péripéties de cette passion profonde, qui garde, après tant d'années écoulées, le don de nous émouvoir encore. Sans elle, on peut l'assurer, Marot ne fût pas devenu le poète de premier rang en qui nous admirons et nous aimons une sensibilité déjà toute moderne, ni l'interprète si séduisant des aspirations et des sentiments de notre Renaissance, alors à son aurore. Il lui eût manqué ce qui, depuis Dante, a sacré tous les vrais poètes, ceux dont le privilège est de rester, malgré le temps, toujours proches de nous : un grand amour. C'est en étudiant l'histoire, encore inconnue, de cette passion romanesque et de son objet mystérieux, que le véritable Marot, avec sa psychologie beaucoup plus variée qu'on ne l'a supposée généralement, se révélera à nous : tendre, discret, mélancolique, et plus sincèrement épris peut-être que ne le furent jamais, au XVI[e] siècle, tant de

poètes amoureux dont il demeure comme le chef de chœur en même temps que le précurseur.

I

LES DEUX AMOURS DE CLÉMENT MAROT. — SA PASSION POUR ANNE. — UNE ÉNIGME HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE. — LES SOLUTIONS PROPOSÉES.

On peut discerner à travers les œuvres de l'auteur de *L'Enfer*, deux principaux épisodes d'ordre sentimental, qui sont d'ailleurs fort inégaux en importance et en signification. Le premier a pour objet une personne nommée Ysabeau, le second, de beaucoup le plus intéressant et le plus caractéristique, se rapporte à une personne nommée Anne. C'est de celui-ci, qui est le véritable roman d'amour de Clément Marot, que nous voulons traiter dans les pages qui suivent. La première aventure n'offre rien d'exceptionnel ; il s'agit d'une liaison amoureuse d'ordre banal, si l'on peut dire : le poète est payé de retour et sa passion pleinement satisfaite. Quand, après une longue absence, à son retour de Pavie, le poète apprend les coquetteries et les infidélités de la belle, il s'en éloigne et finit par rompre tout commerce avec elle. Cédant, comme toujours, à sa nature spontanée et volontiers imprudente, il met le public dans la confidence de ses désillusions :

Fuyez du tout, fuyez la garse fine
Qui soubz beaux ditz un vray amant affine [1].

1. *Elégies*, XIV.

Et il fait circuler, par surcroît, le rondeau « de l'inconstance d'Ysabeau », dans lequel il se refuse à couvrir plus longtemps le « grand vice » et la « tache » de son ancienne maîtresse. On sait que celle ci, âme singulièrement vindicative et peu noble, selon toute apparence, rendit le coup en dénonçant un peu plus tard son ami comme ayant mangé du lard en carême (fin de février 1526).

Le pauvre Marot est pris, conduit dans les prisons du Châtelet, puis, adoucissement notable, dans celle de l'évêque de Chartres, à dater du 13 mars. C'est là qu'il compose, pour le grand profit des lettres françaises, son admirable poème de *L'Enfer* [1], d'une éloquence si saisissante, et qu'inspire déjà le véritable esprit de la Renaissance française : je veux dire un idéal ferme et généreux de justice et de fraternité humaines [2]. Le premier mai suivant, il est délivré et chante avec effusion sa liberté reconquise [3] :

En liberté maintenant me pourmaine,
Mais en prison pourtant je fuz cloué :
Voilà comment Fortune me demaine :
C'est bien et mal. Dieu soit du tout loué...

Car aussitôt que fuz desavoué
De celle-là qui me fut tant humaine,
Bien tost après à Sainct Pris fut voué ;
Voilà comment Fortune me demaine.

1. Ysabeau y est appelée *Luna* comme « femme inconstante » (éd. de 1544).

2. Dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. fr.*, 1910, p. 52 et suiv., M. Fromage a proposé l'identification d'Ysabeau avec Isabelle ou Elisabeth Le Lieur, seconde femme de Jean Ruzé, receveur des Finances en 1505, belle-sœur de Louis Ruzé, lieutenant civil au Parlement. Je ne crois pas à cette identification. Comme elle n'intéresse pas directement le sujet que nous étudions ici, nous nous abstenons de la discuter pour le moment.

3. *Rondeaux*, LXVII, édit. Jannet, II, p. 165.

Mais, à cette première aventure d'amour, si fâcheusement terminée, n'allait pas tarder à succéder une passion d'une nature assez différente, à la fois exquise et ardente, qui le saisit tout entier et qui, par là même qu'elle fit naître en Marot des aspirations élevées et délicates, donna un cours tout nouveau et plein de charme à sa vie sentimentale.

Voilà plusieurs siècles que l'on recherche le secret de ce beau roman. Quelle fut l'aimée mystérieuse ? Lenglet du Fresnoy, au XVIIIe siècle, n'a pas hésité à l'identifier avec Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre, sœur de François Ier, à la maison de laquelle le poète appartint durant de longues années et qui le protégea dans les circonstances difficiles de sa carrière [1]. Une telle hypothèse, bien que reproduite, depuis, par un très grand nombre d'auteurs, jusqu'à une

1. L'édition des *Œuvres de C. Marot*, donnée par Lenglet du Fresnoy, à La Haye, en 1731, en six volumes, est remplie de prétendues démonstrations poursuivies par cet excellent érudit chaque fois qu'une pièce relative au roman amoureux du poète se présente dans le texte. Voy. en particulier, t. I (préface), p. 42 et suiv., t. IV, p. 95-136, etc. Il y a dans ces nombreuses remarques de l'éditeur des rapprochements et des explications qui provoquent le sourire. L. du Fresnoy suppose partout que l'Anne aimée par Marot est Marguerite d'Angoulême : « Marot, dit-il (IV, 95) donne le nom d'Anne à sa deuxième inclination. Et comme on a prouvé à l'an 1527 de la préface que cette seconde inclination du poète était Madame Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, et depuis reine de Navarre, il est aisé de conclure que toutes les épigrammes qui suivent, de CXXXIII à CLXVIII inclusivement, regardent cette princesse. » Page 97 : « Marot était reconnu amant lorsqu'il fit cette épigramme (CXXXVI), et il parle à Madame Marguerite comme on parle à une maîtresse, terme dont la princesse avait permis au poète de se servir avec elle. Ainsi elle consentoit à écouter les discours que peut tenir un amant, etc. ». D'autres commentateurs ont supposé que l'énigmatique N dont il sera question plus bas avait été substituée à l'initiale du nom de Marguerite ; d'autres, qu'il s'agissait d'une dame de Nevers.

époque récente, ne saurait être aujourd'hui prise au sérieux.

M. Georges Guiffrey reprit la question dans son édition des *Œuvres de Clément Marot*[1]. Il montra l'intérêt particulier de cette énigme dont les plus fins, observe-t-il, n'ont pu trouver le mot, parce qu'elle renferme un mystère autour duquel tourne depuis trois siècles la curiosité des chercheurs. Quelle est la dame à laquelle s'appliquent les nombreuses pièces adressées à l'aimable Anne par Marot ? « Le nom d'Anne est-il un vrai nom ou un nom supposé et destiné à dérouter les curieux ?... Après Lenglet du Fresnoy, d'autres lui ont emboîté le pas, mais nous croyons qu'ils se sont engagés sur une fausse piste. Pour nous, le nom d'Anne était bien celui de la personne en question[2]. » Mais, comme il le reconnaît lui-même de bonne grâce, le savant éditeur n'arriva point à résoudre l'énigme[3]. Il ne réussit même à proposer aucune hypothèse. Le seul résultat positif auquel il parvint fut de démontrer[4] que l'une des plus belles pièces de Marot, publiée pour la première fois par Génin dans son édition des *Lettres de Marguerite d'Angoulême* (l. XIII) n'avait pu être adressée à la reine Marguerite de Navarre.

Enfin, tout récemment, deux autres érudits s'appliquèrent de nouveau à l'examen du problème. D'abord, M. R. Fromage, dans le *Bulletin de la So*

1. Tomes II et III, Paris, Quantin, in-8°, et tome Ier (publication posthume, Paris, Jean Schemit, 1912, in-8°).
2. T. Ier, p. 321-325.
3. *Ibid.*, p. 335-337, sur l'« Anne mystérieuse ».
4. T. III, p. 601.

ciété de l'histoire du protestantisme français[1] ; après une intéressante discussion des données qu'il avait cru réussir à dégager à travers les ouvrages de Marot, l'auteur de ce travail arriva à cette conclusion que la personne aimée avait dû être une noble demoiselle appelée Anne de Beauregard, qui, encore enfant, quitta la France en 1528 pour suivre en Italie Renée de France, et que Marot retrouva en 1535 à la cour de Ferrare. Anne de Beauregard mourut sans avoir été mariée, pendant le séjour du poète en Italie (décembre 1535), et celui-ci lui consacra une épitaphe[2].

Deux ans après la publication de cette étude, en 1912, M. Emmanuel Philipot, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, tint à examiner l'énigme à son tour et à tenter de la déchiffrer, en complétant et en rectifiant l'exposé de M. Fromage. Dans un pénétrant article de la *Revue d'histoire littéraire de la France*[3], il discuta avec le plus grand détail les arguments présentés par M. Fromage, précisant utilement plusieurs points d'ordre chronologique et éclairant différents textes, pour conclure, comme son prédécesseur, en faveur d'Anne de Beauregard. Après avoir apporté plusieurs arguments nouveaux à l'appui de l'identification proposée, il déclare nettement que ses recherches confirment, en somme, l'hypothèse proposée par M. Fromage[4].

1. LVIIIe année, 1910, p. 122-129.

2. MAROT, *Cimetière*, XXIII, De Anne de Beauregard, qui mourut à Ferrare.

3. Année 1912, t. XIX, p. 59-74.

4. M. Philipot, après avoir soulevé une objection « fondamentale », et qui l'est en réalité, sur l' « enfance » d'Anne au moment où elle

Amené, en raison de la préparation d'un cours sur Marot professé au Collège de France, à m'occuper à mon tour du mystère, j'ai pu constater que l'identification proposée de l'inconnue avec Anne de Beauregard était insoutenable, et j'arrivai à découvrir de la manière la plus certaine le nom tant cherché de la « grande Amye » de Clément Marot. Comme mes recherches établissent avec une évidence absolue quelle fut la personne aimée, il ne m'a pas paru nécessaire de commencer cette étude par une discussion des conclusions émises par MM. Fromage et Philipot : la démonstration qu'on va lire, en révélant le secret de ce roman, prouvera par là même qu'il ne saurait s'agir, un seul moment, dans toute cette histoire, de la jeune Anne de Beauregard.

quitta la France en 1528, enfance attestée par l'épitaphe même de Marot, croit à tort devoir écarter complètement cette difficulté (p. 60-61). Cette difficulté est essentielle. De même, ni lui, ni M. Fromage n'ont établi le moindre rapport entre Anne de Beauregard et Alençon. Il retrouve, avec juste raison, le nom d'Anne dans l'épigramme CCVIII, huitain (éd. Jannet, t. III, p. 83), dont nous reparlerons plus bas :

J'ay une lettre entre toutes eslites...
N est la lettre en mon cœur bien escrite.

« En effet, au XVIe siècle, remarque-t-il, la prononciation de la lettre N dans l'alphabet (« enne »), coïncidait à peu près ou complètement avec celle du nom propre « Anne ». » Les preuves de ce fait abondent (par ex. dans les rimes du temps). J'en puis fournir une nouvelle : le nom d'Ennasuicte, devisante de *l'Heptaméron*, désigne sûrement une personne nommée Anne, qui n'est autre qu'Anne de Vivonne. La suite de l'épigramme CCVIII prouve que l'Anne aimée par Marot était brune. M. Philipot montre, en outre, que le point de départ de la passion du poète doit se placer au mois de mai 1526. Enfin, certaines autres « précisions » achèvent les démonstrations entreprises par M. Philipot, dont plusieurs points sont à retenir.

II

LA FIN DU SECRET. — ANNE D'ALENÇON FUT LA GRANDE AMIE DE CLÉMENT MAROT. — SES ORIGINES ET SA FAMILLE. — SON PORTRAIT PHYSIQUE ET MORAL. — COMMENT NAQUIT LA PASSION DU POÈTE.

Groupons d'abord avec soin toutes les données réelles et positives, fournies par les œuvres de Marot ou par celles de ses amis sur la personne même de la mystérieuse Anne. Revenons en première ligne à l'épigramme CCVIII, qui, remarque significative, ne fut pas publiée du vivant de Marot, mais seulement en 1596 [1]. On s'explique que le poète ne l'ait jamais livrée à l'impression, puisqu'elle renfermait en toutes lettres, comme on va le voir, le nom de la femme aimée. Voici le texte de cette pièce :

J'ay une lettre entre toutes eslite ;
J'ayme un pays et ayme une chanson ;
N est la lettre en mon cœur bien escrite,
Et le pays est celuy d'Alençon ;
La chanson est (sans en dire le son) :
Allegez moy, douce plaisant' Brunette :
Elle se chante à la vieille façon ;
Mais c'est tout un, la Brunette est jeunette.

Deux données ressortent d'abord de ce texte [2] : il s'agit — puisque « Anne » se prononçait à peu près « Enne » au XVIe siècle, — d'une personne

1. Dans l'édition in-16 publiée à Niort, par le docteur Mizière, (f° 424).
2. M. Philipot les a dégagées, comme nous venons de le dire.

nommée Anne, la même, par conséquent, que celle à laquelle Marot a adressé tant de pièces[1], et cette personne était brune. Là s'arrêtent les déductions acquises jusqu'à présent, grâce à ce huitain. Et cependant, il en est une troisième, celle-là décisive, la plus importante, et qui a échappé à tous les chercheurs : c'est le nom patronymique de l'amie de Marot. Il est écrit dans ces vers, en toutes lettres : la jeune fille aimée par le poète s'appelait ANNE D'ALENÇON.

En effet, pour peu qu'on soit familier avec les conceptions des hommes du XVIe siècle, on ne saurait admettre que le poète ait fait là une vague allusion au pays d'où sa belle était originaire. Il aime, si j'ose dire, le pays pour lui-même, parce qu'il représente le nom de la jeune fille, et non point parce que ce pays évoque à son souvenir le lieu qui a vu naître cette dernière. Une telle nuance de sentiment serait, qu'on y réfléchisse, d'une nature assez moderne, en tout cas certainement étrangère aux contemporains de Marot et de Rabelais. Alençon offre ici une signification absolument réelle : il faut retenir le mot pour lui-même et non pour y retrouver une simple allusion. Il y a une concordance voulue entre les deux données fournies touchant l'appellation : A est le prénom Anne, et le pays, le nom de famille : Marot n'aime le pays que parce que celui-ci est en même temps le nom de sa bien-aimée. On ne le comprendrait guère célébrant, dans ce passage, la région alençonnaise. Son but est beaucoup plus précis : il suffit de prendre le mot comme il est donné, sans

1. Notamment, on le verra, tout un livre de ses *Epigrammes*.

allusion ni souvenir d'ordre régional : tout uniment à la lettre. Les trois indications fournies sans métaphore par le poète correspondent à trois réalités concrètes : le prénom, le nom[1], la couleur.

Nous nous empressons de faire observer que l'ensemble si cohérent, si clair, des faits que nous allons développer rendra cette première et essentielle donnée absolument évidente. Il s'agit et ne peut s'agir — tout va concourir à le prouver d'une manière éclatante, — que d'une personne appelée Anne d'Alençon.

*
* *

Abstenons-nous, en effet, pour un instant, de présenter plus amplement cette personne, et cherchons tout de suite à dégager ce que Marot nous confie par ailleurs, sur l'origine de son amie. Voici d'abord un premier renseignement, très caractéristique[2] :

D'Anne jouant de l'espinette.

Lorsque je voy en ordre la brunette,
Jeune, en bon poinct, *de la ligne des dieux*,
Et que sa voix, ses doits et l'espinette
Meinent un bruyct doulx et melodieux,
J'ay du plaisir et d'oreilles et d'yeulx,
Plus que les sainctz en leur gloire immortelle,
Et autant qu'eulx je deviens glorieux
Dès que je pense estre un peu aymé d'elle.

Que signifie donc cette lignée des dieux de laquelle provient la jeune Anne ? M. Fromage et, après lui,

1. Je prends les appellations *nom* et *prénom* dans leur acception moderne.
2. Epigramme CXX, éd. Jannet, III, p. 50.

M. Philipot pensent que cette expression signifie que l'amie de Marot était d'origine noble[1]. Ils n'ont pas compris qu'il y avait dans cette allusion une donnée formelle, du plus haut intérêt. La lignée des dieux ne saurait signifier simplement la noblesse : les allusions si nombreuses de même nature qu'il est aisé de recueillir dans les littératures de tous les âges, prouvent qu'une telle qualification s'applique uniquement à une origine royale ou princière. En langage poétique, les dieux, il est à peine besoin d'y insister, n'ont jamais figuré les simples nobles, mais toujours les rois ou les princes, c'est-à-dire les personnes qui sont de souche souveraine. Il n'y a donc point de doute en l'espèce : Anne est d'origine princière. On voit combien cette première constatation accroît l'intérêt et la portée du problème. Tous les textes que nous allons interroger par la suite nous montreront que la jeune fille aimée par Marot était d'une naissance telle qu'il n'osait d'abord s'élever jusqu'à elle. Et cependant, il n'a pas craint de passer outre et de ne tenir aucun compte de la distance, alors immense, qui séparait un simple poète d'une personne de sang royal. Pourquoi et comment une telle résolution a-t-elle été possible sans dommage pour lui ? Nous donnerons bientôt l'explication de ce fait en apparence si étrange.

1. M. Fromage, *loc. cit.*, p. 126 : « et quand Marot la dit de la « ligne des dieux », nous sommes bien tentés de la considérer comme de famille noble. » — M. Philipot *loc. cit.*, p. 72, remarque que « Anne était de haute naissance, de la ligne des dieux », comme s'exprime Marot dans l'épigramme CXX. » Comme ces deux érudits identifient Anne avec Anne de Beauregard, dont la famille n'a aucune notoriété particulière, il est clair que l'expression implique à leurs yeux une simple noblesse.

Poursuivons notre enquête sur l'origine de la jeune Anne [1]. Un contemporain notoire, ami de Marot, nous apporte encore à cet égard un témoignage singulièrement précieux : c'est celui que nous rencontrons dans les poésies d'Etienne Dolet (pièce XXIII du IIe livre) [2]. En voici la traduction :

A Anne, amie de Clément Marot.

« Anne, pourquoi hésites-tu à rendre à Marot son ardent amour, lui qui peut rendre ta renommée éternelle ? Oui, il peut conférer cette pérennité, mieux que les dieux eux-mêmes, *ces dieux de qui tu as tiré ton origine*, digne de tant de respect. O amour vraiment digne d'une vierge divine !... »

Ainsi nous retrouvons ici la même idée : Anne est extraite du sang des dieux. Puisque nous avons l'occasion de citer ces vers de Dolet, disons tout de suite que l'auteur des *Commentaires de la langue latine* a adressé à la même Anne, en même temps

1. Dans l'épigr. LXI : « A Ysabeau », Marot a soin de faire remarquer à son ancienne maîtresse qu'Anne est « plus noble et mieux famée » qu'elle. Mais ce témoignage, utile à citer, ne nous renseigne pas avec la même netteté que celui qui vient d'être cité.

Ad Annam Clementis Maroti amicam.
Anna, quid enixé dubitas redamare Marotum,
Aeternam qui te reddere laude potest ?
Aeternam plus Diis ipsis : *genus unde verendum*
Duxisti. O diva Virgine dignus amor.
Hoc praestabit Amans : quod Amantis nomine pondus
Accedet laudis, quantaque fama, vide.
Non certé is solus meritis te laudibus alto
Aequabit Cœlo : te meliora manent.
Quotquot in hoc ævo viguerunt carmine Vates,
Certabunt nomen concelebrare tuum.
Idque ut certum habeas, Magni jam Musa Doleti
Incipit excultis te resonare modis.

2. *Stephani Doleti Carminum libri quatuor.* Lyon, 1538, 4°, p. 83.

qu'à la belle « Rubella », la célèbre amie de Nicolas Bourbon, une autre pièce qui figure au livre Ier de ses *Carmina*[1]. Dans celle-ci, comme dans la précédente, Dolet vante aux deux jeunes filles le pouvoir merveilleux, le don divin dont disposent ses amis Marot et Bourbon, qui peuvent rendre leurs noms éternels en les chantant dans leurs vers. Ce même thème, alors neuf et piquant dans la poésie française, avait été déjà développé par Marot lui-même, comme nous le verrons, à l'occasion de son amour pour Anne. Ronsard et les poètes de la Pléiade devaient le traiter avec une complaisance particulière.

Maintenant, comment Marot a-t-il pu aspirer à un pareil amour que tout alors, d'après les habitudes sociales, semblait devoir lui interdire ? Un seul mot suffira pour expliquer cette apparente anomalie : Anne d'Alençon qu'il a aimée était bien d'origine royale et princière, mais de lignée bâtarde. Et, par cette simple révélation, tous ceux qui sont familiers avec les œuvres de Marot s'expliqueront sans peine et ses allusions, demeurées jusqu'ici non comprises,

1. Pièce LXIX, p. 57. Ajoutons que Dolet a adressé à Rubella seule la pièce LXII du livre II, p. 108. Voici le début de la pièce LXIX : *Ad Annam Clementis Maroti et Rubellam Nicolaï Borbonii Amicas.*

> Felices nimium, si bona vestra noveritis,
> Puellæ amatæ tam eximie, efflictimque a viris
> Tam nobili ingenio ab Amatore uno aliquo
> Rege ecquid expectare licet, præter munera,
> Opesque magnas ? Sed opibus præstat decus,
> Aeternaque fama nominis, negotio
> Nullo quam Amatores facile vestri queunt
> Conferre vobis. Strenuo jam animo, et studio
> Amate, Virgines, Deos plané, haud homines
> Amatis, æternum dare nomen qui queunt
> Scriptis suis. Deos amate, Virgines.

et son audace et sa confiance si touchante. S'il s'était agi d'une véritable princesse du sang, ses vœux n'auraient pu monter si haut, mais l'origine bâtarde, tout en conférant à cette personne une situation à part, élevée et enviable, selon la conception du temps et la coutume de la famille d'Alençon en particulier, permettait en même temps au soupirant des espoirs et des témérités qu'une descendance légitime eût absolument exclus.

Anne d'Alençon était, en effet, la fille de Charles, bâtard d'Alençon, frère illégitime de Charles, duc d'Alençon, qui fut l'époux de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier ; elle se trouvait donc être, par la voie bâtarde, la nièce de la Marguerite des Princesses, auteur de l'*Heptaméron*, ce qui explique sans doute que tant de commentateurs, trompés par certaines apparences et analogies, aient cru devoir identifier la mystérieuse amie de Marot avec la duchesse d'Alençon. On sait que le duché-pairie d'Alençon fut possédé, aux xve et xvie siècles, par une branche de la maison royale de Valois ; il resta, après l'extinction de cette branche, arrivée par suite de la mort du duc Charles, décédé sans enfants, dans le domaine utile de Marguerite, duchesse douairière, jusqu'à la mort de cette princesse (1549). Les généalogies des ducs d'Alençon données tant par l'historien Odolant Desnos [1] que par les Sainte-Marthe [2] et le Père Anselme [3], pré-

1. *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs.* Alençon, 1787, 2 vol. in-8°, II, pp. 222-224, ouvrage d'une érudition remarquable.

2. *Histoire généalogique de la Maison de France*, 1647, f°, t. Ier, pp. 970 à 974.

3. *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France*

sentent pour chaque duc, à côté de la lignée légitime, la liste de ses bâtards, avec l'indication de leurs alliances, de leurs domaines, de leur descendance. Le bâtard Charles qui nous intéresse ici, comme père d'Anne, était fils du duc René[1]; il fut d'abord seigneur de la terre de Saint-Paul-le-Vicomte (Orne, canton de Flers), en la baronnie de Sonnois, que le duc Charles, son frère, lui avait confirmée ainsi qu'à ses descendants, le 14 octobre 1517.

Il figure en 1512 pour une pension de 500 livres sur la recette de Sonnois ; c'est la plus élevée de toutes les allocations qui figurent sur ce document[2]. En 1517, il reçoit comme premier chambellan une somme de 750 livres[3]; en 1524, un changement

et des grands officiers de la couronne (Paris, 1726-1733, in-f°, t. Ier, pp. 273-275), offre la généalogie des bâtards, avec quelques lacunes, — notamment en ce qui touche Anne d'Alençon, — comblées par O. Desnos.

1. René eut plusieurs enfants naturels : 1° un premier bâtard qui porta également le nom de Charles, et fut capitaine de la ville d'Alençon. Son existence, inconnue aux généalogistes, a été révélée par Desnos ; il mourut vers 1524. Ce personnage avait épousé, le 18 décembre 1505, Renée Le Beauvoisin, fille unique de Jean Le Beauvoisin, seigneur de Fontaines-Riant et de Jeanne d'Aché. Sa veuve se remaria à René de Silly, bailli d'Alençon, qui joua un rôle important à la cour de Marguerite de Navarre ; 2° le second bâtard Charles dont il vient d'être question ; 3° Marguerite, bâtarde d'Alençon, mariée à Jacques de Bois-Guyon, puis à Jean de Bournel ; 4° Jaquette, bâtarde d'Alençon ou de Perche, mariée à Gilles Désormes, seigneur de Saint-Germain et de Jodainville, conseiller et premier maître d'hôtel du Roi Louis XII, mort sans enfants. Les prédécesseurs de René eurent également un certain nombre de bâtards dont plusieurs jouèrent un rôle important.

On verra bientôt l'utilité de toutes les indications que nous fournissons ici sur la famille d'Anne. Plusieurs pièces de Marot leur devront, en outre, leur explication.

2. *Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême*, publiés par Abel Lefranc et Jacques Boulenger (Paris, H. Champion, 1905, 8°), p. 23.

3. *Ibid.*, p. 30 : « Charles bastard d'Alençon comprins les cinq cens livres à luy ordonnez sur la recette de Sonnoye,.. VIIc L livres. »

survient : le duc lui octroie la baronnie de Cany et de Canyel [1] qui comporte 600 livres de revenu annuel, « pour et en récompense de la maison de Saint-Paoul et V[c] livres de rente à luy promis en assiette en nostre baronnie de Sonnois. Moyennant laquelle baronnie et rente, ledit bastard s'est departy et a remis en nos mains lesdites maison et V[c] livres de rente. Et outre, pour et au lieu de l'estat qu'il avoit et souloit avoir de nous, luy a esté délaissé par usufruit, l'outre plus de nostre ditte seigneurie de Cany [2] ». « Noble et puissant seigneur » Charles était donc, par le rang social et par la fortune, le premier personnage de la cour d'Alençon. Il épousa Germaine de Balue, nièce du cardinal [3], et eut d'elle deux filles, Anne d'Alençon, notre héroïne, dont il va être parlé, et Marguerite d'Alençon, sa sœur, dame de Cany-Canyel, mariée, le 13 septembre 1530, à Lancelot du Monceau, seigneur de Tignonville en Beauce, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, et morte en couches en 1551. Il mourut avant 1539 [4].

Le voile qui cachait jusqu'à présent la personnalité de la « grande Amie » de Clément Marot est donc déchiré : avant de raconter l'histoire détaillée de

1. Dans le pays de Caux, Cf. *Ibid.*, p. 39 et 56.

2. Cela faisait, et au-delà, les 750 livres de 1517.

3. Fille de Nicolas de Balue ou de La Balue, sieur de Villepreux et de Grizy, maître des comptes, mort en 1506, et de Ph. Bureau, elle était la nièce du célèbre cardinal Jean Balue, évêque d'Angers. Après la mort de Charles, elle se remaria avec Claude Brinon, seigneur du Plessis-aux-Tournelles.

4. Et non en 1545, comme le croit O. Desnos. Le contrat de mariage d'Anne d'Alençon, sa fille, cité plus loin prouve qu'il était décédé avant le 25 février 1541. D'autre part, sa femme jouissait déjà, vers 1539, d'une pension, à elle allouée par Marguerite d'Angoulême, ce qui semble indiquer qu'elle était veuve alors.

cette passion, la plus touchante et peut-être la plus spontanée de toutes celles que la poésie du XVI[e] siècle a immortalisées, faisons comprendre par un seul exemple quelles clartés nouvelles une telle révélation apporte avec elle dans l'interprétation des œuvres du poète. Tous les fervents de la poésie de la Renaissance connaissent l'admirable épître de Marot, un de ses chefs-d'œuvre, qui fut découverte par Génin, il y a quelque soixante-dix ans dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale et publiée par lui au tome I[er] de son édition des *Lettres de Marguerite d'Angoulême* (I, p. XIII) : il s'agit de la pièce célèbre, souvent citée depuis, et reproduite par Guiffrey dans son édition de Marot (III, p. 595 et suivantes) [1], laquelle commence par ces mots :

Bien doy louer la divine puissance...

Génin crut qu'elle avait été adressée à la reine de Navarre et beaucoup le crurent après lui : Guiffrey prouva que cette destination était inadmissible, mais il dut avouer que ses recherches pour arriver à découvrir à qui s'adressaient ces vers étaient restées vaines. Il songea un moment à Anne d'Albret, sœur du roi de Navarre, époux de Marguerite d'Angoulême, et risqua cette hypothèse [2] : « ... On pourrait donc supposer que notre poète, enivré des fumées de la gloire et persuadé que les dons de l'intelligence lui donnaient le droit de traiter d'égal à égal avec les puissants de la terre, fut pris un jour

1. Guiffrey s'est trompé, à notre avis, sur la date qu'il y a lieu d'assigner à la composition de cette belle poésie qu'il croit de 1537. Nous pensons qu'elle fut composée en 1527.

2. T. III, p. 596-597.

de la fantaisie de devenir l'amant d'une princesse. Mais, encore une fois, en l'absence de données précises, nous n'allons point jusqu'à l'affirmative, et nous voulons rester dans le domaine de l'hypothèse. » L'allusion faite dans ces vers au « haut parentaige »[1] de la personne chantée par Marot avait, à juste titre, attiré l'attention de Guiffrey, sans l'amener toutefois à découvrir la bonne piste : il devinait qu'il s'agissait d'une dame appartenant à une famille princière, mais il ne songea pas que la solution devait être cherchée du côté d'une descendance illégitime.

Il est nécessaire de reproduire ici l'épître en vers dont il s'agit, puisqu'elle manque à toutes les éditions de Marot, celles de Jannet et de Guiffrey exceptées. Elle va nous offrir le portrait à la fois le plus complet et le plus émouvant de l'exquise jeune fille issue de la maison d'Alençon et qui fut comme le sourire des cours de France et de Navarre vers

1. « En traçant le portrait de sa dame, dit Guiffrey, Marot n'est pas fâché de faire remarquer, à l'occasion, qu'elle était de « haut parentaige » (vers 30). Mais ces indications sont loin d'être suffisantes pour mettre fin à nos incertitudes et puisque nous en restons réduit aux conjectures, il ne nous paraît point hors de propos de rappeler que l'une des sœurs du roi de Navarre portait précisément le prénom qui nous est livré (dans deux de ses pièces poétiques) par Dolet. Anne d'Albret fut fiancée d'abord à Charles de Foix, comte d'Astarac ; mais son futur mari mourut avant la célébration du mariage ; elle épousa alors le second frère, Jean de Foix, qui décéda, en 1532. En 1537, Anne d'Albret veuve et sans enfants, comptait à peine trente ans. Or Marot était reçu dans la famille du roi de Navarre sur le pied de la plus libre intimité ; on lui laissait un franc parler que n'arrêtait aucune considération de rang ou de naissance, comme en témoignent certaines épigrammes adressées par Marot à Henri d'Albret et à Ysabeau son autre sœur (Voy. *Epigrammes*). Les mœurs d'alors n'étaient ni prudes, ni sévères. » En plaçant cette pièce en 1537, Guiffrey commet, selon nous, une confusion chronologique qui contribua à lui rendre inintelligible le roman amoureux de Marot.

l'année 1527. Cette pièce est postérieure de peu de mois au début de la passion du poète.

EPISTRE FAITE PAR MAROT [1]

Bien doy louer la divine puyssance
Qui de ta noble et digne cognoiscence,
Nymphe de pris, m'a de grace estrené.
Assez longtemps y a que je suys né,
Mais je n'ay veu passer encor année
Qui à l'entier feust si bien fortunée
Que ceste icy, j'entendz en mon endroict :
Car liberté qui sans cause et sans droict
M'avoit esté par malings deffendue,
Ce nouvel an par le Roy m'est rendue :
Ce nouvel an, maulgré mes ennemys,
J'ay eu le bien de revoir mes amys,
De visiter ma natale province
Et de rentrer en grace de mon prince.
J'ay eu ce bien, et Dieu l'a voulu croistre,
Car il m'a fait en mesmes temps cognoistre
Une doulceur assize en belle face [2],
Qui la beaulté des plus belles efface,
Ung regard chaste où n'habite nul vice,
Ung rond parler, sans fard, sans artiffice,
Si beau, si bon que qui cent ans l'ourroit,
Ja de cent ans fascher ne s'en pourroit :
Ung vif esprit, ung sçavoir qui m'estonne,
Et par sus tout une grace tant bonne,
Soit à se taire, ou soit en devisant,
Que je vouldrois être assez suffisant
Pour en papier escripre son mérite
Ainsi qu'elle est dedans mon cueur escripte.
Tous ces beaulx dons et mille davantaige
Sont en ung corps né de hault parentaige,

1. Bibl. nat., Ms. fr., 1700, f° 23.
2. Tout ce portrait a été appliqué à la reine Marguerite de Navarre par nombre de biographes de cette souveraine et de critiques.

Et de grandeur tant droicte et bien formée,
Que faicte semble exprez pour estre aymée
D'hommes et dieux. O que ne suys je prince
A celle fin que l'audace je prinsse
Te presenter mon service petit
Qui sur honneur fonde son appétit !
Mais pourquoy prince ? Une montagne basse
Souvent la haulte en délices surpasse :
Les roziers bas, les petitz oliviers
Delectent plus que les grandz chesnes fiers :
Et à nager en eau basse l'on treuve
Moins de danger que en celle d'ung grand fleuve.
Aussi jadis déesses adourées
D'hommes mortelz se sont enamourées :
Le jeune Athys feust aymé de Cibelle,
Endymion, de Diane la belle :
Pour Adonis Venus tant s'abbayssa
Que les haultz cieux pour la terre laissa.
Mais qu'est besoing citer vieilhes histoires,
Quant à chascun les neufves sont notoires ?
L'heureux Helain[1], *dont la muse est tant fine,*
Ne feust il pas aymé de la Daulphine,
Qui se disoit bien heureuse d'avoir
Baysé la bouche en qui tant de sçavoir
Se descouvroit? Je sçay bien que je suys
Homme en effect qui souldoier ne puys
Gens et chevaulx, ne sur mer dresser guerre,
Pour m'en aller une Helene conquerre :
Si de fortune avoys tel force acquise,
Ou je mourrois, ou brief t'aurois conquise,
Pour librement avec tel personnaige
En joye user le surplus de mon aage.
Donc si de faict ne suys poinct un vainqueur,
Au moins le suis-je en vouloir et en cueur,
Et mon renom en aultant de provinces
Est despendu comme celluy des princes.
S'ilz vainquent gens en faictz d'armes divers,

1. Alain Chartier.

Je les surmonte en beaulx escriptz et vers :
S'ilz ont tresor, j'ay en tresor des chouses
Qui ne sont point en leurs coffres encloses :
S'ilz sont puyssantz, j'ay la puyssance telle
Que fere puys ma maistresse immortelle [1] :
Ce que pourtant je ne dys par vantance
Ne pour plustost tirer ton accointance,
Mais seullement par une ardante envye
Qu'ay de te faire entendre qu'en ma vie
De rencontrer au monde ne m'advynt
Femme qui tant à mon gré me revynt,
Ne qui tant eust ceste puyssance sienne
D'assubjectir l'oubeyssance myenne.

Grâce à ce délicieux portrait, tous les traits essentiels de la physionomie morale et physique de la gracieuse jeune fille aimée et célébrée par Marot nous sont maintenant connus. Une telle esquisse est assurément la plus délicate, la plus nuancée que le poète ait jamais composée ; elle nous fait deviner

1. C'est la même idée qui fut développée plus tard par Dolet à propos de l'amour conçu par son ami pour Anne. Cette fière conception du rôle du poète apparaît pour la première fois avec Marot dans la poésie de la Renaissance française. A propos de ce développement, M. Guiffrey formule la remarque suivante (III, 601) : « Ce passage nous fournirait s'il en était besoin, une nouvelle preuve que cette épître n'est pas adressée à Marguerite de Navarre. Les règles de la plus vulgaire convenance interdisaient à Marot de le prendre sur ce ton avec une princesse de sang royal et reine elle-même. Quelque haute idée qu'il se soit faite de ses prérogatives poétiques, il ne pouvait élever la prétention de devenir pour sa protectrice ordinaire un dispensateur d'immortalité. Tout au plus de telles promesses avaient-elles chance d'éblouir une personne qui savait bien que sa naissance ne lui donnait pas des droits suffisants à la célébrité. Il n'y a point du reste à faire erreur. C'est toujours à la même personne que s'adressent ces arguments... » Quelle était cette femme ? C'est ce que nous savons maintenant : toutes les données du problème se concilient en sa personne. Nous exposerons plus loin ce qu'on peut savoir de son existence, de son mariage, etc., grâce à des documents en partie inédits que nous avons découverts.

la grâce et le charme extrêmes de cette Anne d'Alençon avec laquelle nous allons faire plus ample connaissance, en nous servant des témoignages fournis par l'auteur de l'*Adolescence Clémentine* lui-même et des actes et documents contemporains que nous avons pu retrouver.

On a remarqué que le poète insiste, dans cette pièce, comme dans celles que nous avons déjà commentées, sur toute la distance qui le séparait, au point de vue social, de cette personne « née de hault parentaige », faite pour être aimée des dieux. Il voudrait être prince pour avoir le droit de lui adresser ses hommages. Seule l'idée de la puissance que lui confère sa muse l'enhardit, et confiant dans le souvenir de l'heureuse aventure d'Alain Chartier, il ose aspirer jusqu'à elle, en échange de l'immortalité qu'il a le pouvoir de conférer à son nom [1].

Il est évident que ce magnifique hommage date du commencement de la passion de Marot : c'est l'hymne qui exprime l'aurore du sentiment, le premier ravissement de l'amoureux en présence de la beauté. Il n'y a pas à s'y tromper. Interrogeons maintenant à travers ses œuvres : épîtres, élégies, rondeaux et surtout épigrammes, les pièces qui nous permettront de découvrir la date et les circonstances du début de ce noble roman et ensuite d'en reconstituer les diverses péripéties.

*
* *

Avant tout examen, il y a lieu de faire une constatation préliminaire qui offre, en l'espèce, une

1. Nous aurons à revenir plus bas sur la date de la composition de cette belle pièce.

portée singulière : on n'a jamais remarqué que tout un livre, sur deux, des *Epigrammes* de Marot, telles qu'elles ont été publiées par lui, et en général de son vivant [1], est dédié à Anne. Il s'agit du second livre [2] qui, dans toutes les éditions contemporaines du poète, est ainsi intitulé : *Le second livre des Epigrammes dédié à Anne*, et le livre débute par une pièce adressée à Anne, que voici :

A ANNE

Anne ma sœur, sur ces miens épigrammes
Jecte tes yeulx doulcement regardants :
Et en lisant, si d'amour ne t'enflammes,
A tout le moins ne mesprise les flammes
Qui pour l'amour luysent icy dedans.

Le même livre se termine dans plusieurs des éditions publiées par Marot par la pièce suivante qui en forme l'épilogue [3] :

A ANNE

Puisque les vers que pour toy je compose
T'ont fait tancer, Anne ma sœur, m'amye,
C'est bien raison que ma main se repose.
Ce que je fais : ma plume est endormye,
Ancre, papier, la main pasle et blesmye
Reposent tout par ton commandement :
Mais mon esprit reposer ne peult mye,
Tant tu me l'as travaillé grandement.

1. Leur titre est ainsi libellé : *Les Epigrammes divisées en deux livres*.

2. Le premier livre est dédié à Messire Jehan de Laval, chevalier seigneur de Chasteaubriant, époux de Françoise de Foix, qui fut aimée par François Ier.

3. Dans l'édition de 1543 (Etienne Dolet), cette pièce est suivie de trois ou quatre pièces, mais il est visible qu'elle marque la véritable conclusion du livre.

Pardonne doncq à mes vers le tourment
Qu'ilz t'ont donné : et (ainsi que je pense)
Ils te feront vivre éternellement :
Demandes tu plus belle récompense ?

Mélancolique adieu, au moins littéraire, qui semble achever le tendre rêve de Marot comme il avait commencé : par une promesse d'immortalité.

Il n'est pas douteux que c'est, sans négliger les autres sources, dans ces deux livres d'*Epigrammes* et dans les *Elégies* que nous allons rencontrer les données les plus curieuses et les plus précises sur l'histoire de la passion qu'il s'agit de raconter ici.

Voici d'abord la pièce qui nous donne le moyen de fixer le début du sentiment de notre poète :

EPIGRAMME XXII

Le dixain de may qui fut ord
Et de febvrier qui lui feit tort.

L'an vingt et sept, febvrier le froidureux
Eust la saison plus claire et disposée
Que mars n'avril : bref, il fut si heureux,
Qu'il priva may de sa dame Rousée :
Dont may, tristé, a la Terre arrousée
De mille pleurs, ayant perdu s'amye,
Tant que l'on dit, que pleuré il n'a mye,
Mais que grand' pluye hors de ses yeulx bouta.
Las ! j'en jettay une foys et demie
Trop plus que luy quand m'amye on m'osta.

C'est donc en mai 1527[1] que l'amie de Marot lui

1. M. Philipot a déjà prouvé (op. cit., p. 66) que la pièce se rapporte bien à l'année 1527 : cette année-là en effet, mai fut exceptionnellement froid et pluvieux ; toutes les rivières débordèrent et la Bièvre envahit le faubourg Saint-Marceau et y fit de grands ravages. Ce prin-

fut ravie par un départ dont nous ne connaissons pas, du reste, la cause. Or, nous savons par une autre pièce que cette séparation eut lieu un an après — ou peu s'en faut — le commencement de leur « amytié ». Le témoignage est formel ; il nous est fourni par la IIe Élégie de Marot[1] qui est tout à fait contemporaine de l'épigramme XXII :

> Puisqu'il te faut desloger de ce lieu,
> Il m'est bien force (hélas !) de dire adieu...
> Un an y a que par toy commencée
> Fut l'amytié ; et sçachant ta pensée,
> Esclave et serf d'Amour fus arresté,
> Ce qui devant jamais n'avoit esté.
> Un an y a (ou il s'en faut bien peu)
> Que par toy suis d'espérance repeu.
> O moys de may pour moy trop sec et maigre !
> O doulx accueil, tu me seras trop aigre ...[2]

Le calcul est d'une simplicité et d'une certitude absolues : puisque l'éloignement d'Anne a lieu un an presque jour pour jour après sa rencontre avec Marot, et que cet éloignement se place au mois de mai 1527, le lien qui s'était noué entre la jeune fille et le poète doit être daté, avec une sûreté complète, du mois de mai 1526, au lendemain, par conséquent, de sa libération de la prison de Chartres, d'où

temps désastreux dut rester longtemps dans les mémoires. Il faut donc considérer que les mois de février et mars visés par Marot sont ceux de l'année 1526 (a. s.). Il est évident que « le mois de mai étant le point central du dizain, le mois sur lequel le poète fixe son attention et attire celle du lecteur, la date de 1527 s'applique non pas à février et mars (a. s.)... mais bien à ce mois de mai si « ord » et si pluvieux. »

1. *Œuvres*, éd. P. Jannet, II, p. 10.

2. Nous citerons plus loin cette pièce importante *in extenso* ; elle renferme d'autres allusions au mois de mai.

il sortit le 1er mai de cette même année. Il avait rompu, depuis quelque temps déjà, avec la perfide Ysabeau, sa dénonciatrice. Ainsi s'expliquent d'une manière parfaitement logique et naturelle les allusions de l'épître qui a été reproduite plus haut, allusions qui n'avaient jamais été élucidées. En effet, si Marot place dans la même année fortunée et sa libération et la joie qu'il eut de revoir ses amis comme aussi de visiter sa province natale, après être rentré en grâce auprès du Roi, et sa rencontre avec la belle Anne, c'est que tous ces événements se succédèrent au cours de l'an 1526, en tenant compte du point de départ usité pour le début de l'année, qui commençait alors à Pâques. Quand il parle du « nouvel an » qui vit sa délivrance, il fait une allusion conforme à la réalité des choses, puisque l'année était commencée depuis quelques semaines seulement, Pâques tombant le 1er avril en 1526 [1], quand il sortit de prison.

En raison de cette bienheureuse rencontre, arrivée au mois de mai 1526, et dont le souvenir lui resta toujours si doux, le mois des fleurs fut célébré dans les vers de Marot avec une complaisance visible. Dès lors, les pièces se succédèrent, toutes consacrées avec une joyeuse et pressante tendresse à la nouvelle divinité de son cœur. Mettre un ordre rigoureux dans la série de ces compositions si spontanées, si fraîches, si variées, serait sans doute une tâche difficile, encore qu'il ne soit pas impossible d'y réussir.

1. En 1527, Pâques tomba le 21 avril, l'année 1526 dura donc du 1er avril 1526 au 20 avril 1527 (n. s.).

III

LES PÉRIPÉTIES DU ROMAN D'AMOUR. — COMMENT IL FINIT.

Disons tout de suite que cette affection devait garder jusqu'au bout son caractère platonique, malgré tant de brûlants appels du poète. Celui-ci souffre, il se consume, mais il n'en reste pas moins fidèle à sa tendresse, inlassablement, pendant plus de dix années. Une si longue attente ne permit jamais à Marot de voir couronner sa flamme, et ce poète qu'on a représenté comme un être volage et léger par excellence, n'en resta pas moins jusqu'au bout, peut-être jusqu'au mariage de l'aimée, épris d'elle comme au premier jour. C'est bien là ce qui confère à cette passion, un caractère, un charme si particuliers, et ce qui donne à l'historien le droit de la ranger, en une belle place, dans la grande famille des passions poétiques qui commence avec Dante et Pétrarque, à l'aube des temps modernes, pour se continuer pendant la Renaissance, aussi bien en Italie qu'en France, par certains de ses épisodes les plus mémorables et en même temps les plus séduisants.

Nous savons déjà par l'Épigramme CXX que Anne était jeune, de belle prestance, très brune, et qu'elle savait à merveille chanter et jouer de l'épinette. Son talent est célébré à diverses reprises par le poète, spécialement dans la XV[e] Élégie qui est certainement adressée à Anne et qui forme comme le pendant de l'Épître qui a été citée plus haut. Ces deux pièces remarquables offrent, en effet, un parallélisme constant, elles se complètent l'une et l'autre,

en nous donnant, si l'on peut dire, toute la psychologie de l'héroïne de notre roman, et, par surcroît, quelques traits précieux de celle de Marot lui-même. Il suffit de lire attentivement cette élégie pour y reconnaître avec sûreté une des premières productions inspirées au poète par sa passion nouvelle :

Ton gentil cueur si haultement assis,
Ton sens discret à merveille rassis,
Ton noble port, ton maintien asseuré,
Ton chant si doulx, ton parler mesuré,
Ton propre habit, qui tant bien se conforme
Au naturel de ta très belle forme [1];
Brief, tous les dons et graces et vertus
Dont tes espritz sont ornez et vestus
Ne m'ont induict à t'offrir le service
De mon las cueur plein d'amour sans malice :
Ce fut (pour vray) le doulx traict de tes yeulx
Et de ta bouche aucuns motz gracieux
Qui de bien loing me vindrent faire entendre
Secretement qu'à m'aymer voulois tendre.
Lors tout ravy (pour ce que je pensay
Que tu m'aymoys) à t'aymer commencay ;
Et, pour certain, aymer je n'eusse sceu
Si de l'amour ne me fusse apperceu ;
Car tout ainsi que flamme engendre flamme,
Fault que m'amour par autre amour s'enflamme.

Ainsi, d'après cette déclaration si nette, le premier signe de l'entente, la première avance en quelque sorte serait venue de la jeune fille, et cela se comprend d'autant mieux que la situation de Marot ne lui permettait pas de prétendre à une amitié si haute. Il devait être autorisé par un indice, avant

1. Qu'on remarque le caractère vraiment moderne de cette notation.

de songer à s'élever jusqu'à elle. La nuance est intéressante à enregistrer. Et comme les malveillants pourraient peut être supposer que la jeune fille a voulu seulement se moquer de lui, il répond par avance — et non sans émotion — à cette insinuation possible :

> Et qui diroit que tu as faict la faincte
> Pour me donner d'amour aucune estrainote,
> *Je dy que non, croyant que mocquerie*
> *En si bon lieu ne peult estre cherie.*
> *Ton cueur est droit, quoyqu'il soit rigoureux,*
> Et du mien (las !) seroit tout amoureux
> Si ce n'estoit fascheuse deffiance
> Qui à grand tort me pourchasse oubliance ;
> Tu crains (pour vray) que mon affection
> Soit composée avecques fiction.
> Esprouve moy. Quand m'auras esprouvé,
> J'ay bon espoir qu'autre seray trouvé :
> Commande moy jusques à mon cœur fendre ;
> Mais de t'aymer ne me vien point deffendre.
> Plustost sera montaigne sans vallée,
> Plustost la mer on verra dessalée,
> Et plustost Seine encontremont ira,
> Que mon amour de toy se partira.

Ce développement achève de prouver que cette élégie est tout à fait contemporaine des premiers temps de la liaison. Combien tous ces passages prennent une signification nouvelle, maintenant que nous avons en main le fil conducteur qui nous permet de cheminer avec confiance, de classer ces données éparses et d'en découvrir le sens authentique ! Quelle ardeur dans ces vers, et quelles fortes images le poète sait trouver pour l'exprimer ! Mais poursuivons :

Ha ! cueur ingrat ! Amour, qui vainc les princes,
T'a dict cent foys que pour amy me prinses,
Mais quand il vient à cela t'inspirer,
Tu prens alors peine à t'en retirer ;
Ainsi Amour par toy est combatu,
Mais garde bien d'irriter sa vertu,
Et si m'en croys, fay ce qu'il te commande,
Car si sur toy de cholère il débande,
Il te fera par adventure aymer
Quelque homme sot, desloyal et amer,
Qui te fera mauldire la journée
De ce qu'à moy n'auras t'amour donnée.

La menace est spirituelle ; la conclusion qui va venir n'est pas moins finement tournée.

Pour fuyr donc tous ces futurs ennuys
Ne me fuy point. A quel' raison me fuys ?
Certes, tu es d'estre aymée bien digne ;
Mais d'être aymé je ne suis pas indigne.
J'ay en trésor jeunes ans et santé,
Loyalle amour et franche voulenté,
Obéissance, et d'autres bonnes choses
Qui ne sont pas en tous hommes encloses,
Pour te servir, quand il te plaira prendre
Le cueur qui veult si hault cas entreprendre.

Fière déclaration qui nous montre chez Marot un juste sentiment des qualités qui le rendent digne du bonheur auquel il aspire. La suite ne démentira pas cet accent de bon aloi. Il va même tirer quelque gloire de sa réserve momentanée en matière de galanterie et l'évoque habilement :

Et quand le bruyt courroit de l'entreprise,
Cuyderois-tu en estre en rien reprise ?
Certes, plustost tu en auroys louenge,
Et diroit l'on : « Puisque cestuy se renge

A ceste dame, elle a beaucoup de graces,
Car longtemps a qu'il fuyt en toutes places
Le train d'Amour : celle qui l'a donc pris
Fault qu'elle soit de grand' estime et prix. »

Après cet argument d'allure quelque peu plaisante et qui ne saurait surprendre sous la plume d'un familier de la cour de François Ier, la prière grave : le poète célèbre et l'harmonie préétablie et les affinités variées qui les rapprochent et doivent les unir.

Ilz diront vray. Que ne faisons-nous donques
De deux cœurs un ? Brief, nous ne feismes onques
Œuvre si bon. Noz constellations,
Aussi l'accord de noz conditions [1]
Le veult et dit. Chascun de nous ensemble :
En mainte chose (en effet) se ressemble :
Tous deux aymons gens pleins d'honnesteté,
Tous deux aymons honneur et netteté,
Tous deux aymons à d'aucun ne mesdire,
Tous deux aymons un meilleur propos dire ;
Tous deux aymons à nous trouver en lieux
Où ne sont point gens mélancolieux ;
Tous deux aymons la musique chanter,
Tous deux aymons les livres fréquenter.
Que diray plus ? Ce mot là dire j'ose
Et le diray, que presque en toute chose,
Nous ressemblons, fors que j'ai plus d'esmoy,
Et que tu as le cœur plus dur que moy.
Plus dur hélas ; plaise toy l'amollir,
Sans ton premier bon propos l'amollir ;
Et en voulant en toy mesme penser
Qu'amour se doibt d'amour recompenser,
Las ! vueille moy nommer doresnavant
Non pas amy, mais très humble servant,

1. *Condition* ici signifie manière d'être.

Et me permets, allégeant ma destresse,
Que je te nomme (entre nous) ma maistresse.
S'il ne te plaît, ne laisseray pourtant
A bien aymer, et, ma douleur portant,
Je demourray ferme, plein de bon zelle,
Et toy par trop ingrate damoyselle.

On devine, par ces diverses déclarations que de véritables affinités, des goûts semblables pour toutes les manifestations de l'esprit de la Renaissance avaient attiré ces deux êtres l'un vers l'autre. Anne d'Alençon, en laissant paraître son inclination pour Marot, avait obéi, selon toute évidence, à un sentiment de tendre et admirative estime pour l'écrivain déjà réputé[1] et le gentil secrétaire. Une pareille curiosité des choses de l'esprit avait fait ce miracle de mettre sur le pied de l'égalité le petit poète cadurcien et la fille du bâtard d'Alençon, et d'unir leurs cœurs. Une telle merveille s'accordait singulièrement, du reste, avec les beaux enthousiasmes que la Renaissance suscitait un peu partout en France, à cette heure bénie de son premier épanouissement.

Si, après cela, nous étudions avec attention le livre des *Élégies* de Marot, à l'aide de tous les renseignements que nous avons réunis sur son roman d'amour, il sera assez aisé de constater que, en outre de la deuxième et de la quinzième élégies, un grand nombre de ces belles compositions se rapportent à sa passion pour Anne et qu'elles furent adressées à cette personne, selon toute évidence. De l'examen auquel je me suis livré, il résulte que je crois pou-

1. Les poésies de Marot, quoique non publiées encore, circulaient un peu partout et particulièrement à la cour.

voir, sur les vingt-sept élégies, en détacher neuf — les plus belles sans conteste — comme ayant été inspirées au poète par sa grande passion. De même que les épigrammes, ces pièces nous donnent le moyen de reconstituer — avec plus d'ampleur, mais peut-être avec une précision moindre, — la trame de cette mémorable histoire de cœur. Certes, il ne nous est pas possible de reproduire ici la série de ces effusions ardentes : il suffira pour le moment de les caractériser et d'en donner la substance, avec quelques citations. En tenant compte de la numérotation adoptée dans les éditions modernes, les élégies qui se rapportent à Anne sont, à notre avis, les suivantes : IIe, Ve, Xe, XIIIe, XVe [1], XVIe, XVIIe, XXIVe et XXVIe. Certaines autres, par exemple, les VIe, XIe, XIIe et XIXe peuvent s'ajouter à celles-ci avec une vraisemblance plus ou moins grande[2]. L'élégie Ve, qui traite si joliment le thème qui sera cher à Ronsard, semble bien dater des premiers temps de la passion, c'est-à-dire du printemps de 1526.

Mais quand à l'œil voy ta belle stature
Et la grandeur d'une telle aventure
Qui ne se peult meriter bonnement,
Je ne sçauroys croire qu'aucunement

1. Celle dont il vient d'être question.

2. Les autres ont été probablement adressées à Ysabeau ; ce sont les Ire, IIIe, IVe, VIIe, VIIIe, IXe, XIVe et XVIIIe. La IXe suppose que le poète n'a pas écrit de véritables lettres d'amour depuis « sept ans ». Comme la Ire élégie, envoyée peu de temps après la bataille de Pavie, a été certainement adressée à Ysabeau en 1525, il est infiniment vraisemblable que la IXe est une des premières pièces qui se rapportent à cet attachement. L'élégie IVe, postérieure au retour d'Italie, marquerait la fin de la liaison. L'élégie XXe est supposée écrite par une dame qui n'est certainement pas Anne.

Je peusse atteindre à un si hault degré
S'il ne me vient de ta grace et bon gré.
Puisque ton cueur me veulx donc presenter
Et qu'il te plaist du mien, te contenter,
Je loue amour. Or evitons les peines
Dont les amours communément sont pleines :
Trouvons moyen, trouvons lieu et loisir
De mettre à fin le tien et mien désir.
Voicy les jours de l'an les plus plaisans,
Chascun de nous est en ses jeunes ans :
Faisons donc tant que la fleur de nostre aage
Ne suyve point de tristesse l'oultrage :
Car temps perdu, et jeunesse passée
Estre ne peult par deux fois amassée [1].
Le tien office est de me faire grace :
Le mien sera de adviser que fasse
Tes bons plaisirs *et surtout regarder*
Le droict chemin pour ton honneur garder...

L'élégie V[e] évoque le commencement de la passion, qui semble être assez récent encore :

Amour me feit escrire au moy de may
Nouveau refrain, par lequel vous nommay
(Comme sçavez) la plus belle de France....
Si vous supply, m'amye et mon recours,
Belle en qui gist ma mort ou mon secours,
Prenez mon cueur que je viens vous offrir,
Et s'il est faulx faictes le bien souffrir :
Mais s'il est bon et de loyalle sorte,
Arrachez luy tant de peines qu'il porte.

Nous placerions volontiers l'élégie XIII[e] après celle-ci : c'est une plainte émouvante qui met à nu

1. Le thème de ce développement est, en réalité, le même que celui de *Mignonne, allons voir si la rose*, de *Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle*, et de la chanson *Quand ce beau printemps je vois*, etc., de Ronsard.

la souffrance du poète, en révélant toute la profondeur de son sentiment. Il est décidé à s'éloigner[1].

> L'esloingnement que de vous je veulx faire
> N'est pour vouloir m'exempter et deffaire
> De vostre amour, encore moins du service.
> C'est pour tirer mon loyal cueur sans vice
> Du feu qui l'ard par trop grand' amytié ;
> Et est besoing qu'il trouve en moy pitié
> Veu que de vous pour toute recompense
> N'a que rigueur, et mieulx trouver n'y pense ;
> Car de vous n'ay encor ouy response
> Qui un seul brin de bon espoir m'annonce...

L'élélégie XVIe nous apporte, avec une curieuse énumération des anciennes lectures de Marot, un témoignage certain du commerce épistolaire qui s'est engagé entre la jeune fille et lui. Certes, il n'a toujours rien obtenu de ce qu'il souhaitait si ardemment, mais du moins a-t-il reçu d'elle une épître qui l'a ravi par la grâce extrême et le tour exquis de ses propos. Aucun des livres qu'il a jamais lus ne lui a procuré un pareil plaisir.

La jeune fille lui ordonnait de brûler aussitôt sa lettre : ce que le poète accomplit bien à regret. En lui répondant, dans son élégie, il la supplie d'accepter comme cadeau d'amitié un « crystallin mirouer ».

> Car (comme croy) de moy vous souviendra
> Quand là dedans mirerez ceste face
> Qui de beauté toutes autres efface.

1. L'élégie IIIe parle aussi d'un départ, qui est, d'après tout les indices fournis par la pièce et par l'histoire de Marot, celui qui éloigna le poète de Paris au moment où il dut suivre le roi dans le Midi et ensuite en Italie (fin de 1524).

Mais l'aimable Anne n'accepte pas le présent et le renvoie à son ami avec de sévères reproches. C'est ce que nous apprend l'élégie XXVIe : *A une qui refusa un présent*. Dans ce morceau, Marot l'appelle sa « sœur », en raison de « l'alliance » dont on parlera plus loin et qui fut conclue entre les deux amoureux suivant une gracieuse habitude de l'époque.

La tendre supplication que renferme l'élégie XXIVe pourrait ensuite trouver sa place ; l'élégie XVIIe, si remarquable, se rapporte à une période du roman qui ne doit pas être non plus éloignée de son commencement. Le poète est assuré d'être aimé ; il devrait triompher, mais il sait en même temps qu'il ne doit oser

> user de privauté,
> Vers une telle excellente beauté...
> O dieu puissant, quelle grande merveille :
> Est-il douleur à la mienne pareille ?
> A ma grand'soif la belle eau se présente,
> Et si convient que d'en boyre m'exempte ;
> Brief, on me veult le plus grand bien du monde,
> Et tout ce bien plus à mal me redonde
> Que si ma dame estoit vers moy rebelle ;
> Veu que semblant n'ose faire à la belle
> De qui l'amour (par sa grace) est à moy.
> Ainsi je semble, en peine et en esmoy,
> A cil qui a tout l'or qu'on peut comprendre,
> Et n'oserait un seul denier en prendre.

Un peu plus loin se présente une allusion qui nous prouve que la belle était bien gardée : il ne faut pas s'étonner grandement si on la surveille aussi soigneusement,

Car voulentiers la chose precieuse
Est mise à part en garde soucieuse.
Or est ma dame une perle de prix
Inestimable à tous humains esprits
Pour sa valeur. Que diray davantage?
C'est le trésor d'un riche parentage :
Que pleust à Dieu que la fortune advint,
Quand je vouldrois, que bergere devint.

De ce passage ressort une nouvelle allusion à la haute origine d'Anne, et cette seule donnée suffirait à identifier la destinataire de la pièce, si tout le texte de cette dernière n'évoquait pas de la manière la plus claire le roman même que nous étudions. Quant à la surveillance dont la jeune fille est l'objet, nous la voyons déplorée encore dans l'élégie XIIe, qui renferme plusieurs allusions d'allure énigmatique à un fâcheux Argus, « homme vieil, ennemy de plaisir. »

L'élégie XVIIe se termine par un joli morceau dans lequel Marot, développant son rêve d'une Anne devenue bergère, se voit berger lui-même :

S'ainsi estoit, pour l'aller veoir seulette
Souvent ferois de ma lance houlette,
Et conduyrois, en lieu de grans armées,
Brebiz aux champs costoyez de ramées.
Lors la verrois seant sur la verdure,
Si luy dirois la peine que j'endure
Pour son amour, et elle orroit ma plaincte
Tout à loysir, sans de nul avoir crainte.

Peut-être obtiendrait il un baiser, et pour apaiser plus complètement sa flamme, quelque autre don

par dessus un baiser;
Si me vauldroit l'estat de bergerie
Plus que ma grande et noble seigneurie.

Mais ce n'est là qu'un rêve. Sans doute il est aimé, mais sa passion manque toujours de la conclusion qu'il attend, tout en sachant combien la réalisation de son espoir est difficile. Les choses durent ainsi depuis une année quand, soudain, l'Amie lui est enlevée ; elle part pour une destination qu'il ignore. En attendant de demander aux *Epigrammes* les données qu'elles fournissent au sujet de cette séparation, écoutons le cri déchirant que le poète nous fait entendre dans la deuxième élégie :

Pour ton amour j'ay souffert tant d'ennuys,
Par tant de jours et tant de longues nuyctz...

Ce mois de mai, qui est le mois de la danse et du rire, sera celui de la tristesse et des soupirs pour le pauvre poète. Il y a un an qu'avait été conclue « l'alliance » qui lui avait donné tant de confiance. Peut-être, puisqu'elle s'en va, voudra-t-elle le rendre heureux et accorder son agrément à son ardent désir. Mais il sent bien que c'est là un vain espoir. Les larmes mouillent ses yeux, son cœur se fend, il se rend compte de la perte du plus grand bonheur auquel son cœur eût jamais aspiré :

Doncques, avant de partir, te supplie
Qu'envers moy soit ta promesse accomplie.
Ne pers l'amy qui ne t'a point forfaict ;
Donne remède au mal que tu as faict...

* * *

Le roman, cependant, ne devait pas s'arrêter là. Après les élégies, qui ne s'appliquent qu'à ce pre-

mier épisode, une autre source s'offre désormais à notre examen, celle que représentent les *Epigrammes* et accessoirement les *Rondeaux*, source abondante puisqu'elle comporte environ une quarantaine de pièces, et qu'elle apporte des éclaircissements, ou peu s'en faut, sur tous les épisodes de cette histoire. Interrogeons-la.

Voici d'abord un cri de triomphe qui se rencontre, véritable perle de la poésie du XVI[e] siècle, parmi les *Rondeaux*, et qui doit être contemporain du début de cette liaison, dont il forme ainsi comme la joyeuse annonce.

DE SA GRAND' AMYE [1]

Dedans Paris ville jolye
Ung jour passant melancolie
Je prins alliance nouvelle
A la plus gaye damoyselle
Qui soit d'icy en Italie.
D'honnesteté elle est saisie,

Et croy (selon ma fantaisie)
Qu'il n'en est gueres de plus belle
Dedans Paris.
Je ne vous la nommeray mye [2],
Si non que c'est ma grand' amye;
Car l'alliance se feit telle
Par un doulx baiser que j'eus d'elle,
Sans penser aucune infamie
Dedans Paris.

Il n'y a aucun doute sur le sens de ce délicieux rondeau : il s'applique sûrement à Anne, car on va

1. Rondeau XXXIX, éd. Jannet, II, 149.
2. Marot est ici le précurseur de Musset : *Chanson de Fortunio.*

voir qu'il existe entre ce petit chef-d'œuvre et les deux pièces voisines, c'est-à-dire celle qui le précède et celle qui le suit, un rapport étroit que toute une série d'allusions et d'expressions conventionnelles permettent d'établir avec certitude. Voici ces deux rondeaux, qui sont évidemment postérieurs au premier. Celui que nous reproduisons d'abord donne le moyen d'identifier l'objet du rondeau avec Anne, qui est de souche « royale », et par là-même prouve que les deux pièces qui ne font qu'un avec lui s'appliquent évidemment à la même personne.

D'ALLIANCE DE PENSÉE [1].

Ung mardy gras, que tristesse est chassée,
M'advint par heur d'amytié pourchassée
Une Pensée excellente et loyale ;
Quand je dirois digne d'être royale [2].
Par moy serait à bon droit exaulcée :

Car de rithmer ma plume dispensée
(Sans me louer) peult louer la Pensée
Qui me survint dansant en une salle
 Ung mardy gras.
C'est celle qu'ay d'alliance pressée
Par ces attraicts ; laquelle à voix baissée
M'a dit : « Je suis ta Pensée féale,
Et toy la mienne, à mon gré cordiale. »
Nostre alliance ainsi fut commencée
 Ung mardy gras.

DE TROYS ALIANCES [3].

Tant et plus mon cueur se contente
D'alliance, car aultre attente

1. Rondeau XXXVIII, éd. Jannet, II. 148.
2. Cela ne peut s'appliquer qu'à Anne, qui était, nous l'avons dit, de souche royale.
3. Rondeau XL, *Ibid.*, 149.

Ne me sçauroit mieux assouvir,
Veu que j'ay (pour honneur suyvir)
Pensée, Grand' Amye et Tante.

La pensée est noble et prudente ;
La Grand' Amye est belle et gente ;
La Tante en bonté veulx pleuvir
Tant, et plus.
Et ce rondeau je luy présente ;
Mais, pour conclusion decente,
La première je veulx servir,
De l'autre l'amour desservir ;
Croire la tierce est mon entente
Tant, et plus.

Ces trois pièces énigmatiques n'avaient jamais, jusqu'à présent, livré leur secret ; nous allons en découvrir le sens et les allusions cachées, grâce à la clef que nous fournit le roman de Clément Marot et d'Anne d'Alençon, et ce roman va s'en trouver lui-même tout éclairé. Le rondeau « de sa grand'Amye » précède, nous l'avons dit, les deux autres ; le mot « alliance » qui s'y trouve n'a pas encore le sens spécial qu'il aura dans le suivant ; il équivaut simplement ici à « amitié ». Quelques mois se passent, et un jour de mardi gras, Marot et Anne dansant ensemble et devisant tendrement, une « alliance de pensée » fut conclue entre eux. Marot se montrait, une fois encore, très pressant. « Je suis ta pensée fidèle », dit à voix basse, timidement, la jeune fille, et désormais ce mot resta en quelque sorte comme le mot de passe des deux amoureux. La scène est charmante, et nous pouvons, en lisant le rondeau, la faire revivre. Ce fut donc, selon toute probabilité, le 6 mars 1527, que le poète reçut le don d' « une

pensée excellente et loyale » qui était digne d'estre appelée *royale*. Dix ans plus tard, il se plaisait à l'évoquer encore dans son *Adieu aux Dames de la Cour*.

Ici se présente à nous la plus belle des figures féminines de la Renaissance française, celle de Marguerite d'Angoulême, duchesse douairière d'Alençon et reine de Navarre, grande protectrice de Marot, qui va se trouver ainsi mêlée à notre roman. Connaissant le cœur de cette grande reine, tel que nous le révèlent tant d'actes généreux et bienfaisants qui font, pour ainsi dire, la trame de son existence, nous pouvons être assurés qu'elle n'est intervenue dans cette histoire qu'avec la bonté souriante qui lui était habituelle, et aussi avec la sympathie attentive qu'elle manifesta toujours aux sentiments vrais et aux problèmes délicats de la vie du cœur [1]. Le rondeau XL : *De troys Alliances*, nous donne, en effet, la certitude que la reine de Navarre s'intéressa à la passion de Marot. Pour peu qu'on le relise maintenant avec attention, il est aisé de deviner ce que signifient les trois allusions qu'il renferme ; la première s'applique à la promesse qui datait du mardi gras, la seconde à l'appellation convenue de la « grand'Amye » ; l'une et l'autre, par conséquent, visent Anne. Quant à la troisième, elle concerne évidemment Marguerite, qui pouvait être considérée comme la tante de la jeune fille, à l'égard de laquelle elle éprouvait sûrement une prédilection particulière. En effet, la reine n'ayant pas d'enfant

1. Je suis persuadé que l'épigramme CVIII : *La Royne de Navarre, en faveur d'une Damoyselle*, œuvre de Marguerite, s'applique à Anne, de même que la réponse qui suit, composée par Marot (CIX).

à cette époque, avait dû reporter, assez naturellement, ses affections sur la « nièce » de son mari [1], d'autant mieux que les qualités exceptionnelles de la jeune Anne, si voisines des siennes [2], devaient l'attirer vers celle-ci. Disons tout de suite, au reste, qu'Anne d'Alençon fit partie, un peu plus tard, de la maison de Marguerite, et fut l'objet de sa part de faveurs et de dons spéciaux [3]. Il est extrêmement probable que le nom de « Tante » fut proposé par la reine elle-même à Marot à la suite d'un entretien sentimental, poursuivi en tiers avec elle et Anne d'Alençon. « Vous êtes mon « neveu » par l'alliance de « pensée » et de « grand'Amye » que vous avez conclue avec ma « nièce ». Et Marot n'eut garde de laisser s'évanouir le souvenir de cet aimable badinage. Les choses s'expliquent fort bien ainsi. N'oublions pas qu'une certaine familiarité exista toujours entre l'auteur des *Marguerites* et son commensal et secrétaire Marot, que la reine admirait comme le premier des poètes contemporains et à qui, plus tard, pendant les durs temps de l'exil à Ferrare, elle adressait des épîtres consolatrices, où il retrouvait peut-être quelque écho des sentiments de la bien-aimée.

Mais cette triple « alliance » en amena une autre fort curieuse, et dont la découverte nous met à

1. N'oublions pas qu'Anne est la fille du bâtard d'Alençon, frère illégitime du duc, premier mari de Marguerite, qui mourut en 1525.

2. Les affinités qui existaient entre Marguerite et sa « nièce » se peuvent induire des erreurs mêmes qui amenèrent tant d'historiens et de critiques à confondre les deux personnes et à appliquer à la reine les portraits et allusions dont la nièce avait été en réalité l'objet, par exemple les vers célèbres commentés plus haut : *Une douceur assise en belle face*, etc.

3. Ces faits seront constatés plus loin.

même de résoudre un problème singulier et de faire comprendre en même temps plusieurs poésies énigmatiques de Marot, interprétées jusqu'à présent de la manière la plus erronée. Citons d'abord le rondeau XLI[e] intitulé :

D'ALLIANCE DE SEUR.

Par alliance ay acquis une seur
Qui en beauté, en grâce et en doulceur
Entre un millier ne trouve sa pareille.
Aussi mon cueur à l'aymer s'appareille,
Mais d'estre aimé ne se tient pas bien seur :
Las ! elle m'a navré de grand vigueur,
Non d'un cousteau, ne par hayne ou rigueur,
Mais d'un baiser de sa bouche vermeille,
Par alliance.

Cil qui la veoyt jouyt d'un très hault heur ;
Plus heureux est qui parle à sa haulteur,
Et plus heureux à qui preste l'oreille ;
Bien heureux donc devroit estre à merveille
Qui en amour seroit son serviteur
Par alliance.

Il ne saurait être ici question d'Anne ; c'est, sans aucun doute possible, sa sœur, Marguerite d'Alençon, qui est visée dans cette pièce, car une épigramme, la CXIV[e] [1], est justement adressée à cette jeune fille, avec cette appellation caractéristique.

DE MARGUERITE D'ALENÇON,
SA SOEUR D'ALLIANCE.

Un chascun qui me faict requeste
D'avoir œuvres de ma façon,

1. Ed. Jannet, t. III, p. 48. Les éditions attribuent cette pièce à l'année 1537.

Voyse[1] tout chercher en la teste
De Marguerite d'Alençon.
Je ne fais dixain ne chanson,
Chant royal, ballade n'epistre,
Qu'en sa teste elle n'enregistre
Fidèlement, correct et seur :
Ce sera mon petit registre,
Elle n'aura plus nom ma sœur.

Tous les auteurs qui ont commenté Marot ont cru que cette pièce s'appliquait à Marguerite d'Angoulême, sans songer que le poète n'aurait pu, en aucune façon, s'adresser sur un ton aussi familier ni aussi badin à sa souveraine. D'autre part, ce qui est essentiel à remarquer, le titre même de la pièce ne peut s'appliquer qu'à Marguerite d'Alençon, sœur d'Anne, qui seule, à cette époque, portait ce nom. En effet, d'après les usages constants du temps, Marot, quand il s'adresse à la sœur de François Ier, avant son mariage avec le roi de Navarre (24 janvier 1527), qualifie toujours cette princesse de Madame la duchesse d'Alençon ou, par abréviation, — quand il s'agit d'éviter une répétition immédiate de ce titre : — Madame d'Alençon. Il lui était impossible de l'appeler Marguerite d'Alençon tout court, car une telle appellation ne correspondait pas à la réalité : ce n'était pas là son nom. La question ne se pose même pas pour quiconque a quelque pratique des appellations du temps. Ainsi l'épître du *Despourveu*, qui est adressée à la sœur du roi, est intitulée : « A Ma Dame la Duchesse d'Alençon et de Berry, sœur unique du Roi », et la pièce qui la

1. Aille.

suit : « A ma dite Dame d'Alençon ». Il n'y a qu'à lire les quelques pièces adressées par Marot à cette princesse, avant son avènement au trône de Navarre, pour se rendre compte de cette impossibilité[1]. Enfin, pour revenir au fond même de la pièce, il est à tous égards inadmissible, je le répète, de supposer que le poète ait pu se permettre à l'égard de sa souveraine un tel badinage.

Aucune hésitation ne saurait donc subsister : l'épigramme s'applique à la sœur d'Anne, Marguerite d'Alençon ; elle complète admirablement, et de la manière la plus naturelle, la plus logique, la série des « alliances » du poète. La sœur de sa bien-aimée devient sa sœur par « alliance ». Et, détail charmant, nous apprenons, grâce à cette petite composition si alerte, que la sœur d'Anne était douée d'une mémoire exceptionnelle et qu'elle retenait par cœur toutes les productions de l'auteur de l'*Adolescence*, si bien que celui-ci l'appelait « son petit registre ». Nous avons déjà dit que Marguerite d'Alençon épousa, en 1550, Lancelot du Monceau, seigneur de Tignonville, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, et qu'elle mourut en couches en 1551. Nous l'imaginons volontiers récitant à la cour les

1. A partir du mariage de Marguerite avec le roi de Navarre, Marot quand il s'adresse à elle, l'appelle toujours, naturellement : « la royne de Navarre ». De toute manière, à partir de janvier 1527, l'appellation : « Marguerite d'Alençon », même si elle avait pu jamais s'appliquer à Marguerite — ce qui n'est pas — ne pouvait assurément tromper personne, puisque la princesse était devenue souveraine de Navarre. La reine ne s'est jamais appelée, du reste, Marguerite de Navarre, et c'est par un abus, que nous avons suivi nous-même avec tout le monde, que les historiens et critiques ont pris l'habitude, depuis le XIXe siècle, de l'appeler ainsi. La sœur de François peut être nommée Marguerite d'Orléans, d'Angoulême, de France ou de Valois, mais non de Navarre, ni d'Alençon, ni de Berry.

poésies de l'ami de sa sœur et animant les réunions des jardins de Fontainebleau ou de Saint-Germain, par d'aimables séances littéraires, pendant qu'Anne charmait le même public par la beauté de sa voix ou par son art de toucher l'épinette. En réalité, si nous n'avions pas d'autre preuve de l' « amitié » d'Anne et de Marot, l'étude que nous venons de faire de l'épigramme CXIV suffirait à la démontrer.

Mais voici que le nombre des épigrammes qui s'offrent à nous pour raconter à leur tour la passion du poète est si grand que nous ne pouvons songer à les examiner et encore moins à les citer toutes. L'une des premières en date est sûrement l'épigramme CXXVII : *A Anne, luy declairant sa pensée.* L'aveu est plein d'humilité et de grâce. Marot pense à sa jeune beauté et au fallacieux Amour qui par trop sottement

> A faict son cueur aymer si haultement,

si haultement, hélas! qu'il n'ose espérer le moindre allègement de sa peine, de quelque douceur que la belle Anne soit pleine. Nous placerions volontiers vers la même période le mouvement si gracieux de la pièce CCVII :

> Le cler soleil par sa presence efface
> Et fait fuir les ténébreuses nuits ;
> Ainsi pour moi (Anne) devant ta face
> S'en vont fuyans mes langoureux ennuis...

et l'épigramme CCIX : *A Anne*, qui semble bien contemporaine de la première déclaration. Le poète se montre encore tout troublé. Il ne sait pas s'il doit se réjouir ou s'attrister de la « connaissance »

inespérée qu'il vient de faire. Son esprit est hors d'état de formuler un jugement. Nous voici bientôt transportés au jour de la fête de la jeune fille ; il est probable que la jolie pièce (Epigr. CXXX) : *A Anne, du jour de saincte Anne*, est du 26 juillet 1526, c'est-à-dire d'une époque voisine des premières supplications.

Puisque vous portez le nom d'Anne,
Il ne faut point faire la beste ;
Dès aujourd'huy je vous condamne
A solenniser vostre feste,
Ou autrement tenez vous preste
De veoir votre nom à neant ;
Aussi pour vous trop doulx il sonne :
Veu la rigueur de la personne,
Un dur nom vous est mieulx seant.

L'hiver arrive quelques mois plus tard ; la jeune fille jette à Marot « par jeu » de la neige. Celui-ci riposte aussitôt par une épigramme (XXIV) : il croyait la neige froide :

Mais c'estoit feu, l'experience en ay je
Car embrasé je fus soudainement.

L'aimée pourra, par sa seule grâce, éteindre le feu qui le dévore, non pas par eau, par neige ni par glace, mais en sentant un feu pareil au sien.

Il songe à elle à chaque heure du jour et de la nuit. Le dieu Amour est devenu son hôte, se promenant toujours dans son cœur (Epigr. CXIII) :

Anne, ma sœur, vous l'avez faict mon hoste,
Et le sera, me deust il affoler,
Si celle là qui l'y meit ne l'en oste.

La jeune fille se plaît à l'éprouver, à le taquiner

même. Dès qu'il est un jour sans la voir, elle prétend qu'il en a « tardé quatre » ; s'il tarde deux jours, elle affirme qu'elle ne l'a vu de quatorze, et n'en veut rien diminuer. Et lui, cependant, pour abattre l'ardeur de son amour, a une raison légitime de ne pas la voir trop souvent :

> Voyez, amans, nostre amour differente :
> Languir la faitz quand suis loin de ses yeulx,
> Mourir me faict quand je la voy presente :
> Jugez lequel vous semble aymer le mieulx.

*
* *

S'il fut jamais un paradis en terre, c'est bien, à son gré, là où elle se trouve (Epigr. XXV) : être en sa grâce, quel rêve ! Heureux celui qui souffre pour un tel bien. L'épigramme de Ouy et Nenny est un spirituel badinage (Epigr. LXVIII) où l'on retrouve la verve ironique du meilleur Marot. Une note grave et tout ensemble respectueuse et brûlante se dégage de l'épigramme LXXXIV :

DE L'AMOUR CHASTE.

> ... Car ma dame est à l'honneur tant donnée,
> Tant est bien chaste et conditionnée,
> Et tant cherchant le bien qui point ne fault,
> Que de l'aymer autrement qu'il ne fault,
> Seroit un cas par trop dur et amer.
> Elle est pourtant bien belle, et si le vault ;
> Mais, quand je sens son cueur si chaste et hault,
> Je l'ayme tant, que je ne l'ose aymer.

A propos *des cinq poinctz en amours*, il envoie à sa dame et maîtresse le plus tendre éloge, d'allure toute platonique :

Ouyr parler de ma Dame et Maistresse
M'est plus de bien que toutes autres veoir ;
Veoir son maintien, ce m'est plus de liesse
Que bon propos des autres recevoir ;
Avecques elle un bon propos avoir,
M'est plus grand heur que baiser une Helène,
Et ne croy pas si j'avois son aleine,
J'entens sa bouche, à mon commandement,
Que ceulx qui ont leur jouyssance pleine
N'eussent despit de mon contentement.

Ce doux baiser nous savons qu'il l'a reçu de sa « beauté admirable », grâce au témoignage de l'épigramme CXXVI. Est-ce cette marque d'amour, non suivie d'une autre, qui l'affole ? Mais l'épigramme CXXXIX : *De Anne qu'il ayme fort*, nous le montre atteignant à un degré singulier d'exaltation. Est-ce vers ce même temps qu'il vole un baiser à sa mie (Épigr. CCLXVI) ? Celle-ci se plaint de son audace. « Venez vers moi vous apaiser, lui repart le poète : je ne recommencerai pas sans votre congé. Quant au baiser que j'ai si bien osé vous prendre, il n'est pas perdu : je suis icy

En bon vouloir de vous le rendre.

*
* *

Mais voici qu'arrive le moment quasi tragique de la séparation dont il a été question plus haut. Anne est enlevée soudainement au poète, au mois de mai 1527 [1]. Son départ, amené par des causes qui

1. L'épigramme XXII, citée plus haut, nous a fourni le point de départ et la date de cette séparation. La suivante est également consacrée au départ de la jeune fille.

semblent mystérieuses, se rattache-t-il à la passion de Marot ? C'est ce que nous ne pouvons déduire des textes que nous avons réunis :

> Elle s'en va de moy la mieulx aymée,
> Elle s'en va (certes) et si demeure
> Dedans mon cueur tellement imprimée,
> Qu'elle y sera jusques à ce qu'il meure..

Pauvre Marot : quelle douleur fut la sienne ! Les cris déchirants dont ses œuvres nous apportent l'écho excitent encore notre compassion, après tant d'années. Ce fut, à la vérité, un effondrement. Il ne sait même pas où l'on emmène sa « grand'Amye ».

> Où allez-vous, Anne, que je le sache,
> Et m'enseignez avant que de partir ?...

Et avec cela, il lui faut dissimuler sa douleur. Qu'elle emporte avec elle son cœur :

> Et pour autant qu'on ne peult sans cueur vivre,
> Me laisserez le vostre, et puis adieu.

Combien de temps se passa ? Nous l'ignorons. Anne retourna-t-elle à Alençon ; fut-elle emmenée en Béarn par Marguerite, ou ailleurs ? Le mystère reste profond, et il est à craindre qu'il ne puisse être percé. Cependant, un jour, la jeune fille revient à la Cour. L'immense allégresse de Marot éclate dans plusieurs pièces, notamment dans l'épigramme CXXXIV, dans laquelle il salue Anne, l'aimable calandre

> Dont le chant faict joyeux les ennuyez :
> Ton dur départ me feit larmes espandre,
> Ton doulx revoir m'a les yeulx essuyez...

C'est le « Dieu gard » du retour.

Les belles journées recommencent pour Marot. Le soleil, un moment caché, luit de nouveau pour lui. Plusieurs années s'écoulent et la passion de ce volage reste aussi intense qu'au premier jour. Il faut placer sans doute vers un mois de mai de cette période l'épigramme CXLVII : *Du moys de may et d'Anne.* Anne est triste pendant que la nature entière se réjouit. Le cœur de son ami s'afflige avec le sien : ni les prés, ni les champs parés, ni les concerts des rossignols ne sauraient adoucir sa peine.

Et le temps passe. La jeune fille ne se décide pas à couronner la flamme du poète et pas davantage à se marier. Admirée, courtisée, parée de toutes les grâces et de tous les talents, elle garde une réserve pudique infiniment touchante. Cette attitude quelque peu énigmatique nous prouve que la tendresse de Marot s'était tournée vers une âme vraiment supérieure : elle explique la continuité de ses sentiments, qui étonne un peu quand on s'en tient à la réputation, d'ailleurs sujette à une révision presque complète, qui lui a été faite.

Son amour durait toujours quand de longues et dures épreuves arrivèrent pour lui. On sait que l'affaire mémorable des placards (oct. 1534) força Marot à se réfugier d'abord à Nérac, à la cour de la reine de Navarre, puis en Italie, à celle de Renée de France, duchesse de Ferrare, fille de Louis XII. Il se trouvait à Ferrare au printemps de 1535. Nous n'avons pas à raconter ici ce séjour qui se prolongea jusqu'au mois de mai, ou environ, de l'année suivante. Marot demeura ensuite à Venise durant quelques mois, jusque vers la fin de novembre, et

rentra alors en France, où on le retrouve, à Lyon, au début de décembre 1536. Or, pendant ces deux années d'absence des cours de France et de Navarre, le poète continua, fidèlement et mélancoliquement, d'aimer celle qui avait, comme il se plaisait à l'affirmer, gardé son cœur. Un précieux texte, composé à Ferrare (Epigr. CXLVIII), dut être envoyé à la jeune fille dans l'un des paquets fréquents qui partaient à destination de la cour de France, emportant, avec les lettres de Renée, les poésies envoyées par Marot au Roi, au Dauphin, à la reine de Navarre, etc.

DE SON FEU ET DE CELLUY QUI SE PRINT AU BOSQUET DE FERRARE [1] (1535).

Puisqu'au milieu de l'eau d'un puissant fleuve
Le vert Bosquet par feu est consumé,
Pourquoy mon cueur en cendre ne se treuve
Au feu sans eau que tu m'as allumé ?
Le cueur est sec, le feu bien enflammé,
Mais la rigueur (Anne) dont tu es pleine
Le veoir souffrir a tousjours mieulx aymé
Que par la mort mettre fin à sa peine.

Il paraît que quelques personnes mal intentionnées à l'égard du poète, profitèrent de son exil et de son éloignement des cours de France et de Navarre, pour faire entendre à son amie, demeurée, elle aussi, obstinément fidèle à son « alliance », que Marot l'oubliait et qu'il ne la reverrait sans doute

1. Dans les vers adressés par lui à Anne de Parthenay, Marot célèbre ce bosquet enchanteur, séjour des rossignols ; situé sur les bords du Pô, il servait de lieu de rendez-vous pour les plus aimables réunions de la cour ferraraise pendant les chaleurs de l'été. Il fut brûlé en 1535.

de longtemps. L'exilé l'apprit et se rit de leurs insinuations, qui ne servaient, déclare-t-il, qu'à augmenter le feu d'affection de celle qu'il aimait, loin de l'éteindre par leur invention méchante. O la pauvre finesse !

Ilz sont plus loing de leur intention
Qu'ilz ne vouldroient que je fusse loing d'elle [1].

Rentré en France, Marot retrouva Anne d'Alençon. Il lui adressa une épigramme qui prouve une fois de plus la constance de son sentiment :

Plaise au Roy me faire payer
Deux ans d'absence de mes gaiges,
Tant seulement pour essayer
Combien sont doulx les arrerages.
Lors je ne craindray les orages
Qui loing de vous m'ont fait nager,
Et sçauray gré à mes contraires,
Qui, cuydans troubler mes affaires,
M'auront faict si bon mesnager.

Au mois d'octobre 1537, il paraît plus épris que jamais. Son *Adieu aux dames de la Cour* l'indique de la manière la plus touchante. Nous devons reproduire cette belle pièce, dont les allusions si caractéristiques étaient restées jusqu'à présent incomprises. Celles-ci vont même nous livrer une confirmation nouvelle de toute l'histoire dont le mystère vient d'être dévoilé : aucun commentaire ne sera nécessaire en l'espèce. Après notre exposé, les voiles vont tomber d'eux-mêmes :

1. « Ils sont encore plus éloignés de leur méchante visée qu'ils ne voudraient que je fusse éloigné d'elle. » *Huictain faict à Ferrare.* (Epigr. CLVIII). Nous sommes porté à croire que l'épigr. CXXXVI : *D'une Dame de Normandie*, est adressée à Anne et que l'épigramme suivante nous apporte une réponse faite par l'Amie elle-même.

Adieu la Court, adieu les dames,
Adieu les filles et les femmes
. . . .
Adieu les regardz gracieux,
Messagers des cueurs soucieux ;
Adieu les profondes pensées,
Satisfaictes ou offensées ;
Adieu les armonieux sons
De rondeaulx, dizains et chansons ;
Adieu, piteux departement,
Adieu regretz, adieu tourment,
Adieu la lettre, adieu la page,
Adieu la court et l'équipage,
Adieu l'amytié si loyalle,
Qu'on la pourroit dire royalle,
Estant gardée en ferme foy
Par ferme cueur digne de roy.
Mais adieu peu d'amour semblable,
Et beaucoup plus de variable.
Adieu celle qui se contente,
De qui l'honnesteté presente
Et les vertuz dont elle herite
Recompensent bien son merite.
Adieu les deux proches parentes
Pleines de graces apparentes,
Dont l'une a ce qu'elle pretend,
Et l'autre non ce qu'elle attend.
Adieu les cueurs uniz ensemble,
A qui l'on faict tort, ce me semble,
Qu'on ne donne fin amyable
A leur fermeté si louable.
Adieu celle qui tend au poinct
A veoir un qui n'y pense point,
Et qui reffuz ne feroit mye
D'estre sa femme au lieu d'amye.
Adieu à qui gueres ne chault
D'armer son tainct contre le chault,
Car elle sçait tres bien l'usage
De changer souvent son visage ;
Adieu, amyable autant qu'elle,

Celle que maistresse j'appelle...
Adieu, m'amye, la dernière,
En vertuz et beauté première ;
Je vous pry me rendre à present
Le cueur dont je vous feiz present,
Pour en la guerre où il fault estre,
En faire service à mon maistre.
Or, quand de vous se souviendra,
L'aiguillon d'honneur l'espoindra
Aux armes et vertueux faict ;
Et s'il en sortoit quelque effect
Digne d'une louenge entiere,
Vous en seriez seule heritiere.
De vostre cueur donc vous souvienne :
Car si Dieu veult que je revienne,
Je le rendray en ce beau lieu.
Or je fais fin à mon adieu.

D'autres années passèrent. Que devint la fille du bâtard d'Alençon ? Il est nécessaire de faire remarquer qu'elle était désignée également à la cour sous le nom de Mlle de Saint-Pol, en raison de l'ancienne seigneurie de son père dont nous avons eu l'occasion de parler. C'était une sorte de surnom, conservé en souvenir du principal domaine possédé par le bâtard Charles et que le duc d'Alençon, son frère, lui avait racheté vers 1524. Anne portait sans doute, étant enfant ou toute jeune fille, le nom de cette seigneurie, suivant une habitude bien connue de l'ancienne France : on l'appelait Mademoiselle de Saint-Pol ou Saint-Pol tout court, Anne d'Alençon restant, bien entendu, son nom véritable et officiel. Quand le domaine fut échangé contre la seigneurie de Cany et Canyel — qui fut possédée plus tard par Marguerite d'Alençon, — Anne garda son ancienne appellation. C'est Marot qui nous en apporte la

preuve quand il s'adresse à Anne, devenue Madame de Bernay, en l'appelant, comme on va le voir : Madame de Bernay *dicte Sainct Pol* (*Estrenes*, dernière pièce). Nous pouvons donc être sûr que « Mademoiselle de Sainct Pol » qui figure, en 1539, parmi les filles damoiselles de Madame Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry, etc., est bien notre Anne d'Alençon. Elle reçoit en cette qualité des gages de cent livres par an [1]. Sa mère, qui avait gardé le même surnom, figure sous le nom de Madame de Sainct Pol, en tête de la liste des pensionnaires de Marguerite d'Angoulême, vers 1539, pour une pareille somme, ce qui semble attester que son mari était déjà mort à cette date [2]. Enfin, en 1540, Anne se marie avec Messire Nicolas de Bernay, écuyer, seigneur dudit lieu de « Bernay en Pymont », et y demeurant, écuyer tranchant de Madame la Dauphine et de Madame Marguerite, fille du Roi. Le contrat de mariage, dont j'ai retrouvé le texte complet, figure aux Archives nationales ; il est daté du 2 décembre 1540 [3]. La cérémonie eut lieu peu de temps après ; elle était accomplie le 25 février 1541, quand les jeunes mariés donnèrent quittance des 2.000 livres tournois promises par Germaine de Ballue, mère d'Anne. Cette dernière apportait avec elle la moitié de la terre et seigneurie de Canyel. Elle reçut en dot de sa mère, outre les 2.000 livres en question, la moitié

1. *Comptes de... Marguerite d'Angoulême*, publ. par Abel Lefranc et Jacques Boulenger. Paris, Champion, 1905, p. 70 et 88.

2. *Ibid.*, p. 79 et 95.

3. Série Y 87, f° 278 r° et f°s suivants. Je compte le publier prochainement.

de la terre et seigneurie des Porcherons près de Paris. Comme preuve de la faveur dans laquelle il tenait le nouveau couple, le roi lui accorda en don viager la maison seigneuriale de Tremblevif et le jardin y attenant [1]. Un an plus tard, Anne d'Alençon recevait encore de la reine Marguerite un don de cent livres [2].

Qu'advint-il de l'amour de Marot? Il est certain qu'étant donné le caractère si noble et si délicat de celle qu'il aimait, c'en était fait dès lors, sinon de ses tendres sentiments, du moins de ses grandes espérances. On pourrait croire que ses œuvres resteront muettes à dater de ce moment, en ce qui touche la jeune femme qui jusque-là y occupait, comme on vient de le voir, une place si belle et si continue. Et cependant, c'est à l'une de ses poésies, dont le sens et la destination ont été ignorés jusqu'ici, que nous emprunterons la conclusion piquante, et bien digne du Marot du meilleur temps, qui peut le mieux terminer l'histoire de ce long roman. Il composa, en effet, au début de l'année 1541, la série bien connue des *Etrennes* dans laquelle figurent toutes les femmes de la cour, depuis la Reine, la Dauphine, Madame Marguerite, la princesse de Navarre et Madame d'Etampes, jusqu'aux

1. Arch. Nat., K 902, f° 177 v°. *Catal. des Actes de François Ier*, t. VI, p. 616. La donation est du 12 janvier 1541 ; elle est faite à Nicolas de Bernay et à Anne d'Alençon, sa femme. Tremblevif est aujourd'hui Saint-Viâtre (Loir-et-Cher). Le mariage devait être accompli à cette date.

2. *Marguerite d'Angoulême : son livre de dépenses (1540-1549). Etude sur ses dernières années*, par H. de la Ferrière-Percy, Paris, 1862, in-12, p. 170. Le registre de Jehan de Frotté fait figurer Anne d'Alençon comme ayant reçu cent livres, le 17 mars 1542. Elle est mentionnée encore en décembre 1542.

dames d'honneur. Or, la « Grand'Amye » s'y trouve, la dernière : elle y est célébrée sous son nom de dame et son ancien surnom de jeune fille. Marot adresse, en effet, *A Madame de Bernay dicte Sainct Pol*, ce badinage quelque peu risqué :

Vostre mary a fortune
Opportune :
Si le jour ne veult marcher,
Il aura beau chevaucher
Sur la brune.

Quel plus spirituel épilogue pouvions-nous imaginer à ces quinze années d'adoration pour la séduisante « brunette » ? Aucun commentaire n'est assurément nécessaire pour en souligner la grâce toute marotique et l'à-propos. En même temps, cette pièce, d'un ton quelque peu vif et osé, nous donne le moyen d'aller demander au poète lui-même le mot de la fin, si l'on peut dire, et de notre démonstration et du roman que nous avons essayé de faire revivre. Par l'alliance des deux noms de Bernay et de Saint-Pol, et aussi par son allusion caractéristique à la « brune », ce joli madrigal ajoute une preuve nouvelle, encore qu'il n'en soit nul besoin, à toutes celles que notre exposé vient de grouper. La « brune » Anne, chantée par Marot, est bien tout ensemble Anne d'Alençon, comme on l'a vu dès le début, Mademoiselle de Saint-Pol et enfin Madame de Bernay.

L'histoire de cette passion si sincère, si profonde, si émouvante, qui confère à tant de pages de Marot, parmi les plus belles, comme une vie et un sens

nouveaux, ajoutera, croyons-nous, quelque chose à la connaissance de l'évolution des sentiments dans la civilisation française, à l'époque de la Renaissance. Elle ne nous apporte pas seulement la révélation d'une figure de femme vraiment exquise ; elle montre encore en Marot une âme infiniment délicate et nuancée, fort différente de celle qu'on s'est plu jusqu'à présent à nous représenter. Ici, nul soupçon de littérature ni de fiction. C'est un cœur qui palpite et qui souffre dont nous surprenons, en quelque sorte, les battements, après quatre siècles écoulés, ou presque. Autant les amours de la Pléiade comportent une part notable d'imagination et d'invention littéraire, où le cerveau joue son rôle, où abondent les réminiscences ; autant le grand amour de Clément Marot, que le cœur seul inspire, nous apparaît, par contraste, pur de tout alliage, vécu, réel, poignant et tout vibrant de vérité humaine.

LE PLATONISME

ET LA

LITTÉRATURE EN FRANCE

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

(1500-1550)

La Renaissance française, aussi bien que son aînée la Renaissance italienne, a été profondément imbue de platonisme ; elle en a reçu l'empreinte caractéristique dans ses manifestations les plus variées, et elle lui a dû de trouver, après les incertitudes qui avaient marqué sa période de début, une orientation ferme et définitive. Les conséquences de l'introduction de cet élément, jusque-là assez peu en faveur, ont été telles, que la rénovation universelle, dont le mot même de la Renaissance évoque naturellement l'idée, ne s'est révélée dans sa plénitude et n'a brillé dans toute sa splendeur qu'au moment où la propagation des théories platoniciennes fut suffisamment avancée, et où les concepts de l'amour et de la beauté, tels que les a formulés l'immortel auteur du *Banquet*, apparurent dans l'horizon intellectuel des contemporains de François Ier. Le champ de l'inspiration littéraire se trouva du même coup

élargi et purifié : un monde inconnu s'ouvrit aux yeux des écrivains éblouis. Ils virent qu'il était loisible à la raison humaine de s'élever, par sa seule vertu, à la contemplation des choses éternelles. Ainsi guidés et vivifiés par un idéal plus noble, ils s'engagèrent dans des voies nouvelles, qui leur permirent d'atteindre à la connaissance du beau et bientôt de l'exprimer.

C'est, en effet, du mouvement qui se produisit à partir de 1540, en faveur des idées platoniciennes, que dérive, dans une large mesure, le magnifique renouvellement qui se manifesta, vers le milieu du siècle, dans le domaine de la littérature et particulièrement de la poésie. L'avènement de la Pléiade, succédant à l'école de Marot, ne s'explique que si l'on tient compte de l'évolution qui s'était accomplie antérieurement dans la manière de penser et de sentir des classes éclairées. Une pareille révolution n'est pas exclusivement d'ordre littéraire : la philosophie y tient, à beaucoup d'égards, une place prépondérante. Ce n'est pas uniquement la forme ou le langage, mais aussi la conception générale des choses qui subirent alors une transformation décisive. Il y a là un fait d'une importance considérable, sur lequel il est d'autant plus à propos d'insister, que les historiens, qui ont eu l'occasion de traiter du changement survenu depuis 1550 dans l'idéal littéraire, ne se sont pas préoccupés de déterminer avec précision les causes profondes qui contribuèrent à amener ce soudain épanouissement de la poésie. Tel est le but du présent travail.

J'aurai à exposer en même temps comment l'honneur de ce progrès revient, pour la plus grande

part, à la femme supérieure dont l'influence s'est fait sentir, sous des formes si diverses, sur la civilisation tout entière de l'époque, à Marguerite de Navarre. Quelque surprenante que la chose puisse paraître, elle n'en est pas moins certaine. Platon a été surtout révélé au public lettré de notre pays par l'intermédiaire de l'auteur de l'*Heptaméron*. Les compositions inconnues que j'ai eu l'occasion de publier [1] pourront faire comprendre de quelle manière s'est faite l'initiation de la sœur de François Ier aux doctrines du philosophe de l'Académie. Mais avant d'aborder l'étude du délicat problème de la propagation du platonisme, au cours de la période où elle fut plus spécialement active et féconde, il importe d'en rechercher les origines et d'examiner rapidement les circonstances qui préparèrent son succès [2].

1. *Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, publiées pour la première fois avec une introduction et des notes par Abel Lefranc (Paris, 1896, A Colin).

2. La question abordée ici n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucun travail d'ensemble. Deux auteurs en ont traité incidemment : M. Bourciez, dans son excellente thèse intitulée : *Les Mœurs polies et la littérature de Cour sous Henri II* (Paris, 1886, p. 100 et suiv.), et M. Birch-Hirschfeld, dans sa docte *Geschichte der Französischen Litteratur* (Stuttgard, 1889, t. I. p. 163); mais ils se sont abstenus d'entrer dans le détail des faits, n'ayant point, du reste, à présenter un exposé complet du problème. Personne ne s'est encore occupé de définir les origines et les sources du mouvement platonicien en France, d'en discerner les promoteurs, ni d'en reconstituer les manifestations successives. Il n'existait aucune bibliographie des éditions ni des traductions des œuvres de Platon parues en France, durant la période de la Renaissance. L'action de la reine de Navarre dans ce domaine n'avait pas non plus été signalée. L'influence de Leo Hebræus et celle de l'école lyonnaise avaient seules été indiquées : l'une et l'autre, on le verra par la suite, doivent être sensiblement réduites.

I

On sait la fortune extraordinaire que le platonisme avait rencontrée, au siècle précédent, à la cour des Médicis. La rénovation philosophique, commencée par Pléthon et par Bessarion, poursuivie et achevée par Marsile Ficin, au prix d'une continuité d'efforts vraiment admirables, exerça sur la direction de la pensée italienne, pendant la seconde moitié du xve siècle, une influence profonde. Les sublimes entretiens auxquels prirent part les Cavalcanti, les Politien, les Accolti, les Pic de la Mirandole, pressés autour de leur maître et de Laurent de Médicis, sous la belle loggia de la villa Careggi ou dans les chemins ombreux de la forêt des Camaldules, trouvèrent un écho prolongé dans toute l'étendue de la péninsule. La bonne parole, répandue avec autant de charme que de science par le docte chanoine de Saint-Laurent, fut accueillie par toutes les âmes supérieures avec un véritable ravissement. Les plus grands, parmi les artistes et les écrivains de cette heureuse époque, se sentirent saisis d'enthousiasme pour la doctrine que les derniers siècles du moyen âge avaient si injustement dédaignée, voire même tenue en suspicion, et dont un ardent apôtre venait apporter la révélation au monde éclairé. C'est ainsi, pour ne citer que quelques noms, qu'un Bramante, un Michel-Ange et un Raphaël, profondément pénétrés des théories platoniciennes, durent au maître de l'Académie plusieurs de leurs plus magnifiques inspirations, disons mieux, certains élé-

ments essentiels de leur culture intellectuelle et de leur génie.

A toutes les intelligences éprises d'idéal auxquelles le catholicisme, tel qu'il existait à la veille de la Réforme, ne suffisait plus, quand il ne les heurtait point, la doctrine prêchée par l'Académie platonicienne de Laurent le Magnifique fournissait un aliment incomparable. Elle leur fut comme un refuge où ils recouvrèrent le repos et la sérénité. Pour Ficin, aussi bien que pour ses disciples, le platonisme est le résumé de la sagesse humaine, la clef du christianisme et le seul moyen efficace de rajeunir et de spiritualiser la doctrine catholique. C'est une nouvelle religion, qui prétend synthétiser, coordonner les aspirations et les sentiments les plus nobles de l'âme humaine. Toutefois, chose importante à constater, la doctrine du philosophe grec ne se présentait pas, dans ses écrits, pure de tout alliage. Ficin avait étudié avec une conviction non moins ardente les théories de l'Ecole d'Alexandrie. Il avait traduit les ouvrages de Plotin, de Jamblique et de Proclus, en même temps que ceux de Platon ; il avait même étudié spécialement la vie de l'auteur des *Ennéades*, et, s'il accorda toujours dans sa foi philosophique une place prépondérante au philosophe athénien, si, à tous égards, il n'a envisagé les spéculations néo-platoniciennes que comme des reflets ou des développements de la pensée du maître, il est avéré néanmoins que ces spéculations ont exercé sur son esprit une action fâcheuse. Il inclina même, à certains moments, vers les rêves de la théurgie, de l'alchimie et de l'astrologie et ne sut pas se défendre d'un mysticisme assez étrange qui

le porta à dénaturer plusieurs des doctrines de l'auteur du Banquet. Ce fait eut des conséquences d'autant plus appréciables que les ouvrages de Ficin furent longtemps l'instrument essentiel, et pour ainsi dire unique, de la propagation du système platonicien commencée dans la seconde moitié du XVe siècle. Il en résulta que les exagérations de l'École d'Alexandrie se répandirent à la faveur de son nom et qu'elles pénétrèrent plus ou moins la plupart des esprits distingués que les doctrines de la philosophie socratique avaient attirés. C'est, nous le verrons, ce qui arriva précisément pour la reine de Navarre, et ce qui explique, de la façon la plus évidente, les subtilités et les rêveries vagues qui se mêlèrent chez elle au platonisme le plus sincère [1].

Un autre phénomène non moins digne d'attention, c'est que le mouvement d'idées inauguré par Ficin resta longtemps propre à l'Italie. Il s'écoula plus de soixante ans avant que les pays voisins se décidassent à le favoriser sérieusement. Jusque-là, les sympathies que le platonisme avait pu rencontrer en Allemagne, en France ou en Angleterre, furent tout à fait isolées et demeurèrent sans écho. Comme la nouvelle philosophie avait dû son succès aux traductions et aux commentaires publiés en si grand nombre, durant vingt-cinq années, par le chef de l'Académie florentine, on comprend que son

1. Sur la place de Ficin dans l'histoire intellectuelle de la Renaissance et sur l'influence exercée par ses doctrines, on peut consulter l'ouvrage d'Arnaldo della Torre : *Storia dell' Academia platonica di Firenze*. Florence, 1902, gr. in-8° ; et le récent ouvrage de l'abbé A. Humbert, *Les Origines de la théologie moderne*, Paris, 1911, in-12, p. 1[illegible] et suiv., et *passim*.

action soit demeurée quelque temps limitée à la péninsule. Au reste, la civilisation et la culture n'avaient point atteint en France, avant le règne de François I[er], à un degré de raffinement assez élevé pour que ces doctrines si subtiles et si hardies eussent quelque chance de s'y implanter sérieusement. En dépit des exemples donnés par quelques hommes éminents, l'ignorante routine en même temps qu'une scolastique uniquement préoccupée de distinctions ridicules, de mots et de formules, dominaient encore dans les écoles.

C'est dans les dix ou douze dernières années du xv[e] siècle que l'on voit apparaître, dans l'entourage de l'humaniste parisien Germain de Ganay, les premières sympathies françaises à l'égard des doctrines platoniciennes. R. Gaguin s'intéresse aux ouvrages élaborés par Bessarion pour la défense de Platon. A peu près vers le même temps, le médecin lyonnais Symphorien Champier, ce curieux et mobile esprit qui connut des enthousiasmes si touchants et dont le rôle n'a peut-être pas été apprécié avec une équité suffisante, se sentit attiré vers la philosophie de l'Académie. Dès 1500, paraissait son *Peri Archon, de principiis disciplinarum platonicarum* (Paris, 4°). Sept ou huit ans plus tard, il publie son exposé de la philosophie platonicienne : *Platonicæ philosophiæ libri sex*, puis une étude sur la genèse des doctrines de Platon qu'il suppose empruntées à l'Egypte : *De theologiæ orphicæ et platonicæ inventione atque origine*. Champier mêle aux conceptions platoniciennes les rêveries orphiques et alexandrines qui en altèrent singulièrement le sens et la valeur. Plein d'admiration pour Ficin et pour Lefèvre, il compose,

à l'imitation du *De triplici vita* du premier, son *De quadruplici vita*. Il cherche à démontrer, lui aussi, l'alliance possible de la doctrine du fondateur de l'Académie avec le christianisme : il rêve une philosophie chrétienne construite à l'aide de ces deux éléments. « Alors que tous les philosophes, observe-t-il, pensent que les dieux ne s'occupent que d'eux-mêmes, que l'univers n'est régi, n'est gouverné que par la force inhérente à la nature, opinion criminelle qui peut être reprochée aux péripatéticiens, Platon, aussi bien que les docteurs de notre religion, a su parler de la Providence. » Seul, aussi, il a entrevu le dogme de la Trinité, la doctrine de la création, la conception de la véritable nature de l'âme. Nous renvoyons à son *Duellum epistolare* (1519, Venise) et surtout à sa célèbre *Symphonia Platonis cum Aristotele* ; ... *Platonica medicina de duplici mundo* (1516, Paris) : ces deux ouvrages permettront de connaître mieux l'ensemble, parfois étrange et déconcertant, de ses idées et d'en dégager les vraies origines [1].

Une intelligence supérieure, telle que celle d'un Lefèvre d'Etaples, quoique s'étant trouvée en contact, sur le sol italien, avec les adeptes les plus marquants du platonisme, ne paraît pas avoir salué sa résurrection avec une sympathie marquée. Nous savons qu'il plaçait Ficin très haut, au premier rang des esprits remarquables de son siècle [2] : nous constatons par ses commentaires sur Aristote et surtout

1. Voy. *Étude... sur Symphorien Champier*, par Allut (1859, Lyon, 8°), et Imbart de la Tour, *Les Origines de la Réforme* (1909, Paris), t. II, p. 390 1.

2. Graf, *Lefèvre d'Étaples*, p. 9.

par ses *Hecatonomiæ* [1] — exposé en sept livres de sept cents propositions ou lois formulées par Socrate et par Platon, au cours du traité des *Lois* et de la *République*. — qu'il avait fait une étude consciencieuse des œuvres du fondateur de l'Académie dont il se plaît à rapprocher les enseignements de ceux du péripatétisme. mais il est aisé de voir que. dans la grande querelle qui divisait alors les philosophes, il préféra garder une attitude plutôt bienveillante à l'égard des doctrines du Lycée. Il était trop pénétré de la nécessité de faire revivre la véritable pensée d'Aristote, défigurée par tant de commentateurs et de traducteurs peu sagaces. pour se préoccuper de favoriser. concurremment, une autre cause philosophique de nature si différente. Il cite et analyse en maint endroit de son œuvre des passages de Platon. S'il l'attaque parfois [2]. il lui rend en général hommage au cours de ses argumentations : mais, visiblement. la grandeur et le charme des dialogues lui ont échappé. Son éducation première. inspirée par un aristotélisme non mitigé, l'avait mal préparé à s'intéresser à l'idéalisme, parfois téméraire, des amis de Laurent de Médicis ; fidèle aux préférences de sa jeunesse, il ne songea jamais à s'aventurer dans la voie ouverte par ces esprits délicats, encore moins à mettre son autorité au service de leurs projets de rénovation. Il se plaçait prudemment à l'abri des polémiques. en déclarant, comme le rapporte Champier. qu'il ne voulait pas plus être rangé parmi

1. Parues en 1506, rééditées en 1511, 1526 et 1543.
2. Par exemple. il traitera d'*absurdes* certaines lois formulées par Platon ou par son maître ; je ne parle pas des discussions, dont les conclusions leur sont tout à fait contraires.

les platoniciens que parmi les péripatéticiens. Si Lefèvre d'Etaples, dont le caractère présente cependant certains côtés mystiques, reçut quelque empreinte de doctrines se rapprochant de celles des Ficin ou des Landini, ce fut par l'intermédiaire à la fois du néo-platonisme chrétien du pseudo-Denys l'Aréopagite et des étranges conceptions de l'Hermès Trismégiste[1].

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, deux historiens ont repris la question des rapports de Lefèvre d'Etaples avec le Platonisme. M. Imbart de la Tour, dans son tome II des *Origines de la Réforme*, p. 389 et suiv. (Paris, 1909), accentue singulièrement le platonisme de Lefèvre : « Fait remarquable ! au moment même où se propage l'aristotélisme — (restitué grâce à ses propres efforts) —, Lefèvre va s'en détacher, et, par lui encore, l'idéalisme platonicien va apparaître à l'horizon intellectuel de la France. Déjà les *Dialogues sur la métaphysique* trahissaient par la forme, par certaines idées même, cette inspiration nouvelle. Si Lefèvre continue à penser que le péripatétisme est plus conforme à la science et répond mieux aussi à la vérité chrétienne, il se laisse entraîner vers les doctrines et l'esprit de l'Académie. Est-ce sous l'influence directe de Platon ? Ne subit-il pas au contraire, et surtout depuis son deuxième voyage en Italie, en 1500, celle de Marsile Ficin et de ses disciples de Florence. En tout cas s'il a lu Platon, qu'à plusieurs reprises il cite et commente, c'est surtout par Ficin qu'il l'interprète, et c'est à Ficin encore qu'il doit d'avoir, au-delà même de Platon, poussé jusqu'au néo-platonisme, à Plotin, à Proclus, jusqu'à ce singulier mélange d'idées helléniques et judéo-chrétiennes dont les ouvrages attribués à Denis l'Aréopagite, à Trismégiste, à Asclépius avaient été les interprètes... » M. Renaudet, dans un article de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (juin-juillet 1909, p. 267), pense que les distinctions de périodes fixées par M. Imbart de la Tour ne se peuvent soutenir. Le second voyage de Lefèvre en Italie n'a pas tenu dans sa vie la place que lui attribue M. Imbart. Il ne rencontra pas, comme cet auteur semble le dire, Marsile Ficin, car celui-ci était mort l'année précédente. Lefèvre connaissait déjà fort bien, non seulement la doctrine de Platon, mais aussi le néo-platonisme, comme il apparaît par l'édition qu'en 1494 il avait donné du *De potestate et sapientia Dei* attribué au Trismégiste. Dès 1491 il avait étudié les maîtres de la vie intérieure avec Raymond Lulle. « D'autre part, après comme avant sa prétendue conversion au néo-platonisme, Lefèvre continue ses travaux sur Aristote sans trop se soucier des disciples de Platon et de Proclus... Il imprime, en 1508, la *Dialectique* de Georges de Trébizonde, l'ennemi acharné de Bessarion et de l'Académie. Et c'est à tort que M. I. de la T. clôt, en

Le seul exemple de ce remarquable esprit, le plus critique et le moindre timide de l'école française du commencement du XVI[e] siècle, suffit à faire comprendre l'attitude de beaucoup d'autres lettrés en présence des deux écoles qui avaient divisé l'Italie. Les philologues du temps se contentèrent, pour la plupart, d'étudier Platon en érudits, sans songer à y admirer la manifestation la plus parfaite du génie grec, et sans tenter d'y puiser les éléments d'un renouvellement de la pensée philosophique. Durant la première partie du règne du *Père des Lettres*, celle-là même qui vit s'élaborer les divers projets de fondation d'un Collège royal, la cause des idées platoniciennes ne rencontra en France aucun champion résolu. L'étude des dialogues n'était pourtant pas complètement négligée : la traduction du *Timée* par Chalcidius avait paru à Paris en 1520 : l'*Axiochus* fut édité en latin vers la même époque, et en 1527 l'imprimeur Gilles Gourmont publia le texte grec du *Cratyle*, la première édition donnée en France d'un dialogue de Platon dans sa langue originale.

Chose digne de remarque, les propres ouvrages de Ficin obtinrent sensiblement plus tôt des maîtres de la typographie française les honneurs de l'impression. Son *De Triplici vita* parut à Paris et à Rouen, chez Regnault, en 1489 ; il eut depuis de fréquentes rééditions, sans parler d'une curieuse traduction donnée en 1541 par l'avocat Jean Beaufilz, avec

1506, avec la publication de la *Politique*, la série de ses œuvres aristotéliciennes... Il demeure donc fidèle à la doctrine d'Aristote fort au-delà des limites que M. I. de la T. a voulu marquer. » On le voit, M. Renaudet confirme, en 1909, les conclusions que nous avons émises en 1896.

l'éloquent prologue où Ficin célèbre Platon, qui « par son genium et esperit, vit et vivra toujours, c'est assavoir tant comme le monde vivra ». En 1494, sa traduction du Trismégiste avait été publiée à Paris chez W. Hopyl, et, quatre ans plus tard, sa traduction d'Athénagoras et de Xénocrate. Son traité *De la religion chrétienne*, resté jusqu'alors inédit, même en Italie, fut imprimé en 1510. En 1518, Jean Petit avait entrepris et mené à bonne fin une édition de sa traduction complète de Platon : c'était là un effort sérieux, dont les résultats allaient apparaître peu à peu. On reconnut bientôt que les temps commençaient à devenir propices, car, moins de quatre ans après, en 1522, le savant imprimeur Josse Bade publia à nouveau ce volume, véritable *somme* du platonisme. Il existait maintenant un public avide de se familiariser avec les idées nouvelles, et l'étudiant ergoteur et sordide que nous dépeint une lettre éloquente du temps, ne régnait plus en maître sur la montagne Sainte-Geneviève.

Un autre ouvrage, dont la publication dut contribuer, pour une large part, à la diffusion des doctrines platoniciennes en France, fut celui de Landini, l'un des membres les plus distingués du cénacle florentin : les *Disputationes Camaldulenses*, que le même Jean Petit imprima en 1511. Ce célèbre traité, dont le développement se poursuit au milieu d'un cadre charmant, et qui renferme, sous forme de dialogues, un exposé aussi aimable qu'animé des plus hautes conceptions spiritualistes, était bien fait pour gagner des sympathies à la cause de la moderne Académie, ou tout au moins pour préparer le terrain en vue d'une propagande future. On

aura, du reste, dans un autre travail, l'occasion de préciser son influence par un fait des plus caractéristiques.

Cependant l'esprit de la Renaissance commençait à se répandre dans le royaume : de rapides progrès s'y accomplissaient dans toutes les branches du savoir humain. Grâce au zèle des savants de l'entourage royal, Jean du Bellay, Budé, Cop, Colin, Guillaume Petit, Danès, et d'autres encore ; grâce aux dispositions bienveillantes d'un monarque épris d'art et de littérature, des mesures étaient prises en vue de répandre la connaissance des langues et des auteurs de l'antiquité. La création des lecteurs royaux, en 1530, marque une étape capitale dans l'histoire de la rénovation scientifique entreprise sous les auspices de François Ier. On n'ignore point le noble rôle que joua la reine de Navarre dans cette circonstance, comme dans toutes les entreprises où la cause des principes de la Renaissance était engagée.

L'établissement de la corporation de professeurs désignée par la suite sous le nom de Collège royal eut pour conséquence immédiate, comme je crois l'avoir montré ailleurs, de faciliter singulièrement l'extension des études grecques et latines. A partir de 1530, les éditions de textes originaux, jusque-là clairsemées, se multiplient. Platon ne semble pas profiter, tout d'abord, d'une manière éclatante, de l'enthousiasme avec lequel les lettrés français se portent vers les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les lecteurs royaux du début ne l'abordent point dans leurs cours, réserve qui s'explique suffisamment par ce fait que les deux premiers professeurs choisis

pour le grec, Danès et Toussaint, appartenaient, par leurs attaches et par leurs travaux antérieurs, à la cause du péripatétisme : le premier eut même plus tard l'occasion de se déclarer ouvertement — et non sans aigreur — contre les doctrines de l'Académie. Le premier lecteur en philosophie grecque et latine, F. Vicomercato, nommé en 1542, était également partisan d'Aristote dont il avait enseigné la philosophie, avec distinction, à Pavie et à Padoue.

Toutefois le succès des publications platoniciennes ne fait que s'affirmer ; si le progrès paraît lent, il est sûr et continu. Sans parler du *De Doctrina Platonis* d'Alcinoüs (plusieurs éditions gr. et lat. à partir de 1531 avec les *Definitiones* et le *De morte* de Xenocrate), ni du *Commentaire* de Proclus sur le *Timée* (plusieurs éditions après 1530), on voit se succéder : une édition latine (1530), puis une édition grecque du *Timée* (1532), un *Axiochus* (1530), la traduction latine du *Charmide* due à Politien (1533), une édition complète — la troisième donnée en France — de la traduction de Ficin, publiée, avec la collation de Grynée, chez Bade et Petit (1533). En 1536, nouvelle édition de *Timée*, le dialogue qui, du reste, avait été le plus étudié et le plus commenté durant les siècles précédents, et, cette même année, apparition du *Phédon* (traduction de Ficin) chez Jean Petit, qui se montre décidément tout disposé à travailler, selon ses moyens, à la rénovation philosophique qui se prépare.

Je signalerai seulement la dédicace de ce dernier volume écrite dès 1527, et plus particulièrement encore celle de l'édition de Ficin de 1533, où Pla-

ton est proclamé le dieu des philosophes : « Plato quem philosophorum Deum prædicant omnes ». L'indice n'est pas à négliger : à ce moment, le philosophe de l'Académie est cité partout comme le philosophe par excellence, et l'épithète de *divin* jointe à son nom, chez les auteurs les plus graves, atteste que les temps approchent où les hommes se tourneront vers lui, comme vers le maître des choses divines et éternelles.

Si j'ajoute qu'on publia en 1538 une traduction latine des *Lois*, en 1539 une édition grecque de l'*Apologie de Socrate*, en 1540 des fragments du *Timée* avec des rapprochements de textes (plusieurs rééditions au cours des années suivantes), et une édition grecque de la célèbre comparaison de Platon et d'Aristote de Gémiste Pléthon, j'aurai terminé l'énumération des publications proprement platoniciennes qui furent faites avant la fin de 1540, c'est-à-dire antérieurement à la période d'environ dix années qui vit le mouvement dont nous nous occupons prendre une extension soudaine, grâce à de multiples éditions, traductions ou commentaires, et surtout à tout un ensemble de productions poétiques qui se succédèrent avec une étonnante rapidité. Jusque-là, le goût et la compréhension de cette philosophie étaient restés l'apanage d'une élite d'érudits et de penseurs isolés. Par le fait même qu'il demeurait confiné dans un cercle restreint d'initiés, ce culte discret n'en offrait que plus de charme. Mais son action n'était pas assez apparente ; elle dépendait trop exclusivement d'affinités personnelles pour qu'il y ait lieu de l'exposer à cette place.

En ce moment, nous ne voulons prendre ce courant d'idées qu'à l'époque où il entre dans la circulation générale, pour pénétrer dans les milieux instruits, donner aux lettrés un idéal digne de leurs aspirations et agir, d'une manière immédiate, sur le développement de la haute culture et, en particulier, de la littérature.

Toutefois, si, entre 1530 et 1540, malgré les progrès généraux de l'hellénisme, le divin philosophe ne semble pas avoir rencontré une faveur, sinon supérieure, au moins égale à celle dont jouissaient quelques auteurs de moins haute envergure, le motif doit en être cherché dans les querelles religieuses qui absorbaient l'attention de la plupart des hommes cultivés. L'apparition de la Réforme, survenue, en France, à une époque où les intelligences commençaient à s'ouvrir et à s'affiner, et où, d'autre part, personne ne se désintéressait des problèmes de la vie religieuse, devait nuire nécessairement à la fortune du platonisme. En attirant à elle, à des degrés divers, un si grand nombre d'esprits élevés, la Réforme les confisqua momentanément au préjudice du spiritualisme proprement philosophique. Les progrès de ce dernier furent rendus difficiles jusqu'à l'heure où les premières désillusions se produisirent, et où certaines de ces âmes délicates, choquées de ce que la nouvelle religion avait de dogmatique et d'exclusif, se tournèrent vers un credo plus large, vers un idéal plus souriant. Il est juste d'observer qu'elles ne rompirent point pour cela, d'une façon absolue, avec leurs anciennes sympathies religieuses. Toutes appartenaient à ce grand parti des modérés, dont le rôle fut si impor-

tant au début de la Réforme, alors que le drapeau de cette dernière se confondait avec celui de la Renaissance, sorte de tiers parti qui groupa les esprits les plus remarquables de cette première moitié du siècle. La plupart conservèrent des attaches plus ou moins apparentes avec la foi protestante, mais en s'abstenant désormais de lui demander les principes de direction de leur vie intellectuelle, et en éliminant du dogme tout ce qui contrariait leur rêve de tendresse et de liberté. Ainsi élargi, le programme de la Réforme se confondait aisément avec celui d'un spiritualisme indépendant. Cette phase de l'histoire religieuse et philosophique du XVIe siècle, dont on a trop négligé de tenir compte, permet d'éclairer d'une vive lumière la vie d'un Des Périers, d'un Dolet, d'un Jean de la Haye, d'un Pierre Du Val, d'un Sainte-Marthe, voire même d'un Budé et d'un Rabelais.

II

Mais le personnage dont l'histoire présente l'exemple le plus saisissant de cette évolution, c'est sans contredit l'auteur de l'*Heptaméron*. Une fois gagnée au platonisme, Marguerite se constitua le champion déclaré de cette doctrine, si bien faite pour la séduire. Elle fut même, à l'origine, le promoteur exclusif de la propagande que les Ramus, les Héroët, les Scève, les Joachim du Bellay, les Le Roy, allaient continuer avec une égale ardeur dans des sens différents.

Ce fut très probablement dans les environs de l'année 1540 que commença à s'éveiller dans l'âme de la reine de Navarre un goût marqué pour les doctrines platoniciennes. Cette date commence, en effet, l'une des étapes caractéristiques de sa carrière, celle où l'échec de plusieurs de ses idées les plus chères, joint à d'intimes chagrins de cœur, amena en elle le découragement et la tristesse[1]. Le spectacle de l'intolérance générale, le doute où elle tomba de voir jamais la raison triompher dans la conduite des affaires humaines, contribuèrent, au moins autant que les humiliations ressenties à propos du mariage de Jeanne d'Albret et l'attitude impérieuse de François Ier à son égard, à la jeter dans un trouble profond. Le résultat de la crise singulièrement poignante, traversée alors par Marguerite, fut de la porter vers le divin Platon, comme vers le guide et le consolateur par excellence. Je me borne à formuler le fait, sans y insister davantage en ce moment. L'histoire d'une évolution religieuse et intellectuelle, aussi particulière, n'étant pas susceptible d'être traitée dans cette première étude, avec tout le développement qu'elle comporte, nous lui consacrons un travail spécial que l'on trouvera plus loin. D'ailleurs, les arguments qui en justifient les conclusions sont empruntés, pour le plus grand nombre, aux œuvres mêmes de Marguerite, et l'on sait que ce qu'il en parut au XVIe siècle n'a vu le jour que dans ses dernières années, à partir de 1547. Bien avant d'agir sur son entourage par ses compositions littéraires, la reine

1. Voir notre édition des *Dernières Poésies de Marguerite de Navarre*, p. VIII-X.

avait commencé à donner l'impulsion au mouvement platonicien, en usant des précieuses ressources que la vie de cour et l'extrême développement de la sociabilité qui en résultait mettaient à sa disposition. Ce fut d'abord par la conversation — l'*Heptaméron* le prouve suffisamment, — que la doctrine se trouva exposée dans les cercles polis dont elle était l'âme et l'inspiratrice. Les ouvrages de Marguerite reflétèrent, en quelque sorte, cette première propagande, mais ils n'en furent point l'instrument. Il est donc préférable de ne pas en aborder l'examen dès le début.

L'œuvre de propagande commencée par la conversation, ce moyen d'action si puissant au XVI[e] siècle, devait se poursuivre surtout par le livre. Il fallait que la doctrine qui venait d'être communiquée à un petit nombre d'initiés fût mise à la portée d'un public plus vaste. Les traductions de Ficin, écrites en langue latine et publiées en un format peu commode, étaient presque des ouvrages de luxe qu'on ne se procurait qu'avec peine. Il devenait donc nécessaire de provoquer la rédaction de traductions françaises, facilement accessibles et peu coûteuses. C'est à quoi s'employa la reine de Navarre, en prescrivant à plusieurs de ses familiers d'entreprendre des travaux de cette nature.

Bonaventure Des Périers, qui s'était déjà essayé à ce genre d'études en composant plusieurs traductions, entre autres celle de l'*Andrienne* de Térence, acheva le premier sa tâche. Il voulait probablement, en flattant la souveraine dans ses sympathies les plus vives, justifier son retour en grâce auprès d'elle. Il est même permis de supposer que

les largesses dont le poète fut l'objet de la part de sa protectrice, vers la fin de 1541, ont pu être motivées par le service qu'il rendit à la cause de la philosophie antique, en achevant la première traduction française d'un dialogue de Platon. L'étude des circonstances qui ont rempli les deux dernières années de sa vie, aussi bien que l'histoire de ses rapports avec la reine, ne permettent pas de placer après 1541 la date d'exécution de ce travail. Le découragement et l'abandon dans lesquels il tomba, au cours des années 1542 et 1543, ne lui laissèrent ni le loisir ni les ressources nécessaires pour publier l'édition qu'il préparait de ses œuvres, et en tête de laquelle devait figurer le *Lysis*. Après qu'il eut mis fin à ses jours, au commencement de 1544, son ami Antoine Du Moulin s'occupa de surveiller chez Jean de Tournes l'impression de ce recueil, qu'il prit soin de dédier à Marguerite. L'ouvrage parut la même année. Il s'ouvre, sans doute suivant la recommandation du poète défunt, par « Le discours de la queste d'amytié dict *Lysis* de Platon, envoyé à la Royne de Navarre ». Cette translation, faite en prose et comprenant une quarantaine de pages, est suivie d'une pièce de vers assez étendue, qui en est comme l'épilogue poétique, sous ce titre : « Queste d'amytié à la Royne de Navarre »[1]. L'ouvrage, élaboré avec un grand soin, fut évidemment exécuté d'après la traduction de Ficin. L'auteur des *Joyeux Devis* n'ignorait

1. J'ai constaté avec étonnement qu'aucun des auteurs qui ont traité de Des Périers n'avait parlé avec détail de sa traduction du *Lysis*. C'est cependant une œuvre caractéristique à tous égards, qu'il importait de signaler.

pas le grec, mais sa science philologique n'allait pas jusqu'à le mettre en état de s'attaquer directement au texte original. On retrouve dans cette traduction les qualités de style qui font de Des Périers l'un des prosateurs les plus remarquables de l'époque : une langue souple et précise, une phrase alerte et courte. Comme le recueil des *Œuvres* de l'ancien valet de chambre de la reine de Navarre obtint une assez grande diffusion, il en résulta que le *Lysis* fut lu et apprécié par une foule de personnes, qui ne l'auraient jamais connu s'il n'avait pas ainsi paru dans un gracieux petit volume, côte à côte avec de beaux vers.

Vers le même moment, deux autres familiers de Marguerite, Antoine Héroët et Etienne Dolet, le premier, âme tendre et sereine de poète, que des compositions assez hardies n'empêchèrent point par la suite d'occuper le siège épiscopal de Digne, le second, humaniste au tempérament âpre et batailleur, à qui une carrière plus tragique encore que celle de Des Périers a valu d'être appelé, non sans raison, le martyr de la Renaissance, s'attachèrent, avec un généreux enthousiasme, à la cause des idées platoniciennes et lui donnèrent, chacun à sa manière, une éclatante adhésion. Il est un peu surprenant, au premier abord, que des hommes, de caractères si opposés, se soient voués simultanément à la même œuvre, mais si l'on considère qu'ils obéirent en cela aux désirs d'une commune inspiratrice, et que, d'un autre côté, leur contribution fut de nature assez différente, une telle rencontre paraîtra plus explicable. En réalité, ils personnifient, l'un et l'autre, le double courant qui se mani-

festa après 1540 dans la propagation du platonisme : le premier, d'essence philosophique et érudite, inclinant davantage vers les questions spéciales de méthode et de métaphysique pure : c'est celui auquel se rattachent Dolet, Ramus, dont on parlera bientôt, et plus tard Louis Le Roy ; le second, d'une nature plus vague, d'une signification plus large, plus universelle : c'est celui des poètes et des littérateurs. Il se rencontre dans les cours et dans les cercles polis : les noms d'Héroët et de Sainte-Marthe suffisent à le caractériser. Ce courant offre une tendance plutôt psychologique ; on pourrait presque le définir une manière de penser et de sentir, une conception générale des choses et de la vie qui s'applique à l'homme tout entier. Ses sources sont aussi moins exclusives ; aux théories proprement platoniciennes, qui en forment le fond essentiel, se mélangent des idées d'une origine moins pure, telles que celles qui sont empruntées au mysticisme alexandrin ou au Trismégiste. On conçoit sans peine que Marguerite s'y soit intéressée plus activement qu'à l'autre, qui se développa de préférence dans les écoles et dans les milieux exclusivement savants.

Mais si les deux courants, pris dans leur ensemble, se complétèrent utilement, si même ils se confondirent chez quelques esprits plus compréhensifs, on est frappé de constater combien fut différent le sort de leurs représentants respectifs. Pendant qu'un Ramus endura de longues et dangereuses persécutions, officiellement motivées par ses attaques contre Aristote, mais où sa foi, hautement confessée, en la doctrine socratique et platonicienne, « le salut, le port

entrevu », fut certainement pour quelque chose ; pendant qu'un Dolet paya de sa vie la traduction risquée d'un passage de l'*Axiochus*, les poètes et les conteurs qui demandaient surtout à la philosophie académique des inspirations nouvelles, un idéal particulier dans les choses de l'art et de la littérature, des notions plus élevées sur la nature des affections humaines, n'eurent pas à souffrir de leurs tentatives. Quelques-uns même, Pierre Du Val, Héroët et Scève, par exemple, n'en recueillirent que des honneurs ou de la gloire. Ni l'Église, ni l'Université ne cherchèrent à les inquiéter, tandis qu'elles s'effrayèrent l'une et l'autre de visées philosophiques susceptibles d'atteindre les dogmes, de transformer les méthodes et de ruiner le vieil édifice de la dialectique.

Antoine Héroët, dit la *Maison Neufve*, était d'origine parisienne. Sa vie, qui pendant longtemps n'avait fait l'objet d'aucun travail approfondi, est encore assez mal connue [1]. On ignorait, entre autres choses, qu'il eût été pensionné par la sœur de François Ier et protégé activement par elle. Ce fait, que m'ont révélé les comptes de la maison de Marguerite, offre une grande importance, puisqu'il montre notre personnage faisant partie de la cour de Navarre, dès l'année 1524, et très probablement depuis plus longtemps encore — les comptes présentent une lacune pour les années antérieures, — et rece-

1. Depuis la première publication de ces pages, deux études lui ont été consacrées à des titres divers : la première qui concerne principalement sa famille, est de M. Lucien Grou ; elle a paru dans la *Revue d'hist. litt. de la France*, 1899, p. 277-282 ; la seconde, plus étendue, est due à M. Ferdinand Gohin ; elle figure en tête de son excellente édition des *Œuvres poétiques d'Héroët* (Paris, 1909, in-12), qui sera citée plus loin.

vant une pension relativement considérable. Le chiffre même de cette subvention annuelle, 200 livres, indique que le bénéficiaire jouissait d'une situation exceptionnelle auprès de la souveraine, car aucun autre familier de son groupe érudit et lettré, si ce n'est peut-être Amyot, ne figure sur les états pour une somme aussi élevée [1]. Ce rapprochement prouve d'une manière formelle que le futur évêque de Digne, considéré jusqu'à présent comme un écrivain plutôt indépendant ou n'ayant d'attaches qu'avec le cercle lyonnais, vécut dans l'intimité de Marguerite. Celle-ci, par là même qu'elle l'entretenait avec autant de générosité, ne restait assurément pas étrangère à ses productions littéraires, que la pension avait pour but de faciliter. Si donc, entre les préoccupations philosophiques qui marquèrent les dix dernières années de la reine et les œuvres mises au jour par Héroët vers 1543, les analogies d'esprit et de tendances, sans oublier celles de doctrine, sont si évidentes, il faut bien les expliquer par cette même action intellectuelle qu'exerça l'auteur de l'*Heptaméron* sur tous les écrivains de son entourage, et dont l'un de ses protégés les plus favorisés devait être le premier à reconnaître l'excellence.

C'est comme poète qu'Antoine Héroët entreprit à la fois de traduire librement les pages du *Banquet* relatives au célèbre mythe de l'*Androgyne* ainsi qu'à la théorie de l'*Accroissement d'amour*, et de se faire, dans une remarquable composition en trois chants

1. Voy. les *Comptes de Louise de Savoie et de Marguerite d'Angoulême*, publiés par Abel Lefranc et Jacques Boulenger (Paris, 1905, 8°), p. 86 et 96.

intitulée *la Parfaicte Amye*, « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon », selon le mot d'un contemporain. Le volume qui contenait ces œuvres, ainsi que des épigrammes et autres poésies légères, adressées à des amis, parut à Lyon, chez Dolet, au cours de l'année 1542 [1]. Cette double circonstance mérite d'appeler l'attention, puisqu'elle nous apprend que ce livre, instrument avéré de propagande platonicienne, et directement inspiré par l'auteur des *Marguerites*, fut imprimé dans la « Florence françoyse » par un autre de ses protégés, à un moment où aucune des compositions caractéristiques de l'école poétique lyonnaise n'avait encore paru [2]. N'y a-t-il pas là un indice, à ajouter à plusieurs autres, des liens qui unissent cette école locale au groupe des poètes de la cour de Navarre, et cela sans parler des nombreux rapports personnels entretenus par la reine avec la patrie de Maurice Scève, ni des séjours prolongés qu'elle y fit, ni enfin des marques d'estime et de respect que lui prodiguèrent les écrivains lyonnais ? Les femmes qui jouèrent parmi eux un rôle si glorieux, les Pernette du Guillet, les Jeanne Gaillarde, les Louise Labé, furent naturellement portées à regarder la sœur du *Père des lettres*, qui les avaient devancées toutes dans le culte des Muses, comme le modèle et le type accompli du poète féminin.

1. Une autre édition, que nous possédons, parut, presque aussitôt, à Troyes, chez Nicole Paris (1542), avec les autres œuvres d'Héroët. Il est à remarquer que *la Parfaicte Amye* parut seule, quelques mois plus tard, également chez Pierre de Tours, à Lyon. Cette édition, qui dut être interrompue, porte la date de 1542. Voy. l'éd. donnée par M. Gohin, citée plus haut, et l'utile bibliographie qui l'accompagne.

2. Les *Rymes* de P. du Guillet parurent en 1545 ; la *Delie* de Maurice Scève en 1544 ; les *Œuvres* de Louise Labé en 1555, etc.

Le texte de l'*Androgyne, nouvellement traduict de latin en françoys*, avait été présenté au roi dès 1536 ; il était précédé d'une dédicace également en vers, aussi étendue que l'œuvre elle-même, et adressée à François Ier. L'auteur y proclamait les titres du roi à la reconnaissance de la postérité, en raison des services rendus par lui à la cause des lettres. Nul doute que cette dédicace ait été formulée à l'instigation même de la reine de Navarre, qui préférait reporter sur son frère le mérite des entreprises qu'elle avait inspirées. Il en arriva de même, un peu plus tard, à propos des deux traductions de Dolet et de celle du *Criton* par Pierre Du Val. Voici quelques extraits de cette épître :

Ha, je vous doibs, Syre, bien davantage,
Et non moy seul, moy et tous ceulx qui sommes
En vos pays mys au nombre des hommes,
Ou qui sçavons, ou qui voulons sçavoir :
Plus vous debvons que ne pensons debvoir.

. . . .

De ce temps là ne se fault esbahir
Si noz voisins, qui nous souloyent hayr
Comme rompeurs de querelleuses testes,
Les Roys de France appelloyent Roys des bestes.

. . . .

Livres estoyent par enormes delicts
Auparavant morts et ensepveliz,
Doctes estoyent par ignorantz tués :
De vostre regne on voyt restitués
Grec et hebrieu (langages trop hays),
Et les bannys remys en leurs pays.

. . . .

Sur ce propos ma langue ne peult taire
Ce que vous doibt nostre langue vulgaire,
Laquelle avez en telz termes reduicte
Que par elle est la plus grand part traduicte

De ce qu'on lit de toute discipline,
En langue grecque, hebraicque et latine,
Et a acquis telle perfection...

Héroët rend hommage, à juste titre, aux efforts du roi pour multiplier les traductions d'auteurs anciens et mettre à la portée de son peuple, même des classes les plus modestes, les trésors des civilisations grecque et latine. Le monarque conçut à cet égard un plan grandiose, dont il poursuivit l'exécution avec plus d'esprit de suite qu'il n'en manifesta d'ordinaire, même en faveur des entreprises dont il souhaitait le plus sincèrement le succès. N'oublions pas que, entre bien d'autres, la traduction de Plutarque fut commencée, sur ses instructions formelles, par Jacques Amyot, dont la reine de Navarre avait fait la fortune.

Les traductions libres de l'*Androgyne* et de l'*Accroissement d'Amour*, « aultre invention extraicte de Platon », sont exécutées avec tact : dans l'état actuel de la langue, il était difficile de rendre avec plus de relief les pages admirables de l'original grec, sans s'astreindre à en suivre littéralement le texte. A ce propos, je ne saurais trop insister sur la facture ferme et aisée des vers, en même temps que sur l'élégance et la précision de ce style poétique, manifestement en avance sur celui de l'époque. Quelques vers empruntés à l'*Androgyne*[1] le montreront suffisamment :

Au premier temps que le monde vivoit
D'herbe, de gland, trois sortes y avoit

1. Ce poème comprend 254 vers.

D'hommes : les deux, telz qu'ilz sont maintenant,
Et l'autre double estoit, s'entretenant
Ensemblement, tant masle que femelle.
Il faut penser que la façon fut belle,
Car le grand Dieu qui vivre les faisoit,
Faicts les avoit, et bien s'y congnoissoit.
De quatre bras, quatre piedz et deux testes
Estoyent formez ces raisonnables bestes.
La reste vaut mieux pensée que dicte,
Et se verroit plustost peincte qu'escripte.
Chascun estoit de son corps tant aysé,
Qu'en se tournant il se trouvoit baisé :
En estendant ses bras, on l'embrassoit.

Mais Jupiter ayant fait diviser ces êtres doubles, chaque moitié se mit à errer par le monde, triste et « éperdue » :

Après avoir toutesfois enduré,
Tousjours souffert, et jamais murmuré,
Se desprisans si fort s'humilierent,
Que se cherchants, ensemble se trouverent,
Et se trouvant, aisement se congneurent.
On ne sçait pas les passetemps qu'ils eurent,
Car les honteux ne firent assemblée
Oncques depuis, que ne fust à l'emblée ;
Et le plaisir, qui de tout bien abonde,
Le desroboyent et aux Dieux et au monde.
De ce larcin on dit que sont venuz
Tous ceux qui sont pour vrais amys tenuz,
Et que suyvants de leurs parents la trace,
Si c'est peché, ilz le tiennent de race :
Car comme appert que fussent voluntiers
Ces premiers corps tournés en leurs entiers,
Et que tous deux en ung se fussent mis,
Si de nature il eust été permis,...

Une centaine de vers plus loin, le poète s'adressant au roi, définit ainsi l'Amour :

Syre, il vous fault en memoire reduire
Ce que sçavez mieux qu'on ne le peult dire :
C'est que l'Amour est passion gentille,
Vous esclairant de flamme si subtille,
Que du ciel semble en la terre demis
Pour esveiller les esprits endormis,
Et les lever jusques à la partie
Dont la clarté de sa torche est sortie.

Ce double essai dut faire comprendre à quel point les conceptions du philosophe grec étaient susceptibles d'introduire dans la poésie une ampleur et un ton que celle-ci ignorait jusque-là. L'auteur avait su joindre l'exemple au précepte. Les contemporains apprécièrent assez vite la nouveauté de sa tentative, qui obtint un retentissement considérable. *La Parfaicte Amye* ne justifiait pas moins, de son côté, l'accueil fait à la publication. « Ce petit œuvre, qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs », comme le disait Pasquier, un demi-siècle plus tard, en attestant qu'il en faisait toujours « grand compte », renfermait une véritable codification de l'Amour spirituel. L'idéale Amye dont le poète trace le portrait est, comme on l'a déjà remarqué[1], « tout imbue de théories platoniciennes. Elle émet beaucoup d'opinions subtiles sur l'échange des pensées, et parle des cœurs qui se réunissent et se confondent en Dieu. Comment serait-elle jalouse, même d'une rivale lui disputant son amant ? »

Il me souvient luy avoir ouy dire
Que la beaulté, que nous voyons reluyre

1. Bourciez, *Les mœurs polies*, etc., p. 132.

Es corps humains, n'estoit qu'une estincelle
De ceste là qu'il nommoit immortelle ;
Que ceste cy, bien qu'elle fust sortie
De la celeste, et d'elle une partie,
Si toutesfoys entre nous perissoit,
Si s'augmentoit, ou s'elle decroissoit,
Que l'aultre estoit entiere et immobile.

Sûre de conserver, en dépit de toutes les vicissitudes, le cœur de son ami, elle dédaigne l'opinion des hommes et se promène à travers le monde, sereine et forte, tout entière au sentiment qui l'occupe et vivant d'une vie idéale dont rien ne vient rompre la paix et l'harmonie.

L'amour parfait que chante Héroët est celui qui ne repose point sur une beauté passagère, mais sur la vertu : c'est par lui que les pensées s'élèvent jusqu'aux cimes les plus hautes et que les cœurs s'unissent, pour ensuite s'élancer vers Dieu ; c'est l'amour de deux esprits, qui, après avoir été antérieurement liés au ciel, se reconnaissent sur la terre et, prenant conscience de leur convenance réciproque, s'aiment d'un amour où les sens n'ont point de part. On peut signaler, parmi les passages les plus dignes d'attention, celui qui sert de conclusion au premier chant, et qui a précisément pour objet d'exposer cette dernière théorie. Mais ce qui frappe, lorsqu'on examine d'un peu près ce poème, c'est la ressemblance surprenante de ton, d'idées, de tournures, qu'il offre avec un groupe important de compositions de la reine de Navarre, tant des *Marguerites* que des *Dernières Poésies* récemment publiées : il y a lieu de signaler particulièrement la *Mort et Résurrection d'Amour*, la *Response à une Chanson faicte par une*

Dame, l'épître IV au roi, certains développements de *la Coche*, dans le premier recueil ; et dans le second, la *Distinction du vray Amour*, le premier et le troisième livre des *Prisons,* plusieurs passages du *Navire,* l'épître à l'abbesse de Fontevrault, et enfin les remarquables poésies empruntées au manuscrit 5112 de la bibliothèque de l'Arsenal [1], parmi lesquelles celle qui commence par ce vers :

Souviengne vous des larmes respandues...

sublime appel qui n'est pas indigne d'être rapproché des plus beaux chefs-d'œuvre de la poésie lyrique de notre siècle. Dans la *Parfaicte Amye*, comme dans toutes ces œuvres, comme aussi dans l'*Heptaméron*, ce sont les mêmes problèmes qui se trouvent agités, pour aboutir à des solutions puisées à des sources identiques.

En résumé, Héroët commence, à côté de Marguerite, et soutenu par elle, la brillante série, trop longtemps appréciée avec injustice, des précurseurs immédiats de la Pléiade. Par son talent aimable et délicat, il servit efficacement la cause à laquelle il s'était attaché, en lui procurant, dès le début, un instrument excellent de propagande, sorte de catéchisme des doctrines professées sur l'Amour par les modernes adeptes de l'Académie. Il conquit du même coup une situation tout à fait en vue dans le monde lettré. Indice significatif, vingt éditions vont en prolonger le succès pendant les années qui sui-

1. Plusieurs de ces pièces ont été publiées dans l'édition de l'*Heptaméron* de Le Roux de Lincy, I, p. CCXI et suiv. ; notre édition des *Dernières Poésies*, p. 349 et suiv., en donne le groupe le plus important resté inédit.

vront, même après le triomphe de la Pléiade. On se passionna pour ou contre sa *Parfaicte Amye*, et son poème devint le point de départ d'une foule de compositions destinées, les unes à l'approuver, les autres à le réfuter, courtoisement s'entend. Plus tard, — après d'autres, d'ailleurs, — en 1547, l'éditeur lyonnais Jean de Tournes réimprima le petit volume de 1542, en y joignant plusieurs des ouvrages les plus marquants qu'il avait suscités. Cette double publication contribua sûrement à affermir l'autorité d'Héroët parmi les écrivains de la docte cité, avec laquelle il entretint dès lors de fréquentes relations. Joachim Du Bellay a indiqué peu après, dans l'ode XIII du *Recueil de poésie*, son rôle dans le milieu lyonnais, en termes qui donnent à penser :

> Ta Muse, des Graces amie,
> La mienne à te louer semond,
> Qui sur le haut du double mont
> As erigé l'Academie.

Faut-il voir dans ce passage quelque allusion à une association fondée à Lyon dans le même but et dans le même esprit que l'Académie de Florence? La chose n'est peut-être pas impossible. Les circonstances étaient propices à une telle création : Scève, Dolet, Champier, Rabelais, Macrin, Sainte-Marthe, Fontaine, pour ne citer que quelques noms parmi tant de littérateurs, d'imprimeurs érudits et d'artistes cultivés, se rencontrèrent à bien des reprises, sur la colline de Fourvières, préparant l'éclosion d'une école originale sur ce sol éminemment historique, où plusieurs siècles d'une activité intellectuelle et religieuse d'une rare intensité

avaient laissé leur robuste empreinte. Nous savons que toutes les célébrités du lieu se fréquentaient volontiers, et qu'il s'y donnait de doctes banquets. Nul doute que Platon n'y ait fait l'objet d'entretiens pleins de charme. Le vers de Du Bellay vise-t-il ces réunions? En tout cas, la question vaut la peine d'être posée. Un fait ressort avec certitude de ces rapprochements, c'est que, contrairement à ce qu'on a toujours pensé, la poésie lyonnaise n'a pas eu le monopole du platonisme, qu'elle n'en a aucunement « recueilli les premières semences »[1]. L'idéal esthétique qui en dérivait n'a été exprimé par elle qu'à un moment où plusieurs écrivains du groupe de la reine de Navarre l'avaient déjà célébré et, en quelque sorte, codifié. Ce fut par l'intermédiaire de ces derniers que l'école lyonnaise a été appelée à le connaître, ou tout au moins à le goûter. Si l'un d'eux joua dans cette transmission de doctrine un rôle plus apparent, c'est l'auteur de la *Parfaicte Amye ;* mais d'autres encore, Dolet, Charles de Sainte-Marthe, Fontaine, par exemple, n'y restèrent certainement pas étrangers. La suite de cette étude ne fera que confirmer ces divers points.

Un Normand, Bertrand de La Borderie[2], celui-là que Marot avait proclamé

Grand espoir des Muses haultaines,

1. Bourciez, *op. cit.*, p. 123.

2. Voy. sur ce personnage l'article de V. L. Bourrilly : *B. de la Borderie et le Discours du voyage à Constantinople* (1537-1538), dans la *Revue des études rabelaisiennes*, 1911, p. 183 et suiv. et la bibliographie dans Gohin, *op. cit.*, p. XXIV, n. 1.

Depuis 1896, j'ai eu l'occasion d'étudier de plus près *l'Amye de Court* dans ma conférence de l'Ecole des Hautes-Etudes et d'en concevoir une impression sensiblement plus favorable qu'au moment où la présente étude a paru sous sa première forme.

entama par la publication de son *Amye de Court* (Paris, 1543) la longue polémique dont, à peine paru, le poème d'Héroët devint le point de départ. Son œuvre est, certes, notoirement inférieure à celle qu'elle a pour but de combattre ; on y rencontre plusieurs des défauts de l'école poétique dont le déclin commençait. Toutefois, on ne saurait lui refuser une certaine aisance, de l'ingéniosité en même temps qu'une analyse originale et curieuse de caractère. Il y a de la psychologie dans ces pages qui méritent d'être étudiées de près. Les nuances d'un caractère féminin, à certains égards nouveau dans la littérature, sont rendues avec quelque finesse et une verve parfois piquante. En revanche, nulle élévation, nulle recherche de fins morales. L'auteur ne montre aucun souci de la délicatesse des sentiments ; la préoccupation de l'idéal lui est étrangère. Il me semble discerner dans ce petit poème un ton désabusé et sceptique, une absence d'illusion que l'on n'est pas encore habitué à noter chez les poètes.

Le type qu'il préconise est celui d'une coquette, d'une Célimène précieuse et galante, qui comprend l'amour comme une fantaisie, et ne veut y voir, à aucun prix, la source des nobles sentiments, du « désir de vertu », ni de la perfection. Elle raisonne exactement de la même manière, et quelquefois dans les mêmes termes, que la Mondaine de la comédie de Marguerite, retrouvée dans le recueil des *Dernières Poésies*. Elle accueille indistinctement tous les hommages galants, évitant de se laisser entraîner trop loin et feignant, pour se défendre, de recourir aux prétextes les plus hono-

rables, lesquels ne sont dans sa bouche qu'autant de défaites hypocrites. Pour finir, lorsqu'il s'agit de se prononcer, c'est l'amoureux sot, mais riche, qu'elle préfère à celui qui n'a d'autre bien que son esprit. Forte de son sens pratique et de son habileté, elle triomphe dans les milieux mondains. En réalité, une telle conception, ou plutôt une telle négation de la vie du cœur, pour cynique qu'elle puisse paraître, n'était pas tout à fait nouvelle : elle reproduisait sur plus d'un point les enseignements de la tradition dite « gauloise ». Toutefois, si elle en rappelle un peu trop le terre à terre et la vulgarité, elle en diffère par la notation beaucoup plus savante et experte des nuances et des complications sentimentales ; elle s'en écarte aussi par l'absence de sincérité et par la coquetterie, conséquences de l'existence des cours ; elle n'en a conservé ni la grosse gaieté, ni la soumission à la nature.

L'attaque dirigée par La Borderie, contre l'amour dont Héroët venait de proclamer l'idéal, suscita à son tour une réponse. Un disciple parisien de Marot, Charles Fontaine, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, dans la *Contre-Amye de Court* (Lyon, 1543), protesta contre les théories utilitaires qui tendaient à transformer en un calcul étroit et égoïste le plus noble sentiment de l'âme humaine. Son œuvre est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur l'honneur, en opposition avec celui de l'amie

Trop enchantée et endormie
Aux honneurs et biens de ce monde.

Paul Angier, de Carentan, prit parti pour la thèse

de La Borderie, pendant que Papillon, autre ami de Marot, se rangea du côté de la *Contre-Amye*. La polémique se prolongea plusieurs années encore, amenant peu à peu les poètes à prendre nettement parti dans le débat [1], les forçant à se rapprocher selon leurs affinités, et suscitant des professions de foi, dont les conclusions exclusives offraient du moins l'avantage de proposer à chaque groupe un idéal certain et défini. Grâce à ces compositions contradictoires, les questions littéraires et philosophiques se précisèrent ; elles prirent corps, pour ainsi dire. Dès lors, dégagées de toute abstraction, personnifiées par des types bien distincts, elles devinrent accessibles au grand public, qui commença à les discuter, et non sans passion. On note, vers le même temps, toute une série de publications d'*Opuscules d'Amour*, où les principales pièces de la polémique se trouvaient réunies et qui durent contribuer à lui donner une nouvelle vogue dans les milieux les plus divers [2].

Bien que l'école poétique lyonnaise n'ait pas exercé, à mon avis, au cours de la période antérieure à 1550, l'influence qu'on lui a souvent attribuée, faute d'avoir suffisamment tenu compte des dates, il y a lieu de signaler cependant le rôle particulier d'un de ses membres les plus distingués, Maurice Scève, l'auteur des *Blasons* et de *Délie, objet de plus haute vertu*. Ce dernier poème, paru à Lyon dès 1544, chez Antoine Constantin, reflète assurément une concep-

1. Le *Tuteur d'Amour* du Beauvaisien Gilles d'Aurigny, paru en 1547, se rattache à cette querelle. Il prend parti pour l'amour vertueux et honnête.

2. 1544 ; 1545 ; 1546 ; 1547 ; 1549 ; 1550 ; 1551 ; 1556, etc. J'en possède plusieurs.

tion de l'amour à laquelle la doctrine platonicienne n'est pas restée étrangère, puisque le nom même de *Délie* est l'anagramme de *l'Idée*, et que le poète voit et célèbre en son amie le symbole de la beauté, le prétexte de l'amour et l'inspiratrice de ses plus hautes pensées, plutôt que la femme elle-même [1]. Mais, si caractéristique soit-elle, l'œuvre de ce précurseur de la Pléiade, obscure, artificielle et quintessenciée, du moins dans l'ensemble, — car il s'y rencontre aussi des passages d'un sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne, — offre surtout l'empreinte d'un pétrarquisme non dissimulé. L'imitation du chantre de Laure n'est pas moins visible dans les procédés de versification que dans la matière même des développements [2]. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'idéal pétrarquiste dérive, pour une large part, de celui du platonisme et que, s'il a pu former, à certains moments, un courant en quelque sorte parallèle et indépendant, il s'est, à d'autres, manifestement confondu avec le premier. A ce titre, la tentative de Scève doit être signalée à cette place, puisqu'elle eut sûrement pour résultat de contribuer plus ou moins directement à la diffusion des doctrines dont le système platonicien constituait l'expression la plus parfaite et la plus pure. Le curieux esprit qui crut avoir retrouvé le tombeau de Laure, et dont certains dizains et sonnets devancent non seulement l'*Olive* ou les *Amours de Cassandre*, mais encore, ce qui est plus surprenant,

1. M. Buche croit que la Délie de Scève est, dans ses traits essentiels, Pernette du Guillet. Cf. son article dans les *Mélanges de philologie offerts à Ferdinand Brunot* (Paris, 1904, 8°), p. 33.

2. Rapprochement significatif : l'édition de Pétrarque publiée à Lyon en 1547 fut dédiée à Maurice Scève.

telle production subtile des symbolistes d'aujourd'hui, est, à vrai dire, le seul poète proprement lyonnais dont l'exemple ait dû favoriser, pendant la période qui nous occupe, le mouvement littéraire qui allait aboutir à la Pléiade et au renouvellement de la poésie lyrique française. Encore ne constate-t-on pas sans quelque surprise que l'auteur de *Délie*, de même que Peletier du Mans, cet autre précurseur de la Pléiade, n'était nullement resté étranger à l'action littéraire de la reine de Navarre. C'est lui qui ouvre, par un sonnet métaphorique, de fort belle allure : « Aux dames des vertus de la très illustre et très vertueuse princesse, Marguerite de France, royne de Navarre, devotement affectionnées », l'édition originale des *Marguerites,* publiée en 1547, à Lyon, chez Jean de Tournes, par Symon Silvius. Un second sonnet du poète lyonnais clôt la première partie du recueil : celui-là est particulièrement significatif, puisque, comme l'a remarqué M. Frank, il annonce, en termes d'oracle, l'avènement de la précieuse doctrine prêchée par la reine de Navarre :

L'esprit de Vie en corps de Mort mussé
Jette partout maintenant sa splendeur
Par docte main de Royale grandeur
En ce Thresor heureusement dressé.

La pièce finit par cette devise, digne conclusion des œuvres poétiques de l'auteur de l'*Heptaméron :*

Amours demourra le maistre.

La seconde et dernière partie des *Marguerites* est aussi précédée d'un troisième sonnet adressé à Jeanne d'Albret. Voici les premiers vers de cette composition, d'une forme très achevée :

La Marguerite, où la celeste Aurore
De ses couleurs print l'imitation,
S'esclot icy en la perfection
Qui saintement ce Monde emperle et dore,

Et de la France ainsi le nom decore,
Que par chrestienne et rare invention,
Discours divins, et haulte affection,
Avec le Ciel la Terre en Dieu l'adore.

Ainsi, un seul poète a été choisi pour présenter au public les vers de la souveraine — je ne parle pas de l'épître liminaire de Silvius, l'éditeur de l'ouvrage, puisqu'elle se justifiait par la force des choses, — et ce poète est précisément celui de toute l'école lyonnaise qui, durant cette période, semble être demeuré en dehors du cercle de Marguerite. Le ton enthousiaste avec lequel il célèbre le triomphe des idées de la reine indique clairement qu'il en avait été pénétré, lui aussi, et qu'il n'ignorait point la voie inaugurée par cet « esprit cler et beau » [1].

On s'accorde à attribuer à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet le délicieux *Conte du Rossignol* [2], sorte de nouvelle de l'*Heptaméron* mise en vers. Ce petit poème, par le charme et la simplicité du ton, est fort supérieur à la plupart des compositions de la

1. Faut-il citer, à côté de Scève, Pernette du Guillet — peut-être sa *Delie*, — que Louise Labé fit plus tard un peu oublier, et dont les œuvres parurent en 1545, par les soins d'Antoine du Moulin ? Elle aussi sut trouver des accents personnels et faire preuve d'une inspiration délicate, qu'elle célébrât la Nuit, le Désespoir, Adonis ou la parfaite amitié. Une mention est due à Pontus de Thyard et à ses *Erreurs amoureuses* dont le 1[er] livre parut dès 1549.

2. Paru à Lyon, chez de Tournes, en 1547 (rééd. par de Montaiglon dans le *Rec. de Poésies françaises des XV[e] et XVI[e] siècles*, t. VIII).

même époque destinées à glorifier l'amour pur et désintéressé, improprement appelé platonique. Rien du pétrarquisme artificiel d'un Habert ou de tel autre poète de cour. Le souffle de spiritualisme qui anime cette œuvre ne prête nulle part au sourire, et la gravité n'y est pas exclusive de la grâce. La noble Yolande résiste aux instances pressantes du passionné Florent, et s'efforce de l'amener à changer son amour « en amytié honneste ». L'amour, assure-t-elle, doit le conduire à la vertu

qui l'homme déifie
Estudiant en la philosophie.

Après plus d'une péripétie, après bien des incertitudes et des recherches, du côté du malheureux amant, qui poursuit par toute sorte de moyens la solution de l'énigme singulière posée par Yolande pour justifier son refus, celle-ci lui découvre enfin son secret. Elle lui explique, avec une rare convenance d'expression, le curieux symbole qu'elle tire de la conduite du rossignol amoureux, et célèbre ensuite la passion chaste où la raison triomphe du désir et où les sens abdiquent. L'amant converti renonce à la volupté :

Florent devint ainsi qu'une statue
Tout immobile, et pensa longuement
A ce qu'il ha ouy diligemment ;
Puis, tout ainsi qu'un homme qui travaille
Par un vain songe et du dormir s'éveille,
Il commença premier à se mouvoir,
Et l'amour fol, lequel souloit avoir,
S'esvanouit comme un songe menteur ;
Puis l'amour saint, de tant de biens autheur,
Entra chez luy. . . . .

Ainsi l'amour lascif et sensuel
En un instant devint spirituel,
Ferme trop plus qu'onques n'avoit esté,
Tant que raison vainquit la volupté.

Je ne mentionnerai que pour mémoire le nom du poète de cour François Habert, connu dans les cercles littéraires sous le nom de *Banny de Liesse*. S'il s'élève dans quelques-unes de ses compositions, par exemple dans la *Nouvelle Vénus* [1] et dans le *Temple de Chasteté* [2], à une conception plus désintéressée et moins vulgaire de l'amour, supérieure à celle qui prévalait dans l'ancienne poésie, le ton général de ses productions reste cependant si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent encore un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école.

En somme, du côté des partisans du spiritualisme et de l'amour pur, un triple courant ne tardera pas à se dessiner. Si le but poursuivi est au fond le même, il existe des degrés dans les exigences formulées. Les uns, comme Corrozet, aspirent, à la suite d'Héroët, à la spiritualisation parfaite de l'Amour ; d'autres s'efforcent d'en sauvegarder surtout la dignité et l'honnêteté ; d'autres encore, tout en cherchant à le purifier, à le placer plus haut et plus loin de la terre, n'en excluent point la passion ni l'exaltation sensuelle. Suivant la théorie développée plus tard par Louise Labé dans son célèbre ouvrage,

1. *La nouvelle Vénus, par laquelle est entendue pudique Amour*. Présentée à Madame la Dauphine, etc., Lyon, de Tournes, 1547.
2. Le *Temple de Chasteté. ... ensemble plusieurs petites œuvres poétiques*, Paris, 1549.

ils considèrent l'union de l'Amour et de la Folie comme voulue par le destin. Mais ce ne sont là que des variations d'un même thème : tous ces poètes concourent à faire mieux comprendre ce qu'on appellerait maintenant la psychologie de la passion, à l'ennoblir et à la soustraire aux plaisanteries faciles, au persiflage séculaire de l'esprit gaulois. La grosse gaîté et la gaillardise, trop longtemps maîtresses presque exclusives de ce domaine, perdent de leur crédit. On s'aperçoit qu'il y a là des problèmes qu'un bon mot ou une grasse anecdote ne suffisent pas à résoudre ; on s'habitue à les traiter avec gravité. La conception d'une vie plus noble, moins absorbée par les intérêts immédiats et matériels, faisant à l'Idée sa part, s'introduit ainsi dans les esprits. Une vraie politesse, exempte d'affectation et de miévrerie, préside aux rapports sociaux. Mais le résultat peut-être le plus appréciable de ce changement, c'est que le sérieux avec lequel on aborde l'analyse des sentiments humains, s'étend, par la force des choses, à l'examen de toutes les hautes questions du domaine spéculatif : l'étude de l'âme et de ses passions conduit à celle de sa destinée. Il n'est plus indifférent de savoir quelle place l'homme occupe dans l'univers. Les milieux mondains, jusque-là fermés à la réflexion philosophique, s'y intéressent maintenant avec sincérité ; tout en discutant les diverses doctrines formulées en matière d'expression littéraire, ils comprennent que ces dernières se rattachent à d'autres questions d'un ordre plus général, plus élevé, et que toutes les manifestations de l'activité intellectuelle se tiennent : l'une préparant l'autre et l'expliquant.

Cependant, la cause des idées platoniciennes qui réalisait des progrès si marqués, en amenant dans la manière de sentir et de penser les transformations profondes qui viennent d'être indiquées, allait passer par une période d'épreuves assez graves. Comme tous les mouvements intellectuels dont les résultats deviennent appréciables, le platonisme commençait à exciter des défiances et des animosités dangereuses. La nature même de son succès, autant que le milieu dans lequel il l'avait rencontré, le désignait aux fureurs de la vieille Sorbonne et de toute la gent ignorante et fanatique qui gravitait autour d'elle. Il est clair, en effet, quoique cela n'ait point été remarqué jusqu'à présent, que l'apparition du célèbre traité de Ramus, dont la publication déchaîna la tempête universitaire qui signala la fin de l'année 1543, se lie d'une manière étroite aux autres efforts tentés en faveur de la philosophie académique.

Son rôle s'explique plus aisément, lorsqu'on sait que depuis plusieurs années déjà, des esprits audacieux s'efforçaient de substituer l'autorité de Platon à celle d'Aristote et de répandre dans le public la doctrine longtemps méconnue du premier. Ce qui a pu tromper sur le but poursuivi par Ramus, dès son entrée dans la carrière philosophique, c'est que sa propagande a pris d'abord le caractère d'une manifestation anti-aristotélicienne. Les *Animadversiones Aristotelicæ*, dont la première édition parut à Paris en 1543, au mois de septembre, chez Bogard, furent considérées surtout comme une violente attaque contre Aristote, la plus passionnée que le XVIe siècle eût encore entendue. Mais si l'on examine de plus près, non seulement cette mémorable publi-

cation, mais aussi les ouvrages si nombreux où le philosophe picard a abordé des questions analogues, on s'aperçoit rapidement que le culte de Platon et de son maître domine sa pensée et qu'il s'élève chez lui à la hauteur d'une véritable religion. D'un tempérament agressif, Ramus a donné à son livre le caractère d'une réfutation qui, tout exagérée qu'elle puisse paraître aujourd'hui, n'était que conforme aux habitudes querelleuses du temps. Le ton en apparence négatif de cette profession de foi ne doit pas tromper sur les convictions ardentes et tout à fait positives de son auteur. Celui-ci voulait moins détruire le prestige du Stagirite que régénérer l'enseignement de la logique dans l'École, par l'action de la dialectique platonicienne.

Je n'entreprendrai pas de relever ici les multiples passages de l'œuvre de Ramus qui viennent à l'appui de cette assertion et dans lesquels il affirme l'excellence de l'enseignement de l'Académie, opposé à celui du péripatétisme, encore moins de raconter l'histoire de ses démêlés successifs avec l'Université. Un examen attentif des circonstances du mémorable procès de 1544 m'a conduit à penser que ce dernier comportait des dessous dont les précédents historiens n'avaient pas assez tenu compte. L'exposé détaillé des remarques que suggère cet épisode réclame une étude spéciale. Citons toutefois au passage, parmi les ouvrages de l'illustre victime de la Saint-Barthélemy qui, ses traités généraux mis à part, se rapportent plus directement à la question présente, ses éditions du *Somnium Scipionis* (1546), des *Epitres* de Platon (1549) et son parallèle de Platon et d'Aristote, malheureusement perdu.

Pendant que Ramus donnait, dans le sein de l'Université, le signal de la révolte contre Aristote, l'ardent humaniste dont le nom a été rapproché plus haut de celui d'Héroët se décidait à collaborer ouvertement à la propagande platonicienne. Dolet se consacra à cette nouvelle cause avec la conviction et le sérieux qu'il apportait à toutes ses entreprises. Mais la Sorbonne et la Faculté de théologie — ou, pour mieux dire, le parti rétrogade tout entier, — qui le guettaient depuis quelque temps, n'allaient pas tarder à interrompre sa tentative philosophique. C'est, il importe de ne pas l'oublier, la traduction d'un dialogue de Platon qui devint le point de départ de la campagne passionnée menée contre lui. A ce point de vue, le malheureux imprimeur peut être considéré comme la seconde victime du platonisme dans notre pays, Ramus ayant été la première.

Dolet revenait du Piémont, où il avait été contraint de se réfugier, après de nouvelles poursuites ordonnées contre lui par le Parlement de Paris, lorsqu'il songea à publier, dans le courant de l'année 1544, en même temps que le *Second Enfer*, les traductions de deux dialogues : l'*Axiochus*, alors faussement attribué à Platon, et l'*Hipparque*. Le *Second Enfer* se composait de douze épîtres en vers, dont deux adressées au roi et une à Marguerite de Navarre, que l'auteur appelle la seule Minerve de la France. « Ces compositions, dit le savant biographe de Dolet, M. Christie, ont parfois un mérite poétique peu ordinaire : elles sont écrites avec émotion et noblesse, elles sont pleines de sentiments élevés et dignes ; l'auteur y réclame sa liberté, sans

jamais se montrer servile, en vrai disciple de Cicéron et de Platon. Mais le principal intérêt du livre n'est pas là, quand on songe que cet opuscule coûta la vie à son auteur. Trois mots de la traduction de l'*Axiochus* constituèrent une des principales accusations faites contre Dolet [1] ».

Les deux dialogues réunis à la suite du *Second Enfer* portaient le titre suivant : *Deux dialogues de Platon, sçavoir est : l'ung intitulé* Axiochus, *qui est des Misères de la vie humaine et de l'immortalité de l'âme...; l'autre intitulé* Hipparchus, *qui est de la convoytise de l'homme, touchant la lucratifve. Le tout nouvellement traduict en langue françoyse par Estienne Dolet.* Il paraît démontré que ces dialogues n'ont pas été traduits directement sur le texte grec, l'auteur des *Commentaires de la langue latine* ayant une connaissance insuffisante de cette langue. M. Christie pense que la traduction de l'*Axiochus* a été faite d'après la version latine d'Agricola [2] ; quant à la

1. Remarquons que Dolet donne au recueil de poèmes publié à propos de sa captivité, le même titre que Marot avait donné précédemment à une œuvre composée par lui dans des circonstances analogues. En somme, au XVIe siècle, l'usage d'écrire sur ses *prisons* a été adopté par tous les personnages en vue qui eurent à subir une captivité quelconque. Marguerite, en écrivant l'histoire de ses *prisons* morales, n'a fait qu'appliquer aux choses de la vie spirituelle un genre littéraire alors tout à fait en faveur.

2. Richard Copley Christie, *Etienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais par C. Stryenski (Paris, 1886, in-8°), p. 439.

Dans une note de la page 436, M. Christie signale l'opinion de Née de la Rochelle, d'après laquelle l'*Axiochus* aurait été traduit en français et imprimé à Paris avant 1544. Cette assertion s'appuie sur une mention assez vague du catalogue de la bibliothèque du comte de Hohendorf. Suivant la Croix du Maine, Postel serait l'auteur de cette traduction. Dans le catalogue Yemeniz, n° 473, figure également une traduction de l'*Axiochus* imprimée à Paris par Denis Janot, mais sans date. M. Christie pense que Brunet, en identifiant cette traduction

traduction de l'*Hipparque*, elle a été élaborée sûrement d'après la version de Ficin. Nous pensons que cette dernière a été consultée également pour l'*Axiochus*. La préface que Dolet mit en tête de son opuscule renferme au sujet des œuvres de Platon une déclaration curieuse qui mérite d'être citée. Notre auteur, après avoir raconté par suite de quelles circonstances il fut amené à passer en revue ce qu'il appelle ses *trésors*, c'est-à-dire ses papiers et manuscrits, durant un séjour à Lyon au milieu des siens, continue en ces termes : « Mes trésors sont non or ou argent, pierreries et telles choses caducques et de peu de durée, mais les efforts de mon esprit, tant en latin qu'en vostre langue françoyse : thresors de trop plus grand'conséquence que les richesses terriennes. Et pour ceste cause je les ay en singulière recommendation. Car ce sont ceulx qui me feront vivre après ma mort et qui donneront tesmoignage que je n'ay vescu en ce monde comme personne ocieuse et inutile. Revoyant donc mesdicts thresors, je trouvay de fortune deux dialogues de Platon, par moy aulstres foys traduicts et mys au net, et pour ce que j'avois résolu et concluz en moy, de mettre en lumière certaines compositions par moy faictes sur la justification de mon second emprisonnement,

avec la deuxième édition de celle de Dolet, a commis une erreur. La question est difficile à trancher, puisque aucun exemplaire de cette prétendue traduction de Postel, antérieure à celle de Dolet, n'a pu être retrouvé. Nous considérons donc son existence comme fort contestable, d'autant plus que, dans les mentions citées plus haut, aucune date précise ne figure. Peut-être des recherches entreprises à la bibliothèque impériale de Vienne, où se trouve la collection Hohendorf, aboutiraient-elles à un résultat plus certain. Remarquons, à ce propos, que l'*Axiochus*, quel qu'en soit l'auteur, était au XVIe siècle fort populaire. Ficin avait attribué l'ouvrage à Xénocrate.

il m'a semblé bon d'y adjouster lesdicts Dialogues : veu que la matière de l'ung n'y convient pas mal (c'est asçavoir des Miseres de la vie humaine), *et l'aultre est pour vous signifier que j'ay commencé, et suys jà bien avant en la traduction de toutes les œuvres de Platon.* De sorte que, soit en vostre Royaulme ou ailleurs (puisque sans cause on me deschasse de France), je vous puis promettre qu'avec layde de Dieu je vous rendray dedans ung an revolu tout Platon traduict en vostre langue... »

Il y a dans ce passage une preuve évidente de la sollicitude spéciale manifestée par le roi à l'égard des idées platoniciennes. La traduction du *Criton* publiée par Philibert Du Val, évêque de Séez, en 1547, nous fournira par la suite un second argument à l'appui de ce fait. Il ne paraît pas douteux, lorsqu'on étudie l'histoire des rapports intellectuels de François Ier et de sa sœur, et que l'on cherche à définir la portée de l'influence qu'ils exercèrent réciproquement l'un sur l'autre, que le roi, en s'intéressant à cette propagande philosophique, ne fit qu'obéir aux suggestions de la reine de Navarre. Si, comme on a pu l'indiquer avec raison, Marguerite semble avoir été, en plus d'un cas, l'instigatrice des efforts tentés par le *Père des lettres* pour la cause de la civilisation, si le mérite de plusieurs des mesures intelligentes, prises durant ce règne, dans le but de favoriser la haute culture, doit remonter jusqu'à elle : à plus forte raison peut-on supposer que son action toute-puissante s'est fait sentir avec une énergie particulière dans les questions relatives au platonisme. En plaidant la cause d'un mouvement d'idées dont le succès lui tenait si fort au cœur,

elle rencontra sûrement des accents d'une rare éloquence. On devine les épanchements auxquels elle fut amenée, dans le but de faire comprendre à son frère l'importance des doctrines récemment embrassées par elle. Le roi, dont les sympathies en matière d'hellénisme furent toujours si sincères et si actives, ne pouvait manquer d'adhérer à une entreprise qui avait pour but de communiquer aux hommes éclairés de son royaume les plus sublimes résultats de la pensée grecque. Il y vit sans doute un moyen de leur faire acquérir cette fleur de délicatesse dans les sentiments, cette élévation dans les idées qui avaient communiqué à la Renaissance italienne et aux œuvres d'art de toute nature qu'elle produisit, la grâce suprême qui manquait jusqu'à présent aux écrivains et aux artistes français.

Ce qui achève de démontrer que la reine de Navarre ne dut pas rester étrangère à l'entreprise à la fois littéraire et philosophique de Dolet, c'est la situation même de ce dernier à l'égard de la princesse, sa protectrice. L'ode éloquente adressée à Marguerite dans ses *Carmina* exprime assez le culte enthousiaste et reconnaissant qu'il lui avait voué. Ne lui avait-il pas dû son salut dans la circonstance la plus critique de sa vie, quand, accusé du meurtre du peintre Compaing, il allait être arrêté et, selon toute évidence, jugé avec la dernière sévérité? Dolet n'oublia jamais l'appui qu'il avait trouvé auprès de Marguerite. Peut être comprit-il qu'il n'était point de meilleur moyen de prouver sa gratitude à sa bienfaitrice, que de contribuer pour sa part à répandre les idées qu'il savait lui être spécialement chères. Mais il avait compté sans les haines tenaces

des théologiens. A peine le *Second Enfer* et les deux dialogues en question étaient-ils livrés à l'imprimeur, que Dolet dut s'enfuir de Lyon en toute hâte. Il fut arrêté à Troyes, au commencement du mois de septembre 1544, et transféré aussitôt à Paris, où il fut écroué à la Conciergerie. On sait comment le premier président, Pierre Lizet, qui le poursuivait d'une animosité particulière, pour sa triple qualité d'imprimeur, d'hérétique et d'érudit, s'ingénia à découvrir dans ses récents écrits des charges suffisantes pour justifier une condamnation capitale[1]. L'examen du *Second Enfer* et de l'*Hipparque* ne donna aucun résultat, mais celui de l'*Axiochus* réalisa, dans une certaine mesure, les espérances du parti qui poursuivait sa perte. Le 14 novembre 1544, la Faculté de théologie, réunie dans la grande salle de la Sorbonne, se fit lire un passage de la traduction de Dolet dans lequel se trouvait la phrase suivante : « Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux vivants ; et quant aux défunctz, ils ne sont plus : doncques la mort les attouche encores moins. Parquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encores prest à deceder ; et quand tu seras decedé, elle n'y pourra rien aussi, *attendu que tu ne seras plus rien du tout.* » Cette dernière proposition fut jugée hérétique, conforme à l'opinion des saducéens et des épicuriens, et, en conséquence, une censure, dont voici le texte, fut aussitôt formulée sur le livre suspect : « Quant à ce dialogue mis en

1. Voir l'ouvrage déjà cité de Christie et le *Procès d'Estienne Dolet*, de Taillandier. Le distingué bibliothécaire de la *Société de l'histoire du protestantisme français*, M. N. Weiss, m'annonce qu'il a découvert des documents nouveaux sur la condamnation de Dolet.

français, intitulé *Axiochus*, ce lieu et passage, c'est assavoir : *attendu que tu ne seras plus rien du tout*, est mal traduit, et est contre l'intention de Platon, auquel, il n'y a, ni en grec, ni en latin, ces mots : *rien du tout.* » Ce fut sur cette remarque grotesque, faite par des théologiens ignorants, « qui ne savaient même pas épeler le titre du livre qu'ils condamnaient », que fut basée l'accusation de blasphème, l'un des trois chefs d'accusation sur lesquels se fonda la sentence capitale qui envoya Dolet, deux ans plus tard, au bûcher de la place Maubert. Comment Marguerite et le roi lui-même n'intervinrent-ils pas en faveur du malheureux dont les tentatives de propagande platonicienne allaient causer en partie la perte ? C'est là une question à laquelle l'examen des circonstances qui accompagnèrent le jugement et le supplice de Dolet, permet aisément de répondre. N'est-ce pas en 1546, année néfaste entre toutes, que s'accomplirent les massacres épouvantables de Cabrières et de Mérindol ? La reine de Navarre s'était retirée en Béarn, découragée, le cœur humilié et meurtri, pendant que le roi de France, las des luttes, affaibli par la douleur physique, laissait définitivement le champ libre aux persécuteurs.

Tandis que se livraient ces rudes batailles, dont la liberté de penser formait l'enjeu, les imprimeurs parisiens et lyonnais ne restaient pas inactifs. De 1541 à 1544 paraissaient trois éditions grecques de dialogues : la première, de l'*Apologie* (1541) ; la seconde, du *Banquet* publiée par Wechel (1543) — véritable événement typographique, puisqu'il s'agit de la première édition parue en France de cette

œuvre, dans sa langue originale ; — la troisième, des livres I et II de la *République* avec le texte latin (1544)[1]. Citons encore les *Epîtres* publiées en grec et en latin, la même année, et diverses réimpressions du *Timée* et de l'*Axiochus*.

En ce qui touche la diffusion de la doctrine elle-même, l'œuvre commencée n'avait pas, d'ailleurs, été interrompue. Il était trop clair que, dans l'affaire de la condamnation de Dolet, l'*Axiochus* n'avait été qu'un prétexte. L'entourage idéaliste de Marguerite se décida à frapper un coup décisif. Pour y réussir, aucune publication ne paraissait plus opportune que celle du célèbre commentaire de Ficin sur le *Banquet*, manifeste par excellence de l'évangile platonicien. On sait le succès prolongé de ce livre, l'œuvre favorite du savant florentin. Peut-être même fit-il un peu perdre de vue le dialogue admirable auquel il s'appliquait. C'est qu'en effet les contemporains de la reine de Navarre étaient, pour la plupart, mieux préparés à apprécier le commentaire que l'original lui-même, dont l'infinie perfection était parfois faite pour les dérouter. La révélation de l'hellénisme n'était pas encore assez complète dans notre pays, pour permettre à la généralité des hommes éclairés de saisir toutes les nuances d'un pareil chef-d'œuvre. D'autre part, ce préjugé, implanté par les méthodes d'enseignement du moyen âge, qu'il était préférable de s'attacher à la glose plutôt qu'au texte lui-même, n'avait pas encore perdu

1. Je ne cite que pour mémoire une plaquette publiée chez Gryphe (Lyon, 1543), rééditée par de Tournes (1550), et contenant une traduction latine faite par S. Corrado de six courts dialogues, tous apocryphes.

toute action. C'est ce qui explique que la traduction de l'ouvrage de Ficin en français ait pu précéder de quinze années celle du dialogue même de Platon, donnée par le lecteur royal en langue grecque, Louis Le Roy.

Le travail de traduction fut entrepris sur l'ordre exprès de la reine, par son valet de chambre Symon Du Bois, autrement appelé *Silvius*, ou encore J. de la Haye. L'ouvrage parut, comme une sorte de protestation, l'année même du supplice de Dolet[1]. C'était la tentative de beaucoup la plus importante réalisée par le cénacle platonicien. Comme cette publication, pourtant si intéressante, n'a encore été l'objet d'aucune étude, je crois utile d'y insister[2]. Elle était ainsi intitulée : *Le commentaire de Marsille Ficin, florentin, sur le banquet d'amour de Platon : faict françoys par Symon Silvius, dit J. de la Haye, valet de chambre de très chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre. Avec privilège du Roy.* (*On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pelican.* M. D. XLVI.) Le volume est de petit format, comme doit l'être tout livre destiné à un grand débit. Il s'ouvre par une pièce de poésie, d'une centaine de vers, adressée à la Reine de Navarre par « quelque

1. Le privilège avait été obtenu le 7 juillet de l'année précédente, 1545. La censure qui avait frappé la traduction de l'*Axiochus* et son auteur était de novembre 1544.

2. Cette traduction est aujourd'hui fort difficile à trouver. La Bibliothèque Nationale ne la possède pas. Je n'ai pu la découvrir qu'à la Bibliothèque Mazarine, où elle existe, il est vrai, en deux exemplaires. Le volume comprend XIV-114 pages. La reliure, assez élégante, porte des marguerites semées aux quatre coins. J'en ai acquis, depuis, un autre exemplaire, lequel provient de la bibliothèque de la comtesse de Verrue. La grande rareté de cet ouvrage lui donne presque l'intérêt de l'inédit ; c'est ce qui m'engage à donner quelques extraits du curieux poème qui précède la traduction.

amy de J. de la Haye », c'est-à-dire par le traducteur lui-même. Cette pièce, d'un tour assez original et délicat, renferme une allégorie qui n'est pas sans grâce, bien faite pour plaire à la souveraine. L'auteur s'élève vers les régions de l'Idée et de l'Amour pur, traduisant ses aspirations en une langue alerte et souple, sans tomber dans le vague ni dans le quintessencié :

Jadis Platon se sentit amoureux,
Non de l'amour qui faict les doloureux,
Et qui le sens et la personne change :
Mais d'un amour à celuy tout estrange,
Qui les Amants ne brusle, ny consume,
Mais seulement dedans l'esprit allume
Ung feu si doulx et si bien modéré,
Que tout le corps en est bien tempéré.

Voyant que l'humanité délaissait le vrai amour pour suivre le mauvais, celui qui se fonde sur la volupté,

Il proposa de sa plume divine
D'escrire au vif sa celeste origine,
Sa fin, l'effet, sa puissance et son estre,
A celle fin qu'on le peust mieux congnoistre.

Silvius expose ici la conception platonicienne de l'amour pur, opposant le sentiment qui fait les amants « en hault pretendre », à celui que personnifie Cupidon. La comparaison qu'il trace entre les deux espèces d'amour qui se partagent le monde, est véritablement conduite avec art. Il montre la doctrine révélée par Platon exerçant sur les hommes une séduction tellement puissante, qu'elle conquiert, dans la suite des temps, un nombre considérable

de prosélytes. Cupidon s'en émeut et entreprend contre son rival une si rude guerre qu'il réussit à le chasser de la surface de la terre :

Et par cela les bons et vrays amys
Feurent encor à Cupido soubzmis :
Voyla comment l'Amour se retira
Là hault es cieulx, où depuis demoura.

Cupidon continua de régner en maître incontesté, jusqu'au jour où quelqu'un entreprit d'aventure de faire revivre l'ancienne peinture du bon Platon et montra les vrais amis

Mieulx que jamais polys et acoustrés ;
Si que desja mieulx que jamais aussi
On le cognoist et le cherist icy.

Le culte de Marguerite et de sa petite cour à l'égard du fondateur de l'Académie est ici affirmé en termes explicites. Le témoignage est utile à enregistrer. Le succès de la tentative de cet apôtre — il s'agit évidemment de Ficin — engagea le véritable Amour à redescendre ici-bas :

Mais approchant ceste terre cruelle,
Il eut encor quelque crainte nouvelle ;
Tant qu'il ne sceut en quel lieu se poser
Pour seurement se povoir reposer,
Jusques à tant qu'enfin il est venu
Sur voz Jardins, où soubdain a cogneu
Que son image et semblance formée
Des Jardiniers estoit fort estimée.
Lors, fort joyeux brandist son aesle gaye,
Et doulcement se mist sur une Haye,
Où quelque temps son repos il a pris.
Et puis après d'ung desir feut espris

D'aller vers vous [1], ayant bien cognoissance
Qu'il seroit là en plus grande asseurance;
Et mieulx traicté d'une vraye Princesse,
Que Cupido d'une feincte Deesse :
Il y va donq. Je croy jà qu'il y est :
Non pour ung peu, mais pour y faire arest,
Et y durer tant que vous regnerez,
Et y regner tant que vous durerez.

Le rôle joué par Marguerite dans la renaissance platonicienne en France ne pouvait être indiqué avec plus d'habileté. Dans cette petite pièce circule, d'un bout à l'autre, le même souffle auquel les poètes de la Pléiade, plus maîtres de la langue, devront, quelques années plus tard, de si séduisantes inspirations. L'ouvrage de Silvius est, comme son titre l'annonce, la traduction intégrale du commentaire de Ficin. Le style en est soigné, parfois même d'une précision et d'une clarté remarquables. L'auteur avait à triompher de nombreuses difficultés, pour arriver à exprimer, à l'aide d'un instrument encore insuffisamment formé, des idées souvent subtiles et abstraites. A cet égard, sa tentative a dû marquer un progrès sérieux dans l'histoire du développement de notre langue. Il est même surprenant que les écrivains qui ont traité jusqu'à présent de l'histoire littéraire du xvi[e] siècle aient cru pouvoir négliger un ouvrage aussi caractéristique. De telles traductions ne tiennent-elles pas dans les fastes d'une littérature une place plus importante que nombre d'œuvres réputées originales? Marguerite avait été bien inspirée en choi-

1. Vers Marguerite.

sissant Ficin comme intermédiaire entre Platon et le public français. Le commentaire du *Banquet* composé par le savant florentin est, en effet, avec son traité de *Théologie platonicienne*, l'une de ses œuvres les plus intéressantes et les plus mûries. Il contient, eu égard aux connaissances de ce temps, la quintessence de la sagesse antique appliquée aux problèmes de la Beauté et de l'Amour. On sait que Ficin a placé son commentaire dans un cadre moderne, et qu'il a mis dans la bouche de Florentins de la fin du XVe siècle, les développements qu'il consacre aux doctrines formulées par les différents personnages du *Banquet*. Il y avait dans cet artifice littéraire un fond de réalité, puisque les membres de l'Académie des Médicis venaient de faire revivre la vieille coutume des anciens platoniciens, en célébrant par un banquet l'anniversaire supposé de la naissance et de la mort du Maître, le 7 novembre. Cette réunion, organisée par Francesco Bandini, sur l'initiative de Laurent de Médicis, comprenait autant de convives qu'il y avait de Muses. Il y eut là, outre Ficin et son père, médecin de Laurent, l'évêque de Fiesole, le poète Cristoforo Landino, l'habile rhétoricien Bernardo Nuti, Giovanni Cavalcanti, le plus intime ami de Marsile, Tommaso Benci, et les deux Marsuppini. « Les viandes levées, lisons-nous dans la traduction de Silvius, Bernard Nutie print le livre de Platon qui s'intitule *d'Amour*, et leut tous les propos et harangues de ce banquet : lesquelles leues, pria les aultres avecq luy conviés, que chascun d'eulx exposast particulièrement les propos d'icelluy. A quoy tous se sont accordés, et ayantz jeté le sort, ce premier propos de Phaedrus doibt estre exposé par Jehan

Cavalcanti : le propos de Pausanias par Anthoine Theologien : celluy d'Eryximachus Medicin, par Ficin Medicin ; celluy du poète Aristophanes, par Christofle poète ; celluy d'Agathon l'adolescent, par Charles de Marsupe ; à Thomas Bence a esté baillée la disputation de Socrates : et celle d'Alcibiades à Christofle de Marsupe. Lesquels tous ont loué et approvė ce fort. Toutesfois l'Evesque et le Medicin contrainets s'en aller à leurs charges, l'un des ames, l'autre des corps, ont laissé leur office à faire à Jehan Cavalcant. Et les aultres tous se sont retournés vers luy et se taisants se sont disposez pour l'escouter. Lors, ce plus noble a commencé en ceste manière[1]. »

1. Il n'est pas nécessaire de soumettre ce commentaire à un examen minutieux, pour se rendre compte des différences qui le distinguent de l'original qu'il avait pour but de faire comprendre. La préoccupation de tout ramener à l'amour spirituel est dominante chez Ficin. La créature tend naturellement à retourner à son point d'origine, à Dieu : elle « cherche donc dans le monde terrestre, aussi bien dans le monde spirituel que dans le monde matériel, les traces de la beauté divine, à la jouissance de laquelle elle aspire par le moyen de la vue, de l'ouïe, et de l'esprit, puisque la beauté n'est pas perceptible par l'intermédiaire des autres sens. Toute beauté est incorporelle ; dans le corps, en effet, elle est quelque chose d'inhérent à ce dernier, mais non le corps lui-même. Elle est le reflet de la face divine, qui resplendit dans les anges, puis dans les esprits humains et enfin dans les corps. Le mythe exposé avec tant d'humour et de gaieté par Aristophane, reçoit une interprétation allégorique tout à fait sérieuse, par laquelle il est censé se rapporter à l'âme, qui s'efforce de reconquérir dans l'amour l'élément divin perdu par elle. Poussée jusqu'à de telles limites, la profondeur du penseur devient baroque. La déclaration même renfermée dans le discours de Socrate présente une nuance particulièrement néo-platonicienne et chrétienne. L'idée du beau, de la beauté en soi, dont parlait la sage Diotime, est réalisée uniquement en Dieu, le principe suprême, et, comme nous aimons d'abord l'empreinte de Dieu dans les choses, une fois éclairés, nous n'aimons plus que Dieu et toute chose en lui. Le commentaire du discours d'Alcibiade traite spécialement de l'amour inférieur (*amor vulgaris*), lequel est représenté comme une sorte de maladie, une corruption du sang provoqué par des vapeurs ou des effluves jetées par les yeux de l'objet aimé. » (Gaspary, *Storia della letteratura italiana*, t. II, p. 155.)

Le commentaire de Ficin avait été, dès l'origine, accueilli avec enthousiasme par les lettrés de la cour de Laurent le Magnifique. L'auteur traduisit lui-même son livre en italien, et un certain nombre d'écrivains s'en inspirèrent aussitôt pour composer des œuvres poétiques ou philosophiques dont plusieurs obtinrent un grand retentissement. C'est ainsi que Girolamo Benivieni composa son poème sur l'amour divin, œuvre puissante à certains égards, mais obscure, que Pic de la Mirandole s'est efforcé d'expliquer en un long commentaire.

Il est certain que le sentiment qui entraîna Ficin et ses amis vers le platonisme n'avait pas été seulement le résultat d'aspirations philosophiques, mais aussi d'aspirations religieuses. A ces dernières correspondait la constante tendance de Platon vers le divin. Cette tendance est encore plus frappante dans la doctrine néo-platonicienne, où la question de l'union avec l'absolu tient une si grande place. On peut affirmer, pour en revenir à notre pays, que l'attrait qui porta la reine de Navarre et son entourage vers le philosophe grec fut exactement de la même nature que celui qu'avaient ressenti Ficin et ses amis. Le *Commentaire du Banquet*, qui unissait si étroitement le ravissement mystique à la réflexion philosophique, devint, en France comme en Italie, la Bible des adeptes de ce culte nouveau. On devine le charme profond que Marguerite dut éprouver à cette lecture, mieux faite qu'aucune autre pour l'entraîner dans des méditations sans fin. Des chapitres tels que ceux de l'Oraison troisième : « Amour estre en toutes choses, pour toutes choses, créateur de toutes choses et maistre de toutes choses, — Amour

est autheur et conservateur de toutes choses », devaient exercer sur elle une fascination particulière. L'œuvre du fidèle Silvius devint probablement son livre de chevet, et la reine s'est manifestement inspirée des enseignements qu'il renferme touchant l'excellence de l'amour, lorsqu'elle traça dans la pastorale du recueil des *Dernières Poésies* l'étrange figure de la Bergère qui personnifie l'Amour de Dieu.

La reine — il importe de le remarquer — se montra reconnaissante de l'éclatant service rendu par son valet de chambre à la propagande du platonisme : elle ne laissa échapper désormais aucune occasion de lui manifester sa confiance et sa sympathie. C'est à Jean de la Haye que notre princesse réserva le grand honneur de publier, un an après l'apparition de la traduction de l'œuvre de Ficin, l'édition originale des *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, qui parut à Lyon, chez Jean de Tournes.

L'épître liminaire en vers, adressée à Jeanne d'Albret, qu'il mit en tête de l'ouvrage est un véritable manifeste d'idéalisme ; il y chante l'immortel nom de Marguerite.

Donc ces escrits surpassans ceux d'Orphée
Sont le Colosse et louable Trophée,
La Pyramide où engravé sera
Jusques à tant que le Ciel cessera
L'immortel nom de celle Marguerite,
Qui de vertu la couronne mérite,
Et de sçavoir ; qui a oultrepassé
Tous les esprits du bon siècle passé ;
D'autant que plus oultre le don de lettre
Et de doctrine, au ciel elle penetre ;

D'autant plus que sa royale Pallas
Garde et soustient, que le puissant Athlas,
Non pas le ciel, mais bien sa fille aisnée
La Verité, qui est tant oppugnée,
Et les neuf sœurs qu'en vigueur elle tient,
Et contre tous les defend et maintient.
Chacun te[1] juge estre la vraye Idée
De ses vertus et bonté collaudée.

On voit que l'expression platonicienne par excellence est devenue d'un usage courant à la cour de Navarre et que la Pléiade ne fera, un peu plus tard, que la consacrer définitivement.

Ajoutons que l'histoire et le rôle de ce personnage sont restés jusqu'à présent assez obscurs. L'incertitude même de son nom, puisqu'il semble avoir été tour à tour appelé Simon Silvius, Jacques Simon, Jean de la Haye [2], Jean ou peut-être aussi Jacques et Simon Du Bois, ne contribue pas peu à compliquer les recherches [3].

Vers l'époque où parut la publication de Silvius,

1. Le poète s'adresse ici à Jeanne d'Albret.

2. On trouvera quelques renseignements bibliographiques sur La Haye dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. fr.*, en particulier dans le t. XLII, n° du 15 février 1893, dans un art. sur Augereau.

3. Il n'est guère possible d'admettre que le Simon Dubois, imprimeur de Lefèvre d'Etaples et de Berquin, premier imprimeur et traducteur des œuvres de Luther en France, et qui fut aussi l'éditeur du *Miroir de l'âme pécheresse*, soit le même personnage que le traducteur du commentaire du *Banquet*. Si, contrairement aux apparences, cette hypothèse se trouvait être exacte, il serait curieux de constater que c'est au même homme que les Français durent de connaître, à travers l'exposé de Ficin, la plus belle œuvre de Platon, aussi bien que le *Livre de vraye et parfaicte oraison* et le traité de la *Consolation chrestienne*. Dubois, d'abord imprimeur à Alençon, s'installa plus tard à Paris ; il disparaît à partir de 1534. (Voir sur cette question les excellentes *Notes sur les traités de Luther traduits en français et imprimés en France entre 1524 et 1534*, publiées par M. N. Weiss dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. franç.*, t. XXXVI et suiv.)

un autre dialogue de Platon, celui-là l'un des plus courts et des moins importants, mais par contre très significatif en ce qui concerne la nature et les nuances de l'expression littéraire, fut traduit en français et reçut les honneurs de l'impression. Il s'agit de l'*Ion*, ce charmant dialogue socratique qui traite de la poésie et du poète, cet « être léger, ailé et sacré », et présente une définition si curieuse de l'inspiration lyrique. Ce petit ouvrage, où l'on a pu voir, et non sans motif, une critique ironique de l'art du rapsode, ne paraît pas avoir été considéré sous ce point de vue, à l'époque où il fut présenté au public littéraire de notre pays. Son traducteur, Richard Le Blanc, le donna, au contraire, comme une sorte de glorification de la poésie, ainsi qu'en fait foi le titre du volume : *Le dialogue de Plato, intitule* Io, *qui est de la fureur poétique et des louanges de poesie, translaté en françois par Richard Le Blanc.* (Imprimé à Paris par Chrestien Wechel, demeurant en la rue Saint-Jean de Beauvais, au Cheval blanc, MDXLVI.)

On doit reconnaître que le tour énigmatique donné par Platon aux différents discours tenus par Socrate, au cours du dialogue, et dans lesquels il décrit, en termes enthousiastes, le transport divin qui anime le poète, rendait une confusion possible. La traduction de Le Blanc, plaquette aujourd'hui rarissime [1], et omise probablement pour cette raison dans toutes les bibliographies, est dédiée à Ambroise de Vieupont « sieur et baron de Thevray ».

1. Le seul exemplaire que j'aie pu en découvrir se trouve à la bibliothèque Victor Cousin.

L'épître liminaire adressé à ce personnage est intéressante : on en trouvera le texte en note [1].

1. Recordant en moy mesme, que quelque jour, Monseigneur, comme j'estoye avec vous, ensemble plusieurs de vos amys, là se trouva (comme souvent il advient) un mesdisant de poésie, qui mesprisoit les carmes faictz aulcunes foys par les poetes modernes à l'honneur et celebration du nom de Dieu, et qu'il n'estoit licite d'alléguer lesditz poetes, ny entremesler les compositions d'iceulx principalement es sainctes escriptures, j'ay souvenance que vertueusement, comme esprins de fureur divine, vous luy contredites son dict par l'authorité de ce hault apostre sainct Paul, lequel au quinziesme chapitre de sa première epistre aux Corinthiens n'a esté scrupuleux, et n'a faict refus d'amener au propos de sa sentence le poete Menander, disant que les paroles lascives et maulvais devys corrompent les bonnes mœurs. Et non seulement en ce passage, il produit les poetes, mais en plusieurs aultres lieux. Pareillement contre ce mesdisant, et aultres semblables, en l'exaltation de poesie peult estre valable (non pas esgallement) l'authorité de Platon, philosophe divin, lequel enquerant diligemment des choses humaines et divines, prouve par subtiles raisons en ce present dialogue intitulé Io, que poesie est ung don de Dieu, et en ceste probation il fait deux especes d'aliénation de pensée, l'une par maladie et intempérance de vivre, qui est perturbation d'esprit et follie. L'aultre est une fureur procedant de Dieu, qui est une inspiration divine : et par telle fureur Vergile, à son sixiesme, introduit la Sybille parler à Aeneas. Or, en ce petit dialogue, Socrates dit que fureur poetique n'est aultre chose que telle inspiration de Dieu, par laquelle l'entendement humain est eslevé oultre le pouvoir de l'homme. Car il est impossible (dit-il) que les poetes peussent traicter de tous artz et les enseigner par leurs escriptz, sans grand'aide et faveur de Dieu. Pourtant le poete delectable Ovidius, inspiré par sa Muse Euterpe, dit que nous avons un Dieu en nous, par le poulsement duquel nous sommes eschauffez et incitez à bien faire. Poesie donc est un don divin. Et tout ce que les poetes excellentz, soient Grecz, Latins, ou Francoys, ont faict, dict, et composé, il procede de la grace divine. Et non seulement les poetes sont inspirez divinement, comme reduictz en la puissance de Dieu, mais aussi les récitateurs et interpréteurs d'iceulx, lesquelz ne peuvent faire ne reciter chose aggreable aux auditeurs sans la grace predicte. Et pour ce, Socrates, par la similitude de la pierre magnes, fait une concatenation et certain ordre, de degré en degré, de telles inspirations divines, sçavoir est, que de Jupiter, qui est le vouloir de Dieu, procede Apollo : de Apollo, qui est l'âme du monde, procedent les ames des spheres celestes, qui sont les neuf Muses. Par ce moyen, fureur poetique descend par ces degrez, Jupiter ravit Apollo ; Apollo enlumine les Muses : les Muses incitent les esprits des poetes : les poetes inspirez inspirent les interpreteurs d'iceulx ; et les interpreteurs

Le mélange calculé de témoignages empruntés, les uns à des auteurs de l'antiquité, les autres à l'apôtre Paul, est à remarquer dans cette épître. Le mérite littéraire de la traduction qui y fait suite est sensiblement inférieur à celui des publications analogues de Des Périers et de Silvius, mais l'exactitude de l'interprétation, qui pèche plutôt par un caractère trop littéral, apparaît comme suffisante. Les passages d'Homère cités au cours du dialogue sont rendus en vers français. Au point de vue de la doctrine littéraire, ce qu'il importe de relever surtout dans le travail de Le Blanc, ce sont les déclarations qui forment la conclusion de l'épître dédicatoire. Observons encore que celle-ci est suivie d'un dizain en vers français « au détracteur » et d'un *tetrastichon* adressé au poète Claude de Vipart.

La publication du *Commentaire du Banquet* donna

esmouvent les auditeurs. Et véritablement, jouxte notre philosophie evangelique, nous croyons fidelement que nul bon œuvre peult estre faict sans le Sainct Esprit, qui est la grace de Dieu. Pourtant sainct Paul : Je suys, dit-il, ce que je suys par la grace de Dieu, et la grace de Dieu, qui est venue à moy, n'a esté vaine, ny oisive, mais j'ay plus labouré que les aultres, non pas moy toutesfoys, mais la grace de Dieu, qui m'est presente. Et neantmoins qu'aulcuns poetes n'ayent eu la cognoissance de Jésus-Christ, vray et seul Dieu, n'est ce toutesfoys, qu'ilz n'ont faictz aulcune bonne operation sans la grace predicte, ce que Socrates conclut en ce present traicté, lequel j'ay traduict en nostre langue françoise, excité en partie par la souvenance de vostre refutation contre ledict mesdisant, ce qui donne patentement à cosgnoistre l'ardant désir qu'avez en bonnes lettres, qui est grand'illustration de vostre noblesse, vertu, dignité, et plus qu'humaine libéralité ; en partie aussi pour pousser tousjours en avant l'estude et affection de jeunesse à conferer nostre langue avec la grecque et latine, dont chascun peult percepvoir et cueillir grand fruict, non seulement en conditions, mais en civilité et bonnes meurs, fort prisée[s] pour le present. Et neantmoins (Monseigneur) que le livre soit petit, il vous plaira, tant pour la dignité de l'autheur, philosophe divin, que pour les louanges de noble poesie, le prendre aggreable, en attendant mieulx.

certainement aux études platoniciennes une impulsion plus énergique. Un an plus tard, paraissait une jolie plaquette avec ce titre : *Dialogue de Platon intitulé Criton, ou de ce que l'on doit faire, traduit par le commandement du Roi*, [par Pierre ou Philibert Du Val, évêque de Séez, désigné, à la fin de l'ouvrage, par les initiales P. D. V. E. D. S.] (Paris, Vascosan, 1547, 4°, 31 feuillets, avec privilège du Roy). Cet ouvrage avait donc été exécuté sur le désir exprès du souverain. Or, ici encore, l'action de Marguerite apparaît avec évidence. Duchesse d'Alençon, c'est-à-dire d'une région dépendante au point de vue ecclésiastique du siège de Séez, elle avait entretenu, dès les années de sa jeunesse, de constants rapports avec les évêques de cette ville. Lorsque, par suite de son mariage avec Charles d'Alençon, en 1509, elle fut amenée à habiter la terre normande, la future reine de Navarre entra naturellement en relation avec le chef spirituel de son domaine. Les rapports, déjà excellents avec Jacques de Silly (1511-1529), devinrent plus particulièrement cordiaux avec le successeur de celui-ci, Nicolas Daugu, fils naturel du cardinal Du Prat, que la duchesse douairière d'Alençon se plut à combler de témoignages de sympathie. Ce prélat, homme habile et éclairé, devint rapidement l'un de ses confidents les plus intimes. C'est lui qui, en 1529, annonça à Marguerite, de passage à Bourg-la-Reine et tourmentée des plus cruelles angoisses au sujet de la santé de sa fille, que cette dernière était hors de danger. Maître des requêtes au Conseil du Roi et chancelier du duché d'Alençon, il fut successivement pourvu des abbayes de Juilly et de Saint-

Savin de Tarbes, puis transféré en 1545 du siège de Séez sur celui de Mende. Il fut activement mêlé, grâce au crédit de sa bienfaitrice, aux affaires les plus délicates de la politique extérieure du royaume. Marguerite aimait à s'entretenir avec lui de questions philosophiques et littéraires et ne manquait jamais, quand elle avait à se rendre d'Alençon à Paris, de s'arrêter à Séez où elle recevait l'hospitalité de l'évêque. Dangu, d'autre part, faisait de fréquents séjours à la cour de Navarre. Tous ces faits expliquent comment un docte éditeur de l'*Heptaméron* a pu identifier notre prélat avec le *Dagoucin* des contes de la reine de Navarre [1]. C'est là une hypothèse tout à fait vraisemblable, que viennent confirmer les rapprochements les plus probants. Or, ce Dagoucin, dont les sentiments et le caractère se dessinent, dans toutes les nouvelles où il est mis en cause, avec une extrême netteté, conçoit l'amour d'une façon toute désintéressée et immatérielle. Il est, sur ce point, en pleine communauté de sentiments avec *Parlamente*, porte-parole de Marguerite, qui lui donne la réplique dans cet émouvant épilogue de la nouvelle VIII, à travers lequel circule un souffle de poésie si profondément platonicien. Tout concourt à faire supposer que *Dagoucin*, « le devisant non marié, moralisant et platonisant avec une sorte de dévotion quintessenciée », qui, en citant le mythe de l'Androgyne et la *République*, traite avec une si grande autorité de la perfection et de l'excellence de l'amour en même temps que des obligations de la conscience, est bien l'évêque de

1. Félix Frank, dans son édition, t. I, p. CLXIII et suiv.

Séez, prédécesseur immédiat de Pierre ou Philibert Du Val, premier traducteur du *Criton*, devenu évêque de Séez en 1545.

Pierre Du Val, dont le nom est connu dans la littérature par un curieux poème didactique intitulé : *De la Grandeur de Dieu et de la congnoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres. Item de la puissance, sapience et bonté de Dieu,* publié en 1558[1] et qui s'inspire manifestement des doctrines philosophiques et même des conceptions littéraires chères à Marguerite, telles qu'on les voit développées avec tant d'ampleur dans son poème des *Prisons*, a subi de la manière la plus évidente l'influence intellectuelle de la souveraine.

Précepteur des enfants royaux, il s'était acquis, par la manière dont il avait rempli ces délicates fonctions, des titres sérieux à la bienveillance du monarque et par là même à celle de sa sœur. Tous deux l'avaient choisi, d'un commun accord, pour succéder à Dangu sur ce siège de Séez qui avait à leurs yeux une importance toute spéciale. Une fois nommé, Du Val, qui par ses relations de famille avait conservé des attaches avec le monde de la cour, continua de suivre avec attention le mouvement d'idées auquel s'intéressaient si activement ses deux protecteurs. C'était un esprit ouvert, ami des études savantes, à qui l'idée de coopérer, pour sa part, au progrès de la réflexion philosophique ne pouvait manquer de sourire. Il accueillit donc avec un louable empressement les prescriptions

1. J'en ai sous la main une édition datée de 1568 (Paris, Federic Morel, 33 feuillets).

que lui fit transmettre le roi, au sujet de la traduction du *Criton* qu'il désirait faire exécuter. Marguerite n'était pas restée étrangère à cette entreprise : le choix de l'évêque de Séez suffirait à le donner à penser, si l'on ne savait par ailleurs, grâce à différents passages des *Prisons*, que la reine de Navarre avait fait une étude spéciale de ce dialogue. Comme François Ier, dans les questions d'ordre littéraire et philosophique, se plaisait en général à suivre les inspirations de sa sœur, on est fondé à croire que, là encore, l'initiative de cette dernière avait trouvé l'occasion de s'exercer. Il est peut-être à propos d'insister sur l'œuvre de Du Val considérée en elle-même, eu égard à l'extrême rareté de ce livre, absent de toutes nos grandes bibliothèques parisiennes et de celles de la province et de l'étranger qu'il nous a été donné d'explorer[1].

Ce petit livre, dont nous avons acquis un exemplaire, il y a peu d'années, n'offre point de préface, mais seulement un « Argument », qui se termine par cette observation :

« A quoy Socrates respondit ainsi qu'il est contenu en ce Dialogue que Platon en a escrit auquel on peult veoir et cognoistre la grande vertu, constance, sagesse, patience et magnanimité de cest excellent Philosophe, duquel les propos approchent fort de la doctrine de Jésuchrist, disant qu'il ne fault jamais rendre mal pour mal : et qu'on doit porter entière obeyssance aux Loix, au Pays, aux Roys, Princes et à tous ceulx qui representent la personne de la chose publique. »

1. Nous nous sommes livré à ce sujet à une enquête aussi minutieuse que possible. Il faut espérer que de nouvelles recherches poursuivies méthodiquement dans un certain nombre de bibliothèques de province permettront de retrouver cette plaquette et d'autres encore, considérées comme perdues.

Puisque cette édition ne nous est connue que par un exemplaire qui semble être unique, nous croyons devoir en extraire deux autres passages, parmi les plus caractéristiques :

Socrates. Pourquoy estes vous à ceste heure icy venu, Criton ? N'est-il pas encores matin ? — Criton. Oui certes. — S. Et quelle heure est il à la vérité. — C. Il n'est que le point du jour. — S. Je m'esbahy bien comme le Geolier vous a voulu obeyr. — C. J'ai desja pris familiarité avec lui pour être souvent icy venu vous visiter ; et davantage il reçoit de moy quelque profit. — S. Ne faictes vous que venir maintenant ? ou s'il y a longtemps que vous estes icy ? — C. A la verité il y a longtemps. — S. Et pourquoy donques ne m'avez vous incontinent esveillé ? pourquoy vous estes vous tenu si long temps auprès de moy sans sonner mot ? — C. Par mon serment il n'estoit pas raisonnable vous esveiller : et si moymesme estois en semblable fascherie, je ne voudrois qu'on m'esveillast. Je me suis long temps icy esmerveillé de vous, voyant comme vous dormiez si bien et si doucement : et expressement pour ceste cause ne vous ay voulu esveiller, afin que longuement demeurissiez a vostre aise. Parcidevant je vous ay souventesfois reputé fort heureux en toute vostre vie de la façon que l'avez menée, mais encores principalement durant ceste presente calamité : de ce que si facilement vous la portez et si patiemment. — S. Ce seroit aussi une bien grande faute à moy, Criton, estant si fort aagé comme je suis, me desconforter que je doy maintenant mourir. — C. Si est ce qu'il s'en treuve plusieurs aultres aussi aagez tombans en calamité semblable, lesquelz toutesfois l'aage ne delivre de se desconforter en leur present'infortune. — S. Il est vray : mais pourquoy estes vous venu si matin ? — C. Je suis venu vous apporter des nouvelles fort griefves et fascheuses, nompas à vous, Socrates, (comme il me semble) ains à moy et à tous vos amyz entre lesquels j'estime estre celuy qui les porte plus griefvement. — S. Et queles nouvelles ? La Nef est elle revenue de Delos, laquelle arrivée me convient mourir ? — C. Elle n'est pas encore arrivée, mais je croy qu'elle viendra au jourdhuy, selon les nouvelles qu'en rapportent ceux qui

viennent de Sounie, où ilz disent l'avoir laissée : et si ainsi est, il est manifeste qu'elle arrivera au jourdhuy et faudra, Socrates, le jour ensuyvant que vous mourez. — S. A la bonne heure, Criton, si ainsi plaist aux Dieux, ainsi soit fait : je ne pense pas toutesfois que la nef viendra encores ce jourdhuy. — C. Et d'ont conjecturez vous cela ? — S. Je le vous diray. Le jour d'après que la nef sera venue, il me convient mourir, car ainsi le dient ceulx qui ont pouvoir en cela : par quoy je ne pense point qu'elle doyve encores ce jourdhuy arriver, ains l'autre jour ensuyvant : et de cela je prens conjecture par un songe que j'ay veu ceste nuict, peu avant mon resveil, et semble que tout à propos vous ayez differé à m'esveiller. — C. Et quel a esté ce songe ? — S. Il m'a semblé veoir une dame fort honneste et d'une excellente beauté, habillée de blanc, venir vers moy, m'appeller et me dire : Socrates,

Tu viendras dans trois jours en Phthia la fertile.

Discours des Lois (f° xxv v°).

Il y a grande apparence, Socrates, que nous et la cité t'avons esté agreables, car jamais tu n'eusses résidé en icelle plus que les autres, si elle ne t'eust pleu et agréé plus qu'à tous les autres Atheniens. Tu ne sortis jamais de la cité pour aller veoir les jeux, sinon une foys en l'Isthme, ny aucunement ailleurs pour autre raison, si ce n'a esté pour aller à la guerre : tu n'as point fait (comme les autres) des voyages en loingtain et estrange pays, et ne t'est aucunement pris envye d'aller veoir autre cité, ne cognoistre d'autres Loix, ains et nous et nostre cité t'avons suffy pour toutes choses, si grande estoit ton amour envers nous, et par cela confessoys assez que tu te voulois gouverner selon nous. En oultre tu as engendré des enfans en ceste cité, comme en celle qui te plaisoit sur toutes les autres : et qui plus est, il t'estoit loysible au commencement de ton procès, de choisir l'exil si tu eusses voulu, et faire lors aveques le consentement de la cité, ce que tu entreprens faire à ceste heure maugré elle : mais tu te vantois et glorifiois qu'il ne te seroit point grief de mourir en ceste sorte, et que plus tost choysirois la mort que l'exil : et maintenant tu ne tiens plus compte de ces parolles, et n'as

aucune reverence aux Loix, qui t'efforces les abolyr, et faiz ce que feroit un serf treslache et meschant, qui cherches à t'enfuyr et desrober contre les promesses par lesquelles tu nous avois accordé de vivre et te gouverner selon nous.

... Mais tu délaisseras ces citez et t'en iras en Thessalye vers les amys de Criton, car aussi y a il en ces lieux là très grand desordre, et une intemperance effrenée, et a l'adventure qu'il prendront grand plaisir et se riront bien fort quand ilz orront dire et compter comme tu seras sailly et fuy de la prison, accoustré de quelque habit nouveau, vestu de la robe d'un berger, ou ayant en quelque aultre sorte changé ton habit, ainsi qu'ont accoustumé se desguiser ceulx qui s'enfuyent. Mais nul ne diroit jamais que toy, homme desjà vieil et ancien, ayant de reste si peu de temps à vivre (comme il est vraysemblable) ait ozé souhailter vivre si ignominieusement après avoir enfraint les souveraines loix de ton pays. Peult estre aussi que par dela tu n'offenserois persone, autrement il te conviendra ouyr beaucoup de choses indignes de toy, et vivras en grande servitude, contrainct de complaire et flater toutes sortes de gens. Bref, que feras tu en Thessalye, sinon yvrogner et gourmander, comme si tu estois allé par dela seulement pour disner ? Et que deviendront lors ces beaux propos de justice et de toute autre vertu ?...

Sachez certainement, mon compaignon et amy Criton, qu'il m'est advis que j'oy toutes ces parolles, et comme les Corybantes pensent tousjours oyr le son de leurs flutes et tabourins, ainsi le son de ces paroles continuellement me corne et bruit aux oreilles, et ne permet que j'entende autre chose. Parquoy soyez adverty que si vous me dittes aucune chose contre ce qu'il me semble maintenant, vous le direz en vain, toutesfois si vous pensez faire quelque chose d'avantage, dictes le. — C. Certainement, Socrates, je n'ay rien que je puisse dire. — S. Cessez donques, Criton, et faisons ainsi puis qu'ainsi dieu le commande.

L'année suivante parut à Lyon, chez Gryphe, une traduction de l'*Apologie de Socrate*, due à François Hotman. Cette œuvre, dédiée à Guillaume Trye par une épître datée de 1548, est relativement peu

importante : elle clôt la série des traductions de dialogues de Platon antérieures à 1550.

Notre énumération ne serait pas absolument complète, si nous n'y ajoutions la mention d'un travail qui, bien que paraissant n'avoir jamais été imprimé, fut certainement connu et apprécié à la cour de France. Il s'agit d'une traduction du *Phédon* faite par Jean de Luxembourg, alors abbé d'Ivry et plus tard évêque de Pamiers. L'ouvrage est dédié au duc d'Orléans, fils de François Ier, qui mourut si malheureusement en 1545. Le manuscrit, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (fonds fr. 1081) est d'une écriture soignée ; c'est l'exemplaire même qui fut offert au jeune prince. La traduction est rédigée en un style un peu lourd peut-être, mais non sans saveur ni sans charme [1]. Le chef-d'œuvre de Platon, pré-

1. La traduction doit être antérieure à 1540, puisque Jean de Luxembourg devint, vers cette date, évêque de Pamiers, et qu'il n'en prend pas le titre dans l'épître liminaire de l'ouvrage. Voici un court passage de cette traduction qui en montrera la sincérité presque naïve : ce sont les paroles échangées entre Socrate et le serviteur des Onze. « Socrates, dit ce dernier, je pense que je ne trouveray poinct en toy ceste estrange façon que j'ay acoustumé de veoir aux aultres, car ilz se courroucent contre moy et me mauldissent que je leur signiffie et denonce qu'il fault qu'ilz boyvent le venin, quant les juges les contraignent à ce faire ; mais quant à toy, je t'ay congneu, et mesmes maintenant, de noble et magnanisme couraige, fort doulx et gratieulx, et le plus homme de bien de tous ceulx que j'ay jamais veu venir en ce lieu. Et pour ce, je sçay certainement que tu ne seras poinct courroucé contre moy, qui n'en suys coulpable, mais contre ceulx que tu congnoys avoir la puissance de la cause de ton affaire. Parquoy, tu entendz bien quel messaige maintenant je t'aporte. Adieu et t'efforce, selon ton pouvoir et ta grande vertu, d'endurer ceste necessité. » Et, quand il eut ainsi parlé, il s'en alla tout plorant. Et Socrates, le regardant, luy dist : « Adieu donc, mon amy, nous ferons ce que tu dis » ; et en se retournant vers nous commença à dire : « Messieurs, combien cest homme est gratieulx et civil, et certainement ce n'est pas de ceste heure qu'il avoit acoustumé de me saluer, mais il le faisoit auparavant bien souvent ; et sy parloit aulcunes fois à moy, et a tousjours esté homme de bien.

senté pour la première fois en un langage facilement accessible, dut rencontrer à la cour plus d'un lecteur sérieux ; il circula sans doute de main en main, comme tant d'autres ouvrages de l'époque, qui, par cela même qu'ils demeuraient manuscrits, n'en excitaient que davantage la curiosité.

Une dernière mention doit être réservée à une traduction que signale un recueil bibliographique, mais qu'il nous a été impossible de découvrir. Son existence, en l'absence d'une donnée plus précise et surtout d'une autorité indiscutable, paraît problématique. La Croix du Maine en rapporte le titre sous la forme suivante : « De l'obéissance qu'on doit à Justice et la Patience qu'il convient avoir quand on est condamné à tort : Livre de Platon intitulé CRITON, tourné du grec en françois par Simon Vallambert (Paris, Olivier Mallard, 1542) »[1]. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que ce personnage, médecin, chaud admirateur de Cicéron, qui vécut quelque temps à Lyon, eût traduit le *Criton*, mais il convient de ne rien affirmer, jusqu'à ce qu'un témoignage plus sûr permette de fixer la date et le caractère de cette publication.

Pendant que les traductions françaises se multi-

Parquoy maintenant il me plainct, d'une certaine bonne nature. Doncques, Crito, il luy fault pardonner et, si le venin est desjà pillé, faictes que quelcun me l'aporte ; et s'il ne l'est pas encores, dictes luy qu'il le pille. »

1. Aug. Bernard, dans son livre sur *Geoffroy Tory*, 2ᵉ éd. 1865, 8° (p. 64), transforme cet ouvrage en une traduction des Dialogues de Platon. La confusion est évidente. Remarquons que cet érudit affirme avoir tenté vainement de découvrir un exemplaire de la traduction en question. On sait que cette période des cinquante premières années du XVIᵉ siècle est celle qui offre, dans la plupart de nos grandes bibliothèques, à commencer par la Bibliothèque nationale, les lacunes les plus nombreuses et les plus considérables.

pliaient ainsi, un certain nombre d'éditions grecques et latines venaient attester, concurremment, la faveur chaque jour plus marquée dont jouissaient les études platoniciennes. De 1547 à 1550, on vit se succéder, en fait de dialogues séparés, des impressions de l'*Axiochus* (1547 et 1548), des *Lois* (éd. gr. 1547), des *Epitres* (éd. gr. chez Wechel, 1548) et lat. de Ramus, 1549), du *Politique* (1548), de *Théagès* et de l'*Hipparque* (1549) ; en fait d'éditions latines complètes, celle de Grynée, donnée à Lyon, en 1546, et celle donnée par le grand imprimeur de Tournes, dans la même ville, en 1550 ; l'une et l'autre reproduisaient le texte de Ficin, revu et corrigé à l'aide de manuscrits grecs. La première, de grand format, d'une exécution très soignée, était précédée d'une éloquente préface, dans laquelle Grynée s'élève contre les dangers que fait courir à son siècle un enthousiasme excessif pour les beautés littéraires, au détriment du progrès des idées et de la philosophie, trop négligée. L'habitude, dit-il, de ne tenir compte que des qualités de l'expression amènera à la longue les mêmes inconvénients que produisaient autrefois l'ignorance et la barbarie. Le goût exclusif pour la littérature pure, sans souci des intérêts supérieurs de la raison, de la sagesse et de la vertu, est absolument répréhensible. « Rien de plus funeste, lorsque l'étude des choses est séparée de celle des mots. » Le charme décevant des belles paroles enlève toute virilité à la pensée. La philosophie platonicienne peut efficacement combattre cette tendance fâcheuse. Aussi importe-t-il de la propager le plus possible. La situation présente n'offre-t-elle pas quelque analogie avec celle qui existait du temps

de Socrate et de Platon ? « Lorsque la vaine espèce des sophistes pullulait par toute la Grèce, attirant à elle, par le seul prestige du verbe, tant de personnages considérables, soumettant à l'argent leur langue et leur esprit et usurpant honteusement le noble nom de sage, les graves controverses de Socrate et de Platon réussirent en peu de temps à faire connaître au monde la futilité de ces hommes. De même, à l'heure actuelle, l'action puissante des mêmes discussions peut de nouveau remédier au mal qui s'est développé dans les intelligences. »

Avec l'édition donnée par de Tournes, d'une rare finesse d'exécution, élégante et portative, grâce à son petit format, Platon entre, en quelque sorte, d'une manière sensible dans la circulation générale. Ce n'est plus un pesant in-folio peu engageant, fixé dans les bibliothèques des érudits ; désormais il se glissera sans peine dans le bagage de l'étudiant ou de l'humaniste voyageur. Il est devenu le livre d'heures du philosophe et du lettré [1].

1. Le cadre de notre travail ne dépassant pas 1550, il ne nous est pas donné de parler du traducteur de Platon, Louis Le Roy, dont les traductions du *Timée* (1551), du *Phédon* (1553), *du Banquet* (1559) et de *la République* (1600) offrent une si grande importance au point de vue de la diffusion des doctrines platoniciennes dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. H. Becker, *Loys Le Roy*, (Paris, 1896, 8°). — La présente étude a paru pour la première fois dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, en 1896.

MARGUERITE DE NAVARRE

ET LE

PLATONISME DE LA RENAISSANCE

Dans l'étude que nous venons de consacrer à l'attachante question de la propagation du platonisme en France à l'époque de la Renaissance [1], nous sommes arrivé à cette conclusion, que l'honneur d'avoir provoqué et dirigé ce mouvement de rénovation philosophique devait revenir, pour la plus grande part, à la femme supérieure dont l'influence s'est fait sentir, sous des formes si diverses, sur la civilisation tout entière de l'époque, à la reine Marguerite de Navarre. Les recherches complémen-

1. Je n'ai pas craint, dans la présente étude, de traiter de diverses questions qui, eu égard au but qui y est poursuivi, peuvent paraître accessoires ; mais, sur ce terrain de l'histoire intellectuelle, encore si peu exploré, il est indispensable de ne pas s'en tenir à un seul ordre de faits ni à un seul courant d'idées, trop rigoureusement délimité. A ne considérer que le problème principal, sans tenter d'éclaircir ceux qui y confinent, on risquerait fort de n'aboutir qu'à des conclusions incomplètes, étroites et sans doute aussi peu solides. Dans ce domaine, plus que dans aucun autre peut-être, tout se tient, et il ne suffit pas de procéder isolément à l'analyse d'un élément, fût-il parmi les plus importants, pour aboutir à un résultat vraiment utile.

taires auxquels nous nous sommes livré par ailleurs, spécialement en ce qui touche les différentes phases de la diffusion des idées platoniciennes dans notre pays, n'ont fait que rendre sur ce point notre conviction plus profonde. Il reste maintenant, sans revenir sur les faits si nombreux et si probants sur lesquels s'est appuyée notre première démonstration, et qui ont révélé l'action immédiate exercée dans ce domaine par la sœur de François Ier, à considérer en soi, si l'on peut dire, le platonisme de la reine de Navarre. Après avoir cherché à définir son rôle dans la transformation décisive qui s'accomplit, entre 1540 et 1550, dans la manière de penser et de sentir des classes éclairées, il importe de reconstituer l'évolution intellectuelle qui amena la reine à agir si résolument dans ce sens. Quelles influences ont pu produire chez elle l'ensemble de sentiments et d'idées qui peuvent le mieux se grouper sous cette appellation de platonisme ; quelles circonstances expliquent le développement intérieur qui la conduisit vers le divin philosophe ; jusqu'à quel point a-t-elle approfondi et pénétré les doctrines de l'Académie, connues évidemment en plus d'un cas par des intermédiaires qui en avaient altéré la pureté primitive ; dans quelle mesure leur a-t-elle apporté son adhésion ; enfin, et surtout, que retrouvons-nous de proprement platonicien dans son œuvre littéraire, miroir fidèle de ses pensées et de ses convictions intimes ? Voilà autant de questions qu'il est devenu nécessaire de résoudre, d'autant mieux qu'elles se lient à plusieurs des côtés les plus délicats et les plus ignorés de l'histoire de notre Renaissance française. Ce sera l'objet du présent travail.

I

Vouloir préciser l'origine exacte des conceptions philosophiques de l'auteur de l'*Heptaméron* peut sembler téméraire, et cela avec d'autant plus de raison que ces conceptions se rattachent à ce qu'il y eut dans l'ensemble de sa doctrine de plus subtil, de plus mystérieux et peut-être aussi de plus féminin. Il n'est pas douteux, en effet, qu'il doit exister plus d'un rapport entre les sympathies platoniciennes de la reine de Navarre et les préoccupations d'ordre mystique qui absorbèrent plusieurs années de sa jeunesse, et qui, après avoir disparu pendant longtemps pour laisser la place à des convictions plus fermes et mieux définies, se manifestèrent de nouveau, au cours de ses dernières années, dans quelques-unes de ses productions littéraires les plus caractéristiques.

Remarquons tout d'abord que le premier contact de la fille de Louise de Savoie avec la philosophie antique ne datait pas seulement de l'époque de sa maturité intellectuelle. Dès le temps de son éducation, si nous en croyons un contemporain bien informé, Charles de Sainte-Marthe, les précepteurs de Marguerite, parmi lesquels figure au premier rang Robert Hurault[1], avaient enseigné à leur gracieuse élève les éléments de la philosophie profane. L'*Oraison funèbre* prononcée par le docte

1. Sur l'indépendance d'idées et l'esprit philosophique de ce personnage, abbé de Saint-Martin d'Autun, voy. Ad. Chenevière, *Bonaventure des Périers* (Paris, 1885, 8°), p. 10 et suiv.

maître des requêtes de la reine de Navarre fournit à ce sujet un certain nombre de renseignements précieux : « Et, pour ce que, nous dit-il, par longue et certaine experience, nous avons aprins la sentence de Platon estre vraie, que lors les republiques seront heureuses quand, ou les philosophes y regneront, ou que les roys et les princes y philosopheront, ses precepteurs luy tenoient tousjours quelque salutaire propos de philosophie à celle fin que, quand elle entendroit qu'on doit fuir une telle chose et suivre l'aultre, elle imprimast en son esprit qu'ainsi le failloit faire, puisque tel estoit l'advis des philosophes. » Et, plus loin, l'aimable panégyriste, dont l'exactitude est attestée par les rapprochements les plus probants, insiste sur ce même côté de l'éducation intellectuelle de la future reine de Navarre : « Les experts et saiges instructeurs de Marguerite luy inculquerent et meirent en l'esprit les plus necessaires preceptes et institutions de philosophie... Il ne fault, toutefois, qu'on pense, quand nous faisons mention de philosophie, que nous ne parlons que de celle qui s'aprend ès escripts de Platon et des autres philosophes, car nous entendons aussi de la philosophie evangelique, qui est la parolle de Dieu, des saincts et salutaires preceptes de laquelle Marguerite fut, par ses instituteurs, si bien endoctrinée et instruicte [1]... »

Voilà bien la caractéristique par excellence de l'auteur des *Prisons*, que sa robuste foi religieuse ne ferma jamais au culte de la nature pas plus qu'aux

1. *Oraison funèbre de Marguerite de Navarre* prononcée par Sainte-Marthe, p. 41 et 43, t. I de l'éd. de l'*Heptaméron* de M. de Montaiglon.

inspirations de la science profane, et qui s'efforça toujours, au contraire, de réaliser une harmonieuse fusion de ces deux éléments. Il paraît que son penchant si peu dissimulé pour les leçons de la sagesse antique excita contre elle des critiques malveillantes, voire même les plaisanteries plus ou moins discrètes de certains milieux rétrogrades. On disait que ce n'étaient pas là les délassements d'une femme appliquée à ses devoirs et que la lecture des livres des philosophes, des « auteurs ethniques, » comme on les appelait alors, ne convenait guère à son sexe. Ce même reproche, nous l'avons entendu souvent depuis. Observons seulement que, dès 1549, Sainte-Marthe y faisait la même réponse, qui a été redite plus d'une fois, de nos jours, dans le débat sans cesse renaissant dont la haute culture féminine est demeurée l'objet : « ... S'il est ainsi, pourquoy ne sera il donc permis aux femmes de puiser en la commune fontaine, qui sont les livres, ce qui leur est commun avec tous les hommes ? Les livres des gentils et ethniques ont monstré les vertus à nos predecesseurs ; les sainctes lettres nous les mettent aussi devant les œils, mais c'est plus perfectement que les aultres. Si ceuls qui lisent les philosophes et regardent les sainctes Escriptures pour y apprendre une integrité de mœurs sont de nous estimés bons, sages et prudents, pour quelle raison deffendrons-nous aux femmes de lire les mesmes livres [1] ? » Ce qui achève de donner raison à notre panégyriste, c'est que cette femme, si amie des philosophes, n'en était pas moins d'une rare habileté dans les plus

1. *Ibid.*, p. 77.

délicats ouvrages de l'aiguille, dans l'art de la broderie comme dans celui de la tapisserie.

Quoi qu'il en soit, Sainte-Marthe revient avec une complaisance visible sur les études philosophiques suivies par la jeune princesse au cours de son éducation. Il faut donc que ces études aient véritablement tenu une large place dans les leçons qu'elle reçut de ses premiers maîtres. Une telle culture, alors si exceptionnelle, expliquerait plus d'un aspect resté presque énigmatique de l'infinie curiosité de la reine de Navarre. Sans doute, le désir insatiable qu'elle eut toute sa vie d'étendre ses connaissances dans les directions les plus diverses était inné chez elle. Il est cependant vraisemblable, à s'en tenir au témoignage si explicite qui vient d'être cité, qu'une impulsion éclairée contribua de bonne heure à orienter, d'une façon particulière, la réflexion de Marguerite dans le sens de la spéculation philosophique.

Pour en terminer tout de suite avec les autres données fournies par le même panégyriste à propos de ces études, je ferai observer qu'il ne néglige aucune occasion d'insister sur la place considérable qu'elle occupèrent, jusqu'à la fin, dans la vie intellectuelle de sa souveraine. A tout instant, au cours des 122 pages que comprend son œuvre, il fait valoir le côté excellemment grave et original des méditations par lesquelles elle marqua son activité dans le domaine de la pensée pure ; il la représente comme « souverainement perfecte en poesie, docte en philosophie, consummée en l'Escripture saincte, voire jusques à en rendre les plus sçavants fort emerveillés », faisant ainsi de sa science philoso-

phique l'une des trois manifestations caractéristiques de ses hautes facultés [1]. Le poème des *Prisons* nous expliquera comment la reine a pu rester ainsi, jusqu'à ses derniers jours, fidèle à la lecture « des livres des philosophes et autres ethniques, » de Platon, en première ligne, sans jamais cesser de fréquenter les saints livres ni de les aimer.

Ce point de départ admis, sur l'autorité formelle d'un contemporain véridique, il reste à fixer avec quelque précision les origines moins lointaines, plus immédiates, du goût profond qui porta la sœur de François Ier vers l'auteur du *Phédon*, et de la préférence évidente qu'elle lui témoigna entre tous les autres écrivains de l'antiquité. A vrai dire, une sympathie ardente ne pouvait manquer de s'établir entre cette noble femme, si violemment éprise d'idéal, et le penseur qui a fait entendre sur les plus hauts problèmes qui préoccupent l'humanité tant d'enseignements sublimes. Aux yeux de quiconque a un peu pénétré l'âme de Marguerite, une telle rencontre n'avait rien que de naturel. Encore fallait-il cependant qu'un intermédiaire l'eût rapprochée du maître dont les doctrines et les œuvres, si injustement oubliées et dédaignées pendant la plus grande partie du moyen âge, venaient d'être rendues au monde éclairé, au prix d'une continuité d'efforts vraiment admirables, par les Pléthon, les Bessarion, les Marsile Ficin, pour ne citer que les plus illustres parmi les promoteurs de ce qu'on a pu appeler avec raison la résurrection du platonisme. La plupart des âmes supérieures de

1. Voy. Sainte-Marthe, p. 75, 77, 78, etc.

l'époque, surtout en Italie, penseurs, artistes, écrivains, poètes, et même théologiens, accueillirent avec enthousiasme cette révélation dont les conséquences se firent sentir rapidement dans toutes les branches des connaissances humaines. On sait quelle a été la fortune extraordinaire du mouvement de rénovation philosophique dont l'Académie de Laurent de Médicis a été un moment l'expression la plus éclatante [1]. On n'exagère rien en disant que le platonisme de la Renaissance, si mélangé qu'il fût d'éléments étrangers et parfois suspects, a exercé sur la direction de la pensée moderne une influence profonde, et dont la portée a peut-être été plus considérable qu'on ne l'a cru généralement. Partisan ou adversaire de cet ensemble d'idées, nul esprit vraiment cultivé n'y demeura indifférent.

Comment les conceptions du fondateur de l'Académie se répandirent en France dès le début du XVIe siècle, d'abord lentement et non sans quelques difficultés, puis un peu plus tard, notamment entre 1540 et 1550, avec un succès chaque jour plus manifeste, c'est ce qui a été exposé ailleurs avec détail [2]. L'action personnelle de Ficin et de ses écrits y contribua certainement pour une large part. Mais je dois ajouter que des recherches nouvelles m'ont amené à mettre à côté de la sienne une autre influence dont je n'avais pas eu à tenir compte dans mon précédent travail. Or, c'est précisément cette dernière qui explique, selon toute vraisemblance, les premières sympathies platoniciennes de Marguerite, au temps

1. Voy. Arnaldo della Torre, *Storia dell' Academia Platonica di Firenze*, Florence, 1902, gr. in-8°.
2. Voy. le début de l'étude précédente.

de son union avec le duc d'Alençon. Je veux parler de l'influence exercée par les ouvrages du célèbre Nicolas de Cuse (1401-1464), à la fois théologien, philosophe, naturaliste, astronome et mathématicien, l'auteur de tant de hardis et curieux traités : *De docta ignorantia*, *De Deo abscondito*, *De visione Dei*, *De concordantia catholica*, *De ludo globi*, etc.

II

Ce grand esprit, que l'on a souvent considéré comme un homme de génie, et dont un historien de notre époque[1] écrivait naguère qu'il apparaît comme un géant intellectuel au déclin du moyen âge, a sûrement exercé sur Marguerite et sur son entourage, — en particulier sur le petit cénacle de Meaux, qui communiqua à la reine le goût des doctrines évangéliques, — une action qui, pour n'avoir jamais été signalée, n'en est pas moins à la fois très certaine et très importante. On sait quel a été le rôle admirablement fécond et bienfaisant de l'illustre cardinal. « Nicolas de Cuse, disait à la fin du siècle son compatriote l'abbé Jean Trithème, apparut en

1. Janssen, *Hist. du peuple allemand*, t. I, p. 2 à 6. L'historien allemand, écrivain remarquable, malgré la fâcheuse partialité qui le distingue, commence son grand ouvrage par un éloge enthousiaste de Nicolas de Cuse. Mais, naturellement, il insiste fort peu sur les côtés audacieux de la pensée du cardinal et sur son attitude si courageuse, malgré quelques faiblesses peu explicables, dans toutes les questions relatives au pape, à la suprématie des conciles, à la réforme de l'Église, etc. — Le véritable nom de ce personnage était Nicolas Creps, qu'on trouve aussi sous les formes Chrypffs et Krebs. On l'appela plus tard Cusanus ou de Cues, du nom de son village natal, Cues, situé sur les bords de la Moselle, près de Trèves.

Allemagne, au milieu de la perturbation et des ténèbres, comme un ange de lumière et de paix. Il répandit avec abondance des semences de vie nouvelle. Une partie de ces semences n'a pu germer à cause de l'endurcissement des cœurs, une autre partie a porté des fleurs, il est vrai, mais elles ont promptement péri à cause de la négligence et de la lâcheté des hommes. Enfin, une bonne partie a porté des fruits abondants que nous récoltons encore aujourd'hui. » Si quelqu'un mérite à juste titre le nom, dont on a parfois abusé, de précurseur, c'est bien le penseur éminent qui, devançant hardiment la science et les idées de son temps, entrevit, dès le milieu du xve siècle, quelques-unes des découvertes les plus suprenantes du siècle suivant ; qui, cent ans avant Copernic, devina le double mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil, démontra la nécessité de la réforme du calendrier julien, posa pour l'étude des sciences naturelles et astronomiques plusieurs des règles essentielles dont s'inspirent encore aujourd'hui les méthodes modernes, et enfin, exerçant sa prodigieuse activité dans les branches les plus diverses, sut, avant Ficin et l'Académie de Florence, comprendre et aimer le divin Platon.

Et il ne s'agit pas ici d'une admiration vague et générale à l'égard du philosophe athénien ; l'homme qui eut le mérite de la concevoir à une époque où il était encore si difficile, sinon dangereux, d'étudier les œuvres de l'auteur du *Banquet*, à plus forte raison de se proclamer à bon escient son disciple, n'était pas seulement une intelligence puissamment originale, un dialecticien rompu à toutes les subtilités, un métaphysicien d'une rare ampleur, il avait encore.

et à un degré où n'atteignit peut-être aucun de ses contemporains, l'esprit éminemment critique [1]. Son goût pour le platonisme était donc le résultat d'une enquête sérieuse, d'une comparaison éclairée ; il n'en a, pour ce motif, que plus de prix pour nous.

Le cardinal, en qui il y avait, dit A. Weber [2], l'étoffe d'un Bruno et d'un Descartes, ose critiquer ouvertement les erreurs de la scolastique et recommander, comme préférable de tout point au système régnant, la philosophie de Platon, qui, dans sa pensée, se combine avec la théorie pythagoricienne des nombres. Il a préparé la voie, autant que Bessarion et que Pléthon, au groupe des platonisants de l'époque de Laurent le Magnifique, qui firent de la propagande des théories académiques l'objet exclusif de leurs efforts et le but de leur existence. Profondément chrétien, il rêva, comme devait le faire Ficin un peu plus tard, de fusionner en un harmonieux ensemble les principes de sa croyance religieuse avec ceux de la doctrine philosophique qui s'était si fortement emparée de son intelligence. Cette préoccupation contribua à communiquer à son langage une grâce et une noblesse singulières, où se retrouve manifestement l'empreinte du *Phédon* et du *Banquet* [3].

1. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que Nicolas de Cuse, avant Laurent Valla, a démontré dans le *De Concordantia* la fausseté de la donation supposée de Constantin et la nullité de celles de Pépin et de Charlemagne après les restitutions faites par Léon VII à Othon Ier. Ses jugements sur certaines prétentions de la papauté et sur les réformes nécessaires de l'Église témoignent également, sans parler de bien d'autres arguments, en faveur de la perspicacité et de la sincérité de sa critique.

2. *Hist. de la philosophie européenne*, 5e éd., p. 246.

3. Platon est cité à chaque instant dans les œuvres de Nicolas. On sent qu'il est pour lui le maître qui domine tous les autres. Voici l'une des nombreuses déclarations qu'il formule à cet égard : « Solus

Quelles règles élevées n'a-t-il pas proposées en maint endroit de son œuvre à tous ceux qui cherchent et qui réfléchissent? On sent que celui qui les a conçues avait dû goûter le miel de la sagesse antique : « Savoir et penser, voir des yeux de l'esprit la vérité, disait-il, voilà le vrai bonheur. Plus on avance en âge, plus ce bonheur grandit, et plus on s'applique à chercher la vérité, plus on se sent enflammé du désir de la posséder... De même que le cœur ne vit en réalité qu'autant qu'il aime, de même c'est la vie de l'esprit que de tendre à la science et à la vérité. Au milieu des agitations politiques, parmi les travaux de chaque jour, dans toutes les contradictions de ce monde, portons hardiment et librement nos regards vers les régions lumineuses du ciel. Élevons-nous jusqu'à la source de toute vérité et de toute beauté. Il est bon d'étudier son propre esprit et les diverses productions de l'intelligence humaine durant le cours des siècles[1]. »

Ce prélat philosophe avait de plus une âme absolument évangélique, d'une fraîcheur de sentiments et d'une tendresse charmantes. Au milieu des luttes et des misères de son siècle, il ne se lassa point de prêcher la concorde et surtout la tolérance, ne craignant pas, pour n'en citer qu'un exemple, de manifester ses sympathies à l'égard des Hussites, ni de désapprouver hautement les sévérités du concile de Constance, voire même celles du pape envers ces malheureux persécutés. Il ne souhaitait rien tant

autem Plato, *aliquid plus aliis Philosophis videns,* dicebat se mirari si inventus posset propalari. » (*De venatione sapientiæ,* éd. de Bâle, p. 307.)

1. Cité par Janssen, *loc. cit.*

que de ramener toutes les discussions religieuses sur un terrain pacifique. Rappellerai-je, à ce propos, que ce fut aussi l'un des plus chers rêves de la reine de Navarre et qu'elle y échoua comme le cardinal allemand ? La critique du Coran, composée par lui, semble bien indiquer qu'à son avis il y a du bon dans toutes les religions et que, par contre, aucune d'elles n'est absolument parfaite. Il appelait de tous ses vœux l'établissement d'une sorte de paix perpétuelle dans le domaine de la religion comme dans celui de la philosophie, mais il mourut sans avoir vu l'humanité s'acheminer vers cette ère idéale de tolérance universelle, à laquelle aspirèrent non moins vainement, au siècle suivant, Marguerite et tous les nobles esprits qui s'inspiraient de sa pensée.

Au fond, on l'a dit avec raison, Nicolas de Cuse était avant tout un mystique autant par la méthode que par le tempérament, et c'est là une constatation qui importe au plus haut point dans la question qui nous occupe. Comme philosophe, il a uni avec une rare faculté d'éclectisme la connaissance des maîtres de l'antiquité à celle des néo-platoniciens de l'époque alexandrine et des mystiques du moyen âge. C'est même, on peut le dire, l'un des aspects caractéristiques de son système. Il avait étudié avec soin Hugues de Saint-Victor, Amaury, Jean Scot, et se plaisait à les citer ; mais les auteurs du groupe de philosophes et de théologiens qui commence avec Plotin, dont il s'était le mieux pénétré et qui ont agi le plus fortement sur la formation de son esprit, sont sans contredit Proclus, dont il avait médité spécialement les commentaires sur Platon, le pseudo-Denys l'Aréopagite, qui eut une si grande influence

aux XVe et XVIe siècles, et, plus près de lui, son compatriote, maître Eckart. Son système de spéculation religieuse est, pour une large part, fondé sur ces trois maîtres. Cette préférence lui constitue un lien de plus, et non des moins appréciables, avec Ficin et ses disciples florentins, qui avaient presque tous étudié avec une ardente conviction les théories de l'École d'Alexandrie. Il ne faut pas perdre de vue que le chef de la moderne Académie, pour ne citer ni Pic de la Mirandole, ni Landini, ni les autres, avait traduit et commenté les ouvrages de Plotin, de Jamblique et de Proclus, aussi bien que ceux de Platon : Ficin s'enthousiasma pareillement pour l'Hermès Trismégiste, pour le pseudo-Denys, et inclina même, à certains moments, vers les rêves de la théurgie, de l'alchimie et de l'astrologie. Cette tendance le conduisit à un mysticisme assez étrange qui le porta à dénaturer plusieurs des doctrines de l'auteur du *Timée*. Or, une étude attentive des idées du cénacle de Meaux auquel présidait Briçonnet, surtout des œuvres de son représentant le plus illustre, Lefèvre d'Étaples, démontre précisément, et d'une façon indubitable, que la même évolution intellectuelle qui s'était produite précédemment chez les platoniciens de Florence s'accomplit également dans ce docte milieu. Les précurseurs de la Réforme et de la Renaissance en France, puisqu'au début les deux mouvements s'y confondirent, appartenaient à un groupe que les théories néo-platoniciennes et mystiques avaient sérieusement pénétré. On peut même, élargissant le point de vue, affirmer que ces doctrines, malgré les exagérations des maîtres de l'École alexandrine, malgré les écarts

d'imagination et les prodigieuses subtilités de leurs successeurs, séduisirent, à des degrés divers, mais presque toujours avec une force singulière, tous les esprits distingués des xve et xvie siècles que la philosophie académique avait par ailleurs attirés et conquis, C'est, nous le verrons, ce qui arriva justement pour la sœur de François Ier et ce qui explique, mieux que toute autre hypothèse, les conceptions quintessenciées et les rêveries vagues qui se mêlèrent chez elle au platonisme le plus sincère. Il n'est pas douteux que Nicolas de Cuse ait ouvert la voie dans ce sens, en donnant l'exemple de cet éclecticisme assez peu scientifique, de ces combinaisons audacieuses de systèmes souvent dissemblables, qui contribuèrent à faire gauchir nombre d'excellents esprits de la Renaissance et à enlever à leurs travaux philosophiques une valeur durable. Ici encore, mais dans un sens plutôt fâcheux, l'évêque de Brixen a été un initiateur : il a fourni le prototype non seulement des platonisants des xve et xvie siècles, mais encore de la plupart des penseurs du même temps, — il y a toutefois d'éclatantes exceptions, — qui exercèrent leur activité, trop conciliante, dans le champ de la métaphysique pure et de la haute spéculation.

Le cardinal professait cette idée, à coup sûr généreuse mais utopique, que les esprits supérieurs, les seuls qui comptent en définitive au point de vue de l'avancement de l'humanité, doivent tendre à s'élever assez haut dans le monde des idées pour ne plus trouver de diversité dans les croyances, ou tout au moins pour considérer comme négligeables les différences qui les séparent aux yeux du vulgaire. Il paraît bien avoir admis que les sages de tous les

temps et de tous les pays reconnaissent, au fond, le même Dieu [1]. On voit quelle largeur et quelle liberté de conceptions ont pu se rencontrer chez l'ami de Nicolas V. Mais cette compréhension, à certains égards trop large, des différents systèmes religieux et philosophiques ne l'a pas empêché de formuler dans ses principaux traités didactiques : *De docta ignorantia*, *De Possest*, *De venatione sapientiæ*, etc., un ensemble de théories vraiment originales que ses disciples de la première moitié du XVI[e] siècle ont étudiées avec ardeur et auxquelles ils ont fait de multiples emprunts. Dieu, l'*absoluta infinitas*, est à la fois le *maximum* et le *minimum*, il ne peut être ni plus grand ni plus petit qu'il n'est ; le monde est le maximum *contracté*, dans son essence il n'est pas différent de Dieu ; l'universel se retrouve dans le particulier qui n'est que l'universel particularisé. La vérité absolue sur Dieu et sur le monde est inaccessible à l'homme. Ce dernier n'a donc qu'à confesser son ignorance ; c'est en elle que consiste sa science et sa sagesse : *sancta et docta ignorantia*. Mais si, par sa seule raison, il ne peut former que des conjectures, la connaissance de la vérité lui devient possible dès que Dieu vient l'illuminer par sa grâce. C'est pourquoi la foi est la condition de la connaissance : elle nous transporte même au delà, en nous ouvrant les horizons de la contemplation immédiate de l'essence divine. Comme l'a fait remarquer Charles Schmidt, qui nous fournit ce résumé, par là même exact et sûr, la tendance panthéistique, quoique mitigée par le mélange d'éléments chré-

1. *De venatione sapientiæ liber*, cap. IX : « Quomodo sacræ literæ et Philosophi idem varie nominarunt. »

tiens, est beaucoup plus incontestable chez Nicolas de Cuse que chez maître Eckart ; mais l'Église ne s'en inquiéta point[1]. On sait que Giordano Bruno n'a fait que développer dans toutes ses conséquences le système de celui qu'il appelait le divin Cusano et qu'il y gagna d'être brûlé[2].

En résumé, le cardinal de Cuse peut être considéré comme la personnification la plus exacte et la plus résolue, sinon la plus éclatante, des aspirations qui commencèrent à se manifester, vers le milieu du XVe siècle, en faveur d'une double réforme ecclésiastique et intellectuelle ; il a exprimé en même temps, d'une manière aussi complète et aussi audacieuse qu'il était possible, les tendances mystico-panthéistiques qui exercèrent sur le mouvement des idées des XVe et XVIe siècles, principalement entre 1450 et 1550, une action si considérable. Le seul examen de ses doctrines suffirait donc à révéler l'influence qu'il a dû exercer sur les premiers adeptes de la Réforme en France et sur Marguerite de Navarre en particulier. Entre ses conceptions philosophiques et religieuses et celles du groupe dont Lefèvre d'Étaples et Guillaume Briçonnet ont été les inspirateurs et la sœur du Père des Lettres la protectrice, un rapprochement s'impose. Mais cette action, que la compa-

1. Ch. Schmidt, *Précis de l'hist. de l'Église d'Occident*, Paris, 1885, p. 369. Voy. en outre sur notre philosophe l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger, v° N. de C. ; Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland*, p. 331 ; on trouvera dans Potthast, *Wegweiser durch die Geschichtswerke des europ. Mittelalters*, 2e éd., v° Nicolas de C., une liste des travaux parus sur l'auteur du *De concordantia catholica*, qui dispense d'y renvoyer ici plus en détail.

2. Le cardinal allemand a été aussi le maître de Rodolphe Agricola ; il a exercé, en outre, une influence certaine sur Lefèvre d'Étaples, comme on le verra plus loin, et sur Reuchlin.

raison des idées suffirait à démontrer, un texte formel, non signalé jusqu'à présent, vient, d'autre part, la confirmer et la préciser. Je l'indique dès maintenant, avant d'entrer dans le détail des ressemblances d'idées et même de forme auxquelles je viens de faire allusion. Il s'agit d'un témoignage fourni par la lettre, à la fois si remarquable et si instructive, écrite par Capiton à Marguerite, le 22 mars 1528 [1]. J'en citerai un passage assez étendu, parce que ce texte contient, à un autre point de vue, des éclaircissements précieux qu'il serait regrettable de passer sous silence. Capiton dédie à la princesse, dans cette lettre, son commentaire du prophète Osée, qui parut à Strasbourg au cours de cette même année 1528. « Votre foi, écrit le théologien strasbourgeois à la reine, est pour le vaste royaume de France un exemple d'autant plus frappant qu'il est aujourd'hui plus rare et que les siècles passés en ont à peine montré un pareil. Élevée au sein des délices des cours, vous avez cependant toujours tourné vos pensées vers les choses de Dieu, en vous laissant conduire par la crainte du Seigneur, qui est la pépinière des enfants du royaume et le commencement de la divine sagesse (*Proverbes*, IX, 10). C'est sous cette influence que, d'abord, vous avez traversé toute la variété des superstitions, comme je l'ai appris de témoins oculaires. Ensuite vous vous êtes adonnée, selon les idées du temps, à ce qu'on appelle « la contemplation de Dieu [2] », et

1. Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, t. II, p. 119 et suiv. La lettre-dédicace est en latin. On reproduit ici la traduction donnée par M. Herminjard.

2. C'est-à-dire la théologie mystique (note de H.).

vous en avez heureusement profité, si, toutefois, cette méthode peut porter d'heureux fruits. J'ai lu moi-même deux lettres en français qui vous étaient adressées [1], et dans lesquelles, *à l'imitation de Nicolas de Cusa*, on philosophait sur l'essence et la puissance de Dieu. Enfin, l'expérience vous a appris la vanité de toutes ces œuvres et de toutes ces pratiques auxquelles vous vous étiez livrée, le plus souvent sans y mettre votre cœur. Vous avez également éprouvé combien cette philosophie de haute volée apporte avec elle de fatigue et combien elle procure peu de satisfaction. Je vois d'ici les crises intérieures par lesquelles vous avez dû passer, quand vous avez senti disparaître successivement votre pleine confiance en vos bonnes œuvres et en cette lumineuse philosophie sacrée que vous vous représentiez comme la vérité chrétienne elle-même et comme le gage assuré de l'éternité future. Mais vous avez fini par voir resplendir au milieu de toutes ces ténèbres la vraie lumière et Celui qui est la vie du monde : Jésus-Christ... » Voilà de nobles et véridiques pensées, qui attestent chez celui qui les a conçues une singulière clairvoyance de jugement. C'est toute l'histoire de la vie morale et religieuse de la reine de Navarre qu'il résume en quelques lignes, et cela avec une admirable divination ; il considère, en effet, comme terminée une évolution qui ne l'était pas encore, mais qui a bien abouti au résultat final qu'il spécifie. Il n'y a pas à s'y tromper, ce texte éclaire étonnamment le poème des *Prisons*. On ne

1. C'étaient probablement deux lettres de l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet (note de H.).

saurait dire qu'il apporte une preuve nouvelle en faveur de l'authenticité de cette œuvre, puisque son attribution à Marguerite ne fait l'objet d'aucun doute, mais il en fait assurément mieux comprendre, mieux apprécier la trame, qui est fournie par la réalité même [1].

Quant à ce qui concerne l'allusion faite explicitement par Capiton à la philosophie de Nicolas de Cuse, il est évident qu'elle n'est pas due au hasard. Il suffit de lire quelques-unes des lettres échangées entre l'évêque de Meaux et sa royale correspondante pour se rendre compte des similitudes de pensées et de formules qui suggéraient naturellement au réformateur alsacien la comparaison dont il a usé dans son épître dédicatoire [2]. Les images empruntées au vocabulaire des mathématiques trahissent à chaque instant l'imitation du cardinal allemand qui, on le sait, avait remis en faveur le goût des symboles pythagoriques.

Les sympathies intellectuelles qui portèrent Guillaume Briçonnet, le premier directeur spirituel de Marguerite, vers l'auteur du *De Deo abscondito*,

1. Je ne puis insister ici sur ce rapprochement, renvoyant pour de plus amples développements à mon introduction au volume des *Dernières poésies de Marguerite de Navarre*, Paris, Armand Colin, 1896, in-8°, p. XIV à LXXV, et surtout p. XLVI, LXII, etc.

2. Voy. *passim* le recueil manuscrit de cette correspondance à la Bibliothèque nationale (fonds fr. 11495). Ce n'est pas par un ou plusieurs passages cités en particulier que l'on peut faire comprendre ces ressemblances. Elles résultent d'une lecture plus étendue de la correspondance ; c'est l'impression générale qui s'en dégage qui les fait apparaître plutôt que quelques textes isolés. De même, il faudrait donner de nombreuses citations des œuvres de Cusanus, ce qu'il est impossible d'entreprendre ici. Les rapprochements signalés plus loin suffiront à marquer les rapports intellectuels dont nous parlons et leur évidence.

s'étaient affirmées bien avant la correspondance qui s'établit, vers 1524, entre lui et la fille de Louise de Savoie, alors duchesse d'Alençon. Elles furent même dès le début si profondes et si actives qu'elles amenèrent le prélat à faire entreprendre une édition, — la plus complète et la plus soignée qui eût encore paru, — de son maître préféré en matière de philosophie. C'est là un fait des plus significatifs : il éclaire de quelque lumière la question des origines de ce mysticisme néoplatonicien qui a été l'un des éléments tout à fait saillants de la période initiale de notre Renaissance française.

Coïncidence frappante, Briçonnet confia la tâche de préparer et d'exécuter cette édition de Cusanus au plus éminent penseur de l'époque, qui était, en même temps que son ami, l'érudit le plus autorisé pour un travail de ce genre, à Lefèvre d'Étaples. Dès 1509, le savant Picard s'occupait de recueillir les matériaux nécessaires à cette entreprise, et Beatus Rhenanus faisait part à Reuchlin du désir de l'humaniste français de grouper tous les ouvrages du cardinal qui pouvaient être demeurés inédits, spécialement le *Directorium speculantis* [1]. Nul doute que Lefèvre ait apporté à son recueil un soin et un scrupule extrêmes : en tout cas, rien ne fut négligé pour donner au volume un aspect remarquable au point de vue typographique. L'impression, qui dura huit mois, fut terminée en 1514, et l'ouvrage parut [2]. Il était précédé d'une lettre- dédicace adressée à Guillaume Briçonnet, alors encore évêque de Lodève,

1. Herminjard, t. II, p. 122, note 14.
2. Bibl. nat., réserve Z. 280, f°.

dans laquelle l'éminent éditeur, après avoir fait l'éloge de Nicolas de Cuse, racontait combien le prélat, « bonorum authorum omnium, cum latinorum tum græcorum, solertissimus indagator, » avait ardemment désiré l'achèvement de cette œuvre, qui devait fournir tant de hautes et sublimes conceptions à tous les esprits avides d'une culture supérieure. On sent que les éloges décernés par Lefèvre à Nicolas de Cuse sont inspirés par une conviction profonde, et qu'il l'avait pratiqué longuement et avec une évidente prédilection : on devine également, par ces déclarations mêmes, que leur commune sympathie pour le philosophe allemand n'avait pas peu contribué à rapprocher l'évêque de Lodève et le plus illustre des professeurs de l'Université de Paris au commencement du XVI[e] siècle. L'auteur du *De docta ignorantia* a été pour beaucoup dans les rapports intellectuels si étroits qui s'établirent entre ces deux hommes, autour desquels allaient se grouper pour un temps tous les partisans du progrès philosophique et religieux.

Observons, à ce propos, que la double influence des mystiques et des néo-platoniciens a été, en ce qui touche Lefèvre d'Etaples, infiniment plus marquée qu'on ne l'a cru généralement. Le docte restaurateur de la philosophie d'Aristote ne s'était nullement cantonné dans le culte et l'étude du maître du Lycée : il avait acquis, au contraire, une connaissance très sérieuse des dialogues platoniciens et se plaisait à les citer, rapprochant, et presque toujours avec une irréprochable impartialité, les enseignements de l'Académie de ceux du péripatétisme. Toutefois, il se plaçait prudemment à l'abri des polémiques en déclarant, comme on l'a vu plus

haut, qu'il ne voulait pas plus être rangé parmi les platoniciens que parmi les aristotéliciens [1]. Mais si Lefèvre n'est pas resté étranger aux doctrines de l'auteur du *Banquet*, il s'est pénétré sûrement, avec une application encore plus continue et plus apparente, des œuvres de la philosophie alexandrine et du mysticisme médiéval. La simple énumération des éditions qu'il publia, et dont plusieurs représentent une somme de travail considérable, montre jusqu'à quel point son activité s'est déployée dans ce sens. Non seulement il s'initia au néo-platonisme chrétien du pseudo-Denys l'Aréopagite et aux étranges conceptions de l'Hermès Trismégiste, dont il publia le texte latin fourni par la traduction de Marsile Ficin, mais il s'adonna aussi avec une égale ardeur à l'étude des œuvres de Raymond Lulle et de Richard de Saint-Victor, comme en témoignent les diverses éditions qu'il fit paraître de leurs œuvres. Son goût pour le pseudo-Denys, qu'il y a lieu de rapprocher de celui pour Nicolas de Cuse, lui était pareillement commun avec Guillaume Briçonnet. Tous deux étaient intimement persuadés de l'identité de l'Aréopagite avec saint Denis, apôtre des Gaules et martyr [2]. Telle était, d'ailleurs, l'opinion générale des savants de l'époque ; aussi, lorsque Luther eut déclaré que les œuvres de l'Aréopagite ne contenaient que des rêves creux et du platonisme, son opinion fut-elle condamnée par la Sorbonne [3] comme fausse, téméraire, arrogante et injurieuse. D'autre part, il im-

1. Voy. le début de notre étude sur le *Platonisme en France*.
2. Voy. Graf, *Lefèvre d'Étaples* (Strasbourg, 1842), éd. française, p. 18.
3. Du Boulay, *Hist. univ. de Paris*, t. VI, p. 127.

porte de le rappeler, le pseudo-Denys est une des autorités chères à Nicolas de Cuse, qui en a usé largement pour l'élaboration de son système de philosophie religieuse. Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne, se révèlent d'instructives concordances ; les origines se précisent et se simplifient, et l'on est tout surpris de retrouver à chaque pas des indices qui éclairent ces problèmes qui paraissaient obscurs. On découvre dans des mouvements d'idées qu'on croyait multiples et divers de surprenantes analogies qui en laissent apercevoir l'unité.

Chose singulière, entre le chef de l'Académie de Florence, le promoteur du platonisme moderne, Marsile Ficin, et Lefèvre d'Étaples, à qui la Renaissance française a dû de voir revivre la véritable pensée d'Aristote, défigurée par tant de commentaires et de traducteurs peu sagaces, il existe, grâce au néo-platonisme, un véritable courant d'idées communes. Entre ces deux maîtres, que des dissemblances d'études, de milieu, de tournure d'esprit, semblaient devoir éloigner l'un de l'autre, un trait d'union s'est établi, que Plotin, Proclus, le Trismégiste et, d'une manière générale, les mystiques alexandrins ont contribué à former. La même constatation s'impose en ce qui touche le cardinal de Cuse. Or, en France du moins, — nous l'avons remarqué plus haut, — la Réforme religieuse est intimement liée, pendant sa période de début, à ces tendances philosophico-mystiques. Lefèvre d'Etaples, Briçonnet, et après eux Marguerite de Navarre, ont personnifié successivement ce moment, trop peu connu encore, de l'évolution intellectuelle du XVIe siècle, dans notre pays. On s'explique donc que le platonisme, agissant

souvent, il est vrai, par des exagérations qui en modifiaient sensiblement l'esprit, ne saurait être exclu de cette histoire. Il en constitue, au contraire, l'un des éléments essentiels, que l'historien de la pensée française durant cette époque a le devoir de dégager avec soin et de mettre en pleine lumière.

Mais, pour en revenir aux influences qui peuvent expliquer le développement intérieur de l'auteur des *Marguerites*, il est clair que l'action des enseignements de Nicolas de Cuse, transmis par Briçonnet et par Lefèvre d'Étaples, ne pouvait se manifester chez elle de la même manière que chez ses deux maîtres. Certaines conceptions devaient séduire plus aisément son intelligence de femme, pendant que d'autres, celles d'ontologie pure, par exemple, devaient la laisser assez indifférente. Tout ce qui avait trait à la nature, à l'essence, à la définition de la Divinité, intéressait, on le devine, la reine au premier chef; et c'est justement dans ce domaine qu'il est possible de relever, à travers son œuvre littéraire, plusieurs preuves frappantes d'une double influence philosophique exercée par les deux chefs du platonisme moderne, Nicolas de Cuse, d'une part, et Marsile Ficin, de l'autre. A la vérité, l'influence de chacun de ces penseurs se mêle si étroitement à celle de l'autre, lorsqu'il s'agit de certaines questions parmi les plus graves de la théodicée, qu'il devient très difficile de faire la part de l'une et de l'autre. Nous allons donner de ce fait un exemple curieux et non soupçonné jusqu'à présent, qui permettra du même coup d'éclaircir, à l'aide de matériaux nouveaux, l'histoire de la transmission d'une formule célèbre, dont la critique littéraire et la critique philo-

sophique se sont plus d'une fois occupées, et qui a toujours eu le privilège d'intriguer les commentateurs.

III

S'il y a eu un sentiment profond et permanent dans l'âme de la reine de Navarre, sentiment qui a dominé et dans une large mesure dirigé son existence, c'est l'aspiration vers le divin. Connaître Dieu, s'élever jusqu'à lui : tel a été le but premier de ses pensées et de ses méditations. Le souci même des problèmes de l'amour, qui tint une place si importante dans les réflexions de Marguerite, dérive de cette aspiration. Résolument platonicienne à ce point de vue, elle considérait l'amour humain comme une étape nécessaire vers l'amour divin. A ses yeux, l'amour de la créature conduisait à celui du Créateur. Elle confondait, unifiait en quelque sorte, dans ce dernier sentiment, toutes les autres ardeurs qui consument le cœur de l'homme. Ces paroles de l'étrangère de Mantinée dans le *Banquet*, le dialogue qu'elle avait tant aimé et pratiqué, résument admirablement la doctrine de l'auteur de l'*Heptaméron* et en font comprendre l'unité [1] : « Quand des beautés inférieures on s'est élevé jusqu'à cette beauté parfaite et qu'on commence à l'entrevoir, on touche presque au but ; car le droit chemin de l'amour, c'est de commencer par les beautés d'ici-bas et de s'élever

1. On signalera plus loin un commentaire poétique de Marguerite s'appliquant précisément à cette théorie platonicienne. Il y aura lieu alors d'insister davantage sur ce point.

jusqu'à la beauté suprême, en passant, pour ainsi dire, par tous les degrés de l'échelle. »

Ainsi, concevoir la Divinité, l'Être par excellence duquel procèdent tous les autres, et tenter de le définir : voilà, en somme, la préoccupation fondamentale qui se fait jour à travers les œuvres spirituelles de notre reine, et qui lui a inspiré quelques-uns de ses accents les plus heureux et les plus personnels, en lui faisant découvrir des veines de lyrisme encore inconnues dans notre littérature.

La plus grande partie du troisième chant des *Prisons*, celle-là même qui contient le double développement de la formule : *Je suis Celui qui suis*, et de l'antithèse de *Tout* (Dieu) et de *Rien* (la créature humaine) [1], deux motifs qui tiennent dans les œuvres spirituelles de la reine une place importante, est imprégnée d'un mysticisme de ferme allure et d'un caractère logique, — si l'on peut user de ces expressions en parlant d'une matière par essence si subtile, — qui se rapproche par bien des côtés de celui de Nicolas de Cuse [2]. Je ne parle pas seulement des

1. *Dernières poésies*, p. 212 à 255 et 285 à 297.

2. Le mot du cardinal : « Deum esse omnia ut non possit esse aliud quam est, » pourrait servir d'épigraphe à cette partie des *Prisons*. Un passage fort important du développement signalé plus haut est celui qui renferme le récit du ravissement mystique de Marguerite (*Dernières poésies*, p. 240-241). C'est un morceau capital pour la connaissance de l'évolution religieuse de notre reine. On pourra en juger par ces quelques vers qui peignent l'émotion de son âme, à laquelle « la voix de Dieu » vient de se faire entendre :

Que si la voix en moy eust fait demeure
Tant seulement une minute d'heure,
Si doulce estoit qu'elle eust esté suyvie
De ma pauvre ame estant d'amour ravie ;
Car sans regret elle eust lessé mon corps
Pour estre unye à ses divins accordz.

analogies de vocabulaire ou de ces nuances qui se retrouvent à des degrés divers chez nombre de mystiques, mais surtout de la doctrine générale et des conceptions d'ensemble auxquelles elle aboutit. A ce point de vue, les ressemblances sont très appréciables. Grâce à Briçonnet et à Lefèvre d'Étaples, nous l'avons dit, Marguerite s'était familiarisée avec le tour de pensée de traités aussi ardus que le *De Deo abscondito*, le *De docta ignorantia*, le *De Possest*, *De venatione sapientiæ*. L'idée qui domine dans ces œuvres est celle du Dieu un, absolu. Il n'est pas douteux que Marguerite incline, à la suite de leur auteur, vers un véritable panthéisme ; de même que le cardinal, elle est conduite à penser et à parler comme les Alexandrins et tous les philosophes qui se rattachent à leur école. Dieu étant le possible et le réel existe en toutes choses, comme toutes choses existent en lui.

Dieu est tout estre, bonté, sçavoir,
Verité, vie et puyssance et povoir [1],...

Au fondz d'enfer, en tous maulx, en tous biens,
Ton seul Tout voys ; mais dy moi plus avant :
Quand tu t'en vas sus les aelles du vent,
Que trouves tu au ciel entre les sainctz ?
Tu trouves Tout, duquel ilz sont tous plains,
Tout, qui, de tous, est la beatitude,
Tout, seul vivant en ceste multitude,
Tout, qui en tous s'ayme par son amour,
Tout, qui se loue en tous et nuict et jour [2].

Il serait aisé de multiplier les citations empruntées aux *Prisons*, ce résumé de la vie spirituelle de

1. *Dernières poésies*, p. 137.
2. *Ibid.*, p. [illegible].

la sœur de François Ier. Déjà, dans les meilleures parties du recueil des *Marguerites*, dans l'*Oraison à Jésus-Christ*, par exemple, qui prélude aux confidences du vaste poème qui forme le couronnement de la carrière poétique de la reine, cette dernière avait inséré plus d'un morceau où se retrouve le tour de pensée des platonisants du xve siècle et de Cusanus en première ligne. S'adressant à Dieu au début de cette *Oraison*, la princesse formule, dans une page lyrique d'une ampleur véritable, cette définition de la Divinité[1] :

Vostre nom est sy grand et admirable,
Que naturel esprit ou raisonnable
Ne vous sçauroit nommer parfaitement :
Tous noms avez, estant innominable,
Dont nostre sens est sy très peu capable
Qu'il ne congnoit que c'est, quoy ne comment.
Il me suffit de croire seulement
Que de tout bien estes commencement,
Moyen et fin, en tous temps immuable,
Puissant, bon, beau, sapient, veritable.
Car tous les noms que nostre entendement
Vous peult donner en chose vraysemblable :
Cela n'est rien, veu qu'indiciblement
Estes celuy qui Estes, vrayement,
Dont à nous est le sçavoir importable.
Mais, congnoissant que nostre sauvement
Vient de Jesus, nom sur tous admirable,
Sauveur Jesus, vous appelle humblement.

On retrouve nettement, dans ce passage, l'écho d'une idée chère au cardinal allemand et qu'il a développée avec complaisance au cours du *De Deo abscondito* et du *De docta ignorantia*, à savoir que

1. *Les Marguerites*, éd. Frank, I, p. 135.

Dieu est insaisissable en lui-même et que les noms qui lui sont attribués, comme aussi les mots et les formules dont on use pour le définir, ne sont que des palliatifs destinés à donner le change sur notre ignorance et sur la pauvreté de nos conceptions. D'après le même philosophe, Dieu ne se révèle à l'intelligence de l'homme, et encore dans une mesure tout à fait relative, que par des symboles mathématiques. C'est cette opinion qui l'a conduit à user fréquemment, et parfois avec une exagération manifeste, de comparaisons, d'images, de formules empruntées à l'arithmétique et à la géométrie, sciences dans lesquelles il avait acquis des connaissances approfondies. Or, le poème des *Prisons* de Marguerite de Navarre, qui forme l'appoint le plus considérable du recueil de ses *Dernières poésies*, et qui donne des renseignements si précieux sur les études poursuivies par cette princesse dont la curiosité de savoir était universelle, nous indique qu'elle n'était pas restée étrangère à cette branche des connaissances humaines[1] :

Puis j'assemblay ces livres fantastiques,
Beaulx et plaisans, où les mathematiques
Lire l'on peult ; mais qui bien s'y adonne
La volunté de la chair habandonne,
Car le sçavoir en est si très exquis
Que pour l'avoir tout l'homme y est requis.
Pour y entrer fault passer une haye
Bien espineuse, et qu'à peyne l'on ploye ;
Aussy, après ceste fascheuse peyne,
Celluy qui peult courir dedans la pleyne
Du beau verger de ces liberaulx artz,
Ne changeroit au tresor des Cesars,

1. *Dernières poésies*, p. 188 et 189.

Ne à leur pompe, où d'honneur sont tous yvres,
Le grant plaisir qui est dedans ces livres,
Couvertz d'argent, mais j'entendz du plus fin.
Et par dessus eslevay au naïf
Rondz et carrez, triangles et compas,
Reigles, lignes et sphere, ce que pas
Je n'entreprendz de toutes les nombrer.
Tant y en a, que le seul remembrer
Et les nommer n'est pas en ma puyssance ;
Mais il faisoit beau veoir leur ordonnance.
Et du sçavoir qui est encloz dedans,
J'en laisse aux folz craindre les accidens ;
Car si, sans plus, n'y avoit que musique
Et ses accordz aveques rethorique,
J'aymeroys myeulx le bien d'un tel sçavoir
Que posseder du monde tout l'avoir.
Des livres fiz ung pillier, et sembloit
Que sa grandeur terre et ciel assembloit.

L'éloge n'est pas banal ; il témoigne, de la part du poète, d'une conviction sincère. Il est fort probable que, si les leçons orales de Lefèvre d'Etaples et d'Oronce Finé ont pu y donner occasion, les ouvrages de l'auteur du *De ludo globi* étaient implicitement rangés parmi ces livres « couverts de l'argent le plus fin. » Et ce qui donne tout lieu de le supposer, c'est que l'un des passages les plus significatifs de ce même poème nous offre une définition de Dieu évidemment inspirée des traités *De docta ignorantia* et *De ludo globi* de Nicolas de Cuse, en même temps, — coïncidence remarquable, — que du *De immortalitate animarum* de Marsile Ficin. Voici, avant tout commentaire, ce morceau d'un souffle ferme et, l'on peut ajouter, nouveau, en tenant compte de l'époque où il fut écrit[1] :

1. *Dernières poésies*, p. 212 et 213.

Car [Dieu] seul est raison, poix et mesure,
Qui fait trouver la science très seure.
Las ! tant me fut ce sçavoir difficile,
Quand de mon œil charnel et imbecile
Je regardoys les figures portraictes,
Que les sçavantz aux livres ont retraictes !
Sans grant labeur des escriptz anciens
Ne se font pas mathematiciens ;
Mais quand l'esprit, par terre les ouvrant,
Fut entre tous ung seul mot descouvrant,
Tout mon travail fut tourné en repoz,
Quant ce beau mot trouvay en tous propoz :
« Je suys qui suys fin et commencement,
« Le seul motif d'un chacun element,
« Auquel tout est et a vie et se meult,
« Celluy qui est fait du tout [1] ce qu'il veult,
« *Du sercle rond sans la circunference,*
« *Par tous costez egal sans difference ;*
« *Commancement ne fin ne s'y retrouve,*
« *Et n'y a chose, estant ou vieille ou neufve,*
« *Qui, de ce rond, n'ayt pris creation*
« *Et nourriture et conservation.*
« *Du monde tiens multitude et grandeur*
« *Dans ma divine eternelle rondeur ;*
« *La ligne, suys le chemin et la voye*
« *Par qui nully jamais ne se forvoye ;*
« *D'exterieur en l'interieur entre*
« *Qui va par moy, et au milieu du centre*
« *Me trouvera, qui suys le poinct unique,*
« *La fin, le but de la mathematique ;*
« *Le cercle suys dont toute chose vient,*
« *Le poinct où tout retourne et se mainctient.* (Fol. 308 v°.)
« *Je suys qui suys triangle très parfaict,*
« Le tout puyssant, saige et bon en effaict,
« Qui fut, qui suys et seray à jamais,

1. Les deux mss. portent *du tout*. Cette éloquente définition est écrite avec une telle précision que nous n'avons pas cru devoir nous permettre d'y changer un mot, alors même qu'une correction n'eût pas été téméraire.

« L'eternel Dieu où n'y a si ne mais,
« Pere puyssant du monde createur,
« Très saige Filz du monde redempteur,
« Esprit très sainct le monde illuminant,
« Divinité les troys en ung tenant ;
« Brief, aux neuf cieulx ne se voit nul aspect
« Qui n'ayt à moy sa fin et son respect.
« En ces papiers et livres n'a figure
« Qui ne soit veu trop mieulx qu'en l'escripture ;
« Je suys qui suys, mais que l'espesse toille
« De l'ignorent et trop aveugle voille
« Soit mys à riens aveques son venin
« Par mon clair feu et mon esprit divin. »
O combien fuz resjouy doublement
Quant j'entendiz ces mots si clairement,
Et le secret d'un sçavoir si subtil
M'estoit monstré par cest esprit gentil,
Qui me tournoit la peyne que longtemps
J'avois portée en plaisant passetemps !

Observons d'abord combien ce genre de poésie était jusque là resté inconnu dans notre littérature. Personne, en effet, en France, n'avait encore songé à y recourir. La poésie religieuse et philosophique, celle qui ne craint pas de laisser au second plan les joies et les plaintes de l'amour pour s'attacher de préférence aux grands problèmes et aux anxiétés qu'ils provoquent dans l'âme humaine, est, pour une grande part, redevable à Marguerite de son existence[1]. Marot lui-même, quelque guidé qu'il fût par l'idéal de la Réforme, était par tempérament trop peu porté vers cette manière de concevoir les choses pour l'interpréter avec succès, et la Pléiade, d'autre

1. Je renvoie sur ce point aux articles que j'ai publiés dans le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, numéros de janvier, février, mars et juin 1897, notamment p. 72 et suiv.

côté, a plutôt contribué, après 1550, à orienter la poésie française dans un sens assez différent. Aucun poète français n'avait encore parlé sur ce ton des questions divines. Il convient de se tourner vers l'Italie et de remonter jusqu'à Dante, que la reine avait si bien pénétré entre tous les poètes, pour rencontrer des accents analogues et ce que j'oserai appeler le même souci des choses éternelles. Si l'on veut trouver un écrivain moderne qui ait repris, depuis l'auteur des *Marguerites*, cette veine poétique longtemps méconnue, il faut, laissant de côté Du Bartas et son poème trop descriptif, descendre jusqu'à Milton. Le *Paradis perdu* a réalisé, en effet, avec une inspiration plus soutenue, l'épopée protestante que la reine de Navarre avait devinée et entrevue et à laquelle elle avait manifestement préludé par les trois chants de ses mystérieuses *Prisons* et par une autre composition qui peut être regardée comme son chef-d'œuvre, le *Triomphe de l'agneau* [1].

Cependant, si le développement qui vient d'être reproduit apporte un argument d'une portée réelle en faveur de cette assertion, son intérêt n'est point limité à cette circonstance. Ce qui lui donne, par ailleurs, un prix singulier, c'est qu'il renferme l'un des éléments de la formule célèbre de la sphère ou du cercle infini, « dont le centre est partout, la circonférence nulle part », définition immortalisée depuis par Pascal. Rabelais, qui l'a employée en deux endroits de son œuvre [2], ne l'a introduite que dans

1. Voy. dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1896 la notice bibliographique et dans celle du 15 juin de la même année l'article de M. Doumic sur les *Dernières poésies*.

2. Au troisième livre, début du chapitre XIII, et au cinquième, — dont l'authenticité donne lieu à diverses réserves, — chapitre final

l'édition de 1552 de son troisième livre (chap. XIII) et les éditions précédentes de ce même livre ne la renferment pas. N'est-il pas surprenant de constater que, avant l'époque où Rabelais allait donner à cette admirable comparaison droit de cité dans la littérature française, — M[lle] de Gournay la lui a empruntée[1] pour la transmettre ensuite à Pascal, — la reine de Navarre s'en était déjà inspirée, en la développant avec tant d'ampleur qu'il est certainement dans le poème peu de passages où éclate davantage la plénitude de sa réflexion philosophique ?

Une telle rencontre vaut la peine d'être éclaircie. Par suite de quelle transmission la définition de la Divinité dont la fortune devait être si grande a-t-elle pénétré dans notre langue? Si, comme il semble, le royal poète y a recouru l'un des premiers en son siècle, à quelle source l'a-t-il puisée? On ne la découvre, avant les *Prisons*, que dans un ouvrage du polygraphe Symphorien Champier, qui eut très peu de diffusion au XVI[e] siècle : *L'Ordre de Chevalerie* (vers 1510). Que cette comparaison ait ainsi séduit une telle succession d'esprits supérieurs, il y a là de quoi légitimer une minutieuse enquête sur son origine. Certes, de savants critiques ont déjà posé le problème à propos de Rabelais et de Pascal, mais les deux textes décisifs qui vont être introduits dans le débat prouveront qu'il n'est pas inutile d'y revenir.

(XLVIII), celui de tout le dernier livre qui renferme le plus manifestement peut-être l'empreinte de Rabelais. Voy. Gebhart, *Rabelais*, p. 133.

1. Dans son édition de Montaigne publiée en 1635.

IV

Disons tout de suite que c'est faute d'une interprétation exacte de la phrase du troisième livre de *Pantagruel* que l'éloquente formule a pu être considérée comme étant rapportée par Rabelais au prétendu Hermès Trismégiste. Le recueil attribué à ce personnage fabuleux et dû, en réalité, à un grec néo-platonicien, probablement de la fin du IIe siècle, ne renferme pas la comparaison placée au chapitre XIII dans la bouche de Pantagruel [1]. En revanche, l'identification du monde et par là même de Dieu avec une sphère se retrouve en plusieurs endroits de la compilation du pseudo-Hermès [2]. Or, à notre avis, le texte de Rabelais peut fort bien être entendu comme ne visant que cette identification. « Et en contemplation de ceste infinie et intellectuelle sphere, le centre de laquelle est en chascun lieu de l'univers, la circonference poinct (c'est Dieu, selon la doctrine de Hermes Trismegistus), à laquelle rien

1. Ni le *Pimander*, ni l'*Asclepius* ne la contiennent.

2. Voy. l'édition de l'*Hermès* (texte grec accompagné de la traduction de Ficin) publiée par Adrien Turnèbe, à Paris, en 1554, in-8°, p. 14, [illegible], 44, 57, 65, 83. L'un des passages les plus caractéristiques est celui-ci : « Quantumque materiæ fuerat subjectum patri, pater ipse corporeum agens, et in molem congregans, id totum sphæricum reddidit, imprimens qualitatem materiæ existenti immortali, rationeque materiæ sempiternum habenti. Plenis autem ideis omnibus, qualitates pater inferens in sphæram, velut in gyrum omni qualitate circumscripsit. » Et ailleurs : « Deus super omnia et circa omnia. — Mundus sphæra est, etc. » — Tout cela a pu avoir son point de départ dans le *Timée* ; on sait, en effet, le rôle que jouent dans ce dialogue les comparaisons empruntées à la géométrie.

ne advient, rien ne passe, rien ne dechet, etc. [1]. » Il serait étonnant, en effet, que le docte écrivain, volontiers scrupuleux et précis en matière de citations, se fût trompé dans cette circonstance en donnant une fausse référence à propos d'une formule aussi caractéristique. Dieu est une sphère ; voilà l'idée fournie par le pseudo Hermès [2]. Quant à la donnée si originale de cette sphère, nul doute qu'elle ait été

1. Le texte du livre V (ch. XLVIII) diffère de celui ci par quelques nuances : « Allez, amis, en protection de ceste sphere intellectuale, de laquelle en tous lieux est le centre et n'a en lieu aucun circonference, que nous appelons Dieu. » — Remarquons que Rabelais, de même que Mlle de Gournay, applique à Dieu la comparaison, tandis que Pascal ne l'applique pas directement à Dieu, mais à la nature. Mlle de Gournay dit exactement ceci : « Trismegiste appelle la Deité cercle dont le centre est partout, la circonference nulle part. » Elle emploie donc l'image du cercle, comme Marguerite de Navarre, pendant que Rabelais et Pascal recourent à celle de la sphère. Entre Rabelais et Mlle de Gournay, je relève la comparaison, sous une forme incomplète, il est vrai, chez Noël du Fail, dans les *Contes et discours d'Eutrapel* (éd. Assézat, t. II, p. 323), ouvrage publié pour la première fois en 1585. Elle figure en latin, sans qu'on puisse deviner au juste ce qu'elle vient y faire, dans un passage de *l'Epistre de Polygame à un gentilhomme contre les Athées*, où il est question de la prédestination. Voici ce texte : « Comme si quelqu'un disoit : puisqu'il est prédestiné que je dois avoir des enfans, je n'ay que faire de me marier. Ce qui est néantmoins très faux et contre l'ordre estably en ceste nature qui est Dieu : lequel n'es jamais contraire à soy, et *cujus centrum est ubique, circumferentia vero nusquam.* » L'absence des mots *sphæra* ou *circulus* rend ici la formule assez obscure en lui faisant perdre quelque chose de sa grandeur. On verra plus loin que les termes employés par cet auteur se retrouvent exactement dans Ficin. Du Fail témoigne, du reste, en d'autres endroits de son œuvre, d'une certaine connaissance des choses platoniciennes et, en particulier, des ouvrages du chef de l'Académie florentine (voy. par ex. éd. Assézat, t. II, p. 361).

2. Dans un commentaire étrange de *l'Hermès*, donné en 6 vol. in-fol. par Rosseli, on constate (t. I, p. 145, et t. III, p. 141) que ce fécond glossateur a ajouté à l'affirmation du Trismégiste relativement à la forme ronde de la divinité un éclaircissement qui n'est autre que la formule du *Pantagruel* et du premier article des *Pensées*. Rosseli a probablement puisé cette dernière dans le *De immortalitate* de Ficin.

empruntée à un autre auteur. N'est-il pas permis de penser que, si la reine de Navarre et Rabelais l'ont reproduite à peu près vers le même moment, — la ressemblance des deux images ne saurait être contestée, car si le poète a pris le cercle comme élément géométrique, et le romancier, la sphère, l'absence de circonférence est affirmée des deux côtés[1], — c'est vraisemblablement que cette comparaison mathématique était en quelque sorte dans l'air et qu'elle se rencontrait chez des auteurs en vogue pendant la première moitié du XVIe siècle?

M. Ernest Havet, qui, dans sa belle édition des *Pensées* de Pascal[2], s'est occupé de découvrir l'origine de notre formule, en signale l'existence, antérieurement à Rabelais, dans Gerson[3], dans saint Bonaventure[4] et dans Vincent de Beauvais, lequel reconnaît l'avoir empruntée à Hélinand et la cite comme étant communément attribuée à Empédocle[5]. Il n'y a rien d'impossible à ce que le philosophe sicilien, qui a développé l'idée du σφαῖρος en concevant la coexistence sans mélange, sans lutte, des éléments

1. Rabelais dit : « la circonference poinct, » et Marguerite : « cercle rond sans la circonference. »

2. Éd. in-8°, t. I, p. 17 à 19. Notes sur l'article 1er.

3. Gerson, *Œuvres*, éd. de Paris, 1606, t. I, p. 366.

4. *Itinerarium mentis in Deum*, *Œuvres*, éd. de Mayence, 1609, VII, p. 325.

5. *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, I, ch. IV : « Helinandus. Empedocles quoque, sic eum fertur diffinivisse : Deus est sphæra, cujus centrum ubique, circumferentia nusquam. » Les œuvres d'Hélinand sont perdues. Mais il a dû circuler au moyen âge, d'après M. Havet, un petit recueil de pensées des philosophes de l'antiquité, recueil d'origine très ancienne et rédigé en langue latine, dans lequel pouvaient se trouver des extraits d'Empédocle aujourd'hui perdus. C'est vraisemblablement dans ce recueil qu'ont été puisées beaucoup de traditions dont on ne retrouve plus maintenant la source.

et des forces motrices sous la forme d'une sphère, c'est-à-dire d'une figure parfaite, et auquel Platon a fait plus d'un emprunt, notamment dans le *Phèdre* et dans le *Banquet*, ait eu recours à cette image. Je ferai observer toutefois que l'assimilation du monde ou de Dieu à une sphère se retrouve chez plus d'un penseur des premiers temps de la philosophie grecque, et spécialement chez les maîtres de l'école éléate, dans les poèmes de Parménide (vers 102 et suiv.) et de Xénophane, par exemple. En raison de l'état incomplet dans lequel nous sont parvenues les œuvres de ces anciens philosophes, l'histoire des origines lointaines de la pensée consacrée et rendue populaire par Pascal est fort difficile à établir. Mais, en ce qui concerne sa transmission dans les temps modernes, deux textes importants vont permettre de la reconstituer d'une manière tout à fait vraisemblable. Rien ne porte à supposer que Rabelais, et, à plus forte raison, Marguerite de Navarre, soient allés chercher cette comparaison dans saint Bonaventure, dans Vincent de Beauvais, ou même dans Gerson, qui ne se trouvent cités en aucun endroit de leurs œuvres et qu'on ne lisait plus guère dans les milieux lettrés du milieu du XVIe siècle. Je crois, par contre, qu'ils l'ont puisée chez deux illustres philosophes plus rapprochés d'eux, puisqu'ils sont presque leurs contemporains, qu'ils avaient étudiés l'un et l'autre et dont les seuls noms disent assez l'immense influence : Nicolas de Cuse et Marsile Ficin. Comment n'avait-on jamais signalé chez ces deux écrivains l'existence de la célèbre formule ? C'est ce qui ne laisse pas de paraître assez surprenant.

Elle fait partie, chez l'un comme chez l'autre, de tout un ensemble de développements fort curieux, dont elle forme l'aboutissant et la conclusion. C'est dire qu'elle n'y figure point par hasard ni à titre accessoire, et qu'elle se relie à une suite de considérations vraiment importantes. Nicolas de Cuse et Marsile Ficin offrent, dans toute l'étendue de leurs œuvres respectives, peu de pages plus élevées et plus intéressantes. Le cardinal allemand est revenu sur ce sujet avec une insistance marquée dans deux de ses œuvres, le *De docta ignorantia* et le *De ludo globi*, et même à plusieurs reprises dans l'une d'elles. Voici ces divers passages à tous égards si caractéristiques. Le premier appartient au chapitre XII du livre I[er] du *De docta ignorantia* (édition de Bâle, p. 9) :

Ita igitur agentes et sub directione maximæ veritatis incipientes, dicimus quod sancti viri et elevatissimi ingenii qui se figuris applicarunt, varie locuti sunt. Anselmus devotissimus veritatem maximam rectitudini infinitæ comparavit : quem nos sequentes, ad figuram rectitudinis, quam lineam rectam imagor, convolemus. Alii peritissimi trinitati superbenedictæ triangulum trium æqualium et rectorum angulorum compararunt. Et quoniam talis triangulus necessario est infinitis lateribus (ut ostendetur), dici poterit triangulus infinitus, et hos etiam sequimur. Alii qui unitatem infinitam figurare nisi sunt, Deum circulum dixerunt infinitum. Illi vero qui actualissimam Dei existentiam considerarunt, Deum quasi sphæram infinitam affirmarunt. Nos autem istos omnes simul de maximo recte concepisse, et unam omnium sententiam, ostendemus.

Tous les éléments de comparaison contenus dans la page des *Prisons* citée plus haut se retrouvent dans ce développement : la ligne, le triangle, le

cercle. Une telle analogie ne saurait être considérée comme fortuite, surtout si l'on songe aux données fournies plus haut sur les rapports intellectuels qui ont existé entre la reine de Navarre et ses guides spirituels, d'une part, et l'auteur du *De docta ignorantia*, de l'autre. Mais le même ouvrage nous offre un peu plus loin (livre III, chap. xi ; édition de Bâle, p. 38) un passage non moins instructif à ce point de vue :

Centrum igitur mundi coincideret cum circumferentia. Non habet igitur mundus circumferentiam, nam si centrum haberet et circumferentiam, et sic intra se haberet suum initium et finem, et esset ad aliquid aliud ipse mundus terminatus, et extra mundum esset aliud et locus : quæ omnia veritate carent. Cum igitur non sit possibile mundum claudi intra centrum corporale et circumferentiam, non intelligitur mundus, cujus centrum et circumferentia sint Deus, et cum hic non sit mundus infinitus, tamen non potest concipi finitus, cum terminis careat intra quos claudatur... Qui igitur est centrum mundi scilicet Deus benedictus. Ille est centrum terræ et omnium sphærarum, atque omnium quæ in mundo sunt, qui est simul omnium circumferentia infinita.

Nous retrouvons ici le commentaire des figures d'ordre mathématique employées plus haut, et en somme l'esprit et presque la lettre des comparaisons des *Prisons* ; mais si nous en possédons tous les éléments, nous n'avons pas encore la métaphore même de Rabelais et de Pascal, sous sa forme si concise et si saisissante. On la trouvera au moins partiellement, — elle se complète d'elle-même par les deux passages précédents, — dans une dernière citation, empruntée au livre II du *De ludo globi* (édition de Bâle, p. 229-230).

Nunc ad centrum simplicissimum me convertens video Deum ipsum principium, medium, et finem omnium circulorum. Nam ejus simplicitas est indivisibilis et æterna omnia in sua indivisibili et strictissima unitate complicans. Est initium æqualitatis, nisi enim omnes lineæ a centro ad circumferentiam sint æquales, utique non est centrum circuli. Indivisibilitas centri est simplex initium æqualitatis, et nisi punctalis simplicitas cum æqualitate sit connexa, ubique non potest esse centrum circuli, de cujus essentia est æquidistantia a circumferentia. Sic video unitatem, æqualitatem, et utriusque nexum in centrali puncto cardinalis. Acutè intras, et postquam advertis dictum sapientis qui aiebat : *Deum circulum, cujus centrum est ubique*, tunc vides quod sicut punctus in omni quanto ubique reperitur, ita Deus in omnibus. Non tamen propterea sunt plura puncta, quia mens punctum ubique in quanto reperit. Sic nec plures sunt Dii, licet in singulis videatur.

On voit quelle place occupe chez l'éminent penseur du XVe siècle l'image qui devait être appelée à une fortune si étonnante. Sans doute, il ne l'a pas créée, mais il faut reconnaître que personne n'était plus apte que lui, grâce à ses rares connaissances dans le double domaine des mathématiques et de la métaphysique, à la mettre en relief, à en justifier l'emploi, en un mot, à la placer dans un cadre philosophique digne d'elle.

Toutefois, pour retrouver la formule complète, ou plutôt présentée dans les termes mêmes où on la rencontre chez Pascal et avant lui chez Vincent de Beauvais citant Hélinand, et Empédocle sur la foi d'Hélinand, il faut se tourner vers l'émule de Cusanus sur le terrain de la propagande platonicienne, vers Marsile Ficin et son célèbre ouvrage intitulé : *Theologiæ platonicæ de Immortalitate animarum libri XVIII* (éditions de Paris, in-fol. de 1641, p. 393,

et de 1559, p. 326). Voici l'éloquente page qu'il nous livre :

Centrum mundi verum Deus est, ut in libro de Amore disseruimus, quia unus, simplex, stabilis est et in omnibus, atque alia quelibet omnino plura composita, mobilia, circa ipsum per naturalem ipsius appetitum perpetuo revolvuntur. Ita centrum Deus est omnium, quia sic est in omnibus, ut cuique rei interior sit quam ipsamet sibi. Est enim circumferentia mundi, quia extra cuncta existens ita supereminet universa, ut cujusque rei summum apicem dignitate excellat immensa. Item quanto est omnium (si dictu fas est) minimus quantitate, tanto virtute est maximus omnium. Ut centrum quidem est omnibus, ut circumferentia vero est extra omnia. In omnibus, inquam, non inclusus, quia est et circunferentia, extra omnia quoque non exclusus, quia est et centrum. *Quid ergo Deus est?* Ut ita dixerim, *Circulus spiritalis, cujus centrum est ubique, circumferentia nusquam.*

Cette réponse, d'allure solennelle, digne conclusion du morceau, nous offre le texte exact de la définition, tel qu'il a prévalu depuis Rabelais, lequel l'a, ainsi que Ficin, appliquée à Dieu et non au monde, à la différence de Pascal, qui s'est toutefois servi d'une forme identique.

Voilà, sans nul doute, les deux sources auxquelles ont puisé Marguerite et l'auteur du *Pantagruel*. Préciser le rôle de chacune d'elles serait une tâche subtile et par trop délicate. J'ai exposé plus haut les sympathies d'ordre général qui portèrent la reine vers le cardinal. Les analogies de pensée qui viennent d'être relevées au cours de cette enquête ne font que confirmer tous les indices déjà signalés. Quant aux affinités qui ont pu exister entre le royal poète et Ficin, elles sont à la fois si nombreuses et si manifestes qu'il est à peine besoin d'y insister.

Elles découlent, en premier lieu, de tout ce qui a été rapporté dans l'étude qui précède [1], où il a été longuement parlé des traductions commandées par la reine de Navarre, parmi lesquelles figure celle du *Commentaire du Banquet* de Ficin, exécutée par Silvius, peut-être l'œuvre la plus originale de l'écrivain florentin. L'épître dédicatoire de Silvius suffirait, du reste, à elle seule, à nous édifier sur ce point. Elles résultent encore, pour une part non moins grande, de tant d'indications qui vont être groupées sur les éléments platoniciens de la pensée de l'auteur de l'*Heptaméron*. La reine de Navarre a beaucoup pratiqué plusieurs des dialogues du philosophe athénien, mais elle n'a pu, on le devine, les aborder dans le texte original. C'est donc uniquement à travers les traductions latines ou italiennes de Ficin et surtout à travers ses œuvres personnelles, telles que le *Commentaire du Banquet*, — cet hymne à l'Amour et à la Beauté qui traitait précisément des problèmes dont l'esprit de la reine de Navarre a été le plus préoccupé, — et le résumé de théologie platonicienne, *De immortalitate animarum*, qu'elle s'est initiée à la doctrine de l'Académie. Toutes ses aspirations philosophiques et spirituelles devaient la porter par une inclination naturelle vers le docte et subtil Florentin.

En ce qui touche Rabelais, on comprendra qu'une enquête plus étendue s'impose, qui ne saurait prendre place ici. Je ferai seulement observer qu'il connut Nicolas de Cuse, puisqu'il l'a cité à diverses reprises dans le *Pantagruel*. Quant à ses rapports

1. Voy. plus haut *Le Platonisme et la littérature en France*, p. 115 et suiv.

avec l'œuvre de Ficin, ils ressortent d'inductions variées et tout à fait sérieuses : à la fois de ses sympathies à l'égard du platonisme que j'ai essayé de définir dans un travail à part, et de certaines circonstances, restées jusqu'à présent obscures, de sa vie d'érudit. Il est un premier indice que l'on peut signaler dès maintenant, c'est que, parmi les trois ou quatre ouvrages dont l'existence dans la bibliothèque des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, au moment où Rabelais y portait le froc, aurait été constatée par Benjamin Fillon, figure un exemplaire de la traduction complète des dialogues de Platon donnée par Ficin en 1483 et imprimée au monastère de Saint-Jacques de Ripoli, à Florence. Certes, si l'un des fils de Saint-François a dû manier avec amour le précieux volume possédé, dès les premières années du XVIe siècle, par le couvent de Fontenay, ce fut sans contredit Rabelais, quand, en compagnie de Pierre Amy, son frère en hellénisme, il s'initiait aux beautés des écrivains grecs. On est en droit de penser que l'auteur du *Pantagruel* se livra, dès cette époque, à une étude approfondie de Platon et qu'il a été évidemment amené par là à consulter les traductions et les commentaires du philosophe florentin, auxquels les plus savants hellénistes n'ont cessé de recourir depuis quatre siècles. Le *De immortalitate* surtout, qui contient la quintessence des méditations platoniciennes de Ficin, a été, pendant toute la Renaissance, l'objet de lectures attentives dans le monde des hellénistes et des philosophes auquel appartenait Rabelais, tandis que Vincent de Beauvais et même Gerson, dont on évoquait les noms plus haut, n'étaient guère lus dans ce même

groupe. Si l'adversaire de la Sorbonne pratiqua peu les mystiques et les théologiens du moyen âge, sauf peut-être pour avoir le droit d'en médire, il se sentit, en revanche, porté naturellement vers les écrivains de son temps, grâce auxquels la grandeur de la civilisation hellénique, son culte le plus cher, avait été de nouveau révélée au monde. Il est donc plausible d'admettre que l'ami de Laurent de Médicis a été pour lui, comme pour tant d'autres de ses contemporains, l'initiateur dans la connaissance des idées platoniciennes ; et c'est mis en goût sans doute par ce premier contact indirect avec les œuvres de l'auteur du *Phédon*, que Rabelais se décida à acquérir le texte original du maître de l'Académie dans l'édition princeps de Venise, publiée en septembre 1513, que nous pouvons affirmer avoir été en sa possession personnelle dès le temps de son séjour au couvent de Fontenay-le-Comte.

Le nom d'Hermès Trismégiste a été prononcé plus d'une fois au cours de ce travail. Puisque l'occasion s'est offerte de parler de cet énigmatique recueil, d'une origine néo-platonicienne qui ne saurait être mise en doute, il est indispensable, avant d'étudier un autre aspect du platonisme de la reine de Navarre, de faire remarquer qu'elle n'ignora nullement cet auteur, dont l'étrangeté séduisit quelques-uns des penseurs les plus éminents de l'époque de la Renaissance : Ficin, Lefèvre d'Etaples, Adrien Turnèbe. Elle faisait même, à la suite de ses maîtres, très grand cas de cet ouvrage, auquel elle a accordé dans les *Prisons* une intéressante mention qui précède immédiatement les belles appréciations consacrées à Job, à Socrate et à Platon. Il est clair

que, dans l'esprit de la princesse, Hermès était la plus ancienne autorité profane, presque la plus vénérable, touchant les questions divines. Mais, par cela même qu'elle partageait ce préjugé avec tant de bons esprits de son époque, il serait injuste de le lui reprocher. Observons encore qu'elle a cité avec éloge, au cours du même poème, un autre philosophe appartenant également au groupe des néo-platoniciens, Maxime de Tyr, qu'elle appelle le *Grand Tyrien*. Voici le curieux témoignage rendu sur le Trismégiste[1] :

Mais, toutesfoys, rien qu'ung mot je ne viz,
Bien qu'il y eust de differentz devis ;
Ce mot : « Je suys, » partout j'y retrouvay :
Tout le surplus fut de moy reprouvé.
Ce mot icy je congneuz en Hermès
Plus clairement qu'en nul si ne mais ;
L'on ne sçauroit Pere et Filz demander
Ne Sainct Esprit plus clair qu'en Pimander [2].
Or, n'estoit il de nation juifve,
Mais il avoit congnoissance naïfve,
Par cet esprit qui tout homme illumine
Venant au monde et qui çà bas chemine,
De Cil qui est, duquel l'élection
L'avoit tiré à la perfection
De ce sçavoir qui n'est par l'homme acquis
Et qui seul est à l'homme bien requis [3].

1. *Dernières poésies*, p. 208. Les mots « Je suys » doivent être complétés ; c'est l'abréviation de la formule : « Je suis Celui qui suis. »

2. *Pimander* est le titre du principal dialogue attribué au Trismégiste.

3. M. J. de la Perrière a signalé notre formule au début de l'*Ordre de Chevalerie*, de Symphorien Champier (1510) : « [Dieu] qui est une esphère inintelligible duquel le centre est partout et la circonférence en nul lieu. » (Cf. *Revue des études rabel.* 1906, p. 266). C'est la première apparition de la formule en langue française. Marguerite et Rabelais ont-ils connu son ouvrage ?

V

Nous croyons avoir suffisamment déterminé, au cours des pages précédentes, le rôle des éléments d'origine mystique et néo-platonicienne dans la formation des idées philosophiques de Marguerite de Navarre. Le penchant très marqué qui la conduisit vers les théories de l'auteur du *Banquet* remontait ainsi aux années de sa jeunesse ; il se confondit même pendant longtemps avec ses aspirations spirituelles. Il s'en faut de beaucoup que l'accord qui s'opéra chez elle entre ses opinions religieuses et ses opinions philosophiques ait été quelque chose d'exceptionnel à cette époque. Une telle fusion s'est rencontrée, en effet, à des degrés différents, chez la plupart des nobles esprits de la première moitié du XVIe siècle qui appartinrent au groupe des modérés, c'est-à-dire à cette sorte de tiers-parti qui acceptait à la fois le programme de la Réforme et celui de la Renaissance, alors que le drapeau de la première restait encore uni à celui de la seconde. En France, la scission se fait surtout par Calvin et par l'*Institution chrétienne*, mais, même après l'apparition de cette œuvre dont l'action sur le mouvement intellectuel de l'époque fut si puissante et si décisive, certaines âmes, tout en demeurant quelque peu attachés à l'idéal protestant [1], ne renoncèrent ni au

1. Je renvoie, pour cette question, à ma publication antérieure : *Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre, d'après son œuvre poétique (les Marguerites et les Dernières poésies).* 1 vol. in-8°, Paris, Fischbacher, 1898.

culte ni à l'étude de la pensée antique. Ce fut précisément le cas de la reine de Navarre aussi bien que celui de plusieurs des membres les plus distingués de son groupe littéraire, tels qu'un Des Périers, un Dolet, un Jean de la Haye, un Pierre Du Val, un Charles de Sainte-Marthe. Le respect de Platon ne cessa jamais de se concilier dans leur esprit avec l'amour et la pratique de l'Évangile. Certes, le réformateur genevois les en censura rudement tant dans l'*Institution chrétienne* que dans l'*Excuse aux Nicodémites* et dans le *Petit traicté monstrant que c'est que doit faire un homme fidèle cognoissant la verité de l'evangile, quand il est entre les papistes*. Rien ne lui paraissait plus dangereux, plus monstrueux même, que cet accord, dans les mêmes âmes, du *credo* chrétien, fondé sur l'autorité divine, avec un spiritualisme présomptueux, divers et incertain, d'origine exclusivement humaine. Au fond, la grande querelle engagée par Calvin contre les *libertins spirituels* n'est qu'un des épisodes de la lutte qu'il poursuivit toute sa vie et avec une ténacité infatigable, — en réalité très clairvoyante, si l'on se place à un point de vue vraiment chrétien, — contre les séductions et les charmes de la spéculation antique.

Comment la sœur de François Ier, depuis longtemps familiarisée avec les doctrines du maître de l'Académie et avec celles de ses disciples alexandrins, fut-elle conduite à affirmer ses sympathies à l'égard des idées platoniciennes, en s'appliquant avec une activité surprenante à favoriser leur propagation dans les milieux cultivés, et, d'autre part, en s'inspirant directement de ces mêmes idées dans nombre de passages importants de ses œuvres les

plus achevées et les plus personnelles, c'est ce qu'il est à propos d'examiner maintenant dans le détail. S'il n'est pas téméraire d'assigner une date un peu précise à une évolution psychologique aussi délicate, c'est aux environs de l'année 1540 que nous la placerons sans trop d'hésitation. Bien des indices vraiment probants justifient l'hypothèse de cette date. Elle commence, en effet, l'une des étapes caractéristiques de la carrière de Marguerite, celle où l'échec de certaines de ses plus chères espérances, des désillusions de diverse nature, le spectacle de l'intolérance générale et des haines religieuses qui s'affirment, sa brouille avec Montmorency et le parti puissant qu'il inspire, les humiliations qu'elle ressent à l'occasion du mariage de Jeanne d'Albret avec le duc de Clèves, l'attitude impérieuse du frère tant aimé à son égard, — sans parler des graves soucis que lui causent la question sans cesse renaissante du recouvrement de la Navarre espagnole et la conduite publique et privée de son mari, — la décident à se détourner chaque jour davantage des grandes affaires et à rester à l'écart de la politique, pour se réfugier dans la méditation des plus hauts problèmes de la vie spirituelle et dans le travail littéraire[1]. Elle renonce, en quelque sorte, à s'occuper des destinées générales et immédiates du royaume pour se consacrer à l'action intellectuelle que l'étendue de sa culture, en même

1. Je n'insisterai pas davantage sur les causes qui ont contribué à amener ce changement profond dans l'existence de la reine de Navarre. On les trouvera énumérées dans l'ouvrage de M. de la Ferrière-Percy, *Marguerite d'Angoulême ; étude sur ses dernières années*, dans l'introduction aux *Dernières poésies*, p. VIII et suiv., et dans l'étude sur le *Platonisme et la littérature en France*.

temps que le charme incomparable de son esprit, lui donnaient le droit d'exercer sur des groupes d'élite. Ainsi, d'une part, développement intérieur et perfectionnement moral, et, de l'autre, prosélytisme philosophique et littéraire : tel va être le double objectif de la vie de la reine de Navarre. La trame du poème *les Prisons*, véritable autobiographie de notre princesse, ne devient explicable que si le critique tient compte de cette nouvelle orientation. Ajoutons, puisque l'occasion se présente de le dire, que l'existence même de la Marguerite des Marguerites ne saurait être comprise que si l'historien y distingue résolument plusieurs époques bien marquées. La dernière de ces périodes, qui va de 1540 à la mort de la reine, est précisément celle qui nous occupe. La fin du second livre des *Prisons* et le troisième livre tout entier en révèlent, on l'a vu, avec une précision qu'on ne leur supposerait pas tout d'abord, et le sens et les péripéties. Par contre, cette période une fois fixée et caractérisée, plusieurs témoignages énigmatiques formulés par les contemporains sur l'attitude de la reine, durant ses dernières années, deviennent compréhensibles, à commencer par le célèbre dizain qui ouvre le troisième livre de Rabelais, et qui, adressé « A l'Esprit de la Royne de Navarre, » a eu le privilège d'intriguer plus d'un commentateur :

FRANÇOIS RABELAIS

A l'Esprit de la Royne de Navarre.

Esprit abstraict, ravy et ecstatic,
Qui, frequentant les cieulx, ton origine,
As délaissé ton hoste et domestic,

Ton corps concords, qui tant se morigine
A tes edictz, en vie peregrine,
Sans sentement, et comme en Apathie,
Vouldrois tu poinct faire quelque sortie
De ton manoir divin, perpetuel ?
Et ça bas voir une tierce partie
Des *Faicts* joyeux *du bon Pantagruel* ?

C'est vers 1545 que l'auteur de *Pantagruel* s'adressait en ces termes à sa protectrice, mais la vie pérégrine et extatique que les vers de Rabelais attribuent à la princesse datait déjà de plusieurs années.

Marguerite commença également, — le fait est certain, — vers l'année 1540, à s'adonner, d'une façon à la fois plus méthodique et plus exclusive, à ses travaux littéraires et à ses études savantes. Les *Prisons* insistent expressément sur cette circonstance que viennent confirmer par ailleurs les témoignages de Charles de Sainte-Marthe, de Brantôme, de Symon Silvius, de Dolet, etc. C'est le moment où les lettrés lui décernent le glorieux surnom de *seule Minerve de la France*. En outre, les diverses dates que l'on peut, en toute sécurité, assigner à ses principaux ouvrages, lesquels sont en même temps ceux qu'elle a élaborés avec le plus de soin, permettent de constater que la période par excellence brillante et féconde de son activité d'écrivain commence avec ce moment vraiment décisif. L'évènement qui sert de cadre à l'*Heptaméron* date de 1541, et, d'autre part, le projet qui amena la reine à concevoir l'idée de ce recueil est sûrement postérieur à l'été de 1538 et antérieur à celui de 1542. Même si l'on admet que la reine avait amassé déjà depuis quelque temps les matériaux de ses récits, il faut

reconnaître que la rédaction de la plupart des nouvelles ne saurait être placée avant 1540. Le style « doux et fluant », si avancé pour l'époque, le vocabulaire épuré, et, en outre des caractéristiques de la langue, l'objet même des conversations, le ton des discussions, la nature des questions agitées, les personnages mis en scène, les nuances de sentiment qu'ils expriment : tout concourt, avec les vraisemblances historiques, à démontrer que le célèbre recueil de contes a été presque exclusivement composé, en tant qu'œuvre littéraire, pendant les six ou sept années qui précédèrent la mort de François Ier [1].

L'une des œuvres sans contredit les plus gracieuses des *Marguerites*, la *Coche* ou le *Débat d'Amour*, a été écrite, nous le savons positivement, vers 1540 [2]. Le beau manuscrit qui subsiste de ce poème, manuscrit qui fut offert par la reine à la duchesse d'Étampes et qui fit partie successivement, en notre siècle, des collections du baron Pichon et du duc d'Aumale, porte, en effet, cette dernière date. Un autre poème très important, le chef-d'œuvre de Marguerite, *le Triomphe de l'Agneau*, paraît bien con-

1. La mort de François Ier, qui jeta Marguerite dans un accablement physique et moral si profond, n'interrompit peut-être pas complètement la composition des Nouvelles de l'*Heptaméron*, mais elle la ralentit sûrement d'une manière sensible. A dater de ce moment, la reine perdit toute sa gaieté. Pendant les cinq ou six premiers mois qui suivirent, elle sembla même avoir renoncé à toute occupation profane. Il faut tenir grand compte de ce fait pour l'étude de la composition de l'*Heptaméron* et la détermination des dates qui s'y rapportent.

2. La Ferrière, *op. cit.*, p. 49. La *Coche* ne saurait être de 1532, comme l'a pensé l'un des éditeurs de l'*Heptaméron*. Marguerite y parle de ses « cinquante ans, » ce qui suffirait, à défaut de bien d'autres indices, à dater l'œuvre.

temporain de la *Coche*, à en juger par la plénitude de l'inspiration autant que par l'ampleur de la forme. S'il existe une œuvre de parfaite maturité, c'est bien celle-là. L'impression est la même en ce qui touche les *Chansons spirituelles* et les admirables morceaux du manuscrit 5112 de l'Arsenal [1]. De même, les belles épîtres en vers des *Marguerites* se placent toutes dans les environs de l'année 1543. Quant à l'ensemble considérable des *Dernières poésies* récemment publiées, les pièces qui le composent rentrent incontestablement, et sans aucune exception, dans la période que nous essayons de définir. La presque totalité de ces poèmes, parmi lesquels il s'en trouve de si instructifs pour aider à pénétrer l'âme de notre reine, peut être rapportée sans hésitation aux quatre ou cinq années qui précédèrent sa mort. Notons encore que la comparaison de ses lettres, telles qu'elles figurent dans l'édition si incomplète de Génin, n'est guère moins suggestive que celle de ses ouvrages proprement littéraires. Que l'on rapproche seulement les lettres de 1540 et de 1541, pour ne pas aller au delà (les nos CXI, CXII, CXIII, CXVII et CXVIII du tome II, par exemple), de celles de la période comprise entre 1520 et 1530, et l'on se rendra facilement compte de tout le développement qu'avait subi son esprit, aussi bien que de la sobriété élégante et des délicatesses qui apparaissent dans son style des dernières années. A peine soupçonnerait-on que la même main a pu écrire les lettres étranges, quintessenciées, adressées à l'évêque

1. Publiées en partie par Le Roux de Lincy, *Heptaméron*, I, CCXI et suiv., et par nous, *Dernières poésies*, 349 et suiv.

Guillaume Briçonnet, vers 1523, et telle épître en vers des *Marguerites* (éd. Frank, III, p, 228) :

> Puis que vos yeux, remplis d'autre lumière,
> Regardent droit à la beauté première...

Mais qu'est-il besoin de poursuivre cette énumération ? Que la reine de Navarre soit parvenue, pendant les années mélancoliques qui marquèrent la fin de sa carrière, à une originalité de pensée et de sentiment tout à fait extraordinaire, même en un temps qui vit se réaliser de si grands progrès dans le domaine de l'intelligence, c'est ce que proclament assez haut et son histoire et l'étude comparative de son œuvre.

VI

Il s'agit maintenant de rechercher dans quelle mesure et surtout sous quelle forme les préoccupations philosophiques de la reine de Navarre se sont manifestées dans ses ouvrages. Chez cet écrivain sincère et spontané entre tous, les œuvres littéraires peuvent être considérées à bon droit comme le miroir fidèle des pensées et des convictions intimes. Nous avons indiqué ailleurs [1] tout ce que peut fournir une enquête de ce genre à travers les nombreuses compositions poétiques de la princesse, au point de vue spécial de ses sentiments religieux. L'examen que nous allons entreprendre ici, et qui comprendra à la fois l'*Heptaméron* et le vaste cycle des poésies,

1. *Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre.*

ne sera pas moins fécond en résultats. Il nous révélera des éléments d'origine platonicienne en si grand nombre, et si bien caractérisés, qu'on s'étonnera seulement que l'on n'ait point encore songé à les dégager, ni à profiter des données multiples qu'ils apportent sur les sources d'inspiration de notre littérature à l'époque de la Renaissance.

C'est par l'*Heptaméron* que commencera notre enquête. Aussi bien les dialogues raffinés qui terminent chacune des nouvelles, en donnant à Marguerite une occasion naturelle de prendre parti dans les discussions ouvertes et de laisser deviner ses préférences, vont-ils nous fournir des textes d'un exceptionnel intérêt. Nulle part peut-être, la reine n'a traité avec plus de complaisance des fins de l'âme, des mystères de la vie du cœur, des problèmes de l'amour et de la passion, ceux-là mêmes qui forment le sujet du *Phèdre*, du *Banquet*, du *Lysis* et du *Phédon*. Nulle part elle n'a mieux montré les aspects variés de sa culture philosophique qu'au cours de ces entretiens tour à tour subtils, graves et pleins d'abandon, véritables joyaux de l'*Heptaméron*, spécimens charmants, et sans doute uniques, de la conversation française vers le milieu du XVIe siècle.

Or, parmi les devisants du célèbre recueil, il s'en rencontre un, personnage discret et séduisant s'il en fut, qui peut être précisément considéré comme le porte parole du platonisme. C'est l'énigmatique Dagoucin, le sentimental de la réunion, idéaliste impénitent, qui entretient sans affectation ni fausse pruderie la flamme robuste de ses illusions. Sa conception de la vie est toute délicate, tout immatérielle, et la devisante Parlamente, — c'est-à-dire Margue-

rite, — est à peu près seule à le bien comprendre et à l'approuver. Le scepticisme ne l'a pas effleuré : il croit aux gens qui se laissent mourir par amour[1]. Il entre volontiers « en contemplation[2]. » Il adore les dames, les respecte et n'en voudrait jamais dire de mal, mais il respecte surtout l'amour, dont il a l'idée la plus haute comme aussi la plus désintéressée. Plusieurs des devisants de la réunion de Notre-Dame de Sarrance, notamment Saffredent et Nomerfide, essaient de se gausser de lui, mais ils y perdent leur temps et leur peine.

« Vous vivez donc de foy et d'esperance, dist Nomerfide, comme le pluvier du vent? Vous estes bien aisé à nourrir ! — Je me contente, dist-il, de l'amour que je sens en moy et de l'espoir qu'il y a au cueur des dames : mais, si je le sçavois, comme je l'espère, j'aurois si extrême contentement que je ne le sçaurois porter sans mourir[3]. »

Selon toute apparence, cette touchante figure de Dagoucin, non marié[4], « moralisant et platonisant avec une sorte de dévotion quintessenciée, » n'est autre que celle d'un prélat, Nicolas Dangu, évêque de Séez, pasteur par conséquent du duché d'Alençon possédé par Marguerite. Ce n'est pas la moins jolie découverte de M. Frank que d'avoir proposé cette séduisante identification, que, nous semble-t il, des indices nombreux et probants permettent d'accepter sans hésitation.

1. Nouvelles VIII, XIV, LIII.
2. Epilogue de la nouvelle XXIII.
3. Épilogue de la nouvelle XXXII, *la Vengeance du mary*.
4. Et même, suivant son affirmation, n'ayant « jamais osé tenter l'amour des dames, de peur d'y trouver moins qu'il en desire. » (Épilogue de la nouvelle XXXII.)

On remarque dans toute l'étendue du recueil, c'est-à-dire au cours des soixante-douze entretiens qui suivent les nouvelles elles-mêmes, une entente tacite entre Parlamente (Marguerite) et Dagoucin, qui ne se dément sur aucune question importante, si controversée soit-elle. L'accord est absolu. Marguerite ne perd aucune occasion de défendre Dagoucin ni d'expliquer favorablement, à l'aide de fines nuances de langage, les propos de ce personnage, que ses aspirations idéalistes exposent à chaque instant au persiflage, parfois acéré, souvent d'allure gauloise, des autres interlocuteurs. On a donc toute faculté de compléter, sur bien des points, les opinions de l'un de ces deux devisants par celles de l'autre, et de saisir sans grande peine l'orientation générale qui leur est commune. Toutefois, cet accord n'empêche pas chacun d'eux de conserver sa personnalité, de même que le langage et les manières de voir propres à son sexe. Les théories, les idées et les sentiments peuvent offrir beaucoup de ressemblances, mais le ton diffère.

L'exposé de principes le plus significatif fait par Dagoucin se rencontre dans l'épilogue de la nouvelle VIII. Au milieu de plaisanteries assez libres inspirées par l'histoire d'un mari artisan de sa propre infortune, notre personnage élève soudain les réflexions de ses compagnons vers les hauts sommets, en esquissant une théorie de la nature et des fondements de l'amour manifestement inspirée par la doctrine platonicienne, non pas pure peut-être, mais telle qu'elle fut conçue par les penseurs de la Renaissance. Il évoque d'abord le célèbre mythe de l'Androgyne du *Banquet*, et montre que si l'amour

est le plus puissant des sentiments humains, il en est en même temps, lorsqu'il n'est pas vicié par des motifs bas et égoïstes, le plus noble et le plus grand. « Pour ce que l'homme ne peult sçavoir, dist Dagoucin, où est ceste moyetié dont l'union est sy esgale que l'un ne diffère de l'autre, il faut qu'il s'arreste où l'amour le contrainct : et que, pour quelque occasion qu'il puisse advenir, ne change le cueur ne la volunté : car, si celle que vous ayme est tellement semblable à vous et d'une mesme volunté, ce sera vous que vous aymerez, et non pas elle... Je veulx dire que, si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grâce, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit plaisir, honneur et proffict, l'amour ne peult longuement durer ; car si la chose sur quoy nous la fondons default, nostre amour s'envolle hors de nous. Mais je suis ferme à mon opinion que celluy qui ayme, n'ayant aultre fin ne desir que bien aymer, laissera plus tost son âme par la mort que ceste forte amour saille de son cœur. — Par ma foy, dist Simontault, je ne croys pas que jamais vous ayez esté amoureux ; car, si vous aviez senty le feu comme les aultres, vous ne nous peindriez icy la chose publicque de Platon, qui s'escript et ne s'expérimente poinct. — Si j'ay aymé, dist Dagoucin, j'ayme encores, et aymeray tant que vivray. Mais j'ay si grand paour que la demonstration face tort à la perfection de mon amour, que je crains que celle de qui je debvrois desirer l'amytié, semblable l'entende : et mesmes je n'ose penser ma pensée, de paour que mes œils en révèlent quelque chose ; car, tant plus je tiens ce feu celé et couvert, et plus en moy croist le plaisir

de sçavoir que j'ayme parfaictement. — Ha, par ma foy, dist Géburon, si ne croys je pas que vous ne fussiez bien aise d'estre aymé. — Je ne dis pas le contraire, dist Dagoucin, mais quand je seroys tant aymé que j'ayme, si n'en sçauroyt croistre mon amour, comme elle ne sçauroyt diminuer pour n'estre si très aymé que j'ayme fort. » Nous connaissons ce langage : il réveille, en plein XVI[e] siècle, l'écho, sans doute assez lointain, mais sensible tout de même, des discussions immortelles qui remplissent la seconde partie du *Banquet* et la première du *Phèdre*, écho que les jardins de la villa Careggi avaient déjà entendu cinquante ans plus tôt, et que le poète de l'*Olive* et du sonnet de l'*Idée* fera revivre à son tour, quelques années après Marguerite. La préoccupation de ramener l'amour à un principe spirituel d'ordre général se manifeste dans tous les propos de Dagoucin. Mais, chose importante à constater, et qui n'est pas pour surprendre puisqu'il fut d'Église, son platonisme reste toujours chrétien, comme l'avait été celui de Ficin, comme l'était celui de sa protectrice la reine de Navarre. L'épilogue de la nouvelle XII (*la Vengeance du frère*), sans parler d'autres passages, suffit à le prouver : « Voylà, mesdames, » conclut Dagoucin, « qui vous doibt bien faire craindre ce petit dieu qui prend plaisir à tormenter autant les princes que les pauvres, et les fortz que les foibles, et qui les aveuglit jusques là d'oublier Dieu et leur conscience, et à la fin leur propre vie. Et doibvent bien craindre les princes et ceulx qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindre que eulx. Car il n'y a nul qui ne puisse nuyre quand Dieu se veult venger du pécheur, ne

si grand qui sceust mal faire à celuy qui est en sa garde. »

Et avec des pensers si graves, si moraux, quelle haute conception, presque religieuse, de l'Amour! On peut en juger par la verte réplique que s'attirent un peu plus loin les devisantes, de la part de Dagoucin. Toutes, en effet, persistent à soutenir que le mal d'amour n'a jamais fait mourir personne. Parlamente, elle-même, se met de la partie : « Vous vouldriez donc, » dit-elle à notre personnage, « pour saulver la vie d'un qui dict nous aymer, que nous meissions nostre honneur et nostre conscience en dangier? — Ce n'est pas ce que je vous dy, reprend Dagoucin, car celuy qui ayme parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa dame qu'elle-mesme. Parquoy il me semble bien que une response honneste et gracieuse, telle que parfaicte et honneste amitié requiert, ne pourroit qu'accroistre l'honneur et amender la conscience; car il n'est pas vray serviteur qui cherche le contraire. » Je relève ici l'expression qui sert en quelque sorte de mot de ralliement à tous les contemporains qui partagent les aspirations idéalistes de Parlamente et Dagoucin : *la parfaicte et honneste amitié*. C'est à la définir que s'appliquent les platonisants de l'époque, poètes ou traducteurs, et c'est aussi à en étudier l'essence et les manifestations variées que tendent plusieurs des nouvelles les plus intéressantes du recueil qui nous occupe. Parlamente demeure, d'un bout à l'autre de l'*Heptaméron*, l'arbitre reconnu de tous en ces délicates matières. De nombreux passages l'attestent : je n'en signalerai qu'un seul : celui où Dagoucin lui attribue la parole, en joignant ce com-

mentaire à sa décision : « Je la donne, » conclut-il, « à Parlamente ; car je pense qu'elle doit sçavoir, *plus que nul autre*, que c'est que d'honneste et parfaicte amitié. »

Dans l'épilogue de la nouvelle LIII (*la Fille d'Ève*), où Dagoucin affirme que l'amour « vertueuse » doit répudier les signes extérieurs, Hircan, — certainement le roi Henri de Navarre, époux de Marguerite, — formule assez exactement l'opinion de la majorité des devisants, en appréciant de la sorte les sentiments quelque peu quintessenciés de leur compagnon : « Je vous asseure, Dagoucin, dist Hircan, que vous avez *une si haulte philosophie* qu'il n'y a *homme* icy qui l'entende ne la croye ; car vous nous vouldriez faire accroyre que les hommes sont anges, pierres ou diables. — Je sçay bien, répond Dagoucin, que les hommes sont hommes et subjectz à toutes passions, mais si est-ce qu'il y en a qui aymeroient mieulx mourir que pour leur plaisir leur dame feist chose contre sa conscience. — C'est beaucoup que mourir, dist Géburon, je ne croiray ceste parolle, quand elle seroit dicte de la bouche du plus austère religieux qui soit. — Mais je croy, dist Hircan, qu'il n'y en a point qui ne désire le contraire. Toutefoys, ils font semblant de n'aymer point les raisins, quand ilz sont si haults qu'ilz ne les peuvent cueillir. »

On voit, par ce trait plus que malicieux, que Dagoucin a souvent affaire à forte partie, et qu'il n'a pas trop de tout son calme de philosophe ni de l'appui de Parlamente pour faire face à des attaques aussi vigoureuses. Il lui arrive, parfois, de laisser passer sans protestation des réflexions agressives manifestement dirigées contre les opinions qui lui

sont chères. L'épilogue de la nouvelle XXXIV (*l'Amour spirituelle*) nous offre un exemple piquant de cette réserve, qui contraste avec les fortes déclarations provoquées, dans d'autres nouvelles, par des propos analogues. « Il y en a, déclare intentionnellement le devisant Géburon, qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience que, pour choses que sceussent ouyr, on ne les sçauroit faire rire, car ilz ont une joye en leurs cueurs et un contentement si modéré que nul accident ne les peut muer. » (C'est bien là la conception du sage antique telle qu'elle ressort du *Phédon*.) — « Où sont ceux-là ? » interrompt Hircan. — « Les philosophes du temps passé, reprend Géburon, dont la tristesse et la joye n'est quasi point sentie ; au moins n'en monstroient-ilz nul semblant, tant ilz estimoient grand vertu se vaincre eulx-mesmes et leur passion... — Si est-ce, dit Géburon, que les anciens estimoient ceste vertu grande... — Toutefois, vous verrez qu'ils reprennent toutes choses mauvaises, repart Géburon, et mesmes Diogènes marche sur le lict de Platon, qui estoit trop curieux à son gré, pour monstrer qu'il desprisoit et vouloit mettre soubz le pied la vaine gloire et convoitise de Platon, en disant : Je conculque et desprise l'orgueil de Platon. — Mais vous ne dictes pas tout, dit Saffredent, car Platon lui respondit que c'estoit pour un aultre orgueil. » Dagoucin les laisse dire et Parlamente n'intervient que pour faire observer, parlant ici plus en protestante qu'en philosophe, qu'il est impossible que « la victoire de nous-mesmes se fasse par nous-mesmes, sans un merveilleux orgueil. » Aussitôt, dame Oisille, — c'est-à-dire Louise de Savoie, — de profiter de l'occasion pour

formuler l'une de ces réflexions, d'allure absolument évangélique, qui lui sont familières. S'autorisant d'une parole de saint Paul, elle censure, non sans quelque vivacité, les philosophes anciens qui parvinrent par la seule lumière de la raison à connaître un Dieu créateur de toutes choses, mais qui, estimant avoir mérité et conquis par eux-mêmes ce savoir, « ont esté faictz non seullement plus ignorans et desraisonnables que les aultres hommes, mais que les bestes brutes. » L'entretien tourne à l'homélie et s'achève sur un exposé, entièrement inspiré par l'esprit de la Réforme, du rôle de la foi dans le salut et de la gratuité absolue du don de la grâce fait par Dieu à sa créature. « Regardons, constate avec raison Simontault, de là où nous sommes venuz : en partant d'une très grande follye, nous sommes tombez en la philosophie et théologie. »

Enfin, — et c'est par ce témoignage que s'achèvera l'esquisse morale de notre devisant, — dans la nouvelle LXX intitulée le *Secret*, Dagoucin, provoqué par un propos pessimiste de Longarine, qui trouve que « c'est le meilleur du tout de n'aymer point, » formule une éloquente protestation qui résume avec netteté sa conception de l'éminente dignité de l'amour en tant que principe de vertu : « Nous appellons, répond-il, de ceste sentence, car, si nous pensions les dames sans amour, nous vouldrions estre sans vie. J'entendz de ceux qui ne vivent que pour l'acquérir : et encores qu'ilz n'y adviennent, *l'espérance les soustient et leur faict faire mille choses honnorables* jusques à ce que la vieillesse change ces honnestes passions en autres peynes. Mais qui penseroit que les dames n'aymassent point, il faul-

droit en lieu d'hommes d'armes, faire des marchans ; et, en lieu d'acquérir honneur, ne penser que à amasser du bien. » L'amour, ressort moral par excellence, fondement des belles actions et source des hautes pensées : voilà l'un des aspects de la théorie platonicienne que la Renaissance, en France comme en Italie, s'est plue à mettre davantage en relief. Le *Cortegiano* de Castiglione, notamment, fournit une preuve éclatante de la faveur rencontrée dans les milieux de cour par cette théorie. S'il est un passage du *Banquet* que les commentateurs et les poètes d'alors ont développé et approfondi avec une complaisance visible, c'est sans contredit celui dans lequel Phèdre et Agathon célèbrent à l'envi les qualités de l'amour céleste et ses effets bienfaisants sur l'âme. Cet amour inspire à l'homme ce qu'il faut pour se bien conduire, la honte du mal, l'émulation du bien. Le courage, le dévouement, l'héroïsme en sont les effets directs [1]. Dans les discours de Dagoucin, aussi bien que dans ceux de Parlamente, apparaît la distinction entre la Vénus populaire et la Vénus céleste, qui forme le point de départ de la théorie de l'Amour développée dans le *Banquet*.

Nous avons donc affaire ici à un platonisant avéré. Toutefois, si convaincu, si agissant que soit Dagoucin, il n'est pas, dans l'*Heptaméron*, le champion principal de la cause académique. L'auteur même du recueil, Marguerite-Parlamente, tout en lui faisant la part belle, s'est visiblement réservé l'exposé des doctrines les plus saillantes. De ses lèvres

1. Voy. Fouillée, *la Philosophie de Platon*, t. I, p. 306.

tombent les déclarations capitales, celles qui donnent le droit de considérer certaines nouvelles et certains épilogues comme de véritables programmes du platonisme, tel qu'il était compris à l'époque qui nous occupe. Parmi ces diverses nouvelles, la XIX[e] (*les Amans en religion*) doit figurer, sans aucun doute, au premier rang.

L'aventure qui en forme le sujet est donnée comme s'étant passée en Italie, à Mantoue, mais on peut conjecturer de plusieurs circonstances qu'elle a dû arriver plutôt en France, et probablement à Lyon. Le récit, d'une trame assez simple, vaut surtout par les détails, qui sont présentés avec un art et avec une justesse de ton vraiment admirables. Elle développe un thème analogue à celui qui forme le sujet d'un curieux poème antérieur de plus d'un demi siècle à l'œuvre de la reine : *L'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*.

L'une des demoiselles d'honneur de la marquise de Mantoue était liée d'amour à un gentilhomme, sans fortune, mais brillant cavalier, de la cour du marquis. Le sentiment qui les unissait était à la fois si ardent et si profond qu'il semblait à chacun d'eux, dit la nouvelle, que tout le trésor du monde fût en l'autre. Mais la maîtresse de la jeune fille, désirant lui trouver un plus riche parti, s'opposa d'une façon absolue, et malgré les plus pressantes instances, à l'union des deux amoureux. Une telle dureté désespéra notre gentilhomme, qui, contraint de renoncer à son attachement, se résolut à quitter le monde et à aller s'ensevelir pour jamais dans un couvent de l'Observance, sous l'humble habit de saint François. Quelques mois se passèrent, pendant lesquels il ne

donna d'autre marque de souvenir à son ancienne amie qu'une chanson spirituelle composée à son intention, — c'est l'une des perles de la guirlande poétique des *Marguerites* [1], — et qui fit tant pleurer Pauline qu'elle arrosa tout le papier de ses larmes. Un jour que cette dernière était allée avec sa maîtresse entendre la grand'messe à l'Observance, elle arriva à l'église au moment où les officiants se rendaient au grand autel. Le gentilhomme, devenu moine, figurait parmi eux en qualité d'acolyte. Ses regards se croisèrent avec ceux de la jeune fille, et il se trouva soudain si ému de cette rencontre qu'il tomba « tout de son haut à terre devant elle. » En voyant que le changement d'habit ne lui avait pas changé le cœur, son amie se décida, dit le récit, à rendre « la fin de leur amitié semblable en habit, état et forme de vivre », en entrant à son tour au couvent de Sainte-Claire. Une entrevue suprême eut lieu entre les deux anciens amants, au cours de laquelle le moine, pleurant d'amour et de joie, baisa les mains de son amie : « mais elle abbaissa son

1. Cette poésie est un véritable hymne en l'honneur de l'amour spirituel. Elle annonce l'épilogue qui va être reproduit plus loin. Plusieurs strophes reflètent nettement l'alliance de sentiments chrétiens et de conceptions philosophiques :

Ainsi qu'au monde
Fut pure et munde
Nostre parfaicte amitié ;
Dedans le cloistre
Pourra paroistre
Plus grande de la moictié.
Car amour loyal et ferme,
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droict au ciel nous conduira.

(Voy., au sujet de cette poésie, Toldo, *Contributo allo studio della Novella francese del XV e XVI secolo*, p. 71-73.)

visage jusques à la main, et se donnèrent par vraye charité le sainct baiser de dilection. » Pauline se rendit aussitôt aux Clarisses, et tous deux vécurent depuis lors saintement et dévotement en leur observance.

Nul doute, conclut Parlamente, en achevant cette histoire, que le Dieu de charité ne leur ait dit, à leur heure dernière, comme autrefois à la Madeleine, que leurs péchés leur étaient remis parce qu'ils avaient beaucoup aimé.

L'amour humain ramené à l'amour divin comme à sa source, comme à sa raison d'être : tel est le sens de cette nouvelle d'une moralité si pure et qui semble bien exprimer, tant par son développement même que par les réflexions qui la suivent, la théorie personnelle de la reine de Navarre, en ce qui touche le principe et la fin de l'amour dans les âmes. Marguerite a saisi l'occasion que lui fournissait cette simple et poignante histoire pour affirmer, en quelques pages supérieures, les plus émouvantes peut-être de l'*Heptaméron* tout entier, la conciliation possible des affections humaines avec les ardeurs divines, de la recherche de la créature avec le désir de Dieu. Elle proclame l'unité de ces deux sentiments en apparence si opposés. S'inspirant des discours de Diotime dans le *Banquet*, s'inspirant aussi des expériences de son propre cœur, elle dégage hardiment la formule nouvelle, qui, tout en sauvegardant les droits de la nature, assigne à l'âme humaine, comme idéal et comme but suprêmes, la possession du souverain Bien et la contemplation de la beauté absolue. L'auteur de l'*Heptaméron* fait entendre à son tour, en la christianisant, la parole mise, il y a près de vingt-trois siècles, dans la bouche

de l'étrangère de Mantinée : « O mon cher Socrate, ce qui peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté éternelle. »

La discussion qui s'engage dans l'épilogue de la XIXe nouvelle a pour point de départ cette assertion de Parlamente : « Vous ne pouvez icy nier, mes Dames, que l'amour de l'homme ne se soit montrée la plus grande ; mais elle luy fut si bien rendue que je voudrois que tous ceulx qui s'en meslent fussent autant récompensez. — Si est-ce, interrompt plus loin Géburon, que Dieu a plusieurs moyens de nous tirer à luy, dont les commencements semblent estre maulvais, mais la fin en est bonne. — Encores ay-je une opinion, dist Parlamente, que jamais homme n'aymera parfaictement Dieu, qu'il n'ait parfaictement aymé quelque créature en ce monde. — Qu'appelez-vous parfaictement aymer, dist Saffredent? Estimez-vous parfaicts amans ceulx qui sont transiz et qui adorent les dames de loing, sans oser monstrer leur volunté? — J'appelle parfaicts amans, luy respondit Parlamente, ceulx qui cherchent en ce qu'ilz aiment quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grâce ; tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste qu'ilz ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses que l'honneur et la conscience réprouvent ; car l'âme, qui n'est créée que pour retourner à son souverain Bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que désirer d'y parvenir. Mais à cause que les sens par lesquels elle en peut avoir nouvelles sont obscurs et charnels par le péché du premier père, ne luy peuvent monstrer que les choses visibles plus approchantes de la perfection, après quoi l'âme court,

cuydans trouver en une beaulté extérieure, en une grâce visible et aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grâce et vertu. Mais quand elle les a cherchez et expérimentez et elle n'y trouve point celuy qu'elle ayme, elle passe outre ; ainsi que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les poupines et aultres petites choses, les plus belles que son œil peut veoir, et estime richesses d'assembler des petites pierres : mais en croissant ayme les poupines vives et amasse les biens nécessaires pour la vie humaine. Mais quand il congnoist par plus grande expérience que ès choses territoires n'y a perfection ne félicité, désire chercher le facteur et la source d'icelle. Toutesfois, si Dieu ne luy ouvre l'œil de foy, seroit en danger de devenir, d'un ignorant, un infidèle philosophe ; car foy seulement peut monstrer et faire recepvoir le bien que l'homme charnel et animal ne peut entendre. — Ne voyez-vous pas bien, dist Longarine, que la terre non cultivée, portant beaucoup d'herbes et d'arbres, combien qu'ilz soient inutiles, est désirée pour l'espérance qu'elle apportera bon fruict, quand il y sera semé ? Aussi le cueur de l'homme qui n'a nul sentiment d'amour aux choses visibles ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parole, car la terre de son cueur est stérile, froide et damnée... — Si je sçavois bien parler latin, dist Simontault, je vous allègueroye que sainct Jehan dict : Que celuy qui n'ayme son frère qu'il veoit, comment aymera-t-il Dieu qu'il ne veoit point ? Car par les choses visibles on est tiré à l'amour des invisibles... — Il y en a, dit alors Dagoucin (fidèle à la thèse qui lui est chère), qui ayment si fort et si parfaictement qu'ilz aimeroient autant mourir que

de sentir un désir contre l'honneur et la conscience de leur maistresse, et si ne veullent qu'elle ne autres s'en apperçoyvent. »

De tels propos terminent dignement ce noble entretien, à coup sûr l'un des plus élevés que la Renaissance française nous ait transmis. Nous y saisissons sur le vif la préoccupation dominante de la reine de Navarre, durant ses dix dernières années : concilier les aspirations chrétiennes avec les enseignements de la philosophie antique. Nulle part la combinaison qu'elle rêvait de voir se réaliser dans les idées de ses contemporains n'a été exposée avec plus de force ; nulle part aussi les éléments platoniciens dont sa pensée était imprégnée ne se dégagent d'une façon plus saisissante. Je n'y insisterai point, puisque le texte qui vient d'être reproduit en dit plus long sur ce sujet que tout commentaire.

Il suffira, après cela, de signaler brièvement les fines observations formulées dans la nouvelle XXI, — *Rolandine et le Bastard*, — par Parlamente, défenseur des droits et de la dignité de l'amour féminin, et dans lesquelles Marguerite oppose les sentiments de son sexe, fondés sur Dieu et sur l'honneur, à ceux des hommes, « tant fondés sur le plaisir ». On ne fera qu'indiquer également le beau passage de la nouvelle XXIV [1], — *Elisor et la Royne*, — sur le rôle magnifique de l'amour dans le monde. Il y a là des accents qui ne sont point indignes de ceux du discours d'Agathon dans le *Banquet* et qui s'en inspirent visiblement. La nouvelle XXIV, — *l'Amour spirituelle*, — renferme, comme son titre

1. A rapprocher de celui de la nouvelle I sur le même sujet.

le fait deviner, plusieurs considérations suggestives exprimées par Parlamente. De même encore, au cours de la nouvelle XL, — *La Cruauté du frère*, — on peut relever un développement d'une belle ampleur, dans la bouche de Nomerfide, sur *la gloire de bien aymer* : « J'estime, dit-elle, que la personne qui ayme parfaictement d'un amour joinct au commandement de son Dieu, ne congnoist honte ny déshonneur, sinon quand elle défault ou diminue de la perfection de son amour. Car la gloire de bien aymer ne congnoist nulle honte : et quant à la prison de son corps, je croy que pour la liberté de son cueur, qui estoit joinct à Dieu et à son mary (il s'agit de la sœur du comte de Jossebelin), ne la sentoit point, mais estimoit la solitude très grande liberté ; car qui ne peut voir ce qu'il ayme n'a nul plus grand bien que d'y penser incessamment, et la prison n'est jamais estroicte où la pensée se peut pourmener à son ayse. » Notons au passage, dans cette belle pensée, une réminiscence évidente de telle immortelle parole du *Phédon* et du *Criton* aussi bien que du *Banquet*.

La LVIIe nouvelle, intitulée *le Gand*, d'un sens délicat et d'un symbolisme gracieux, renferme, dans le sens abusif où l'on a coutume d'employer ce mot, un véritable formulaire de l'amour platonique. On connaît le sujet de ce récit qui est fait par Parlamente : un lord anglais était resté amoureux fou d'une dame pendant sept ans, sans oser jamais lui manifester son sentiment, jusqu'au jour où, la regardant dans un pré, il lui prit soudain un tel battement de cœur que la dame s'en aperçut et lui demanda ce qu'il avait. Le chevalier la supplia alors

de mettre la main sur son cœur pour voir comme il « débatoit », ce qu'elle fit aussitôt, plus, dit la nouvelle, par charité que par amitié. Et quand l'amoureux sentit sur sa poitrine la main gantée de sa bien-aimée, il la serra si fort, en lui avouant sa passion, qu'elle chercha à se dégager. Mais le pauvre soupirant « tint si ferme que le gant demeura en la place de la cruelle main. » Et depuis, parce qu'il n'obtint jamais plus grande privauté de son amie, il attacha ce gant, entouré de riches joyaux, sur son vêtement, du côté du cœur ; et il le porta toute sa vie, comme le bien le plus précieux du monde, protestant qu'il ne l'échangerait point contre le royaume d'Angleterre. On comprend qu'un tel récit constitue un argument de plus en faveur des théories esquissées ailleurs par la sœur de François Ier. Aussi l'épilogue de la nouvelle est-il peu développé, puisque les faits parlent suffisamment d'eux-mêmes. Le LXIIIe conte, — *l'Honneste Mary*, — est conçu dans un esprit analogue. Oisille et Parlamente y défendent une fois encore la thèse de l'amour pur. Marguerite fait prononcer à sa mère un panégyrique enthousiaste des ardeurs spirituelles opposées aux appétits charnels et vulgaires.

On voit quelle place considérable occupe dans le recueil des contes de la reine de Navarre l'ensemble des idées concernant l'amour et même, à bien des égards, la destinée de l'homme, qui ont caractérisé, aussi bien en France qu'en Italie, le néo-platonisme de la Renaissance. Mais ce n'est point seulement dans l'*Heptaméron* que se rencontre cette influence du spiritualisme ancien : l'œuvre poétique de Marguerite en est également pénétrée dans une large

mesure. A vrai dire, comme l'a justement observé M. Frank[1], entre les nouvelles en prose de la princesse — je ne parle ici, bien entendu, que des moralités ou épilogues qui en constituent l'appoint vraiment personnel — et ses compositions poétiques, il existe un parallélisme étroit qui proclame assez haut la parfaite homogénéité de son œuvre. Il n'est donc pas surprenant qu'une telle concordance puisse être relevée entre les différentes catégories de sa production littéraire, surtout quand il s'agit de problèmes qui sollicitèrent si puissamment sa réflexion. Pareillement, on s'explique que les poésies où le souffle platonicien est le plus manifeste se trouvent toutes comprises dans les œuvres postérieures à 1540, qu'elles appartiennent au groupe des *Marguerites* ou à celui des *Dernières poésies*.

VII

Au premier rang des ouvrages poétiques inspirés par des ressouvenirs platoniciens, il convient de citer la belle épître adressée par la reine à Madame l'abbesse de Fontevrault[2], épître qui a été publiée pour la première fois dans l'édition des *Dernières poésies*. J'y note deux passages fort explicites, où l'auteur expose sans la moindre atténuation la théorie de l'amour pur, exempt d'accroissement et de changement, comme le Souverain Bien auquel il tend :

1. Edition de l'*Heptaméron*, t. III, Appendice 3, notamment p. 472.
2. Louise de Bourbon, fille de François de Bourbon et de Marie de Luxembourg.

Car le lien qui est entre nous deux
N'est chair ne sang, que trop nous desprisons
Pour nous lier en si fortes prisons.
Mais si celluy qui a l'esprit de Dieu
En veult parler, je luy donne le lieu ;
Car il fault bien sçavoir de quel lien
Deux cueurs en ung sont au souverain Bien
Parfaictement adjoinctz sans departir...
Tel est ce feu, par sa vertu très grande,
Que qui le sent autre bien ne demande,
Et le lien d'un amour si parfaict
Ne peult jamais par nul estre deffaict.
Mort et tourment le cuyda[nt] efforcer
Ne font, sinon plus fort le renforcer.
Si la haulteur de tous les plus haults cieulx
Et le profond des plus terrestres lieux,
Vie ny mort, n'ont contre amour pouvoir :
Que crainct le cueur qui dedans se peult veoir
Ce vray amour qui à rien n'est soubjet,
Et de tout bien est matiere et subjet ?
A[s]seuré est que telle affection
N'a par le temps nulle mutation,
Fors qu'elle croist et se parfaict plus fort,
Plus de tourment elle souffre et de mort...
En vous priant par pareil sentiment
Chanter bien hault : Dieu est amour vrayment,
Et amour Dieu...

Une autre épître en vers, celle-là adressée à François Ier, est, de même, un morceau de haute pensée, d'une belle venue littéraire, qui offre un curieux mélange d'effusion platonicienne et d'inspiration théologique. Elle figure dans la seconde partie des *Marguerites* (éd. Franck, III, p. 228) et dut être envoyée au roi, au moment où il venait de sortir d'une crise intérieure qui paraissait grosse de conséquences. A en croire sa sœur, le souverain sensuel et voluptueux a dit adieu à tous les plaisirs maté-

riels, aux passions humaines ; son âme, éprise uniquement des splendeurs immatérielles, n'aura plus désormais d'autre souci que la méditation des vérités éternelles :

> Puisque vos yeux, rempliz d'autre lumière,
> Regardent droit à la beauté première,
> Et que l'object, sans estre difformé,
> Vous est si bien mué et transformé
> Que maintenant le voyez en son estre,
> Tel qu'il estoit, voire devant son naistre ;
> Puisque du tout l'ignorance est rompue,
> Dont trop long temps vostre ame fut repue,
> Et verité bien congnoistre vous fait
> Que soubz ce corps terrestre et imparfait,
> Le très parfait et le seul desirable
> Est là couvert par moyen admirable...

Il n'y a point à s'y tromper : à l'époque où Marguerite composait ce morceau, personne, en France, n'avait su encore faire entendre cette note de poésie philosophique. Le vocabulaire et le style, les comparaisons et les images, aussi bien que le fond même des idées, tout ici est nouveau. Un tel souci des grands problèmes, des intérêts de la vie de l'âme, de ses angoisses et de ses espérances, était demeuré jusqu'alors inconnu, ou peu s'en faut, aux poètes de notre pays. En s'appliquant à ces nobles sujets, Marguerite a réussi à leur donner droit de cité dans notre littérature ; elle a contribué à ouvrir aux écrivains, et principalement aux poètes, de magnifiques horizons, créant presque certains genres et en renouvelant d'autres[1]. Or, il est incontestable

1. Voy. notre étude sur les *Idées religieuses de Marguerite de Navarre, d'après son œuvre poétique*, p. 26 et suiv., 52, etc.

que la pensée antique a été, par son entremise, l'une des sources essentielles de ce renouvellement de la matière poétique, sans préjudice, je le rappelle, de l'action profonde exercée sur notre reine par le commerce assidu de la Bible, surtout par les épîtres de l'Apôtre, et accessoirement par la lecture de la *Divine Comédie*. Il en résulte que l'auteur du *Phédon*, le maître par excellence dans la science des choses divines, doit figurer au premier rang des initiateurs qui ont apporté à la France du XVIe siècle, grâce à la propagande de la sœur de François Ier et de la phalange lettrée qui l'entourait, la révélation et le goût de la beauté.

Pour en terminer avec l'épître IV au roi dont il vient d'être question, je ferai remarquer qu'elle contient une silhouette de l'Amour :

> L'aveugle né cler voyant des deux yeux,
> L'enfant léger, inconstant et muable...
> Il fut enfant petit en mauvais point,
> Souvent chagrin et ne profitoit point,

qui rappelle d'assez près les portraits esquissés dans plusieurs dialogues de Platon, notamment dans l'allégorie du discours de Diotime (*Banquet*, éd. Didot, XXIII, p. 681).

Puisqu'il s'agit présentement de la correspondance échangée entre la princesse et son frère, j'appellerai l'attention sur une déclaration très courte, mais tout à fait caractéristique, contenue dans une lettre en prose adressée au roi (éd. Genin, II, p. 246), et dans laquelle Marguerite fait une allusion évidente aux discussions qui avaient lieu à la cour sur les questions amoureuses. Ces discussions, qui,

nous le savons à la fois par l'histoire de la composition de l'*Heptaméron* et par de nombreux témoignages contemporains, notamment par l'oraison funèbre de la reine par Sainte-Marthe, ont dû être fréquentes à l'époque qui nous occupe, avaient répandu chez ceux qui y participaient des opinions particulières aisément reconnaissables. Voici ce que la princesse mande à son frère, au milieu d'une dissertation sur l'attachement qu'elle lui porte : « Car le meilleur témoignage que je puis avoir de la perfection que je souhaite, c'est de voir et sentir que vous m'aimez, car vostre amour peut plus en moi que tout le labeur que je sçauroys prendre à me rendre capable du bien que librement vous me donnez sans nulle déserte, sinon de la pareille affection de laquelle je le reçoy. *Car amour ne peult estre receu que de son semblable*, et de cestuy là je prendray la hardiesse de recevoir le bien où tout le demeurant des forces qui sont en moy sont inutiles à le recevoir, congnoistre et encores moins lever. » Il y a là un argument d'ordre philosophique emprunté à Platon et à la théorie de l'Amitié, telle qu'elle est formulée dans le *Lysis*, — l'un des dialogues préférés de la reine de Navarre[1], — où Socrate, après avoir paru réfuter l'opinion que le semblable est l'ami du semblable, finit par s'y rallier, en laissant entendre que ce principe, admis par d'anciens sages, pourrait bien être l'explication la plus satisfaisante du problème posé.

La pièce des *Marguerites* (éd. Frank, IV, 1-101) intitulée *les Quatre dames et les quatre gentilshommes*

1. Nous le savons par la traduction de cet ouvrage qu'elle fit exécuter par Bonaventure des Périers.

paraît également refléter les entretiens auxquels il vient d'être fait allusion. Elle offre (p. 16, 58 et 59) plusieurs éloges de l'amour honnête, qu'il est à propos de rapprocher de ceux de l'*Heptaméron* et qui fournissent une preuve de plus du parallélisme indiqué plus haut.

Quant à la *Comédie jouée au Mont-de-Marsan, le jour de caresme prenant mil cinq cens quarante-sept, à quattre personnages, c'est assavoir : la Mondainne, la Superstitieuse, la Sage et la Ravie de l'Amour de Dieu, bergère*, composition qui fait partie du recueil des *Dernières poésies*, et où la sœur de François Ier a tenté de mettre en présence les diverses opinions qui se manifestaient autour d'elle touchant la direction morale et le but final à assigner à l'existence humaine, il n'est pas douteux qu'elle apporte à notre enquête des données singulièrement utiles.

La pièce se termine d'une manière assez énigmatique. Il semble que le poète ait cherché à établir une sorte de confusion entre l'expression de l'amour humain et celle de l'amour divin. Il est de toute évidence que certains discours de la Sage (p. 79, 80, 87) et surtout les déclarations passionnées de la Bergère « ravie de l'Amour de Dieu » (p. 93 à la fin) traduisent, dans une certaine mesure, les sentiments intimes de l'auteur de l'*Heptaméron*[1]. Or, rapprochement vraiment inattendu, le langage de la Bergère est absolument celui des *libertins spirituels*. C'est la doctrine de cette secte fameuse, secte qui fut la cause directe de la rupture survenue entre Calvin et Marguerite, qui se reflète d'une façon manifeste

1. Voy. *Dernières poésies*, Introd., p. XXXII et *les* suiv., et *Idées religieuses de Marguerite de Navarre*, p. 112 et suiv.

dans les effusions hardies de ce personnage. Il n'y a au monde que l'amour, tout le reste n'est qu'apparence et vanité. La science est inutile : le cœur et ses impulsions doivent être les seuls guides de la vie humaine.

Je ne sçay rien, sinon aymer,

dit la Bergère, et plus loin :

Mon ame perir et noier
Or puisse en ceste douce mer
D'amour, où n'y a point d'amer ;
Je ne sens corps, ame ne vie,
Sinon amour, et n'ay envie
De paradis, ni d'enfer craincte,
Mais que sans fin je sois estraincte
A mon amy, unye et joincte.

Ailleurs, la Bergère chante :

Jamais d'aymer mon cueur ne sera las,
Car Dieu l'a faict d'une telle nature
Que vray amour lui sert de no[u]riture :
Amour luy est pour tout plaisir soulas.

Voilà bien le mysticisme des *libertins spirituels* qui furent reçus à la cour de Navarre et contre lesquels Calvin composa deux de ses plus célèbres traités. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans quelle mesure la reine de Navarre a pu, momentanément, se sentir attirée vers ces étranges théories. Il suffit d'observer que la doctrine panthéistique de cette secte, que le réformateur genevois taxait de « furieuse » et de « fantastique », n'était, au fond, qu'une exagération systématique et exclusive de certains principes fondamentaux de la Réforme. Les

libertins spirituels n'avaient fait que pousser jusqu'à ses dernières conséquences l'idée chère à Marguerite, et sur laquelle reposait, à certains égards, tout l'édifice dogmatique des premiers protestants, à savoir qu'il n'y a que Dieu et que l'homme n'est rien. Dieu tout, l'homme rien : dès lors, aimer Dieu suffit, et de là à penser par une déduction logique que l'amour divin (dans lequel vient se fondre naturellement l'amour humain) supplée à tout, il n'y a qu'un pas.

Il est visible qu'une telle conception se rattache directement aux enseignements du néo-platonisme. Nous saisissons ainsi, une fois de plus, le lien certain qui unit la Réforme naissante à la philosophie des Alexandrins. Par la longue lignée des mystiques du moyen âge et du xve siècle, les premiers adeptes de la nouvelle religion rejoignent l'école de Plotin. Déjà, nous avions indiqué ce rapport, en signalant dans les pages qui précèdent les travaux élaborés par Lefèvre d'Étaples [1], Briçonnet et leurs amis dans le domaine de la spéculation néo-platonicienne. Marguerite nous en fournit une preuve nouvelle. Par là s'explique, je le répète, l'unité de son développement intellectuel. Par là aussi s'éclaire, — et c'est ce qui constitue l'intérêt de ce rapprochement, — l'histoire du mouvement des idées durant cette époque. L'entente qui existe, au début, en France, entre la Renaissance et la Réforme naissante n'est nullement factice. Il a existé, pendant quelque temps, entre les deux mouvements d'incontestables rapports, des idées et des tendances communes. De même que

1. Voy. aussi l'article de Renaudet dans la *Rev. d'hist. mod.* t. XII, p. 257 et suiv.

son maître Lefèvre d'Étaples. Marguerite est un exemple décisif de la non-opposition, disons mieux, de la conciliation des deux courants, jusqu'à la scission définitive qui se produisit un peu avant le milieu du siècle.

Mais voici le cycle des poésies lyriques de la princesse qui va nous apporter, sur l'objet de nos recherches, des témoignages si abondants qu'il deviendra impossible de les énumérer tous. Citons en première ligne les dizains de la *Distinction du vray Amour* (*Dernières poésies*, p. 301-312). Cette composition offre une série d'hommages vibrants rendus à la puissance de l'Amour, agent de perfection, ferment des généreux sentiments et des hautes vertus. On y relève peut-être un certain mélange de grâce, d'ironie et de subtilité, mais, en fin de compte, l'idéal de l'amour pur et désintéressé s'y trouve fortement rendu. Quelques extraits en feront apprécier la saveur originale :

... Le corps vit trop bestiallement
Quant la vie est sans vraye amour vivante ;
Car Amour rend la vie triomphante,
Forgeant au cueur le desir de vertu,
Dont à la fin le rend si revestu
Que d'animal le faict estre vray homme...

Si j'ayme Amour, qui est ce que vous estes[1]
Et sans lequel vous estes pis que rien,

1. Je ne puis que signaler sommairement les dizains VIII, X :

Il est bien sot qui pense que l'honneur
Deffende à l'œil de veoir un homme nud...

XVII : Amour parfaict ne congnoist nulle absence ;
Eslongnement ne le temps n'ont puissance
De l'esloigner ou de le rendre moindre...

XVIII : Moi qui ne sens qu'amour dedans mon cœur...

Qui vous separe et difere des bestes,
Est-ce le tort si grand que je vous tiens ?
J'ayme Celluy où consistent tous biens
Et n'ayme poinct le corps du corps visible,
Qui sans amour n'est que chair insensible,
Beste esgarée ou masquée pour dire :
Croyez qu'Amour ne trouve pas possible
D'aimer, sinon l'amour qu'Amour desire.

Et vray Amour c'est ignocence pure,
Qui n'a besoin de nulle creature :
Par quoy l'honneur ne me sçauroit garder,
Ne l'Amour pur et parfaict, la Nature
En la Beauté aymer et regarder...

Vous l'appellez cruel, et moy aussy :
S'il est cruel, certes je le veulx estre,
Car je ne veulx avoir autre soucy
Ny pensement que de suivre ung tel maistre.
C'est celluy seul qui peult mon [cueur] repaistre
De tout plaisir et le rend satisfaict ;
Et l'imparfaict pour luy l'on void parfaict ;
Et j'ayme tant ceste perfection
Que vouer me veulx à luy par dict et faict
Pour effacer mon imperfection.

La *Mort et résurrection d'Amour* (*Marguerites*, IV, p. 267-270) renferme un passage d'une envolée superbe où la reine affirme son invincible foi en l'immortalité de l'Amour. Sans doute, on remarque quelque préciosité dans cette pièce, mais en revanche quelle passion intense, quel noble souffle !

J'ay veu les blanches mains, les doigts longs et subtils,
Desquelz souloit Amour faire ses fins oustils
Pour arracher les cœurs du plus profond du corps,
Les uns mettre captifz, les autres pis que mort :
Or les voy-je sans force de tenir n'arracher,
Sans estre plus touchées ne pouvoir plus toucher...

L'amour charnel est mort, vive l'Amour :

Et puis, quand serez mort, un bien devez attendre,
Que de vous, Amour mort, et vostre froide cendre,
Suscitera l'Amour, qui tousjours sera vie
Du mort, duquel par luy sera la mort ravie,
Et du tout mis à rien, et où mort ha esté,
Amour vivant sera pour jamais arresté ;
Qui fera voir l'aveugle et le muet parler,
Le sourd ouyr tresclcr, le boiteux droit aller,
L'imbecile des mains user du touchement,
Et la beauté perie embellir doublement.
Vertu fortifier fera son fort chasteau,
Sa demeure à jamais, trop plus que devant beau :
Jamais ne passera sa force et sa beauté.
Là l'Amour immortel tiendra sa royauté,
Sa grandeur, son Empire, en monstrant sa puissance
Soubs laquelle chacun fera obeissance.

Après ce morceau remarquable, malgré son trop subtil début, je citerai encore les pièces intitulées : *l'Umbre*, *la Response à une chanson faicte par une dame* (*Marguerites*, IV, p. 265 et 273), certains développements de *la Coche*, surtout le discours de la troisième dame, plusieurs passages du *Navire* [1], autrement appelé *la Consolation* (Dernières poésies, p. 390-393, 397, 404, 416), et notamment celui-ci :

L'amour parfait, je veulx que tu le sache
Donne plaisir qui est continuel,
Où d'amertume il n'y a nulle tache.

Parfaict amour, c'est le Dieu éternel,
Qui dans les cœurs sa charité respand,
Rendant du tout l'homme spirituel...

1. Il est à noter que Marguerite, en divers endroits de ce poème, parle du « Souverain Bien » tout à fait à la manière des platoniciens.

Qui sent d'amour l'aneantissement,
Il s'esjouyt, perdant ce qui n'est rien
Pour recevoir son tout entierement...

L'âme, qui a laissé le vray espoux
Pour s'arrester et joindre à son contraire,
Se trouble et fasche en tous lieux sans propoz...

Je n'avois sçeu ne bien penser ne croire
Qu'amour eust sceu par mort prandre accroissance,
Mais maintenant la chose m'est notoire.

Ainsi que l'œil a parfaite plaisance,
Voiant le bien où son desir repose [1],
Amour le faict vivre par congnoissance... ;

et enfin les admirables poésies empruntées au manuscrit 5112 du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal [2], parmi lesquelles celles qui commencent par ces vers :

O prompt à croire et tardif à sçavoir [3]...
Souviengne vous des larmes respandues....,

sublime appel qui mérite d'être rapproché des plus authentiques chefs-d'œuvre de la poésie lyrique du XIX[e] siècle.

Telles sont, pour n'en citer qu'un choix peut-être

1. Ce vers renferme la pensée que développera un peu plus tard le célèbre sonnet de l'*Idée* de du Bellay.

2. Plusieurs de ces pièces, nous l'avons dit, ont été publiées dans l'édition de l'*Heptaméron* de Le Roux de Lincy, t. I, p. CCXI et suiv. ; l'édition des *Dernières poésies*, p. 349 et suiv., en donne le groupe le plus considérable resté inédit.

3. Dans cette pièce se trouvent plusieurs vers caractéristiques qui pourraient servir d'épigraphe à la biographie de Marguerite :

J'ay le cœur nect et la tête levée ;
Pleine d'amour très ferme et esprouvée
Je puis aller...

trop limité [1], les compositions poétiques où Marguerite s'est plu à formuler avec le plus de netteté et de précision sa théorie personnelle de l'amour. Or, je le répète, entre les conceptions exprimées par ces divers ouvrages et celles que nous fait connaître l'*Heptaméron*, la concordance est absolue. On devine que de toutes les matières qui ont sollicité la curiosité de la reine de Navarre, celle-là est restée l'objet favori de ses méditations. Un tel sujet était à ses yeux, comme à ceux des platoniciens, intimement lié aux plus graves problèmes de l'âme et du divin. Certes, il convient de faire la part, dans les idées de notre poète, des éléments qu'ont pu lui fournir ses

1. En dehors des pièces qui viennent d'être mentionnées, que de chansons et d'autres morceaux lyriques font encore entendre, dans le reste de l'œuvre de la reine de Navarre, les variations en nombre infini que lui suggère l'éternel thème ! Voy. par exemple les *Dernières poésies*, p. 323, 325, 329-330, 332, 340, 365, 368.

O bergère, ma mye,
Je ne vis que d'amours...
Amour est ma fiance,
Repoz de conscience,
Ma force et passience,
Ma foy, mon espoir, mon secours.

Il est plusieurs de ces poésies où se retrouve le contraste, cher à l'auteur de la *Coche*, de l'amour « vertueuse et duysante » opposée à l'amour « vaine et nuysante. » Ailleurs, le poète revient sur le rôle du *semblable* et du *contraire* dans la genèse de l'amour. En tout cela, il continue de se placer au point de vue platonicien, qui reparaît ainsi constamment, dans l'ensemble comme dans les détails de sa théorie. Il y aurait lieu de citer également de nombreux vers où apparaissent des images dont on chercherait vainement l'équivalent dans la poésie française antérieure aux *Marguerites*, ceux-ci, par exemple :

Jusques à ce que l'Ame pour partir
Aura reprins ses ælles immortelles... (*La Coche*.)

Souviengne vous d'immortel souvenir
De vostre amy... (Arsenal, ms. 5112, fol 117 v°.)

En Dieu tout seul, ma sœur, ton amour jecte...
Et prens ton vol à la vie éternelle. (*Navire*, p. 397.)

dons exceptionnels d'observation et l'expérience de son propre cœur ; mais, en somme, les traits essentiels de sa doctrine sur l'amour, considéré aussi bien dans son principe que dans ses manifestations particulières, le classent, sans hésitation, parmi les disciples du fondateur de l'Académie. Et s'il est, parmi ces derniers, un groupe avec lequel Marguerite présente des affinités plus marquées, c'est assurément celui des Alexandrins, qui eurent à un si haut degré la préoccupation de constituer une théorie de l'amour et qui, pénétrant au plus profond du platonisme, cherchèrent à sonder les mystères que l'Étrangère de Mantinée avait laissé entrevoir dans la dernière partie du *Banquet*.

La reine a réussi à s'élever à une idée relativement claire de l'identité en Dieu de la perfection et de l'amour. A la suite du philosophe athénien, elle a mis la béatitude suprême dans l'union complète de l'âme avec Dieu « la seule beauté, » comme elle l'appelle [1], Dieu, qui est encore l'amour, mais dans sa perfection absolue, dégagé de tous les tourments et de toutes les inquiétudes du désir. Là réside le principe qui fait l'unité de sa vie spirituelle et de sa vie philosophique et qui crée une harmonie supérieure entre ces deux aspects de son activité intel-

1. Dans la comédie *le Désert*, Marguerite avait déjà fait cette déclaration catégorique :

Le Beau se voit en toutes les beautés.

Ailleurs, la princesse dit de Dieu qu'il est la Beauté éternelle faite de toutes les autres beautés. Dans la pièce *les Satyres et les nymphes de Diane*, je rencontre ces vers :

... Ta grand' vertu
Nous unissant à toy, nous rendoit telles
Que nous estions par ta grant' beauté belles.

lectuelle. Elle a compris que la beauté véritable est pure et sans mélange, non revêtue de chairs et de couleurs humaines, dépourvue de vains agréments condamnés à périr. Plaçant dans l'amour le principe qui fait le fond de toute volonté et de toute activité, elle lui assigne un rôle universel tant dans la nature physique que dans le monde moral. L'amour de la créature mène à celui du Créateur. Loin qu'il y ait contradiction entre ces deux sentiments, le premier ne doit être considéré que comme l'intermédiaire, le degré inférieur qui conduit au second. En excitant l'âme à vouloir posséder le bon, l'amour inspire à l'homme ce qu'il faut pour se bien conduire, la honte du mal, l'émulation du bien. Il engendre le courage, le dévouement, l'héroïsme. Fondé sur la vertu et sur l'honneur, il ne connaît ni peur ni honte [1]. Bref, avant le règne de l'Amour, toutes choses s'agitaient en désordre sous l'empire de la Nécessité : l'Amour

1. Nous ne saurions énumérer tous les passages de l'œuvre de Marguerite où se trouve développée cette donnée, qui peut être considérée comme l'une des conceptions caractéristiques introduites par la reine à la fois dans la littérature et dans la manière de penser de ses contemporains. En voici quelques exemples :

La vertu, qui est fondement
De ceste Amour ferme et honneste,
Me la fait monstrer clerement,
Sans rougir ne baisser la teste...
Je n'ay qu'en un seul amytié !

Car vraye amour ne congnoist paour ny honte ;
Souviengne vous de nostre amour honneste,
Dont ne devons pour nul baisser la teste,
Car nous sçavons tous deux certainement
Qu'honneur et Dieu en sont le fondement.

Las ! moy qui ay fondé en purité
Vertuz, honneur, l'amour que je te porte...

parut, et le monde connut l'universelle harmonie.

Voilà les idées que traduisent tant de vers fortement frappés de la Marguerite des Marguerites. Elle aussi aurait pu répéter, après Socrate : « Je ne sais qu'une petite science : l'Amour. » Toutes les devises qu'elle affectionne s'appliquent à cet objet souverain de ses pensées. L'édition de 1547 des *Marguerites* commence par une belle marque représentant le Dieu de Paphos dans un cartouche, avec la devise : *Per ipsum facta sunt omnia*, et elle porte, à la dernière page, cette déclaration finale qui résume les suprêmes espérances de la princesse : *Amour demourra le maistre*. Ainsi son œuvre entière, même dans ses parties spirituelles, n'est qu'un hymne continu à la grandeur et à la puissance de l'amour, qui remplit toutes choses « d'une grace souveraine, » et qui, consolant l'homme des peines de la vie, l'élève jusqu'aux cieux.

VIII

Maintenant les *Prisons* vont nous livrer, dans un autre ordre d'idées, des textes d'une portée non moins décisive. On a vu précédemment tout ce que ce vaste poème contenait d'éléments néo-platoniciens, empruntés soit à Hermès Trismégiste, soit à Maxime de Tyr, soit, plus près des temps de la Renaissance, à Nicolas de Cuse. Ce n'était là toutefois qu'une faible partie des données utiles que renferme l'œuvre de la reine de Navarre en ce qui touche notre enquête. Par là même qu'elles per-

mettent de pénétrer le secret de son évolution intérieure, les *Prisons* fournissent une série de passages très instructifs sur le rôle et la place du platonisme dans le développement de sa pensée philosophique. C'est dans le troisième chant que Marguerite, faisant le récit de ce qu'on peut appeler sa délivrance spirituelle et démontrant, — thèse assurément non exempte de hardiesse, à l'époque qui nous occupe, — que les sages de l'antiquité ont pu posséder la révélation de la vérité divine, consacre à Socrate et à Platon ces vers de ferme allure (*Prisons*, p. 209) :

Ceste lumiere a Socrates receue
Quant doulcement accepta la cigüe,
Croyant si bien que l'ame est immortelle
Que pour avoir ceste vie eternelle
La mort receut comme en alant aux nopces,
En oubliant ces mondaines négoces,
Disant le corps lequel devoit perir
N'estre pas luy qui ne povoit mourir,
Mais qu'il estoit celeste auquel la Mort
Ne peult toucher ne luy faire aucun tort ;
Nature en luy estoit illuminée
D'une clarté qui du hault ciel est née.
Platon très bien a suyvi sa doctrine,
Qui est si très subtile et si très fine
Que l'on voyt bien, et de tous ses semblables,
Par leurs escriptz tant grans et admirables,
Que chair et sang ne les ont pas apris,
Mais ung esprit seul parle en leurs espritz ;
Et cest esprit en moy si bien ouvra
Que tout mon cueur des livres delivra,
Ne regardant en tous qu'ung seul acteur
Qui fait parler philozophe et aucteur.

Vainement chercherait-on dans la poésie et même, d'une façon générale, dans la littérature de

l'époque, une appréciation aussi large et aussi chaleureuse des deux philosophes grecs. La justesse d'un tel jugement, où la mort de Socrate se trouve célébrée comme un événement décisif et la doctrine de Platon caractérisée avec une si heureuse concision, est d'autant plus remarquable que nul écrivain contemporain ne s'était encore aventuré à traiter, en langue française, de l'histoire de la spéculation antique. Est-il besoin d'ajouter que, dans l'ouvrage de la princesse, aucun autre penseur n'a été l'objet d'un pareil hommage? Il est visible que Marguerite considère Socrate et son illustre disciple à la fois comme les deux types les plus parfaits de la réflexion humaine et comme les véritables guides de son initiation philosophique. Contraste curieux à noter, elle ne prononce même pas le nom d'Aristote. On ne saurait donc souhaiter un texte plus explicite ni qui montre d'une manière plus éclatante les convictions intimes de notre poète, en même temps que son désir passionné de concilier les enseignements de la philosophie avec ceux de la religion et de démontrer le plein accord des doctrines antiques, en ce qu'elles ont de meilleur, avec le *credo* chrétien.

Cette tendance est si marquée chez l'auteur de l'*Heptaméron* qu'elle le conduit à interroger les symboles et les figures de la mythologie dans le but d'y découvrir des rapports avec les dogmes de la théologie. Or, deux des principaux mythes que Marguerite évoque sont justement empruntés au *Banquet* : d'une part, le mythe de la naissance de l'Amour et, de l'autre, celui de l'Androgyne. Voici les passages qui s'y rapportent (*Dernières poésies*, p. 216) :

Brief il n'y a d'amour nulle figure
Où je ne trouve au vif la portraicture
Du vray amant et seul amour parfaict,
Par qui tout est pensé et dit et faict.
D'autre costé, en regardant Penye,
Qui est de tous et fouye et bannie,
Qui de Procus enyvrée engroissa,
Car l'un le vin, l'autre la faim pressa,
Et, bien que l'un fust à l'autre contraire,
Necessité les sceut si bien attraire
Que des deux vint Amour, le vray moyen
Que l'homme est homme et sans lequel n'est rien :
Celluy qui Est en cest amour je voy ;
Il est qui Est et a son estre en soy,
Bien qu'il soit filz du grant Dieu d'habundance,
Ayant pris chair subjecte à indigence ;
Son povoir vient de la divinité
Et son tourment de nostre humanité,
Dont sort Amour, ce divin feu brullant,
Qui va tout autre amour anichilant.
Celuy qui Est, à qui bien l'ymagine,
Se voit aussy dedans ceste Androgine
Qui sa moictié ne cesse de cercher,
Ne la trouvant ne se fait que fascher :
Ce feu brullant, ceste amour vehemente,
Qui met en l'ame une divine attente
De recouvrer sa part et sa moictié,
Ne souffrera qu'elle prenne amytié
En autre lieu, car rien que son semblable
Ne lui sçauroit jamais estre agreable.

Voilà des rapprochements assez inattendus : ils permettent d'apprécier jusqu'à quel point la reine poussait son rêve d'unité en matière de symbolisme. Plus loin (p. 223), le royal poète, cherchant à dégager l'harmonie supérieure des lois sociales de tous les temps et de tous les pays, demande, une fois encore, sa démonstration à un dialogue

platonicien. C'est le *Criton* qui est mis à contribution pour cet objet. Le texte que lui emprunte Marguerite avec une complaisance manifeste, montre que la souveraine avait exactement compris la portée de l'œuvre :

Ce clair esprit les yeux illumina
De Socrates, quand il détermina
D'endurer mort pour obeyr aux loix
De son pays, combien qu'il eust le choix
Pour ce coup là d'endurer le danger
Et se saulver en pays estranger.
Je ne craindz point de dire sa responce
Estre de Dieu, par son esprit, semonce :
« Les loix, dist-il, en terres differentes
« Des loix d'en hault sont seurs et parentes,
« Que tout arrest des seurs au ciel donné
« Est par les seurs de la terre ordonné.
« Je m'enfuys de celles de ma terre,
« Je n'auray moins aux estrangeres guerre.
« Si j'ay de mort par le ciel ma sentence,
« Avoir ne puys de la terre dispense,
« Car tous pays luy sont obeyssans ;
« Parquoy plustost à mourir me consens
« En ce pays, par ses loix, dont le soing
« J'ay tousjours eu, que de mourir plus loing,
« Sachant très bien que si le ciel à mort
« Ne m'a livré, nul ne peult tenir tort
« A son povoir ny à mon innocence ;
« Donq à ses loys feray l'obeyssance. »
Ce philozophe, en si sage oraison,
A surmonté toute humaine raison.
O chrestiens, qui la foy catholique
Pensez avoir, regardez ceste etnique,
Au moins tel est de l'Eglise tenu :
Voyez à quel sçavoir il est venu :
De Celluy seul qui Est a eu science,
Car autrement n'auroit eu passience.

Que de réflexions cette profession de foi ne suggère-t-elle pas ! Quel émouvant appel en faveur d'une tolérance universelle, vraiment humaine, ne refusant pas à la sagesse antique la connaissance des choses divines ! La souveraine ne pouvait rendre un plus pénétrant hommage à la cause de cette Vérité qu'elle avait chantée jadis en des vers d'un beau souffle [1] :

O Verité, à plusieurs incongnue,
Las ! il est temps que cette obscure nue
Où tu te tiens, tu vueille rompre et fendre...
Vien, Verité, au fondz de nos espritz ;
Fais que le feu d'amour y soit espriz...
Vien, Verité, qui rien ne nous desguise,
Chasse l'erreur forgée par les hommes.

Voilà bien cette note de poésie nouvelle que je signalais plus haut. Visiblement, l'esprit de la Renaissance s'allie ici à celui de la Réforme pour inspirer cette noble invocation, qui traduit avec autant de charme que de mélancolie les vœux formés par les meilleurs esprits d'alors. En écrivant ces vers. aussi bien que les pages des *Prisons* relatives à Socrate et au *Criton*, la sœur du Père des lettres restait fidèle à son idéal généreux ; une fois de plus, elle préconisait le groupement, à travers le temps et l'espace, de tous les cœurs sincères, de toutes les bonnes volontés [2].

Pour en revenir aux *Prisons*, on a vu plus haut,

1. Voy. *Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre*, p. 33.
2. Elle se trouvait ainsi, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, pleinement d'accord avec saint Augustin, qui a écrit cette parole fameuse : « Que tous les philosophes le cèdent donc aux platoniciens qui ont fait consister le bonheur de l'homme, non à jouir du corps et de l'esprit, mais à jouir de Dieu. »

par les textes empruntés à ce poème (définition de Dieu par l'Etre, définition de Dieu à l'aide de symboles mathématiques, éloge d'Hermès Trismégiste), combien d'autres témoignages il serait aisé de joindre aux pages ouvertement platoniciennes qui viennent d'être énumérées. A vrai dire, la trame même de l'ouvrage paraît presque inspirée, dans son ensemble, par la doctrine du *Phèdre* et du *Banquet*. Les initiations successives que traverse le héros du poème, avant de parvenir à l'union avec Dieu, considéré comme le bien suprême, suggèrent, à cet égard, des comparaisons curieuses[1]. Le poète passe, en effet, de la sphère de l'amour humain dans celle de l'activité extérieure : puis, « montant plus haut à la perfection », il pénètre dans la sphère des connaissances scientifiques. « Là est le domaine propre de toutes les sciences et de la philosophie, dont la vue seule peut satisfaire l'intelligence. Et pourtant ce n'est pas encore le dernier degré de l'initiation dialectique. Si la science du beau et du bien satisfait la raison, il faut au cœur autre chose encore : le cœur veut la possession même du beau et du bien ; entraîné par la force de l'amour, il ne peut se reposer dans la sphère de la science et de la philosophie, car il serait encore séparé de ce qu'il recherche ; plus haut, plus haut encore ! qu'un dernier élan unisse l'âme amoureuse à l'objet même de son amour, à la beauté universelle et immuable, fin suprême de la pensée et du désir. »

Par une rencontre extraordinaire, les paroles que je viens de citer, empruntées à une magistrale con-

1. Je renvoie au résumé détaillé des *Prisons* qui a été donné dans l'introduction des *Dernières poésies*.

clusion de M. Alfred Fouillée sur la théorie platonicienne de l'amour[1], s'appliquent avec une exactitude surprenante au poème de Marguerite dont elles résument à merveille et le plan et l'esprit général. Une pareille concordance ne constitue-t-elle pas la démonstration la plus probante qu'on puisse souhaiter, à l'appui des rapports multiples qui viennent d'être signalés entre les dialogues du divin philosophe et l'œuvre la plus considérable de la reine de Navarre ?

Ajoutons que les deux principaux développements théologico-métaphysiques qui forment le couronnement du troisième chant des *Prisons* : l'allégorie du Tout et du Rien et la définition de Dieu par l'être, ont, en tant que conceptions philosophiques, une origine néo-platonicienne qui ne paraît pas discutable. Si la parole fameuse : « Je suis Celui qui suis », commentée avec tant d'insistance par Marguerite, se trouve dans l'*Exode*, c'est dans un auteur spécialement étudié par les doctes amis de la princesse, Philon d'Alexandrie[2], s'inspirant lui-même de divers passages du *Timée*, qu'elle est expliquée et mise en relief. Quant à l'allégorie du Tout et du Rien, si elle traduit avec bonheur certaines tendances essentielles de la Réforme naissante[3], il est non moins évident qu'elle se rattache directement au mysticisme alexandrin. Toute la dernière partie des *Prisons*, à laquelle ces deux longs morceaux appar-

1. La *Philosophie de Platon*, t. I, p. 317-318. Le même auteur cite, II, p. 109, un texte de la *République* (VII, 601) qu'il y a lieu de rapprocher de ceux du *Phèdre* et du *Banquet*.

2. Fouillée, *op. cit.*, III, p. 173.

3. Voy. *Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre*, p. 1-2, 121 et *passim*.

tiennent et où le poète raconte la ravissement mystique qui a consommé pour lui la délivrance finale, porte en maint endroit l'empreinte manifeste du chef de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, Plotin, l'auteur des *Ennéades*. Je relève dans ce célèbre ouvrage tel passage qui semble être par avance un résumé saisissant des pages où Marguerite a célébré l'union de son âme avec Dieu [1]. Comme Plotin, elle croit que notre vraie patrie est l'unité suprême ou la plénitude du Bien. Des deux côtés, c'est le retour de l'être à sa source divine, en d'autres termes, la *contemplation*, qui seule donne à l'âme la satisfaction dernière qu'elle réclame.

1. Fouillée, *op. cit.*, III, p. 246 : « Quand l'âme obtient ce bonheur, dit Plotin, et que Dieu vient à elle, ou plutôt qu'il manifeste sa présence, parce que l'âme s'est détachée des autres choses présentes, qu'elle s'est embellie le plus possible, qu'elle est devenue semblable à lui par les moyens connus de ceux-là seuls qui sont initiés, elle le voit tout à coup apparaître en elle ; plus d'intervalle, plus de dualité, tous deux ne font qu'un ; impossible de distinguer l'âme d'avec Dieu tant qu'elle jouit de sa présence ; c'est l'intimité de cette union qu'imitent ici-bas ceux qui aiment et qui sont aimés en cherchant à se fondre en un seul être. Dans cet état, l'âme ne sent plus son corps ; elle ne sent plus si elle vit, si elle est homme, si elle est essence, être universel ou quoi que ce soit au monde ; car ce serait déchoir que de considérer ces choses, et l'âme n'a pas alors le temps ni la volonté de s'en occuper ; quand, après avoir cherché Dieu, elle se trouve en sa présence, elle s'élance vers lui et elle le contemple au lieu de se contempler elle-même... Quelle félicité est alors la sienne, c'est ce dont ceux qui ne l'ont pas goûtée peuvent juger jusqu'à un certain point par les amours terrestres, en voyant la joie qu'éprouve celui qui aime et qui obtient ce qu'il aime. Mais ces amours mortelles et trompeuses ne s'adressent qu'à des fantômes ; ce ne sont pas ces apparences sensibles que nous aimons véritablement ; elles ne sont pas le bien que nous cherchons. Là-haut seulement est l'objet véritable de l'amour, le seul auquel nous puissions nous unir et nous identifier, parce qu'il n'est point séparé de notre âme par l'enveloppe de la chair... Telle est la vie des dieux ; telle est aussi celle des hommes divins et bienheureux : détachement des choses d'ici bas, dédain des voluptés terrestres, fuite de l'âme vers Dieu, qu'elle voit seule à seul. » (Voy. *Dernières poésies*, p. LXV et suiv.)

IX

Bien avant d'agir sur son entourage par ses compositions littéraires, la reine de Navarre, — nous l'avons dit ailleurs, — avait commencé à favoriser la renaissance du platonisme, en usant des multiples ressources que la vie de cour et l'extrême développement de la sociabilité qui en résultait mettaient à sa disposition. Sainte-Marthe fournit encore de précieux renseignements sur cet aspect de son influence. « Tantost, nous dit-il, elle parloit des histoires ou des préceptes de philosophie avec d'aultres très érudits personnages, dont sa maison n'estoit jamais dégarnie. » Le tableau qu'il nous trace, en un autre endroit, des doctes entretiens de la petite cour de Navarre est de tout point charmant.

Grâce à ces données et à quelques documents contemporains, suffisamment explicites, nous pouvons nous représenter assez exactement l'aspect ou plutôt le cadre de ces réunions intimes, où s'élaborèrent, au milieu de l'enthousiasme et des sympathies quasi fraternelles qui résultent naturellement de ces petits cénacles, plusieurs des éléments les plus aimables de la civilisation de l'époque. Le tableau que je vais esquisser n'offre, on peut le croire, aucun trait fantaisiste.

Nous sommes à Tusson, un monastère du Poitou où Marguerite se plut à séjourner à diverses reprises. C'est l'heure du crépuscule ; l'ombre commence à emplir le grand cloître des religieuses ; la reine

vient de rentrer d'une longue promenade automnale à travers les bois qui entourent l'abbaye. Elle est passée par la chapelle où elle s'est abîmée durant un moment dans la contemplation du « Tout seul Bon qui habite là hault », et maintenant elle se dirige vers son *logis*, élégant pavillon dû à quelque émule de Trinqueau ou de Chambiges. Ses dames d'honneur et plusieurs de ses hôtes habituels l'y ont déjà précédée. La reine souriante salue chacun d'eux d'un mot aimable : elle leur pose sur les travaux de la journée quelques questions affectueuses et va s'asseoir, lentement, sur un haut siège de bois finement sculpté, au fond de la plus vaste des salles du *logis*. « Elle est habillée, dit un manuscrit de l'époque qui décrit le costume de ses dernières années, à sa façon accoutumée, ayant un manteau de velours noir, coupé un peu sous les bras, sa cotte noire assez à haut collet, fourrée de martres, attachée d'épingles par devant, sa cornette assez basse sur la tête et sa chemise apparaît un peu froncée au collet. » L'intérieur de la pièce, aux solives apparentes, et dont la belle cheminée sculptée représente sans doute l'aventure des Nymphes de Diane, chantée par l'auteur des *Marguerites*, est sobrement meublé : une petite bibliothèque où sont renfermés les livres et les manuscrits les plus aimés, ceux-là qui suivent la reine dans ses voyages ou qui lui tiennent compagnie dans sa litière : une Bible française de Lefèvre d'Etaples, avec un exemplaire de poche des épîtres de l'Apôtre, si souvent relues, les traductions de Ficin, Dante, le *Decameron* de Boccace, le Cortegiano de Castiglione, quelques romans de la Table ronde, un Boèce, et un choix de traités mystiques,

sans parler des poètes contemporains ni des ouvrages nouveaux qu'elle reçoit, chaque jour, en hommage, de toutes les régions de la France, voire d'Espagne et d'Italie ; quelques coffrets ciselés, dont l'un, chef-d'œuvre de Cellini, contient les lettres du roi : sur les murs des tapisseries aux sujets mythologiques, un portrait en pied de François Ier de Clouet, et tout près de lui, l'écritoire de Marguerite, surmonté d'un David en ivoire, présent d'étrennes du frère bien-aimé : çà et là plusieurs pupitres pour les secrétaires et des sièges nombreux disposés en demi-cercle autour de la chaise royale. Les fenêtres donnent, d'un côté, sur les jardins du monastère et, de l'autre, sur la campagne paisible. La reine qui eut toujours une sympathie marquée pour les choses de la vie rustique, en même temps qu'un sentiment profond des beautés de la nature — à défaut de ses poésies, la construction de la terrasse du château de Pau suffirait à le prouver — se plaît à reposer les yeux sur la verdure des champs ou à rêver, le soir, devant les grands espaces silencieux et l'immensité étoilée.

Il y a là, — ou du moins nous nous plaisons à l'imaginer, — outre les dames de la reine, parmi lesquelles Mesdemoiselles de Saint-Pather et de Caumont, Anne de Vivonne, mère de Brantôme, Mesdames de Longray et de la Fayette, Mademoiselle de Clermont, le fidèle Frotté, Charles de Sainte-Marthe, Héroët, le rêveur platonicien, plusieurs médecins, parmi lesquels le maître de notre grand Rabelais, Schyron, qui devait assister la reine à son lit de mort, quelques gentilshommes préférés, tel que le vicomte de Lavedan, et peut-être aussi encore Madame l'abbesse de Fontevrault, femme d'un esprit

supérieur, que Marguerite se plaît à appeler sa sœur spirituelle.

Ce fut d'abord par la conversation, l'*Heptaméron* le prouve amplement, que les doctrines chères à la princesse se trouvèrent exposées dans les cercles polis dont elle était l'âme. On y poursuivit, entre initiés, les discussions les plus raffinées touchant la nature de l'amour, la légitimité de la passion, le goût de la beauté et la recherche du vrai. Il se constitua ainsi peu à peu comme un formulaire commun de haute courtoisie, assez conforme aux théories développées dans le *Cortegiano* de Castiglione[1], ce bréviaire de la vie polie au XVIe siècle, qui jouissait, du reste, d'une vogue marquée dans l'entourage de l'auteur de l'*Heptaméron*. Ainsi pénétrèrent dans les milieux lettrés une foule d'idées fécondes, en même temps qu'une manière nouvelle de penser et de sentir qui contribua à élargir et à purifier le champ de l'inspiration littéraire. Il est incontestable que la sœur de François Ier a joué dans cette transformation un rôle éminent et qu'elle mérite, à ce titre, une place à part dans l'histoire intellectuelle de son époque. Contrairement à ce qu'ont pensé plusieurs érudits, la poésie lyonnaise n'a pas eu le monopole du platonisme ; elle n'en a aucunement « recueilli les pré-

1. Il existe assurément entre certains passages de l'*Heptaméron*, notamment ceux qui ont été cités plus haut, et les idées exposées dans le *Cortegiano* (livres IV et V) des ressemblances appréciables. On y trouve la même conception de la vie polie, de la conversation, de l'amour honnête, etc. Le cadre même n'est pas sans analogie dans les deux ouvrages. C'est principalement par l'intermédiaire du platonisme, source commune d'inspiration et de théories, que s'expliquent les rapports littéraires si intéressants qui peuvent être signalés entre Marguerite, d'une part, et Laurent de Médicis, Bembo, Castiglione, de l'autre.

mières semences ». L'idéal esthétique qui en dérivait n'a été exprimé par elle qu'à un moment où plusieurs écrivains du groupe de la reine de Navarre l'avaient déjà célébré et codifié. Ce fut par l'intermédiaire de ces derniers que l'école lyonnaise a été appelée à le connaître, ou tout au moins à le goûter. Héroët, Scève, Dolet, Charles de Sainte-Marthe, Fontaine et même Des Périers apportent, à l'appui de cette assertion, des arguments qui ne laissent place à aucune équivoque.

Reconnaissons, par contre, que l'influence du pétrarquisme, qui a été si marquée sur les Lyonnais et qui devait s'affirmer encore davantage avec l'école de la Pléiade[1], a été secondaire en ce qui concerne le cercle de la cour de Navarre. Tout au plus se fit-elle sentir à travers les poètes italiens que la princesse aimait à lire, tels que Laurent de Médicis et Bembo[2]. Je ne signalerai que pour mémoire les rapports de notre reine avec l'illustre amie de Michel-Ange, Vittoria Colonna, qui lui envoya en hommage ses poésies, où se révélait, suivant l'évêque de Fossombrone, la double empreinte du génie de Platon

1. Voy. l'ouvrage si instructif de J. Vianey, *Le Pétrarquisme en France au XVIe siècle*, Paris et Montpellier, 1909. 8°.

2. Les conceptions de Bembo touchant l'Amour et la Beauté, telles qu'elles apparaissent dans le *Cortegiano*, dont il est l'un des interlocuteurs, ou dans les *Asolani*, offrent des rapports très évidents avec celles de la reine dans l'*Heptaméron* et dans les *Marguerites*. La théorie exposée par Bembo au livre IV du *Cortegiano* (p. 421 de l'éd. Cian) « *di fuggir ogni bruttezza dell' amor volgare, e così entrar nella divina strada amorosa con la guida della ragione*, » est la même que celle qui se trouve formulée en divers endroits des œuvres de la reine de Navarre, notamment à la fin de la nouvelle XIX, où elle est développée par Parlamente et par Dagoucin, comme on l'a vu plus haut. Toldo a signalé quelques-uns de ces rapprochements. (*Contributo allo studio della novella francese del XV e XVI secolo.* Roma, Lœscher, 1895, p. 43.)

et de celui de Pétrarque [1]. Chose surprenante, entre les œuvres poétiques de Marguerite et celles de l'auteur du *Penseroso* et de son amie, il existe des traits frappants de ressemblance. On admettrait volontiers que, en ce qui touche les graves problèmes de la beauté, de l'amour et de la mort, ces trois grands esprits ont dû subir des influences analogues [2]. Leur culte commun à l'égard de Platon et de Dante explique suffisamment cette entente singulière. Les lettres que la reine échangea avec Vittoria, dont l'âme offrait tant d'affinités avec la sienne, présentent surtout un caractère religieux. Il faut voir dans cette correspondance, dont l'initiative appartint à la marquise de Pescara, un nouvel indice de la tendre attraction exercée, même au delà des frontières de France, par la reine de Navarre. On pourrait en citer ici beaucoup d'autres exemples. Toutes les âmes élevées se tournaient vers elle, des points différents de l'horizon, comme vers la plus noble figure de l'époque, « en qui les perfections de la volonté étaient unies à celles de l'intelligence. »

C'est principalement par Dante que Marguerite a pris contact avec la poésie italienne. Il n'est pas douteux que sa pensée ait été profondément pénétrée par celle de l'auteur de la *Divine Comédie* [3].

1. Voy. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XXX, p. 207 ; *Revue de Gascogne*, 1877, p. 409 ; Emile Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, Paris, 1906, t. Ier, p. 41 et suiv. ; *Vittoria Colonna, marchesa di Pescara*, carteggio raccolto e publ. de E. Ferrero et G. Müller (Turin, 1892), p. 195.

2. Voy., sur *Michel-Ange poète*, les livres de Lannau-Rolland (Paris, Didier) et de G. Thomas (Paris, Berger-Levrault).

3. Cf. H. Œlsner, *Dante in Frankreich*, p. 12 et suiv. ; A. Farinelli, *Dante e la Francia* (Milan, 1908), t. Ier, p. 317-350. *Dernières poésies*, p. LVI-LVII.

Quant à Boccace, notre reine le lut sûrement, et avec plaisir, puisqu'elle le fit traduire par Le Maçon et qu'elle l'imita dans l'*Heptaméron*, mais on ne saurait affirmer qu'elle lui ait dû beaucoup pour sa formation philosophique, en dehors des éléments spéciaux que le *Décaméron* put lui fournir pour l'étude des questions de psychologie amoureuse. Nul doute, en revanche, que le célèbre conteur n'ait tenu une place notable dans les entretiens pleins d'abandon et de gaieté des cercles de cour.

On a vu ailleurs comment l'œuvre de propagande platonicienne, commencée par la conversation, ce moyen d'action si puissant au XVIe siècle, avait dû se poursuivre surtout par le livre. Il fallait que la doctrine, communiquée jusqu'alors à un petit nombre d'initiés, fût mise à la portée d'un public plus vaste. C'est à quoi s'employa la reine de Navarre, en prescrivant à plusieurs de ses familiers de rédiger des traductions françaises, tant des dialogues mêmes de Platon que des commentaires composés à leur sujet par Marsile Ficin. On commença par le *Lysis*, où Marguerite avait rencontré les solutions, si longtemps cherchées par elle, touchant l'essence des affections terrestres, et l'on continua par l'*Axiochus* et l'*Hipparque*, le *Commentaire* de Ficin sur le *Banquet* et le *Criton*. Bonaventure des Periers, Héroët, Etienne Dolet, Pierre du Val, Jean de la Haye s'appliquèrent successivement à cette œuvre de propagande par le livre. Leurs volumes, de même que de nombreuses éditions grecques et latines des dialogues de Platon, constituèrent un instrument très efficace pour la diffusion du système platonicien et des nuances de pensée qui s'y rattachaient.

Nous avons déjà signalé, en particulier, la traduction élaborée par le valet de chambre de la princesse, sous ce titre : *Le Commentaire de Marsille Ficin, Florentin : sur le banquet d'Amour de Platon, faict François par Symon Silvius, dit. I. De la Haye*, (Poitiers, 1546, in-12). La pièce en vers qui sert de préface à la publication, et qui est adressée par Silvius à sa souveraine, renferme des données précieuses sur les doctrines du groupe des platonisants de la cour de Navarre, en même temps que sur le rôle personnel de la reine dans cette résurrection de la pensée antique. On retrouve dans l'allégorie qui forme la trame de cette poésie, allégorie fondée sur l'opposition de l'amour vertueux et honnête et de l'amour charnel, plusieurs des comparaisons familières à Marguerite :

> Ce que voyant du celeste heritage
> Le vray Amour, il a prins un courage
> De retourner dessus la terre encore,
> A celle fin qu'on le suyve et honore.
> Or il a donc son hault vol estandu
> Tout droict ça bas, où il est descendu :
> Mais approchant ceste terre cruelle
> Il eut encor quelque crainte nouvelle...

Et tout le passage qui a été cité dans l'étude qui précède celle-ci.

Le poète montre la doctrine révélée par Platon exerçant sur les hommes une séduction si puissante qu'elle gagne, dans la suite des temps, un nombre considérable de prosélytes. Il indique avec finesse la nouvelle faveur que viennent de conquérir, au temps où il écrit, les enseignements tracés par cette

« plume divine ». Le rôle joué par la sœur de François Ier ne pouvait être exposé avec plus d'habileté.

On a vu ailleurs comment les traductions poétiques d'Antoine Héroët, dit la *Maison-Neufve* (l'*Androgyne* et l'*Accroissement d'Amour*), se rattachent directement aux préoccupations philosophiques de la cour de Navarre. Entre les conceptions de l'auteur de ces ouvrages, — l'un des plus anciens pensionnaires de notre princesse, il ne faut pas l'oublier, — et celles de l'auteur de l'*Heptaméron*, il existe une concordance frappante. Rappelons seulement que le principal poème d'Héroët, *La Parfaicte Amye*, est une œuvre qui vint bien à son heure, d'une grande délicatesse d'expression et d'une tendresse charmante.

Mais le poète qui, dans l'entourage littéraire de la reine, a célébré avec la foi la plus ardente, la plus communicative, les beautés de la religion platonicienne, ce fut sans contredit l'aimable Charles de Sainte-Marthe. Maître des requêtes de Marguerite, inclinant comme elle vers les doctrines de la Réforme, mêlé de très près à sa vie intellectuelle pendant ses dernières années, il avait voué à sa protectrice un attachement absolu que la mort de cette dernière transforma en un véritable culte. Au milieu de l'unanime concert de regrets que souleva cet événement, l'oraison funèbre qu'il prononça à Alençon, en 1550 [1], œuvre remarquable trop ignorée, apporta peut-être l'hommage le plus touchant qui ait été

1. Édition française publiée en 1550 chez Chaudière. Voy. sur cette publication la notice bibliographique donnée dans l'édition de l'*Heptaméron* de M. de Montaiglon, I, p. 2 et suiv., où se trouve reproduite *in extenso* l'Oraison funèbre prononcée par Sainte-Marthe.

rendu à la mémoire de la sœur de François I[er]. Or, circonstance notable pour l'étude qui nous occupe, ce panégyrique, si pieusement élaboré, à la fois si plein de faits et d'une philosophie si haute, apparaît comme un authentique résumé du platonisme de la Renaissance française. Aucun manifeste ne dépasse celui-là en hardiesse et en netteté. Marguerite a été pleurée comme elle eût souhaité sans doute de l'être. Pour dire ce que furent les idées, les affections, les enthousiasmes, en un mot l'idéal de la reine, Sainte-Marthe, planant fort au-dessus des questions de pratique et des dogmes étroits, s'inspire autant, sinon plus, de Platon que de l'Écriture. Il rêve, lui aussi, de réconcilier le christianisme avec la philosophie antique et conçoit, à la suite de celle qu'il pleure, une sorte de vie nouvelle où les deux principes, en apparence opposés, s'uniraient dans une harmonie supérieure. Il est curieux de noter que ce beau discours, où le nom et les citations de Platon se retrouvent à chaque page [1], renferme pour ainsi dire la moelle des enseignements académiques sur tous les grands problèmes qui sollicitaient alors la réflexion [2].

1. Voy. éd. Montaiglon, p. 26, 29, 30, 34, 35, 40-43, 46, 47, 52, 56, 67, 78, 83, 85, 87, 89, 95, 97, 105-108, 115, 118, 120, etc.

2. Sainte-Marthe a publié à Lyon, en 1540, chez Le Prince, un volume de poésies intitulé *la Poésie françoise divisée en trois livres, plus un livre à ses amys* (in-12, 237 p.). J'en extrais (p. 10) une pièce qui donnera une idée des théories de l'auteur, tout à fait voisines de celles de Marguerite. On pourrait signaler encore (notamment p. 12) des compositions empreintes d'un pétrarquisme assez accentué.

Amour n'est rien que bonne volunté,
Signifiant entiere affection ;

X

En somme, c'est dans les environs de l'année 1550, c'est-à-dire au moment de la mort de la reine de Navarre, que se place le plein épanouissement de la renaissance philosophique à laquelle elle avait contribué pour une si large part. A cette époque, le platonisme a définitivement conquis droit de cité dans la littérature et dans la pensée contemporaines. La Pléiade va maintenant entrer en scène : elle usera largement des nouvelles sources d'inspiration, des mythes et des symboles mis à la portée des poètes, grâce à la propagande des platonisants. Sans doute, elle transformera plus d'une fois, elle aussi, les conceptions fournies par les divins dialogues ; elle empruntera autant aux alexandrins et aux néo-platoniciens qu'au fondateur même de l'Académie ; elle sacrifiera beaucoup au pétrarquisme, mais le pétrarquisme lui-même est-il autre chose qu'une des variétés modernes dérivées du platonisme ?

Nous apercevons maintenant quelle a été la portée du mouvement idéaliste dont l'initiative appartient à Marguerite, et à quel degré il a enrichi la production littéraire de notre pays. Dans toute cette affaire, c'est la souveraine qui, spontanément, groupe et

Amour à Bien est tousjours apresté ;
Amour aussi a ses fins arresté
De parvenir à la perfection ;
Amour pretend une conjunction
Individue, et par ainsi honneste :
Or ne peut donc estre Amour deshonneste.

dirige les esprits les plus propres à seconder ses vues ; elle ne reçoit l'impulsion de personne. Dans les nouvelles et dans les moralités de l'*Heptaméron*, comme dans le cycle de ses poésies, c'est bien son âme seule qui parle, infiniment tendre et passionnée, et qui épanche des sentiments nouveaux sous une forme, quoi qu'on en ait dit, souvent attrayante et personnelle. Qui donc, parmi les écrivains de son temps, a montré une compréhension plus fine, plus équitable, non seulement des droits de la femme et des mystères du cœur, mais aussi des manifestations multiples de l'amour, depuis celles qui, n'ayant point la créature pour objet, se rattachent aux austères problèmes de la métaphysique et de la théodicée, jusqu'aux conflits exclusivement humains de la passion ? Qui donc, pour ne retenir que l'un de ces aspects, a mérité mieux qu'elle le beau nom de poète de l'amour divin qui la rapproche des grands mystiques de tous les temps ?

On a signalé chez Marguerite un souci constant d'harmoniser les enseignements de la spéculation antique avec ceux de la théologie. Il paraît bien que, pour sa part, elle put atteindre à cette conciliation. Nous croyons, en effet, l'avoir démontré, tant dans la présente étude que dans celle dont les croyances spirituelles de la princesse ont fourni l'objet : ses idées forment un ensemble logique. Il importe de ne pas perdre de vue que le culte du platonisme ne l'a rendue en aucune manière infidèle à l'idéal chrétien, tel que, spécialement, la Réforme venait de le proposer au monde. Son prosélytisme philosophique n'a porté nulle atteinte à l'ardeur ni à l'intégrité de sa foi religieuse. Sans doute, par cette

sympathie pour la science profane, elle se séparait de certains protestants, notamment de Calvin, sévère aux amis de Platon, rangés par lui parmi les *Nicodémites*, et qui répudiait avec énergie l'autorité du spiritualisme ancien ; mais une telle divergence n'est pas pour surprendre entre fidèles d'une foi où le sentiment individuel tient une place prépondérante ; elle ne touche en rien aux parties essentielles de l'édifice dogmatique commun aux partisans d'une large réforme ecclésiastique et d'une transformation de la vie intérieure. Cette tendance de la reine se retrouve chez nombre de protestants de la première heure, pénétrés de la nécessité de remonter, sans exception, à toutes les sources vives du christianisme primitif. Or, est-il besoin de le dire, ces sources ne comprenaient pas seulement les textes de l'Écriture sainte. Il fallait y joindre les ouvrages des Pères et des premiers écrivains chrétiens, qui presque tous s'abreuvèrent aux sources platoniciennes et s'en imprégnèrent si profondément qu'ils leur empruntèrent les fondements et beaucoup de la substance de la métaphysique chrétienne. Je n'ai pas à insister davantage sur l'influence exercée, à ce point de vue, aussi bien par la doctrine pure de l'auteur du *Phédon* et du *Timée* que par les systèmes de ses disciples alexandrins. Qu'il suffise d'observer que cette influence n'a pas cessé de se faire sentir bien après les Plotin, les Porphyre, les Augustin, les Boèce, grâce à la succession des mystiques du moyen âge, ceux-là mêmes qui sont les vrais précurseurs de la Réforme et dont Marguerite et ses amis spirituels ont, à certains égards, continué la lignée en plein XVIe siècle. On voit que la question des origines

de la pensée de la reine de Navarre, des sources de ses théories du monde et de la vie ainsi que de son lyrisme, se relie étroitement à l'étude de plusieurs grands courants d'idées. La solution qui vient d'en être proposée jettera, nous l'espérons, quelques clartés nouvelles sur les destinées de l'hellénisme moderne et sur l'évolution de notre littérature, à l'époque de la Renaissance. Puisse-t-elle éclairer du même coup l'histoire, encore si obscure, de la vie religieuse, à l'époque de la Réforme commençante, et celle de la culture intellectuelle de notre XVIe siècle [1].

1. Cette étude a paru pour la première fois dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, années 1897 et 1898.

LE

TIERS LIVRE DU « PANTAGRUEL »

ET LA QUERELLE DES FEMMES.

Le *Tiers livre* du *Pantagruel* n'offre, on le sait, presque rien de commun avec les deux livres précédents. Ceux-ci sont à peu près exclusivement consacrés à des récits d'aventures, ils se développent, comme les anciens romans de chevalerie, au moyen d'une foule d'événements plus ou moins imprévus et d'incidents caractéristiques, tandis que le livre III est absorbé, pour les quatre cinquièmes de son texte, par la question de savoir si Panurge doit se marier ou non et quel sort lui réserve le mariage. L'examen de ce cas intéressant et les consultations auxquelles il donne lieu constituent, ou peu s'en faut, la matière exclusive et l'objet principal de ce livre. Quelles circonstances éclairent et justifient cette nouvelle orientation de l'œuvre du grand romancier ? Comment le conteur français par excellence a-t-il été amené à modifier aussi profondément sa manière et à employer tout un livre en discussions et en enquêtes, au lieu de narrer de bonnes histoires ? Quels motifs ont pu le décider, après un silence de

onze ou douze ans, à rentrer ainsi dans l'arène ? En un mot, quelles causes expliquent à la fois ce retour inopiné de Rabelais vers 1545-1546 et son choix d'une matière si ample et si continue, je veux dire d'où la variété et le mouvement des deux livres précédents sont volontairement exclus ? Ce sont là des problèmes attrayants qu'il vaut la peine d'agiter et dont la solution peut éclairer d'une vive lumière certains aspects de l'histoire intellectuelle de Rabelais et de son temps. Aussi bien notre peine ne sera pas vaine. On peut arriver à fixer d'une façon sûre, à l'aide de témoignages contemporains et probants, pourquoi le *Tiers livre* a paru au moment précis où il fut mis en vente, en montrant les raisons qui amenèrent Rabelais à le composer et à le lancer dans la bataille littéraire, car c'est bien d'une bataille qu'il s'agit.

I

LES CONTROVERSES SUR L'AMOUR ET LES FEMMES AVANT LE XVI[e] SIÈCLE

En effet, des circonstances bien définies annoncent, préparent et, si l'on peut dire, rendent nécessaire, fatal même, ce III[e] livre. Fait qui n'avait pas été signalé jusqu'à présent, sa publication se rattache à une grande querelle qui passionna les esprits, de 1542 à 1550, ou environ, et qui divisa, à la cour et à la ville, la presque totalité des écrivains français : poètes, conteurs et philosophes, aussi bien que leurs lecteurs ; il s'agit de la « querelle des femmes »,

qui trouva dans l'apparition de la *Parfaicte Amye*, en 1542, l'occasion de se rouvrir et de remettre aux prises les défenseurs et les adversaires éternels du sexe féminin. C'est, du reste, une vieille querelle, aussi ancienne que le monde, puisqu'elle commença à l'aurore de l'humanité, au moment où notre première mère tendit la pomme à notre premier père, et elle durera sans doute jusqu'à la fin des âges. Pour en arriver tout de suite à une période voisine de celle qui nous intéresse, nous dirons que les origines immédiates des péripéties de ce grand débat, au XVIe siècle, nous sont surtout fournies par l'histoire littéraire du siècle précédent. Néanmoins, il est utile d'indiquer d'un mot le rôle spécial des *Arts d'Amour* et celui des fabliaux dans l'histoire de cette grave question pendant une partie du moyen âge[1], l'influence de Jean de Meun, le grand contempteur des femmes, dans la seconde partie du *Roman de la Rose*, alors que Guillaume de Lorris avait été leur défenseur dans la première partie du même poème, et enfin les rudes attaques du clerc Mathéolus[2], de Boulogne-sur-Mer, implacable dans sa haine contre le sexe faible et le mariage. Ces trois noms suffiront à évoquer dans la mémoire des familiers de notre ancienne littérature le souvenir des plus mémorables controverses qui précédèrent le XVe siècle. Cette dernière époque donna sûrement à la querelle une ampleur et un relief nouveaux. Les seuls noms de Christine de

1. Voy. J. Bédier, *les Fabliaux* (Paris, Bouillon, 1893), chapitre X.
2. Voy. l'excellente édition donnée par Van Hamel : *les Lamentations de Matheolus et le livre de Leesce de Jehan Le Fèvre, de Resson*. Paris, Bouillon, 1892 (*Bibl. de l'École des hautes études*, fasc. 95 et 96),

Pisan [1], l'énergique défenseur de la cause des femmes, avec l'aide grave et résolue du chancelier Jean Gerson, — dont on connaît l'admirable réponse à Pierre Col en faveur de cette femme remarquable et virile, — d'Eustache Deschamps, l'ennemi juré du mariage, de Jean Le Fèvre, le poète, traducteur de Mathéolus, d'Alain Chartier, respectueux et dévoué serviteur des dames, de Gaguin, d'Olivier de la Marche, de Villon et surtout de Martin Le Franc, l'auteur du *Champion des Dames :* ces noms, dis-je, attestent assez l'extension que prit la querelle pendant ce siècle touffu qui fut celui des précurseurs de la Renaissance et qui prépara tant de choses, aussi bien dans ce domaine particulier de la littérature que dans nombre d'autres. En ce qui touche la cause du féminisme, l'ouvrage essentiel qui nous reste du temps où furent composées les *Cent Nouvelles* est, sans contredit, celui de Martin Le Franc, prévôt de Lausanne. Ce poète composa son *Champion des Dames* de 1440 à 1442. « Il faut voir dans cette œuvre, » a dit M. Piaget au cours d'un docte travail sur son auteur [2], « un résumé ou plutôt une collection des idées du moyen âge sur les femmes ; c'est là précisément ce qui, loin d'en faire le ridicule, fait l'intérêt de ce poème. » La controverse se déroule entre le champion et l'adversaire du sexe féminin. A l'appui de leurs arguments, les deux combattants puisent dans la mythologie, la Bible et l'histoire, de nombreux exemples des femmes et

1. Voy. *Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, par Mathilde Laigle, Paris in-8°, H. Champion, 1912.

2. *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, par Arthur Piaget. Lausanne, 1888, in-12.

d'hommes qui se sont distingués par leurs vertus ou par leurs vices, depuis Ève jusqu'à Jeanne d'Arc. Ce livre est, à tous égards, une source féconde de renseignements pour l'histoire des mœurs au moyen âge. L'adversaire ne manque pas de disserter sur la beauté des femmes et de nous donner, chemin faisant, une foule de renseignements précieux sur la toilette et les modes du temps. On trouvera l'analyse très exacte du poème de Le Franc dans l'étude de M. Piaget ; nous n'y insisterons donc pas ici. Ce critique reconnaît, en manière de conclusion, que, malgré sa longueur et son importance, le *Champion des Dames* ne mit pas encore fin au long débat des partisans et des adversaires du sexe féminin, chose qui n'est pas pour nous surprendre. Il semble, au contraire, avoir contribué à lui donner une impulsion formidable. La seconde moitié du XVe siècle et les premières années du XVIe siècle sont, en effet, plus encore que les époques précédentes, remplies de pièces pour ou contre les femmes[1]. La pièce la plus considérable du XVe siècle, après le *Champion*, paraît être le *Chevalier aux Dames*, poème allégorique de plus de 5.000 vers. Citons ensuite : *la Louenge des Dames*, *le Miroir des Dames*, *le Jardin de plaisance et fleur de rhétorique* du commencement du XVIe siècle, *les Biens et les Maux qui sont en amours*, dont fait partie la jolie pièce intitulée : *la Pipée du Dieu d'Amours* ; *la Déduction du procès de Honneur féminin* ou *l'Advocat des Dames*, de Pierre Michaut, *le Jugement de Jean de Meun et de Matheolus, ennemis du Chief des Dames*, *Le Mors pour les mal*

1. Cf. A. Campaux, *la Querelle des femmes au XVe siècle*, 1865, in-8°, 41 p.

embouchiez a été publié en 1856, d'après un manuscrit de la bibliothèque Barberini. Il faut citer encore les 7,000 vers du poème de la *Faulseté, trahyson, et les tours de ceulx qui suivent le train d'amours*. En général, les pièces qui viennent d'être citées sont des plaidoyers en faveur des femmes. Le *Grand Blason des Faulses amours*, de Guillaume Alexis, un moine, prieur de Bussy, rentre dans le groupe des réquisitoires dirigés contre elles. Le xv[e] siècle n'a guère produit de satires plus âpres que celle-là. Le *Contre-Blason*, qu'il suscita, est à peu près illisible aujourd'hui. En revanche, le *Loyer des folles amours*, offre de charmants passages. C'est une pièce spirituelle, qui repose sur un développement de l'aphorisme : *Pas d'argent, pas d'amour*.

Rarement voit-on un auteur essayer de prendre dans le débat la position intermédiaire de conciliateur. Robert du Herlin, à la fin du xv[e] siècle, fut cependant tenté par ce rôle, qu'il chercha à tenir dans l'*Acort des mesdisans et bien disans*, dédié à Anne de Bretagne (1493). Un peu plus tard, Jean Marot, le père de Clément, reprit la lutte contre les médisans dans la *Vray-Disant Advocate des Dames*. Dès 1490, paraît le poème plein de charme et d'émotion qui s'appelle *L'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*. Le genre dramatique ne tarde pas à intervenir dans la querelle. Les deux opinions sont représentées dans le *Monologue fort joyeux auquel sont introduits deux Advocatz et ung Juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des Dames*. Dans la *Résolution d'Amours*, imprimée au xv[e] siècle, un poète anonyme attaque les femmes et Vénus, la « sotte déesse, » avec une singulière violence. Citons

encore le *Predespoyr de l'Amant*, qui cite des exemples empruntés aux romans de chevalerie. Presque toutes ces compositions datent de la seconde moitié du XVe siècle, et quelques-unes seulement des premières années du XVIe. On trouvera le texte d'un certain nombre d'entre elles dans le *Recueil des poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, réunies et annotées par Anatole de Montaiglon et James de Rothschild (treize volumes). D'autre part, le précieux *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, par M. Émile Picot (tome Ier), fournira des renseignements curieux et précis sur plusieurs de ces œuvres satiriques ou laudatives. Le dépouillement complet du *Recueil de poésies françoises* pourrait accroître encore cette liste d'une façon notable. Il faudrait citer, par exemple : *l'Avocat des Dames de Paris touchant les pardons sainct Trotet*, par Maximien ; *la Louenge et beauté des Dames ; la Réformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnaises* et la *Réplicque faicte par les Dames de Paris contre celles de Lyon ; le Procès des Femmes et des Pulces ; le Débat des Dames de Paris et de Rouen sur l'entrée du Roy*, par Maximien, *la Grant Malice des Femmes ; les Ténèbres de mariage ; le Doctrinal des nouveaux mariés* ; *la Complaincte du nouveau marié ; Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage ; la Loyaulté des femmes : les Drois nouveaux establis sur les femmes ; Chicheface qui mange toutes les bonnes femmes ; Bigorne qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes : le Danger de se marier ; les Secrets et loix de mariage*, par Jehan d'Ivry *; les Présomptions des femmes mondaines ; Sermon joyeux de la patience*

17

des femmes obstinées contre leurs marys, fort joyeux et récréatif à toutes gens ; la Complaincte douloureuse du Nouveau Marié ; la Fontaine d'Amours ; les Estrennes des filles de Paris, par Jean Divry *; le Sermon de l'Endouille ; le Grand Triomphe et honneur des dames bourgeoises de Paris et de tout le royaulme de France* (1531) *; Ballade sur la qualité des femmes.* Toutes ces poésies, dont beaucoup ne sont pas datées avec exactitude, appartiennent, ou peu s'en faut, à la période que nous avons indiquée plus haut. On peut dire que, de 1450, ou environ, aux années qui virent le commencement de la Réforme, le mariage apparaît comme une institution fortement battue en brèche. Les attaques ou satires dirigées contre lui se révèlent comme infiniment plus nombreuses que les panégyriques. Il fournit un thème facile et joyeux à quantité de complaintes quasi-populaires[1].

Un chef-d'œuvre, « le premier en date parmi les plus parfaits ouvrages qui soient en notre langue, » avait contribué singulièrement à préparer l'éclosion de cette littérature antiféministe : nous avons nommé les *Quinze joyes de Mariage*, petite merveille de finesse, d'ironie, de patelinage, d'un charme si profond et d'une observation si aiguë et si vraie. Il est peu d'ouvrages auxquels la prose française doive autant. Rien d'aussi achevé n'avait encore paru dans notre langue. Depuis 1830, les érudits s'accordaient à considérer Antoine de la Salle comme l'auteur de ce livre exquis. Après MM. Pottier, Génin, Le Roux de

1. A toutes les œuvres qui viennent d'être citées, il faudrait ajouter encore les *Dictz et complainctes de trop Tard marié* et les *Dictz et complainctes de trop Tost marié* (Rothschild, *Catalogue*, I, 553-554), etc.

Lincy et Jannet, MM. Ludwig Stern, E. Gossart, Gaston Paris et G. Raynaud ont accueilli et soutenu cette opinion. Aujourd'hui, il semble bien qu'il faille vérifier de très près cette hypothèse et peut-être même y renoncer, pour se résigner à ranger le délicieux opuscule parmi les ouvrages anonymes, tant que l'énigme du manuscrit de Rouen, — si toutefois sa valeur n'a pas été exagérée, — n'aura pas été résolue avec certitude. En tout cas, rien dans l'œuvre authentique d'Antoine de la Salle ne tend à justifier cette attribution. Son style, ses idées, ses principes, ses préoccupations, sa manière de voir les choses, son genre de vie même, sans parler des traits connus de son caractère, tout paraît écarter une identification qu'aucune démonstration vraiment convaincante n'a jamais établie[1]. On peut croire, d'autre part, en se basant sur un texte des *Cent Nouvelles nouvelles* et sur d'autres indices, que l'œuvre est sensiblement antérieure à l'époque qui est admise depuis longtemps pour celle de sa composition, et qu'elle remonte peut-être au début du XVe siècle. Quoi qu'il en soit, comme elle n'est représentée actuellement que par trois manuscrits et que la première édition parut vers 1480, à Lyon, on est fondé à admettre que sa grande vogue date surtout du moment de sa publication.

En même temps que les *XV joyes*, les célèbres *Arrêts d'Amour* de Martial de Paris, dit d'Auvergne, concoururent à agiter une foule de problèmes d'ordre sentimental et conjugal et à porter vers eux

1. Il y a quelques années, M. Joseph Nève a posé à nouveau le problème dans un petit volume substantiel : *Antoine de la Salle : sa vie et ses ouvrages*. Paris, Champion, in-12, 1903, p. 74 et suiv.

la curiosité du grand public. Ajoutons à cette liste le nom de Coquillart, qui, dans les *Droits nouveaux*[1] et dans son *Blason des Armes et des Dames*[2], développe un éloge éloquent et chaleureux de l'amour et des dames :

> Dames font croistre honnesteté :
> Dames font les cueurs resjouyr ;
> Dames font aymer loyaulté ;
> Dames font cruaulté fouyr.

Nous indiquerons encore, pour être complet, des rajeunissements d'anciennes œuvres du moyen âge ou des traductions d'œuvres étrangères, comme celle du *Triunfo de las donas* de Juan Rodriguez de la Câmara[3].

II

LA QUERELLE DE L'AMOUR ET DES FEMMES AU XVIe SIÈCLE

Avec le XVIe siècle, la vogue des écrits pour ou contre l'amour, loin de se ralentir, persiste. Seulement, la controverse prend un caractère plus sérieux et une allure plus serrée. Elle profite du progrès général des esprits, de la connaissance plus solide des deux antiquités, de la rénovation des études juridiques, du développement de la médecine et de toutes les sciences d'observation. Jean Nevizan, Érasme, J. de Pontalais, Roger de Collerye, Pierre

1. *Œuvres de Coquillart*, éd. Ch. d'Héricault, t. I, p. 30.
2. *Ibid.*, t. II, p. 161.
3. M. Piaget (*op. cit.*, p. 160) donne un résumé de cet ouvrage.

Gringore, Jean Bouchet, l'ami de Rabelais, le médecin lyonnais Symphorien Champier, Michel d'Amboise, D. de Masan, Laurent des Moulins, Gratien du Pont, sieur de Drusac, Tiraqueau et Aymery Bouchard figurent parmi les écrivains les plus en vue qui aient pris part au débat pendant les trente premières années, ou environ, du XVIe siècle.

Le jurisconsulte Jean Nevizan, en première ligne, né à Asti et mort en 1540, auteur du livre fameux intitulé : *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia Matrimonii, Dotium, Filiationis, Adulterii, Originis, Successionis, et Monitorialium plenissime discutitur : Unà cum remediis ad sedandum factiones Guelphorum et Giebelinorum. Item modus judicandi et exequendi jussa Principum. Ad hæc, de authoritatibus Doctorum, privilegiisque miserabilium personarum. Quæ omnia ex quæstione : An nubendum sit, vel non, desumpta sunt.* Ce livre, quoique l'œuvre d'un Italien, fut d'abord publié à Paris, en 1521, puis à Lyon, en 1526 et 1572 [1]. C'est donc en France qu'il exerça en premier lieu son action, et celle-ci fut vraiment significative. En 1550, François Billon, l'auteur de l'apologie : *le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin* [2], dont il sera question plus loin et qui nous fournira des données si précieuses pour l'histoire de la *Querelle*, cite Nevizan, avec Jean Boccace et le seigneur de Drusac, parmi les trois prisonniers qui personnifient au premier chef le mouvement antiféministe. Ces trois personnages sont, à ses yeux, — avec Rabelais, — les représentants les plus notoires, les plus dan-

1. Autres éditions : Venise, 1570, 1584 ; Cologne, 1656.
2. Composé en 1550 et publié en 1555, à Paris.

gereux et les plus caractérisés du groupe des adversaires de l'honneur féminin. « *La Forest de Mariage*, » nous dit Billon, « ayant été apperceue des Dames de Thurin pour libelle diffamatoire, son Autheur (icy prisonnier) fut incontinent empougné et honteusement, par elles, dechacé à belles pierres. Vray est que, certain temps après, il obteint son Rappel de ban, au moyen de l'obéissance et honorable Amende qu'il leur veint faire à genouz ployez : Ayant attaché au front, pour signe apparent de penitence, les deux vers latins qui ensuyvent :

« Rusticus est verè qui turpia dicit de Muliere
« Nam scimus verè, quod omnes sumus de Muliere. »

Dans les deux premiers livres de son ouvrage, Nevizan, sous le titre : *Non est nubendum*, examine les raisons qui peuvent détourner du mariage ; dans les deux suivants, sous le titre : *Est nubendum*, il traite, au contraire, toutes les raisons qui peuvent engager à contracter ce lien. Les deux derniers livres, sur la manière de juger et sur les devoirs des juges, n'offrent qu'un lien très éloigné avec les quatre premiers qui constituent la partie essentielle du livre. Rabelais a certainement connu ce traité et s'en est inspiré d'une façon visible dans les discussions qui remplissent son *Tiers livre*. Plusieurs citations ou anecdotes de la *Sylva nuptialis* se retrouvent dans le *Pantagruel*. La question même qui sert de point de départ au *Tiers livre*, à savoir si Panurge doit se marier ou non, n'est autre que la reproduction de celle qui avait inspiré toute la controverse de la *Sylva nuptialis*. Si ce traité renferme beaucoup de médisances à l'égard des femmes, il est juste d'observer

que son auteur nous expose successivement les deux thèses et qu'il sait, le cas échéant, rendre justice au sexe faible. Il cherche à paraître impartial en faisant la part égale à la critique et à l'éloge.

Le livre de Nevizan est un véritable trésor d'histoires gaillardes. Il traite les problèmes les plus scabreux avec cette liberté complète d'expression que les casuistes de tous les temps se sont octroyée sans le moindre scrupule. Son livre est, ainsi, comme une véritable anthologie des meilleurs conteurs, poètes et satiriques grivois du vieux temps. Il recourt aussi bien aux auteurs de l'antiquité qu'à ceux du moyen âge et à ses contemporains. Ses autorités et ses sources sont toujours indiquées avec une grande exactitude. Il est à noter qu'il s'est plu à faire la part singulièrement belle à Platon qu'il invoque en ces termes, contre le mariage, tout au début de son livre, à côté de Ficin et de Pétrarque : « Deveniendo igitur ad questionem nostram quam post Platonem qui fuit divinus et in cujus scriptis reperitur ferme totum evangelium Joannis scilicet « In principio erat verbum, » etc... Marsilius Ficinus..., Petrarca... Conclusio suprascriptorum est quod non sit utile nubere » (éd. 1526, fol. VIII v°). L'autorité du Sauveur n'est citée qu'un peu plus loin (Math., XIX), côte à côte avec celle de Cicéron. On reconnaît là l'humaniste. Cet ouvrage constituait donc une sorte d'encyclopédie des matières relatives au mariage : son usage était encore facilité par une de ces tables abondantes et commode que les éditeurs de ce temps savaient, avec tant d'à-propos, joindre à leurs publications savantes.

En 1526 paraissait l'*Institution du mariage chrétien*

d'Érasme, chef-d'œuvre de finesse, de grâce et de clairvoyance, où le grand écrivain déployait dans toute leur ampleur ses merveilleuses facultés de moraliste. Véritable précurseur des psychologues modernes les plus raffinés, il montre dans ce livre, dédié à la reine d'Angleterre, une délicatesse de sentiments, un sens des nécessités sociales, une compréhension des progrès à réaliser qui suffisent à le mettre, dans ce domaine comme en tant d'autres, hors de pair entre tous les savants de son époque. Érasme place résolument le mariage au-dessus du célibat religieux. Il montre avec force toute la gravité de ce pacte, les réflexions et l'étude mutuelle des caractères qui doivent le précéder, invitant le jeune homme à ne pas se préoccuper exclusivement de trouver chez sa future femme des manières plus ou moins puériles, mais avant tout une âme cultivée et bien équilibrée. Ce traité célèbre ne contribua pas peu à attirer l'attention des personnes lettrées sur l'ensemble des questions qui se posaient alors touchant les femmes et le mariage. Il est, toutefois, peu probable qu'il ait exercé une action profonde en dehors des cercles instruits, et les œuvres proprement littéraires consacrées à ce grand débat continuèrent sans doute à solliciter davantage la curiosité du grand public. Remarquons que l'*Éloge de la Folie* avait été moins tendre que le *Mariage chrétien* au sexe féminin. Dans son livre du *Soldat chrétien*, Érasme a, d'autre part, intercalé un magnifique éloge de la femme, image de Dieu, à savoir de la piété, modestie, sobriété et chasteté.

III

ANDRÉ TIRAQUEAU ET LA QUESTION DES FEMMES.

Au reste, Nevizan aussi bien qu'Érasme avaient été précédés de plusieurs années par un jurisconsulte français, dont le nom seul suffit à évoquer des souvenirs nombreux et précis chez tous les amis de Rabelais : nous voulons parler d'André Tiraqueau, lieutenant au bailliage de Fontenay-le-Comte. On sait quelle hospitalité intelligente Rabelais trouva chez ce magistrat érudit et quelle docte compagnie il y fréquenta [1]. Tiraqueau avait publié dès 1513 un traité juridique sous le titre : *De legibus connubialibus*..., dont de nouvelles éditions, remaniées et augmentées, parurent en 1515, 1524 et 1546 [2]. Dans cet ouvrage fortement documenté et où se rencontrent d'innombrables citations (en très grande partie de première main, empruntées aux auteurs sacrés et profanes, mais surtout aux seconds), le légiste poitevin a su

1. Voy. *passim*, *l'Église réformée de Fontenay-le-Comte*, par Benjamin Fillon (Clouzot, Niort, in-4°) ; *André Tiraqueau*, par Bourgnon de Layre (Poitiers, 1840, in-8°). On trouvera un beau portrait de Tiraqueau dans le volume intitulé *Andreae Tiraquelli regii in senatu parisiensi tractatus* (Paris, Kerver, 1552).

2. L'édition de 1546 n'avait pas été signalée jusqu'à présent. C'est M. Barat qui en a constaté l'existence. Il a montré le parti qu'on en peut tirer pour l'étude des rapports qui peuvent être signalés entre l'œuvre de Tiraqueau et le IIIe livre de Rabelais. Son étude a paru dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, p. 138 et suiv., et 253 et suiv. Ajoutons que, d'après sa collation, l'édition de 1546 offre des différences marquées avec les éditions précédentes. — J'ai traité avec détail, en 1901-1902, à l'École des hautes études, de l'influence qu'a exercée le milieu savant et lettré de Fontenay-le-Comte sur Rabelais.

montrer une connaissance également personnelle et approfondie tant des auteurs de l'antiquité que de ceux du moyen âge et de son époque [1]. On peut dire, sans crainte de trop priser sa valeur, que le *De legibus* place le chef du petit cénacle fontenaisien en très bonne place parmi les meilleurs humanistes du règne de François Ier. Il serait curieux de rechercher, à ce propos, dans quelle mesure exacte les juristes, qui, pendant la plus grande partie du moyen âge et pendant tout le xve siècle, ont maintenu le goût et la pratique d'un certain nombre d'auteurs anciens, ont contribué à l'œuvre générale de la Renaissance. On ne saurait oublier, en effet, que, seuls, ils ont conservé le contact permanent avec toute une catégorie d'idées et de doctrines païennes. Pour beaucoup d'entre eux, la pensée de la vieille Rome était demeurée sacrée. Aux moments mêmes où la réflexion philosophique se trouva le plus avilie, où la littérature méconnut davantage les beautés des lettres grecques et latines, ils ne cessèrent d'invoquer l'autorité toute laïque du droit romain. Ils furent ainsi comme le lien vivant qui rattacha le monde moderne au monde ancien. Par les juristes, l'étincelle de la raison antique fut conservée : *Et quasi cursores...* Mais revenons à Tiraqueau.

Bien qu'il ait, en plus d'un cas, rendu justice à la femme, notamment en ce qui concerne le point de vue strictement juridique, le lieutenant de Fontenay

1. Ficin, Symphorien Champier, Savonarole, etc. — Platon, parmi les anciens, est fréquemment cité, ainsi qu'Averroès, Avicenne, Proclus, Paul d'Égine, Hippocrate, Galien, etc. Le relevé des autorités alléguées par Tiraqueau nous prendrait plusieurs pages. Ses ouvrages témoignent d'une science sérieuse du grec. Il convient de rappeler, en outre, que Tiraqueau avait fait le voyage de Rome.

se montra plutôt hostile, dans son livre, au sexe fragile, risquant même à son endroit des appréciations très dures et très crues, voire d'une singulière obscénité. S'il faut, — comme c'est le cas présent, — le ranger nettement dans l'un ou dans l'autre des deux groupes opposés qui ont parlé des femmes et du mariage, il n'y a pas à hésiter : c'est dans la catégorie des contempteurs du sexe féminin qu'il convient de le classer. Le livre de Tiraqueau fut, dès son apparition, l'objet d'un succès marqué : on le lut, on le consulta, on le pilla beaucoup. M. Barat croit même pouvoir affirmer qu'Erasme et plus tard Rabelais lui firent plusieurs emprunts. Il n'est pas douteux qu'il contribua pour une large part, sinon à réveiller les polémiques de la question féminine, dont l'activité n'avait jamais cessé de se manifester, du moins à en augmenter l'éclat, à l'heure précise où la Renaissance posait une foule de problèmes nouveaux, ouvrant des horizons insoupçonnés, excitant les curiosités du grand public, et surtout apportant, grâce à la révélation des littératures anciennes, tout un appoint considérable de textes, de théories et d'arguments non entrevus jusque-là. Le progrès général des sciences d'observation favorisait encore la vogue de ces discussions, en en haussant le ton et la portée.

Un ami de Tiraqueau et de Rabelais, en même temps leur voisin, choqué des théories du *De legibus*, qu'il considérait comme injurieuses pour les femmes, entreprit de se constituer leur champion. Il se nommait Aymery ou Amaury Bouchard et exerçait les fonctions importantes de président à Saintes. C'était un tempérament idéaliste, pénétré des doctrines pla-

toniciennes ; — son traité de l'*Immortalité de l'âme*, ouvrage resté manuscrit, en témoigne encore aujourd'hui. — Il semble avoir été lié principalement avec Pierre Amy, l'éminent cordelier, helléniste remarquable et philosophe d'une rare élévation d'esprit, comme en témoigne la correspondance de Guillaume Budé, et qui fut le véritable maître de Rabelais. Or, Amy, ne l'oublions pas, fut, ainsi qu'Amaury Bouchard, un adepte convaincu des doctrines néo-platoniciennes [1]. Ce lien intellectuel dut favoriser l'intimité de leurs rapports, dont un précieux document (qui n'a pas revu le jour depuis l'année 1522 et que les rabelaisants trouveraient sans doute plaisir à lire [2], fournit un témoignage tout à fait intéressant. Ce texte nous prouve que Pierre Amy faisait chez le président de Saintes des séjours prolongés. Il s'y trouvait, précisément, au moment où Bouchard prépara et publia son traité féministe dirigé contre Tiraqueau : *Almarici Bouchardi* Τῆς γυναικείας φύτλης, *adversus Andream Tiraquellum*. Venundatur in ædibus Ascensianis, 1522, in-4° Quoique assez vive de ton, cette riposte savante ne paraît pas avoir altéré d'une manière sensible les relations cordiales qui existaient entre le magistrat saintongeois et le lieutenant fontenaisien. Cependant, Tiraqueau fut piqué au jeu et fit paraître, deux ans plus tard, une nouvelle édition remaniée de son *De legibus connubialibus*, dans laquelle ses doctrines peu sympathiques aux femmes n'étaient nullement atténuées et où Rabelais et Pierre Amy étaient plus

1. Voy. notre article intitulé : *le « Platon » de Rabelais*, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 avril 1901.
2. Il s'agit de la lettre-préface de l'ouvrage qui va être cité.

d'une fois cités, loués et même invoqués. Ce fut seulement deux ans après cette nouvelle édition du *De legibus* que le *Mariage chrétien* d'Erasme vit le jour. Le traité féministe de Cornelius Agrippa, *De præcellentia feminei sexus*, souleva également, vers la même époque, d'assez vives disputes[1].

IV

LE RÔLE DES FEMMES AU TEMPS DE LA RENAISSANCE. — LA TRADITION « COURTOISE »

Comme on peut le penser, les poètes du temps firent plus d'une allusion aux controverses suscitées par la question féminine. Nous avons énuméré plus haut les principales pièces qui se rattachent à cette polémique. Rappelons encore, à côté des écrivains qui viennent d'être cités, les noms de Lemaire de Belges, Gringore, Pontalais, du polygraphe Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames*, etc. Tout le monde sentait alors, — les partisans des idées traditionnelles comme les adeptes des conceptions nouvelles introduites par la Renaissance, — que les données du problème étaient notablement modifiées. La femme tendait à jouer un rôle social de plus en plus grand ; sa place n'était plus seulement au foyer : elle n'avait plus pour unique mission de vaquer aux soins du ménage ; elle visait à

1. Rabelais devait viser cet auteur et son livre dans le chap. xxv du *Tiers livre*. Voy. notre étude récente sur *Rabelais et Cornélius Agrippa* (Her Trippa) dans les *Mélanges offerts à M. Emile Picot* (Paris, 1913, 8°), t. II, p. 477 et suiv.

se rapprocher de l'homme. L'éclat inouï des grandes cours royales d'Angleterre, de France, d'Espagne, celui des cours princières moins vastes, mais infiniment brillantes, d'Italie, où l'influence des femmes s'affirmait chaque jour plus puissante ; les succès politiques, littéraires, poétiques dont leur sexe pouvait s'enorgueillir : tout cela indiquait assez l'ouverture d'une ère nouvelle pour les contemporaines de Marguerite d'Angoulême, de Jeanne d'Aragon [1], de Vittoria Colonna, de Louise Labé et d'Olympia Morata.

Quand on songe à la place que tiennent en leur siècle non seulement les femmes illustres dont on vient de rappeler les noms [2], mais encore une Anne de Bretagne, une Marguerite d'Autriche, une Louise de Savoie, une Renée de France et ses filles, une Marguerite de France, fille de François Ier, une duchesse de Guise, une Diane de Poitiers, une Anne Boleyn, — et après elles une Catherine de Médicis, une Jeanne d'Albret, une Marie Stuart, une Elisabeth d'Angleterre, — ou, dans un rang plus modeste, Anne de Graville, Louise de Montmorency, Marguerite du Bourg, Jeanne Gaillarde, Claudine et Jeanne Scève, Pernette du Guillet, Anne Tallonne, Claude de Bectoz, Helisenne de Crenne, les filles de Thomas Morus, les sœur Seymour, et tant d'autres, il ne semble guère utile de chercher à démontrer plus longuement l'influence conquise par les femmes dans la première moitié du XVIe siècle.

1. Peinte par Raphaël et célébrée par Niphus dans son livre *De Pulchro et Amore*, le premier traité d'esthétique qu'ait produit la philosophie moderne.

2. Et l'on ne parle pas ici des grandes Italiennes du XVe siècle.

Une société moins rude, plus galante, plus artiste, plus polie, aux manières raffinées, accessible au sentiment de la beauté physique, sensible par là même aux complications sentimentales et aux mystères de la vie du cœur, et où les droits de la passion paraissaient presque légitimes, se prépare en France au lendemain des guerres d'Italie. Les poètes s'aperçoivent les premiers du changement accompli et notent les succès continus du nouvel idéal. Le célèbre et joli rondeau de Clément Marot, les définitions de l'amour de Mellin de Saint-Gelais et de Marguerite de Navarre ne sont, entre beaucoup d'autres, que les échos mélancoliques ou joyeux des sentiments suscités par cette transformation. Cependant, une série de *blasons*, parfois très osés, module comme une glorification ardente et sensuelle de toutes les parties du corps féminin, sorte d'hymne païen à la louange de la Vénus physique auquel Clément Marot, en dépit des regrets exprimés dans l'*Amour du siècle antique* (rondeau 52, éd. Jannet, II, p. 162), ne dédaigne pas de s'associer. Remarquons, dès maintenant, que les sympathies de ce poète et de certains de ses disciples ont connu d'autres inspirations que celle de la tradition gauloise. Plusieurs, comme Rabelais, dans l'épisode de l'abbaye de Thélème, où « le tout estoit faict selon l'arbitre des dames, » rendent un hommage explicite à l'égalité des sexes, voire même à la prééminence du sexe féminin. Le premier livre du *Pantagruel* célèbre les progrès intellectuels des femmes et des filles qui ont « aspiré à cette louange et manne céleste de bonne doctrine. » Mais il faut bien reconnaître, par ailleurs, que ces éloges apparaissent plutôt comme des effusions momentanées,

et que tout le reste des deux premiers livres, d'où la femme est absente, sinon traitée avec peu de sympathie, tend à les contredire. Dans son tableau d'une société idéale, l'auteur du *Gargantua* glorifie les dames parce que cela est nécessaire à sa conception antimonastique, mais il ne les loue point pour elles-mêmes. C'est sur sa doctrine profonde un élégant placage qui ne doit pas faire illusion. En réalité, cet ancien moine n'a pas aimé la femme : il est resté manifestement fidèle à la vieille tradition gauloise et, en dépit des pages admirables de l'abbaye de Thélème et du discours d'Hippothadée, à la conception satirique et méprisante du moyen âge à l'égard du sexe faible.

Un procureur poitevin, poète de l'école des Rhétoriqueurs, Jean Bouchet, ami et correspondant de Rabelais, composa vers 1530 divers poèmes qui, s'ils ignorent encore l'idéal naissant dont il vient d'être question, du moins ne lui sont pas contraires. Ils se rattachent, en effet, par quelques endroits, à l'idéal de la vie courtoise du moyen âge, en tenant compte, dans certaines pages, des aspirations plus pures, plus désintéressées, que les adeptes de la Renaissance cherchaient à introduire dans les choses de l'amour et de la vie sentimentale. Car, il importe de le remarquer, l'idéal de *courtoisie*, dont les romans de chevalerie nous font connaître les éléments caractéristiques, prépara la poussée d'idéalisme qui apparut en France dans les environs de 1530 à 1540, et qui se confondit avec lui. Ce nouveau courant, plus large, plus noble, plus profond, trouva un terrain propice, grâce aux traditions maintenues durant des siècles par le premier. En somme, deux traditions

contraires n'ont pas cessé de coexister ni de se développer, en ce qui concerne l'amour et les femmes, dans notre pays : la tradition gauloise, d'ordre satirique, franchement dénigrante, et la tradition idéaliste, tendant à l'exaltation et au panégyrique du sexe féminin et des sentiments amoureux. La première n'a pas beaucoup modifié sa tactique, à travers les âges, ni ses arguments, ni sa dialectique, ni ses moyens d'action, ni ses visées de critique systématique ; la seconde, au contraire, s'est modifiée suivant les époques, se transformant d'une manière décisive à partir de la Renaissance, fusionnant en quelque sorte toutes les tendances mystiques, courtoises, sentimentales et philosophiques, et se renforçant, grâce à l'appoint des conceptions antiques, d'éléments infiniment précieux qui lui communiquent un caractère de grandeur et d'élévation qu'elle n'avait point encore connu.

Les deux ouvrages de Bouchet portent les titres suivants : *les Triumphes de la noble dame amoureuse et l'art d'honnestement aimer*, composés par le Traverseur des voyes perilleuses, et *les Angoisses et remedes d'Amour*. Ils se composent de prose et de poésie mêlées. Le premier, véritable traité de théologie et de morale, fut successivement réédité une dizaine de fois à partir de 1530 [1]. Le second n'eut guère moins de vogue à partir de 1536. On a peine à concevoir les raisons de ce succès : ces deux livres, très quintessenciés, d'allure quasi-mystique, étant à peu près illisibles aujourd'hui. On doit considérer leur diffusion comme un indice probant du besoin

1. 1530, 1532, 1534, 1535, 1536, 1537, 1939, 1541, 1545, 1555, etc.

que beaucoup de personnes éprouvaient alors de réagir contre les tendances purement gauloises. A ce titre, ils deviennent presque intéressants. On y retrouve l'arsenal symbolique du *Roman de la Rose* et ses formules. L'intarissable Jean Bouchet est un adepte des anciennes écoles ; il demande ses inspirations au passé et ne pressent pas l'avenir.

V

GRATIEN DU PONT. — RÉVOLUTION DU SENTIMENT. — GRANDE CONTROVERSE FÉMININE. — LA PARFAICTE AMYE. — POLÉMIQUE QU'ELLE SUSCITE. — RABELAIS S'Y TROUVE MÊLÉ.

Bien qu'on ne puisse prétendre qu'à aucun moment la tradition satirique et antiféministe ait été assoupie ou oubliée, un poète toulousain semble bien lui avoir apporté, très peu de mois après la publication du *Pantagruel* et du *Gargantua*, un regain d'actualité et comme une consécration nouvelle. Gratian ou Gratien Dupont, seigneur de Drusac, lieutenant général de la sénéchaussée de Toulouse, se chargea, en effet, vers 1534, de pousser le cri d'alarme contre les panégyristes du beau sexe. Ce gros personnage, poète à ses heures et auteur d'un traité de versification, était convaincu que l'influence de plus en plus notoire exercée par les femmes dans les divers milieux sociaux constituait un danger redoutable. Sous le titre peu ambigu de *Controverses des sexe masculin et fœminin*, il publia

à Toulouse, en 1534, un vaste poème divisé en trois livres, qui n'est qu'une suite d'invectives violentes, souvent grossières, à l'égard des femmes, et comme une contre-partie du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, réédité en 1530 [1]. Il paraît que l'auteur avait été mal marié, ce qui l'excuse peut-être sans le justifier. Nous savons par lui qu'en dehors de ses intentions antiféministes, il avait encore le dessein de donner, à l'usage des jeunes gens auxquels il dénonçait les embûches des filles d'Ève, des modèles et des exemples de toute sorte de rimes et de vers. C'est ainsi qu'il a accumulé au cours de son œuvre quantité de ballades, de lays, de rondeaux, de virelais, de chansons et de chants royaux. Très expert dans les secrets de nos vieux arts poétiques, il compose des pièces dans les rimes les plus compliquées et les moins connues : la Batelée, la Fraternisée, la Rétrograde, l'Enchaînée, la Brisée, l'Equivoque, la Senée, la Couronnée, l'Empérière, etc. Mais, en aucun cas, les variétés du rythme n'ont empêché Drusac de poursuivre son but : compiler tout ce que les écrivains sacrés et profanes ont écrit contre les femmes, défendre de la façon la plus énergique le sexe masculin contre le sexe féminin, dévoiler le caractère des mauvaises femmes, — il n'y en a guère de bonnes, d'après lui, — leur vain caquetage, leurs tours, les diversités infinies de leurs mensonges et de leurs tromperies, les pièges qu'elles tendent aux pauvres amoureux et les mobiles trop souvent inavouables de

1. Depuis la première publication de ce travail, M. Charles Oulmont a publié dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1906, p. 1 à 28 et 135 à 153, l'étude qui nous manquait sur *Gratian du Pont sieur de Drusac, et les femmes.*

leur conduite. Il faut lire notamment (fol. 61 v° de l'édition de 1541) la définition en règle de la femme, cause de la chute de l'humanité, source première du péché, et qui « jamais à l'homme ne fut profitable, » ainsi que les anathèmes odieux dirigés contre l'amour. Les plus ingénieuses figures de poésie ne servent qu'à accumuler davantage les épithètes, les allusions, les comparaisons, les rimes les plus virulentes, quand elles ne sont pas obscènes. Pendant plus de vingt cinq pages (du fol. 87 au fol. 100), on voit s'étaler sans interruption des jeux de mots d'une grossièreté révoltante, grâce aux thèmes fournis par deux syllabes fatidiques chères à tous les conteurs gaillards, mais dont nul n'a usé aussi librement et avec moins de légèreté. Au folio 180, on trouvera la plus cynique des comparaisons que le génie de l'homme ait pu inventer contre les femmes. Le troisième livre du poème contient de nombreuses anecdotes toutes plus tendancieuses, plus insultantes les unes que les autres. On y trouve (fol. 191 v°) l'histoire de « Deux Nonnains de certain monastere qui, par superbe, s'en allerent au Pape pour obtenir de se confesser l'une de l'aultre, sans estre tenues s'adresser aux prebstres pour se confesser, » que raconte Rabelais au chapitre XXXIV de son livre III en l'attribuant aux nonnains de Fontevrault. Gratien Dupont personnifiait au premier chef, à Toulouse, les tendances rétrogrades ; il fut en particulier l'adversaire acharné de Dolet. Son poème obtint cependant, et peut-être à cause de cette attitude même, un succès dont il n'était digne à aucun point de vue ; il fut réédité en 1537 et en 1541. Il importe de noter au passage cette dernière date. Remarquons encore

que le second livre des *Controverses des sexes masculin et feminin* s'ouvre par le récit de deux combats allégoriques soutenus successivement par l'auteur contre « ung gros nombre de souldars de Venus » et contre les femmes muguettes. Drusac décrit minutieusement les deux armées assaillantes et lance, chemin faisant, plusieurs allusions locales assez curieuses. Ces pages ne sont pas la partie la moins amusante de son poème [1]. François Billon reprendra plus tard le thème de ce combat symbolique.

Les années comprises entre 1530 et 1542 eurent une action décisive sur le développement des tendances idéalistes que l'on a caractérisées plus haut. Dans les environs de l'année 1530, la situation du royaume fut, d'une façon générale, on le sait, très favorable aux progrès de la Renaissance : les traductions et les impressions savantes se multiplient, le Collège royal est fondé, les productions artistiques les plus merveilleuses naissent de toute part, la pensée française acquiert une force, une grâce et une justesse qu'elle n'avait pas encore connues : Marot, Rabelais, Marguerite d'Angoulême et bientôt Calvin touchent à leur plein développement. Certes, les luttes religieuses qui s'annoncent vont retarder ou compromettre en plus d'un cas cette poussée magnifique : elle continuera pourtant, pour aboutir, peu après 1540, à une civilisation intellectuelle infini-

1. A signaler encore, au fol. 181, le morceau intitulé : « Les autheurs qui blasment les femmes et en quel lieu. » On trouve p. 53 v°, ces quatre vers, qui rappellent de très près un passage de Rabelais, III, chap. 32 :

« De quoy Platon des philosophes maistre
Doubtoit si point les femmes debvoit mestre
Au ranc des bestes par raison dominées,
Ou bien des brutes du monde abominées. »

ment supérieure, dans l'ensemble, à celle de la période précédente. Les milieux sociaux qui virent s'élaborer des œuvres telles que le *Pantagruel*, l'*Heptaméron* et l'*Institution chrétienne* supposent une culture, une élégance et une puissance de raisonnement que les âges antérieurs n'avaient point atteintes. Ces dix ou douze années virent donc s'accomplir un mystérieux travail de transformation dont les conséquences se manifestèrent aussitôt. Divers recueils de rondeaux nous permettent de saisir sur le vif ce travail latent. Une simple âme de femme, demeurée inconnue, fit alors entendre les premiers cris du cœur et le langage de la passion vraie [1]. Le drame de sa vie fut, sans doute, à peu près ignoré de ses contemporains ; on peut y voir cependant la preuve la plus saisissante de cette *révolution du sentiment* caractérisée par Michelet quand il a écrit : « La vraie Renaissance est la Renaissance du cœur. » Le premier roman sentimental de la littérature française date de ce moment (1538). Il est l'œuvre d'une femme demeurée quelque peu mystérieuse, Hélisenne de Crenne. *Les Angoysses douloureuses qui procedent d'amours, contenant troys parties composées par dame Helisenne de Crenne, laquelle exhorte toutes personnes à ne suyvre folle amour,* sont une confession plaintive, que l'auteur a voulu rendre complète et qu'il fait remonter jusqu'aux premières années de sa jeunesse. Une telle autobiographie n'eût pas été possible seulement dix ans plus tôt [2].

1. *Les cent cinq rondeaulx d'Amour.* Nous comptons reparler de ces poésies, auxquelles nous avons consacré une leçon à l'École des hautes études en 1903.

2. Nous renvoyons à l'excellente analyse que M. G. Reynier a donnée de ce roman dans son ouvrage : *Le Roman sentimental avant l'Astrée*

Ce fut peut-être en ce qui touche la question féministe, et pareillement la conception de l'amour et de la beauté, que le changement fut le plus soudain et le plus apparent. Un tout petit livre, presque une simple plaquette, en apporta la révélation : je veux parler de cette *Parfaicte Amye* d'Antoine Héroët, qui fit un si grand bruit et devint le signal d'une querelle longue et passionnée, dont, précisément, le IIIe livre du *Pantagruel* ne fut qu'un épisode entre beaucoup d'autres. Peu d'ouvrages ont excité en leur temps pareil orage. Les controverses qu'il suscita furent infinies et se prolongèrent pendant plus de quinze ans [1].

Platonicien fervent et mêlé de près à la résurrection du platonisme dans notre pays, Héroët [2] appartenait, comme tous les adeptes de cette doctrine renaissante, comme Bonaventure des Périers et Pierre Du Val, comme Jean de la Haye, Charles de Sainte-Marthe, etc., au cercle littéraire de Marguerite de Navarre, qui fut, on le sait, le bon génie du mouvement néo-platonicien de la Renaissance française. La *Parfaicte Amye* parut en 1542, à Lyon, chez Pierre de Tours, et, d'autre part, à Troyes ; elle fut immédiatement l'objet d'une série nombreuse de rééditions : en 1543, encore à Lyon, chez Étienne

(Paris, 1908, in-12). Ce livre fournira également d'utiles et sûres indications sur les nouvelles et romans italiens et espagnols qui ont exercé une influence en France pendant la première moitié du XVIe siècle.

1. Pour la clarté de notre démonstration, nous avons dû reproduire ici, en les abrégeant, quelques unes des données qui figurent dans les études précédentes : *le Platonisme et la littérature en France à l'époque de la Renaissance,* et *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance.*

2. Il fut surnommé par un contemporain « l'heureux illustrateur du haut sens de Platon. »

Dolet, fervent platonicien lui-même, et à Rouen. A partir de 1544 jusqu'en 1550, elle fut réimprimée plus de dix fois, et la série continua en 1555, 1556, etc. C'était là un succès sans précédent, auquel tous les contemporains, partisans ou adversaires, ont rendu hommage. « Ce petit œuvre, qui en sa petitesse surmonte les gros ouvrages de plusieurs », comme le disait Pasquier un demi-siècle plus tard, valut à son auteur l'admiration et l'amitié des meilleurs écrivains du temps ; il offrait une véritable codification de l'amour spirituel ou « honnête amitié ».

La Parfaicte Amye, a dit un critique sagace[1], est un ouvrage singulier. Il ne ressemble aucunement aux poèmes allégoriques de la période précédente et n'a nulle analogie avec les poèmes mythologiques de la Pléiade. Ce serait un traité, s'il n'y avait pas autant de sentiments ; ce serait un roman, s'il n'y avait des incidents dramatiques ; ce n'est pas un conte. Je suis presque tenté de le rattacher à ce genre d'œuvres connues en notre temps sous le nom de *Confessions*. Si l'on songe à l'inspiration morale, on peut dire que c'est un poème de chevalerie féminine.

L'auteur met en scène une amante qui raconte comment et pourquoi elle a aimé, comment elle aime, et qui se préoccupe de raconter les accidents métaphysiques, non les faits extérieurs et matériels de son histoire. Elle veut nous prouver, par son exemple, ce que c'est que la perfection d'amour, elle expose tout ce qu'elle a ressenti, tout ce qu'elle a pensé, tout ce qu'elle a trouvé en elle-même de nécessairement et logiquement passionné. L'intention bien marquée du poète est de montrer le type exquis de la femme ensevelie dans le dévouement amoureux : il nous amène Vénus, tout entière à sa proie attachée, mais la Vénus des premières heures de la Renais-

1. M. Ch. d'Héricault dans le *Recueil des poètes français*, de Crépet, t. I.

sance. Il a développé dans ce poème les plus fines, les plus délicates de ses qualités, mais il y laissa trop voir l'effort de la méthode et les traces de la réflexion laborieuse. Du moins a-t-il étudié l'amour dans de nobles cœurs, dans le sien sans doute. On sent là un parfum de véritable tendresse, d'une tendresse chaleureuse, parfois gracieusement simple et doucement naïve. L'Amie semble avoir tant de joie au cœur, tant de candeur sur les lèvres que l'œuvre saisit et attache le lecteur... On entend son propre cœur qui résonne à l'unisson...

La parfaite *Amye* nous expose, en un langage subtil et charmant, ses idées sur l'échange des pensées et des sentiments ; elle célèbre, avec un rare bonheur d'expressions, les âmes qui s'attirent, se réunissent et se confondent en Dieu. La jalousie lui est étrangère : que pourrait-elle craindre d'une rivale ? Son amant est, à ses yeux, hors de toute atteinte :

Il me souvient luy avoir ouy dire
Que la beaulté, que nous voyons reluyre
Es corps humains, n'estoit qu'une estincelle
De ceste là qu'il nommoit immortelle...

Jamais peut-être, dans tout le cours du XVIe siècle, une œuvre littéraire n'a réussi à causer pareille émotion. De 1542 à 1555, et même plus tard encore, le grand public suivit avec une attention soutenue les passes d'armes retentissantes suscitées par l'apparition de ce petit livre. La « Querelle des femmes » en prit une acuité toute nouvelle, et l'on peut dire, sans crainte d'exagération, que dans les huit ou dix années qui précédèrent l'avènement de la Pléiade, elle demeura, avec la résurrection du platonisme, le fait le plus saillant de l'histoire des idées. Au reste, pour peu que l'on se reporte aux témoignages de singulière estime décernés au « poète philosophe »

par Joachim du Bellay et ses confrères de la Pléiade, on comprendra que la nouvelle école n'a point cherché à diminuer le prestige d'Héroët ni à discuter la noblesse et la vérité de ses conceptions.

Ce fut un poète normand, La Borderie, dont Marot avait apprécié les premières productions, qui commença, par la mise au jour de son *Amye de Court* (Paris, 1543), l'ardente controverse dont la *Parfaicte Amye* venait de donner le signal. Nous avons apprécié ailleurs cette œuvre tour à tour ironique et agressive, voire même empreinte de cynisme. Inspirée par la tradition gauloise, elle offre cependant un caractère bien particulier. On y trouve, à divers égards, un reflet curieux et sans doute exact des mœurs du temps, telles que nous les voyons se révéler dans les grandes villes et dans certains milieux de cour, sous la poussée du luxe, du bien-être et des appétits matériels, favorisée par l'accroissement général des richesses.

L'impulsion était donnée : la contre-partie de la *Parfaicte Amye* suscita à son tour une réponse. Ce fut un autre disciple de Marot, Charles Fontaine, le traducteur d'Ovide et d'Ausone, le futur auteur de la *Fontaine d'Amours* (1546) et des *Ruisseaux de Fontaine* (1555), qui s'en chargea. Il publia à Lyon, en 1543, la *Contre-Amye de Court*, protestation généreuse et parfois éloquente dirigée contre les théories utilitaires qui venaient de trouver en La Borderie un interprète habile et quelque peu goguenard. Son œuvre, très attachante à divers points de vue, et où abondent des aperçus larges et variés, et même des théories scientifiques fort imprévues, est une apologie de l'amour désintéressé, uniquement fondé sur

l'honneur, en opposition absolue avec celui de l'Amie de cour.

Il atteint de la sorte à une conception sociale de l'amour peu banale, et réussit du même coup à définir avec talent le rôle de la libre volonté et de l' « élection » dans les affections terrestres.

Après Fontaine, qui se range ainsi avec ferveur dans le camp d'Héroët, un quatrième jouteur entre en lice : Paul Angier, de Carentan ; il prit parti dans l'*Experience* pour la thèse de la Borderie, pendant que le Bourguignon Papillon, valet de chambre de François Ier, autre ami de Marot, se classe, dans le *Nouvel Amour*, du côté de la *Contre-Amye*. Toutes les pièces du procès ne tardèrent pas à être réunies par différents éditeurs en un seul volume, ce qui augmenta encore leur diffusion. A Paris et à Lyon parurent ces *Opuscules d'Amour*, dont de nombreux exemplaires viennent aujourd'hui encore attester la vogue passée. La plupart des écrivains du temps se trouvèrent ainsi amenés à prendre nettement parti dans le débat : et, naturellement, en première ligne, à côté des poètes, les moralistes et les conteurs, ceux-ci surtout qui, depuis des siècles, faisaient porter sur les relations des deux sexes le principal effort de leur invention. Le problème posé leur appartenait, si l'on peut dire, autant qu'aux poètes.

Pour continuer l'énumération sommaire, et que nous ne cherchons point à rendre complète, des premiers, nous citerons d'abord les poètes de l'école lyonnaise, dont l'inspiration se porta avec une prédilection particulière vers les définitions, l'analyse et la glorification de l'Amour. Le plus repré-

sentatif de tous. Maurice Scève, publia à Lyon, en 1544, c'est-à-dire au moment où la querelle de la *Parfaicte Amye* allait arriver à son apogée, son poème de *Delie, objet de plus haute vertu,* empreint de platonisme, et où l'influence pétrarquiste peut également revendiquer une large part. Si cette œuvre paraît au premier abord obscure, artificielle et compliquée, il est juste de reconnaître qu'une étude plus attentive y révèle des beautés véritables et qu'il se rencontre chez cet ancêtre des précieux nombre de passages d'un sentiment délicat et d'un souffle vraiment moderne. Après lui, Pernette du Guillet, dont les poésies parurent en 1545, Jeanne Gaillarde, Clémence de Bourges et Louise Labé, — dont les œuvres, parmi lesquelles le *Débat de Folie et d'Amour*, virent le jour en 1555, — revendiquèrent avec une énergie singulière les droits de la femme et de la passion. « Le plus grand plaisir qui soit après Amour est d'en parler, » disait la *Belle Cordière*. Si ses vers portent la marque d'une exaltation sensuelle non dissimulée, on y relève, d'autre part, la trace d'un désir profond de purifier l'amour, de l'épurer, de le placer plus haut et plus loin des réalités terrestres : double tendance, quasi-contradictoire, dont on retrouverait aisément plus d'un exemple dans la littérature féminine.

Pendant que s'élaboraient toutes ces œuvres d'une inspiration si nouvelle, la reine de Navarre composait pour un cercle choisi de lettrés et de femmes spirituelles ses poésies les plus significatives : *la Distinction du vray Amour*, *la Mort et Résurrection d'Amour*, plusieurs épîtres en vers à son frère, *la Response à une chanson faicte par une Dame* et les

admirables pièces du manuscrit 5112 de la bibliothèque de l'Arsenal [1] ; elle rédigeait les nouvelles de l'*Heptaméron* et leurs moralités, aujourd'hui sans prix pour nous, puisqu'elles nous permettent de saisir sur le vif, après trois siècles et demi, les conversations d'un des milieux les plus raffinés qui furent jamais. Sans doute, ces contes circulèrent d'abord sous le manteau, c'est à-dire sous la forme de manuscrits, mais leur action n'en fut pas moins sensible.

De notre temps, une œuvre ne saurait exercer aucune influence tant qu'elle n'est pas imprimée ; au XVIe siècle, grâce à la vie de cour, aux petits cénacles littéraires, aux habitudes introduites par la propagande religieuse, — mystique et protestante, — grâce aux traditions de l'époque, encore si voisine, où l'art de l'imprimerie était ignoré, les choses n'allaient pas de même. Il convient donc, pour apprécier l'action d'un livre, de ne pas toujours s'en rapporter à sa date de publication et de tenir compte du moment où il a été élaboré.

En 1546 et 1547 parurent coup sur coup une série de poèmes qui se rapportent manifestement à la querelle. C'est d'abord le Beauvaisien Gilles d'Aurigny qui publie le *Tuteur d'Amour* (1546, 1547, 1553), dans lequel il se prononce pour l'amour vertueux et honnête ; puis François Habert, d'Issoudun, connu dans le monde des écrivains sous le nom de *Banny de Liesse* cherche dans *La Nouvelle Vénus, par laquelle est entendue pudique Amour*

1. Publiées pour une partie par Le Roux de Lincy et pour le reste par nous.

(1547), et dans le *Temple de chasteté* (1549) à s'élever à une conception plus noble, plus désintéressée de l'amour, supérieure à celle qui avait prévalu dans l'ancienne poésie. Toutefois, le ton général de ses productions reste si froid et si pédant, l'abstraction et l'allégorie y jouent un rôle si déplaisant, qu'il ne saurait être rangé parmi les adeptes sincères de la nouvelle école. En 1546, paraît à Poitiers le *Commentaire du Banquet* de Marsile Ficin traduit par J. de la Haye, avec une poésie d'allure toute platonicienne comme préface.

Au cours de l'année 1547 fut mis au jour également ce joli *Conte du Rossignol*, attribué à l'imprimeur parisien Gilles Corrozet, et qu'on prendrait pour une nouvelle de la reine de Navarre mise en vers. Ce petit poème, par son charme, par l'aisance du ton et l'ingéniosité de son symbolisme, l'emporte sur la plupart des compositions de la même période destinées à glorifier l'amour chaste.

En même temps, des publications de textes et de nombreuses traductions tant de dialogues platoniciens, par Des Périers, Dolet, etc., que de poèmes italiens consacrés à l'amour et à la femme, viennent renforcer l'effort des œuvres françaises. Je citerai seulement, sans parler des ouvrages de Boccace, l'*Hecatomphile* de L. B. Alberti, traduit en 1534, les trois *Dialogues sur l'Amour* de Léon Hebrieu, publiés en italien dès 1535 et traduits en 1549 puis deux fois en 1551, le *Peregrin* de Caviceo, traduit avant 1540, le traité de la *Nature d'Amour* de Mario Equicola, le *Courtisan* de Castiglione, les *Asolains* de Bembo, les ouvrages de Ficin, devenus l'objet de traductions multiples, le *Livre de la dignité*

des femmes de Sperone Speroni, édité en 1542 et en 1550, etc. On doit noter comme un fait très rare la publication, en 1547, d'une traduction en vers par Michel d'Amboise d'un ouvrage italien dirigé contre les femmes : *le Ris de Democrite et le pleur d'Heraclite*..., invention de Fregoso [1].

Il faudrait énumérer maintenant les compositions poétiques éditées entre 1549 et 1555 : telle plaquette comme *la Louenge des femmes*, « invention extraite du commentaire de *Pantagruel* sur l'*Androgyne* de Platon, » 1551, satire en vers âpre et cynique, ou, dans le sens opposé, les divers recueils d'Olivier de Magny, les odes et sonnets de Jacques Tahureau et enfin les premiers poèmes de la Pléiade, et tout d'abord les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard, l'*Olive* de du Bellay, les *Odes* et les *Amours* de Ronsard : puis des œuvres à la fois en prose et en vers, comme le *Discours des Champs Faës à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames*, de Cl. de Taillemont (1553), le dialogue latin de P. Godefroy (1552), puis encore *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comme elles doibvent à tout le monde par raison commander et mesme à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil* (1553), par Guillaume Postel, apologie du sexe féminin, les *Dialogues* de Tahureau contre les femmes (antérieurs à 1555), les *Colloques d'Amour* et le *Monophile* d'Étienne Pasquier, les traductions des *Amadis*, et enfin le célèbre *Fort inexpugnable de l'honneur*

1. Plusieurs traductions ou adaptations d'ouvrages espagnols seraient également à citer. On en trouvera l'indication dans la première partie de l'ouvrage de M. Reynier mentionné plus haut.

féminin, construit par François du Billon, composé dès 1550 et publié en 1555 [1].

Nous avons dit quelle place tient l'*Heptaméron*, — quoique publié seulement en 1558, — dans ce grand conflit. Telle nouvelle, la XIX[e] par exemple, est comme un véritable manifeste des nouvelles doctrines sur l'Amour, telle autre apparaît comme la plus éloquente revendication des droits de la femme, telle autre comme un appel à l'élargissement de la vie sentimentale. Noël du Fail, le principal conteur de l'époque, Rabelais mis à part, a fort bien noté et expliqué dans ses *Propos rustiques* et plus tard dans ses *Baliverneries* le changement des façons d'aimer survenu de son temps, aussi bien que le rôle plus considérable joué dès lors par les femmes, même dans les milieux de petite ville et de village.

Je m'excuse de ce long tableau, en le justifiant par cette double circonstance que, d'une part, il n'a jamais été tracé et que, de l'autre, il paraît susceptible d'éclairer l'histoire littéraire du XVI[e] siècle en même temps que celle des œuvres de l'auteur du

1. Nous avons réuni un assez grand nombre d'autres données sur l'histoire des publications féministes et antiféministes du XVI[e] siècle ; elles ne sauraient trouver place ici, d'autant moins qu'elles concernent surtout la seconde moitié du siècle. Peut-être les exposerons-nous dans un autre travail. En ce qui touche l'histoire de la controverse au XVII[e] siècle, on peut consulter un intéressant travail de M. G. Ascoli, qui fut un de nos meilleurs auditeurs de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes : *Essai sur l'histoire des idées féministes en France du XVI[e] siècle à la Révolution*, dans la *Revue de synthèse historique*, 1906 (t. XIII), pp. 25-27 et 161-184, avec une utile bibliographie, pp. 99-106. Cf. dans la même *Revue*, année 1906, l'étude judicieuse de M. H. Piéron : *Un précurseur inconnu du féminisme et de la Révolution : Poulain de la Barre*, et notre article du *Temps* (25 mai 1906) : *Le féminisme au temps de Molière.*

Pantagruel. Il prouve, nous semble-t-il, et d'une façon saisissante, que pas un écrivain ayant agi ou produit entre 1540 et 1555 n'est resté étranger à la querelle des femmes. Comment dès lors supposer un seul instant que le plus grand d'entre eux, le plus représentatif, le plus désireux d'associer son œuvre à toutes les préoccupations sociales, politiques, religieuses, scientifiques et même coloniales de son époque, ait pu demeurer en dehors de la lutte ? L'hypothèse ne saurait se soutenir ; à priori, tout la contredit. Rabelais a dû, au contraire, s'associer, et de très près, à ce mouvement si curieux d'idées, et c'est précisément dans ce but qu'il a composé son IIIe livre. De ce que la chose n'a jamais été dite, son évidence n'en est pas moins claire. L'induction la plus sûre suffit à l'établir ; mais si, par surcroît, nous pouvons faire reposer cette constatation si importante sur des textes contemporains, il ne restera plus qu'à l'introduire désormais sans réserve dans l'histoire de Rabelais et de son œuvre [1].

1. Depuis l'apparition de cette étude (1904), de nombreuses adhésions ont été apportées à ses conclusions. Je citerai seulement la plus récente, celle qui a été formulée par M. Lanson dans ses cours de la Sorbonne, en 1913 (voy. *Revue des Cours et Conférences*, 21e année, 2e série, p. 108-109).

VI

LE CARACTÈRE DU TIERS LIVRE DE RABELAIS. — CONTRASTES QU'IL OFFRE AVEC LES PRÉCÉDENTS. — CIRCONSTANCES DE SA PUBLICATION. — SES RELATIONS ÉTROITES AVEC LA CONTROVERSE SUSCITÉE PAR L'ŒUVRE D'HÉROET. — LE FORT INEXPUGNABLE DE BILLON. — PREUVES DÉCISIVES QU'IL APPORTE TOUCHANT LES LIENS QUI EXISTENT ENTRE LE TIERS LIVRE ET LA QUERELLE DES FEMMES.

Le *Gargantua* et le 1er livre du *Pantagruel* gardent d'un bout à l'autre le caractère de récit; ils ne perdent en aucun cas l'allure du conte ; ils renferment des mythes, des descriptions, mais pas une seule dissertation morale. L'histoire se développe normalement ; discours et discussions n'y tiennent d'autre place que celle qui leur revient légitimement pour les besoins de la trame ou du récit. Le IIIe livre offre un aspect entièrement différent ; il semble n'avoir presque rien de commun avec le reste de l'ouvrage ; un fil très tenu, si même il existe, le rattache aux deux livres précédents. C'est une question spéciale qu'on y trouve traitée dans les quatre cinquièmes de ses chapitres. Ajoutons que IVe livre, qui est censé motivé par le voyage de Pantagruel et de Panurge à la recherche de l'oracle qui doit résoudre le problème posé par le livre précédent, ne s'occupe pour ainsi dire pas de ce même problème. Ses rapports avec le IIIe livre sont donc très

lointains au point de vue de la matière traitée. Il reprend le caractère des deux premiers livres et présente, comme nous croyons l'avoir démontré, le tableau exact et concret d'un périple maritime bien défini [1]. On peut donc affirmer que le IIIe livre tient dans le roman rabelaisien une place absolument à part, et que le conteur n'a pas pu changer du tout au tout sa manière, le ton et, si j'ose dire, le rythme de son ouvrage sans des raisons vraiment décisives. D'autre part, douze années s'étaient écoulées depuis l'apparition du second livre, et, lorsqu'il rentre soudain en scène, c'est justement pour rompre avec son plan primitif, renoncer au voyage annoncé à la fin du IIe livre, suspendre la narration, changer brusquement au bout de quelques chapitres le lieu où agissent ses héros, en nous ramenant des régions fantaisistes d'Utopie (fiction si commode pour un roman de chevalerie) en pleine Touraine, sans même nous en avertir, en un mot pour nous conduire vers un ordre d'idées aussi nouveau qu'imprévu. Et cet arrêt ne dure point quelques pages, il se prolonge pendant près de quarante chapitres. L'œuvre, empreinte jusque-là d'une inlassable fantaisie, se transforme en enquête, en dissertation. Plus d'aventures : des consultations, des conversations dogmatiques, des aperçus juridiques, théologiques, moraux, économiques, etc. Bref, un auteur encore infiniment savoureux, toujours savant, toujours rempli d'humour, mais dominé par de tout autres préoccupations, nous apparaît. Subissant la contagion commune aux penseurs et aux écrivains, vers

1. Voy. notre ouvrage : *Les Navigations de Pantagruel*, étude sur la géographie rabelaisienne (Paris, Leclerc, 8°, 1905).

1545, Rabelais n'a plus d'attention que pour les énigmes redoutables du mariage et de la femme ; il ne songe qu'à faire entendre sa voix dans le concert général. Cet homme, que le mystère de la destinée et de la liberté humaines a toujours si profondément attiré et troublé, concentre maintenant toutes les puissances de sa réflexion sur un aspect particulier de ce grand secret. Par moment, l'horizon semble sur le point de s'élargir ; mais l'auteur ramène aussitôt son investigation vers le but volontairement limité qu'il s'est choisi ; il obéit à une pensée constante et fermement définie.

Circonstance vraiment étrange et qui n'a jamais été signalée, un poète contemporain avait indiqué à Rabelais, par avance si l'on peut dire, l'orientation qu'il convenait de donner à son *Tiers Livre*. François Habert, le poète berrichon, a publié en effet vers 1542 (privilège daté du 9 septembre de cette année) un singulier ouvrage en vers qui a pour titre *Le Songe de Pantagruel*. Dans ce poème, l'auteur suppose que Pantagruel rêve qu'il offre un grand banquet où sont conviés tous les esprits bien nés et doués de bon jugement, auxquels il demande de lui révéler la Vérité qu'il s'efforce de découvrir. Il les écoute, enregistre leurs réponses et se décide, la nuit suivante, à consulter Gargantua, « son père mort ». Celui-ci lui adresse une sorte de harangue morale qui comporte une satire très vive de la plupart des classes sociales d'alors (soldats, marchands, juges, nobles, moines). Il n'y a de vertu que chez les bergers, assure-t-il. Survient Panurge qui arrive de Babylone, tenant un lis en main, et qui raconte à son maître un tournoi extraordinaire auquel il assista en

Orient. Cette fête fut pour lui le point de départ de toute une série d'aventures nouvelles. Gargantua revient, crie très fort et demande à Pantagruel de se marier :

Ne cherche point en ce monde une femme
Dont à jamais tu puisse avoir diffame ;
Ne cherche point une femme lubrique
Tant seulement apte au jeu venerique,
Aymant plaisirs qui sont desordonnez,
Cherchant esbatz à malheur adonnez,
Et qui n'a rien en sa simple cervelle
Qu'abitz nouveaulx, pour estre ou sembler belle.
Ne cherche point une faulse hypocrite...
Ne celle en qui gist faulse affection
Suyvant le monde, et son ambition,
Pleine d'erreur et de concupiscence,
De jalousie et de folle insolence,
Ne celle aussi qui d'autant qu'elle est belle
Encontre toy furieuse et rebelle, etc.

Quatre ans avant l'apparition du *Tiers Livre*, Habert suggère ainsi à Rabelais comme une sorte de programme de son futur livre. Evidemment ces enquêtes, ces consultations répondaient à une préoccupation générale ; elles étaient, pour ainsi dire, dans l'air.

Au fond, ce livre, dépourvu d'épisodes fantastiques ou mythiques, se présente comme le plus sérieux de tous. C'est celui où il y a le plus d'érudition, le plus de textes, de citations ; c'est le livre de l'humaniste, du philologue, du botaniste, du médecin, l'ouvrage de la maturité, celui de l'homme qui a vécu, agi et douté. Aussi, malgré l'absence complète de trame, n'est-il pas pour nous le moins prenant.

M. Heulhard, dans son docte volume : *Rabelais et ses voyages en Italie*, pense que le IIIe livre parut seulement dans l'automne de 1546, bien que le privilège

ait été concédé dès le 19 septembre de l'année précédente. Il croit que les allusions et tout le cliquetis guerrier du prologue s'expliquent par les travaux de défense entrepris sur les frontières françaises après le traité de Crépy. J'estime, pour ma part, que les souvenirs du séjour de l'écrivain en Piémont, de 1539 à 1543, et des campagnes de Guillaume du Bellay auxquelles il assista, sont pour beaucoup dans les énumérations belliqueuses de l'auteur de *Pantagruel*.

Quoi qu'il en soit, deux faits sont assurés : dès l'automne de 1545, Rabelais était décidé à publier son IIIe livre et celui-ci vit le jour en 1546, c'est-à-dire que sa préparation et son apparition coïncident avec la période la plus chaude de la bataille féministe dans laquelle il prend si nettement et si vigoureusement parti. Il est bon de remarquer que le prologue sur lequel M. Heulhard se fonde exclusivement pour fixer la date de publication à l'automne de 1546 est, selon toute évidence, le morceau qui a dû être écrit en dernier lieu, à l'heure même du lancement du livre. Le volume parut chez Chrétien Wechel, à l'Ecu de Bâle, sous le nom de Rabelais.

Contraste singulier et cependant explicable, ce nouvel ouvrage, dans lequel les femmes sont si maltraitées, est dédié à la plus féministe d'entre elles, à la reine de Navarre, alors plongée dans ses rêves platoniciens et dont les aspirations idéalistes sont célébrées avec un rare bonheur dans le dizain liminaire. Il convient d'observer encore que Platon, alors mieux que jamais en faveur, est plus souvent cité et invoqué dans le IIIe livre que dans les autres.

L'enquête sur le mariage commence avec le chapitre IX ; mais, dès le chapitre VI, la question est

annoncée et posée. Faut-il admettre que les chapitres précédents, dont la scène se passe sûrement en Dipsodie, étaient déjà écrits, et depuis assez longtemps, quand Rabelais résolut de s'occuper de la controverse féministe? Cette hypothèse serait, à certains égards, séduisante : elle expliquerait comment, modifiant son plan après un long arrêt dans la composition de son roman, Rabelais ne songe plus à prévenir ses lecteurs qu'il aborde un domaine différent, et que la scène sera désormais transportée au benoît jardin de Touraine.

On peut distinguer quinze consultations ou épreuves : la consultation de Pantagruel ; les sorts homériques et virgilianes ; le sort des dés ; la divination par les songes ; la sybille de Panzoult ; la divination par les signes ; les consultations successives du poète Raminagrobis, (Jean Lemaire de Belges), d'Épistemon, de Her Trippa (C. Agrippa), de Jean des Entommeures, du théologien Hippothadée (Lefèvre d'Etaples), du médecin Rondibilis (Rabelais lui-même et non pas Rondelet), du philosophe Trouillogan, du juge Bridoye et du fou Triboulet. La consultation de l'oracle de la Dive Bouteille, qui fera l'objet des voyages racontés dans les livres IV et V, forme la seizième et suprême tentative de nos Pantagruélistes, celle qui amène le dénouement de l'œuvre et qui nous dévoile l'énigme de la destinée humaine, dont Rabelais place la solution dans un déterminisme peu compatible avec la liberté.

On le voit : le seul examen de l'ouvrage, les remarques et les rapprochements de toute nature qui viennent d'être formulés suffisent à nous révéler

avec évidence le lien certain et étroit qui rattache le IIIe livre du *Pantagruel* à la « Querelle des femmes. » Il serait tout à fait superflu de chercher à pousser plus loin la démonstration. Il importe maintenant de confirmer cette explication nouvelle du *Tiers livre* à l'aide d'un texte qui nous prouve que les contemporains de Rabelais en ont bien jugé ainsi. Or, ce texte nous le possédons, aussi clair, aussi probant qu'il était possible de le souhaiter.

Un écrivain du XVIe siècle s'est, en effet, dans le camp féministe, constitué l'historien quasi-officiel de la querelle ; il se nomme François Billon et a consacré tout un gros volume au récit de la controverse. Dès 1550, nous le savons par son propre témoignage, son livre était écrit ; il le publia en 1555 sous ce titre déjà mentionné plus haut : *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, construit par Françoys de Billon, secrétaire. — On les vend à Paris, chez Ian d'Allyer, libraire, sur le pont Sainct Michel, à l'enseigne de la Rose blanche. 1555, in-4° de VI-260 feuillets (532 pages). Cet ouvrage est le triomphe de l'allégorie. Dédié à Catherine de Médicis, à Marguerite de France, duchesse de Berry, à Jeanne d'Albret, à Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers, et à Anne de Ferrare, il constitue le panégyrique le plus enthousiaste, le plus passionné qui ait été peut-être jamais composé en l'honneur des femmes. Sans doute, un symbolisme indiscret nuit à sa valeur littéraire ; le style est étrangement lourd et incorrect, l'attaque parfois brutale, surtout à l'égard de Rabelais ; mais on ne saurait lui refuser le sens du pittoresque ni une science assez approfondie de son sujet. Il a essayé d'écrire, avec une



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1913

érudition quelque peu pédante des choses de l'antiquité et des temps modernes, l'une des premières histoires morales des femmes. François Billon avait visité l'Italie ; il exerça en Piémont les fonctions de secrétaire de Guillaume du Bellay dont Rabelais fut le médecin, il connut donc, et de très près, l'auteur du *Pantagruel*, et, s'il lui réserva dans son œuvre une place si particulière, ce fut en pleine connaissance de cause.

Notre auteur suppose l'honneur du sexe féminin représenté par une forteresse inexpugnable, pourvue de tous les bastions[1], tours, fossés, canons, engins et munitions qu'il est possible d'imaginer. Dès le début, nous assistons à une sortie ou escarmouche qui permet à l'ingénieur du fort de faire trois prisonniers, vieux capitaines, qui « ont bien osé dresser en campagne d'écriture grandes batailles au deshonneur de tout l'honorable Sexe Feminin, » à savoir : Jean Boccace, auteur du *Labyrinthe d'Amour;* Jean de Nevizan, auteur de la *Forêt de Mariage*, et enfin, Drusac, auteur de la *Controverse des sexes masculin et féminin*.

L'historien nous donne un peu plus loin (fol. 29 v°) la liste des poètes qui ont combattu, de son temps, dans le camp de la Vertu, c'est-à-dire des Dames : Jean de Vauzelles, Salel, « Heroet (dit la Maison neuve), qui du Poète philosophique a le nom, non sans mérite, » Ronsard, du Bellay, Saint-Gelais, Marot (?), Jodelle, Baïf, Pelletier, Belleau, Tyard, Mailly, etc.

Pour nous en tenir aux adversaires, observons

1. Chacun d'eux porte un nom : Force, Magnanimité, Chasteté, etc.

qu'à côté des trois noms notoires de Boccace, Nevizan et Drusac, Billon nomme encore plusieurs autres écrivains ou artistes de moindre importance, ennemis des femmes ou mêlés directement à la « querelle » : l'auteur des *Motz dorez de Caton*, le musicien Clément Janequin, messer Speron, auteur de la *Dignité des Femmes*. et l'auteur anonyme de cette *Louenge des femmes* citée plus haut :

(Fol. 17 r°.) Comme en semblable se peult bien dire d'un autre petit traitté qui trotte encor' par le Palais de Paris, et qui s'appelle [La Louenge des Femmes] composé, comme se peult croire. de quelque bon Pantagrueliste, dans lequel l'Esprit de Maistre Jan du Pontalais a voulu tenir les assises, pour, en gergonnant des Femmes, faire rire tout gaudisseur varlet de boutique. Choses qui sont d'autant moins d'efficace qu'elles ont eu ce bonheur de se decouvrir en cete saison de guerre ouverte contre tous ennemys de feminine grace : outre ce que l'on scait très bien (à propos de livres qui n'ont point de nom d'ouvrier) que le loyer d'un bon labeur n'est autre cas que la notice du Maître, qui n'est moins desirée en chacun homme bienfaisant, qu'est le sçavoir par l'ignorant.

Le nom de *Pantagruéliste* nous apparaît déjà comme synonyme de contempteur des femmes.

Mais tous ces agresseurs du sexe féminin pâlissent bientôt auprès de son plus célèbre adversaire, qui n'est autre que François Rabelais : voici comment son IIIe livre est apprécié dans les pages qui suivent :

Le Docteur Rabelais est présenté aux Dames pour Butin.

(Fol. 18 v° [1].) Voire mais, du butin (pourroit dire quelqu'une) qu'en a-t-il été fait ? Quel bagage, quelles munitions avez vous peü buttyner sus noz ennemys, pour témoingnage plus aparent

1. On n'a point reproduit la ponctuation spéciale de l'auteur ni respecté ses multiples majuscules.

du retour de votre escarmouche? A cela, Dames, se responderoit, que pas grand cas. Car moy étant seul combatant, et seulement armé du compas et de la plume pour mettre main à l'œuvre : je me veis environné, à l'improveu, d'une flotte d'ingratz et mesdisans, tant que petite faveur de Ciel ne m'a été à me detraper de leurs griffes : et m'avoient prins. Mais je les ay pourtant jusques icy attraynez comme Chevaliers de Bretaigne. Toutesfois, et nonobstant qu'ilz m'ayent donné affaire, je n'ay été si fort ébloui de bon sens que je ne puisse bien certifier tout leur bagage avoir tousjours été garde de près, par un tas de morfonduz Pantagruelistes, lesquelz (la prinse de leurs gens apperçue, et pour n'habandonner le Pyot,) se sont gettez dans un vieil marecage fangeux. J'ay dit Pantagruelistes, à celle fin qu'on ne pense que se feussent quelques Landores dégoutez. Car se sont tous gens de myse satirique, qui, pour vous denigrer Dames en propoz et écritz, suyvent volontiers le Guidon d'un gros Rabelier, qui (comme Rondibilis [1] qu'il est) ne courut onc en guerre, mais y mene ses supos en roullant, non pas comme Olivier proprement, mais bien comme un baril autant ou moins aquatique que Diogenique, encores qu'il se soit dit le vray Philosophe du Tonneau. De maniere qu'il a si bien triboulé son vaisseau, que pensant les prisonniers cy dessus, qui sont de sa livrée, estre par moy attraynez à quelques noces, s'est aussitost trouvé, avant sa mort, arreté aux fossez de cete Place, qu'un Conte Guillaume Allemant aux trenchées du camp de Jallon en Champagne l'an mil cinq cens quarante trois. Tant y a, Dames, que le brave Guydon dont est question fut surnommé Rabelais, lequel ou son nom pour luy vous sera icy presenté au lieu de toutes les munitions de voz adversaires, comme celluy qui tousjours étoit (Dieu luy face mercy) si bien fourny de ce qu'attend une chaire percée après la décoction, qu'il n'eust jamais rendu sa place par faute de vituailles [2]. Pour Butin vous étoit aussi

L'Autheur entend que tous petitz detracteurs suyvent Pantagruel.

Rabelais guydon des Pantagruelistes

2. Billon identifie Rabelais avec Rondibilis. C'est là un fait précieux à noter. Je n'ai jamais beaucoup cru, pour ma part, à l'identification, qui est admise un peu partout, avec le botaniste Rondelet.

1. Voir dans les fascicules de 1903 de la *Revue des Études Rabelaisiennes*, les articles de MM. Laumonier, Vaganay et Lefranc sur la « légende » de Rabelais.

offert, comme la plus belle hapelourde qui feust de Paris à Chinon : et si ne fut onc un tel Joyau, ny une si fine piece en tout l'amaz de ceux qui contre vous font bander l'écriture. Or, qu'il me soit frotté pour avoir plus beau lustre. Ja seroit ce dommage, et peu nous estimeroient ses supos de l'épargner. Et pourtant, arriere, arriere qui voudra murmurer ou dire que c'est trop hardiment fait de toucher ainsi les valeurs ou estimés d'un qui ne s'estimoit lui mesme pour estimer ou taxer tout le monde. L'on scait assez que le monde d'aujourd'huy va tousjours à l'empire, mais qu'ont affaire les femmes avec les hommes pour en estre blamées? Qu'en peuvent elles mez? Ont elles le gouvernement des choses de la terre? Quelle occasion a donc peü mouvoir l'humeur enfumé (*sic*) des cerveaux de notre temps, à vouloir rafrechir les vieilles matieres, de causer aux nouveaux mesdisans de si noble sexe, pour à plaisir se pouvoir gaudir de chacune Dame sans crainte de repréhencion? De mesdire et à tous coups picquer une nature douce, si longuement armée de pacience, qui pour le present n'a puissance aucune non plus que la Vertu, et de laquelle nature tout le monde est élevé et soutenu : appellez vous cela fureur poetique? Par ainsi, quel malheur a peü causer cet effect en l'E[s]prit d'un tel Medecin, d'aller si presumptueusement faire anatomie cruelle des qualitez et des parties interieures des Dames, sus Bouticque d'Imprimerie? En estimant par luy, que tout ainsi qu'aucuns peuvent avoir dans leurs petitz boyaux d'éléfant, un animal, une chose intestine et vive, toute intreuse, mordicante, lansquinante, d'alteration chatouillante, qui ravit tous leurs sens, enterine leurs affections et confond tous leurs pensementz à l'environ du mespreis d'autrui (comme il a bien ozé écrire contre vous, Dames, au trente-deuxieme Chapitre du tiers Livre de son Pantagruel), il faille aussi conclurre et croire, selon son opinion, que les Femmes soient naturellement tourmentées de pareille sorte d'animal. De maniere que Plato (dit-il) ne sache pour cela en quel ranc les colloquer, ou en celluy des animaux de raison, ou en celluy des bestes brutes. O belle et bien formée réverye philosophique, mais plus tost Pantagruellique, digne à bon droit d'une vraye cornucopie de raillerie : tout au contraire de quoy, icelluy Plato et son disciple Aristote ont mille fois écrit,

L'Autheur retorque contre Rabelais les termes dont il use en son Pantagruel contre les femmes.

ainsi qu'est facile de recongnoistre à l'œil es environs de ce fort, en ses raisons trop plus qu'inexpugnable.

Ainsi donc, Monsieur Rondibilis mon Amy, en ensuyvant votre opinion, quand vous disiez Femme, vous juriez sus les ambles de votre mulet, que c'est un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imperfait, que Nature vous semble avoir été égarée de son bon sens quand elle feit la Femme, et avez bien presumé d'enregistrer cela au livre susnommé. En determinant, de plus, que si ce n'étoit un peu de honte qui retraint les femmes, on les verroit (ce dites vous) faire de sauvages tours. Depuis quand, je vous prie, êtes vous si rogue devenu envers chose si douce qu'est la Femme ? Y en a il quelqu'une qui vous ayt autrefois forclos du regard de son urine ? Mais encor', si les femmes sont telles que les arguez, par valable consequence, vous étes donc tel, qui etes nay de Femme. Si vous n'etiez, peult estre, filz unique de la Femme de votre mulet duquel vous aymez tant les ambles. J'ay dit peult estre, à toutes aventures, rememorant qu'en l'année Mil cinq cens quarante huit, il fut bien veü à Rome un chevreau barbu et à teste humaine, sorty du ventre d'une chevre. Mais confessé que vous soiez sorty du corps d'une honneste Femme, de vous tant deprimée en son Sexe : et s'ainsi est aussi que comme homme (de soy subjet à erreurs), et non comme mulet qui bronche, vous ayez diligemment cherché et trouvé par vertu de lunette anatomique les femmes avoir en leurs personnes un animal si étrange que dit est, et que l'avez fait entendre par rapport d'écriture. Gardez que ne soyez cetuyla propre, lequel votre Mere getta hors ses intestins, ne le pouvant plus comporter, tant etiez intreux et mordicant. Car je ne croy que ça bas y ayt une plus étrange sorte d'animaux, que de ceux qui sont enclinez à déprimer, et sans raison aller tendre les griffes et la langue à l'encontre de la creature aymable qui donne l'essence aux hommes, en se montrans ingratz de tant d'offices maternelz apres la production d'icelle essence, qui est le tout. Veü qu'il n'est que d'estre, comme vous savez, si vous n'etiez, par sort, de ceux là dont au troisieme Livre de Pline est parlé, qui soutenoient estre chose bonne n'avoir jamais été nay. Mais Dieu vous preserve de telle fantazie, car cela est la sentence de Judas le grand traytre.

Sommairement, Dames tres aymées, et pour ne contester davantage avec convaincuz, voire par un qui ne sçait, sinon d'autant qu'il desire savoir : celluy dont question fut un Medecin fort renommé en tout point de Literature, mais il ne s'est pas pour ce coup voulu montrer tel en votre endroit ; et si a un defect ordinaire de Medecin, qui est de ne se pouvoir guerir soy mesme : comme ne s'etant, cetuyla, peü garantir du mal de letargie, au regard des offenses qu'il vous a faites. Lequel mal a rendu sa langue ingrate envers vous, pour n'avoir eü souvenance des biens passez par luy receüz de vos graces necessaires. Des secretes conditions duquel, mais plus tost de celles d'aucuns non incongnuz qui contre vous s'aydent de ses armes, je vous reserve une histoire de plaisante nouveauté avant que Pantagruel ayt fait terminer le riz reservé en son soixante et dix huitieme livre. Laquelle histoire pourra estre bien encommancée là et au cas qu'en ne voulant acquiesser à ce que dessus, on face tant soit peu semblant de remuer cy après la queue en compagnie féminine, au mespreis de l'une de vous ou calumnye de ce fort, roche durable de votre honneur. Et là dessus chacun se garde de mesprendre. Estimez ce pedant, si à tous ceux qui se sentiront houspillez en cete escarmouche, il sera desormés si loisible de debander l'arc de detraction à l'encontre du Sexe à qui leur sang sera tousjours tributaire.

Tout commentaire serait superflu. Rabelais nous est donc présenté par l'historien le mieux informé des circonstances et des péripéties de la « querelle » comme le chef des Pantagruélistes, adversaires nés des femmes, et comme celui qui les a menés au combat pendant la mémorable controverse ; son *Tiers livre* est directement et obstinément visé. Nous savons désormais pourquoi le voyage de Pantagruel et de Panurge, annoncé à la fin du second livre, a été remis au IVe, pourquoi Rabelais a changé de ton et pourquoi, rentrant soudainement en scène, il a

consacré tout un livre aux femmes. Le cordelier de Fontenay-le-Comte, ami de Tiraqueau, vivait toujours en lui [1].

1. Nous avons consacré au Tiers Livre une série d'autres travaux qu'on trouvera dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, par ex. : t. IX, 1911, p. 144 : *L'identification de Raminagrobis* (Jean Le Maire de Belges). Nous renvoyons également à notre étude citée plus haut, sur *Rabelais et Cornelius Agrippa* (*Mélanges E. Picot*) et à l'identification d'Hippothadée, exposée dans une conférence sur Lefèvre d'Etaples publiée dans *Foi et Vie*, 1912, p. 728.

La présente étude a paru pour la première fois, en 1904, dans la *Revue des études rabelaisiennes*.

JEAN CALVIN

ET LE

TEXTE FRANÇAIS DE SON *INSTITUTION CHRÉTIENNE*

ÉTUDE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Depuis bientôt quatre siècles, la voix unanime de la postérité a consacré le texte français de l'*Institution chrétienne* comme l'un des plus nobles et des plus parfaits chefs-d'œuvre de notre littérature. Le livre de Calvin demeure, avec celui de Rabelais, comme un monument incomparable de la langue nationale pendant la première partie du XVIe siècle, et c'est avec raison que les meilleurs, parmi les critiques et les historiens littéraires de notre temps, ont reconnu au puissant écrivain picard et à son célèbre ouvrage, « le premier de nos livres que l'on puisse appeler classique [1] », la gloire certaine d'avoir créé l'éloquence française. Il n'existe aucune production antérieure qui lui puisse être comparée, et l'on peut affirmer, d'autre part, qu'il est nécessaire de descendre jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle, c'est-

1. F. Brunetière, *Hist. de la litt. fr. classique*, I, p. 227.

à-dire jusqu'à Pascal et Bossuet, pour rencontrer une prose littéraire aussi ample, aussi grave, une armature aussi fortement ordonnée et logique, et peut-être même une langue aussi émouvante, mises au service des problèmes les plus élevés de la philosophie morale et religieuse. Nul doute que la philosophie sociale elle-même, cette belle création des temps modernes, puisse en partie découvrir ses origines dans les derniers chapitres de l'*Institution* (texte de 1541) qui s'appellent : « de la liberté chrétienne ; de la puissance ecclésiastique ; du gouvernement civil et de la vie chrétienne », pendant que l'éloquence politique française revendique à bon droit son premier et authentique modèle dans l'immortelle épître au roi François Ier. Après cela est-il téméraire de demander si l'on trouverait dans toute notre littérature une œuvre qui puisse, par l'étendue des proportions, la liaison de ses parties, autant que par l'unité et la grandeur du plan, être comparée à celle de Calvin ? Que l'on cherche bien, et l'on constatera que le Réformateur français a réalisé une construction unique en son genre, qu'aucune autre, depuis, n'a égalée, en ce qui touche l'ampleur du dessein, la clarté et l'enchaînement des divisions, et je ne sais quelle passion intérieure qui anime d'un bout à l'autre ce vaste exposé, au point d'en faire comme un véritable drame, comme une tragédie grandiose dont l'homme et son salut éternel fournissent le pathétique sujet. La connaissance de Dieu, sa grandeur, et, par contraste, la misère morale de l'homme corrompu par le péché d'Adam : voilà l'exposition : la rédemption par Jésus-Christ constitue, si l'on peut dire, l'intrigue ; la grâce, la foi, et l'élection éter-

nelle forment le nœud ; enfin l'exposé du rôle de l'Église et « des moyens extérieurs dont Dieu se sert pour nous convier à son Fils et nous retenir en lui » amène le dénouement naturel de ce drame extraordinaire, divin et humain tout ensemble, qui se découvre sous la trame de l'*Institution*.

Mais le grand ouvrage de Calvin n'apparaît pas seulement comme un monument essentiel et tout à fait à part de notre littérature, on doit reconnaître par ailleurs qu'il domine et résume toute l'activité intellectuelle et religieuse du Réformateur : si Calvin n'avait pas composé son *Institution*, il ne serait pas ce qu'il fut. Pendant trente ans, toutes ses pensées tournèrent autour de ce livre : il le remania sans cesse, modifiant la disposition des matières et ce qu'on peut appeler l'architecture extérieure, mais non point la doctrine ni les idées fondamentales. Si son œuvre française, contrairement à une affirmation récente [1], constitue beaucoup plus qu'une petite portion de son œuvre parlée et écrite, elle en représente sûrement aussi la partie la plus significative. On peut donc soutenir, dans ce sens, que l'*Institution chrétienne*, à elle seule, c'est presque le Réformateur tout entier. « Aussi, dans l'œuvre entière de Calvin, ne trouverait-on pas une seule idée qui ne se rapporte à ce livre, comme à son centre d'attraction. Ni contre les *Anabaptistes*, ni contre les *Libertins*, ni contre les *Nicodémites*, il n'a rien écrit qui ne fût en germe ou en puissance dans l'*Institution chrétienne* ; et ses *Sermons sur la Genèse*, ou sur le *Deutéronome*, ou sur les *Psaumes* ne sont,

1. *Ibid.*, p. 225-226.

en vérité, que le récit des « expériences » bibliques sur lesquelles il a fondé sa doctrine. Il n'y a pas jusqu'à sa *Correspondance*, française ou latine, dont le principal intérêt ne soit d'éclairer, par les renseignements dont elle abonde, quelques points douteux, ou pour mieux dire, quelques intentions de l'*Institution chrétienne ;* et sa personnalité même, son caractère, le fond de sa pensée ne s'y révèlent point avec plus d'évidence que dans ce livre capital. *Homo unius libri !* Pour connaître Calvin, on n'a besoin que de l'*Institution chrétienne* ; et son œuvre française, en ce sens, est plus qu'une partie de son œuvre littéraire : elle est vraiment cette œuvre entière[1]. »

I

LES ORIGINES DE L' « INSTITUTION CHRÉTIENNE ».

Ce fut à Bâle, dans le courant du mois de mars 1536, que Jean Calvin, alors âgé de vingt-six ans, publia en latin la première édition de l'œuvre qui, sans cesse reprise et développée par lui pendant un quart de siècle, devait demeurer comme le monument par excellence de sa foi religieuse en même temps que de son génie littéraire. Avant lui, certes, plusieurs théologiens protestants avaient songé à offrir à leurs coreligionnaires des manuels de la nouvelle foi : les *Loci communes rerum theologicarum* de Mélanchton avaient vu le jour dès 1521, le *Commen-*

2. *Ibid.*

tarius de vera et falsa religione de Zwingli[1], en 1525, la *Summaire briefve declaration d'auscuns lieux fort necessaires à ung chrestien* de Guillaume Farel, avant 1526, sans parler du grand et du petit *Catéchisme* de Luther, mais aucun de ces essais n'atteignit à la popularité qu'allait conquérir l'*Institution*. Ce livre, appelé à exercer, dès son apparition, une action si profonde, sans seconde dans l'histoire de la Réforme, avait été commencé, selon toute vraisemblance, à Angoulême, en 1534. Arrivé à Bâle au début de l'année suivante, le futur Réformateur, caché sous le nom de Lucanius, acheva assez rapidement la composition de son traité qui parut seulement en mars 1536, en raison de nombreux retards de l'imprimeur. C'était un petit octavo de 520 pages[2], avec vingt-quatre lignes à la page, susceptible de se porter aisément dans la poche. L'auteur déclarait du reste que son livret (*hic noster libellus*) avait été rédigé avec une concision voulue : « Je m'exprimerai en très peu de mots, disait-il en commençant, de peur que ce petit ouvrage, que je veux réduire à la briè-

1. Il fut suivi de la *Brevis et clara fidei expositio ad Regem Christianum*, mais cet opuscule ne fut publié qu'en 1536.

2. En voici le titre complet : *Christianæ Religionis Institutio, totam fere pietatis summam, et quicquid est in doctrina salutis cognitu necessarium, complectens : omnibus pietatis studiosis lectu dignissimum opus, ac recens editum. Præfatio ad christianissimum Regem Franciæ, qua hic ei liber pro confessione fidei offertur.* Ioanne Calvino Noviodunensi autore. Basileæ. MDXXXVI. A la fin du volume se trouvent l'indication des imprimeurs et la date exacte du volume : *Basileae, per Thomam Platterum et Balthasarem Lasium, mense Martio, anno 1536.* La préface, écrite après le livre, est datée du 23 août 1535. La date du 1er août 1536 que portent certaines éditions résulte d'une erreur. L'éditeur qui soutenait les imprimeurs Thomas Platter et Balthasar Lasius n'était autre que Jean Oporin. Les dimensions du volume étaient d'environ 15 centimètres et demi sur 10. — Voy. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, IV, p. 23, note 9.

veté d'un manuel, ne s'étende d'une façon démesurée. » Quelles étaient donc les circonstances récentes et aussi les motifs d'ordre général qui avaient amené le jeune protestant de Noyon, l'étudiant d'hier, fugitif et encore si obscur, à risquer une entreprise de si haute portée ? Il est assez aisé de les reconstituer.

Quelques mois auparavant, le 1er février 1535, le roi de France avait adressé aux États de l'Empire un mémoire[1] dans lequel il se justifiait des accusations répandues par ses ennemis, en Allemagne. François Ier proteste contre la rumeur propagée en pays germanique, d'après laquelle les envoyés du sultan Soliman sont très favorablement accueillis en France, dans le temps même où les Allemands y sont indistinctement emprisonnés et mis à mort pour offense à la religion. Ce n'est point, assure-t-il, contre les Allemands qu'il a fallu sévir, mais contre certains séditieux qui se proposaient de bouleverser la société, et dont les pareils, s'ils existaient jamais dans les États de l'Empire, seraient assurément pour ceux-ci un objet d'horreur. Aucun Allemand n'a perdu la liberté ou la vie ; tous les hommes de cette nation jouissent dans le royaume des mêmes avantages que les Français. En somme, dans ces pages destinées à une grande diffusion, François Ier représentait les protestants de ses États comme des fous, des furieux, *furiosos magis quam amentes*, excités « par l'ennemi de la vérité et du repos, par le père des discussions et du mensonge ». Les hérétiques français se voyaient dénoncés de la sorte comme de

1. Herminjard, t. III, p. 249-254 et p. 421, addition relative à la page 254.

dangereux révolutionnaires et assimilés du même coup aux bandes anabaptistes de Münster dont les excès avaient laissé un souvenir si épouvantable. Nulle accusation ne pouvait être, à leur égard, plus grosse de périls. Ce rôle de séditieux universels qui leur était attribué risquait d'écarter d'eux les sympathies qui commençaient à leur venir d'Allemagne et d'ailleurs, en les transformant en ennemis publics, indignes de toute pitié.

Ainsi se produisit l'émouvante conjoncture qui décida Calvin à hâter l'achèvement de son ouvrage et à le faire précéder de l'admirable épître à l'aide de laquelle il espérait ramener François Ier à des dispositions plus bienveillantes, tout en révélant au grand public le caractère véritable des réformés français, odieusement travestis en malfaiteurs. Le danger qu'il s'agissait de détourner était redoutable pour ces derniers. Une fois isolés et abandonnés par l'opinion européenne, rien ne pourrait plus conjurer leur écrasement. Avec cette clairvoyance supérieure qui devait faire de lui, à trente ans, un chef et un conducteur d'âmes, le jeune Réformateur dénonça le péril imminent : il se fit hardiment le porte-parole de ses coreligionnaires calomniés, et, première belle victoire de l'éloquence moderne, réduisit à néant les accusations qui devaient ravir aux persécutés leurs alliés naturels en même temps que l'estime universelle.

Tel fut le fait qui détermina l'achèvement, puis l'apparition de l'*Institution chrétienne*. Mais il n'était lui-même qu'un épisode de la lutte poignante qui s'était engagée depuis l'affaire mémorable des Placards. Ces fameuses affiches clandestines qui déchaî-

nèrent la persécution contre les protestants, supprimant toutes les velléités favorables du gouvernement royal, sont du 18 octobre 1534 ; les édits ordonnant ces poursuites et la procession expiatoire datent du 25 et du 29 janvier 1535 ; la lettre de François Ier aux États de l'Empire fut publiée, comme on vient de le voir, le 1er février suivant. Pour comprendre toute la signification de l'attitude du Père des Lettres dans cette circonstance, il faut tenir compte de l'histoire des négociations qu'il poursuivit durant toute cette période avec les princes protestants d'Allemagne, au point de vue d'une entente politique, et avec plusieurs réformés notoires du même pays, avec Mélanchthon surtout et avec Bucer, dans le sens de la concorde religieuse, par l'intermédiaire de l'évêque de Paris, Jean du Bellay, bientôt cardinal, et de Guillaume, son frère, seigneur de Langey.

Même après les édits du 25 et du 29 janvier, ces deux hommes supérieurs, en rappelant à François Ier ses grands desseins de politique extérieure en Allemagne et les tentatives de rapprochement entreprises avec certains Réformateurs, parmi les plus en vue, réussirent à contre-balancer, pendant quelque temps encore, l'action du parti catholico-espagnol et à ramener l'esprit du roi à une notion plus juste de la réalité.

Chose singulière et qui montre bien la complexité de tous les problèmes d'ordre religieux ou politique qui s'agitaient alors en Allemagne aussi bien qu'en France, ce fut Guillaume du Bellay lui-même, ce cœur si noble et si généreux, qui rédigea le texte de la lettre du 1er février aux princes et villes impériales d'Allemagne, interprétée aussitôt comme la manœu-

vre la plus nuisible à leurs intérêts par les Réformés français et en particulier par Calvin. Le désir d'arriver du côté allemand à une conciliation religieuse en même temps qu'à une alliance politique avait en quelque sorte trompé son jugement de diplomate, et il dut être le premier surpris de l'émotion soulevée par le mémoire royal. Langey était alors si connu pour ses sympathies à l'égard de la Réforme que le bruit de son incarcération avait couru en Allemagne au même moment. Ce fut donc pour tranquilliser les États de l'Empire que le grand capitaine pria François Ier de leur envoyer la lettre où le monarque essayait de se disculper de toutes les imputations que les Impériaux répandaient sur son compte en pays germanique. Cette lettre dont, je le répète, la diffusion fut très grande, « assurait la continuité de la politique royale en Allemagne » : elle devait, dans la pensée du souverain et de ses conseillers, rassurer les partisans de la cause de la conciliation des Églises catholique et protestante et les engager à persévérer [1]. Pendant que la persécution continuait en France à l'égard des hérétiques (février et mois suivants de 1535), François Ier, par l'intermédiaire de Barnabé de Voré, sieur de la Fosse, et de Sturm, faisait pressentir, en mars, Mélanchthon et Bucer, dans le but de décider le premier à venir en France.

On voit par une lettre de Jean Sturm, écrite de Paris, à Bucer, le 10 mars 1535, que les Réformés

1. On doit consulter pour toute cette histoire le solide travail de V.-L. Bourrilly et N. Weiss, *Jean du Bellay, les Protestants et la Sorbonne* (tirage à part du *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. français*, années 1903 et 1904) et V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay* (Paris, 1905, 8°), livre III. Beaucoup de textes sont fournis par Herminjard, t. III.

espéraient encore à cette date en un revirement favorable du roi. « Jamais, dit-il, je n'ai mieux compris ce mot des saintes Écritures : le cœur du roi est dans la main de Dieu, que par le temps qui court, car au milieu des bûchers il songe à une réforme de l'Église... Si vous voyiez ces emprisonnements, ces tortures, ces bûchers et ces larmes, vous sentiriez vous-même que ce n'est pas en vain que j'insiste sur la nécessité de votre voyage et de celui de Mélanchthon. Il faut absolument un remède à ces dangers imminents, car les adversaires assiègent et importunent le roi dont l'esprit flotte encore dans l'incertitude. En effet, peut-on s'imaginer des choses plus contraires que la condamnation à mort de ceux qui professent l'Évangile et l'exil de Bède, leur plus grand adversaire ? Avant-hier, ce dernier a été obligé de crier merci, publiquement et pieds nus, à Dieu et au roi, pour ce qu'il avait écrit contre lui contrairement à la vérité. Après-demain, un autre théologien de la même sorte subira la même peine. Tout ceci me fait espérer encore que ce n'est pas tant la volonté du roi que l'effet du rapport calomnieux qu'on lui fait, qui met les fidèles en de tels dangers. On ne fait aucune distinction entre Erasmiens, Luthériens et Anabaptistes. Tous, indistinctement, sont arrêtés et menés en prison : il n'y a de sûreté que pour les papistes. Je crois que le roi serait disposé à faire une distinction entre les séditieux et ceux qui ne professent point la doctrine reçue, relativement à l'Eucharistie. Faites donc tous vos efforts pour délivrer des prisons et pour arracher aux bûchers, tous ceux dont la vie est menacée parce qu'ils professent la même doctrine que vous. Certes,

tous ne sont pas également coupables, mais on a confondu à dessein, en un même procès, la cause des fidèles et celle des séditieux. Je vous conjure donc, par ces flammes que nous sommes forcés de voir s'allumer tous les jours, par le deuil de tous les gens de bien, par la gloire du Christ et de son saint nom, de prendre pitié de nous et de faire votre possible pour éloigner cette épée de Damoclès qui menace notre tête [1]. »

Vers la même époque, une autre épître de Bullinger à Bucer, datée du 28 mars 1535, contenait ceci : « Vous n'ignorez pas ce que le roi a écrit aux princes allemands. On soupçonne Guillaume du Bellay d'être l'auteur de cette apologie. Mais ce qui met le comble à l'impudence, à la perversité souverainement indigne de la majesté royale, c'est que ce prince a publié en même temps, en français, un édit par lequel il proscrit nommément les Luthériens. Une copie de cette pièce a été communiquée à nos seigneurs pour leur faire toucher du doigt cette contradiction infâme et mensongère. L'apologie latine, il l'envoie aux princes allemands, l'édit français aux ennemis de notre religion, et voilà comment il chevauche sur deux selles [2]. »

Le 23 juin, le souverain écrivait à Mélanchthon pour inviter officiellement le célèbre réformateur à se rendre dans son royaume. Jean du Bellay unissait ses instances à celles du roi et se promettait les plus heureux résultats de ce voyage.

Mais la Sorbonne refusa de discuter oralement et

1. Herminjard, *Corresp. des Réform.*, III, 271 et suiv. Voy. encore *ibid.*, 306 et 362.
2. *Corpus Reformatorum. Calvini Opera*, III, p. XIX.

en public avec les réformateurs allemands et, d'autre part, l'électeur de Saxe ne permit point à Mélanchthon de se rendre à l'invitation royale. Une occasion unique de tenter un essai de concorde s'évanouit par suite de cet échec. « S'il est vrai, observent deux historiens judicieux, que jusqu'en 1538, jusqu'à l'entrevue de Nice, François Ier, bien qu'il y inclinât, ne soit pas tombé irrévocablement et sans retour dans le parti de la réaction, il est non moins vrai qu'à partir de 1535 il n'y avait plus autour du roi un groupe assez nombreux, assez cohérent, assez uni pour essayer de le ramener à ses vues. Le divorce entre les humanistes et les novateurs religieux, entre les adeptes de la Renaissance des Belles-Lettres seules et les partisans de la Réforme religieuse se produit et va s'accentuant de plus en plus [1]. » Il fallait une ligne de démarcation : ce fut Calvin qui se chargea de la tracer devant le monde chrétien, attentif et surpris.

II

BUT ET PLAN DE L' « INSTITUTION » DE 1536.

Voilà ce que l'on peut apprendre touchant la cause occasionnelle de la publication de 1536. Mais il est bien évident que le premier but du Réformateur français, celui qui l'avait incité à entreprendre précédemment son livre, était d'un ordre plus général. Il s'agissait essentiellement de mettre en lumière

1. Bourrilly et Weiss, *op. cit.*, p. 113-114. Voy. aussi Hauser, *Études sur la Réforme française* (Paris, 1909, in-12), p. 42 et suiv.

l'enseignement scripturaire et d'expliquer aux fidèles la doctrine des Livres saints. Le jeune réformé se constituait comme l'interprète de la parole de Dieu. D'après sa propre déclaration, les Écritures contiennent une doctrine parfaite à laquelle on ne peut rien ajouter ; toutefois, à son sens, une personne qui ne sera pas fort exercée à son étude, a bon besoin de quelque conduite et direction pour savoir ce qu'elle y doit chercher. Or, cela ne se peut mieux faire qu'en traitant les matières principales et de conséquence, lesquelles sont comprises en la Philosophie chrétienne. Car celui qui en aura l'intelligence sera préparé à profiter en l'école de Dieu en un jour, plus qu'un autre en trois mois. C'est à cette fin qu'il a composé l'*Institution chrétienne*.

Continuons notre enquête sur les origines de ce livre et appelons-en au témoignage de l'auteur lui-même. Au moment où il entreprit la rédaction de son œuvre, très probablement en France, le futur Réformateur ne songeait point à s'adresser au souverain ; il voulait seulement écrire un livre de piété pour les Français. C'est dans ce dessein, déclare-t-il, qu'il accommoda la première *Institution* à la plus simple forme d'enseigner qu'il lui fût possible de réaliser. Mais « la fureur d'aucuns iniques » s'étant élevée, il lui parut expédient, dit-il au roi, de faire servir ce présent livre, « tant d'instruction à ceux, que premièrement j'avoye deliberé d'enseigner, que aussi de confession de foy envers toy : dont tu congnoisses quelle est la doctrine, contre laquelle, d'une telle rage, furieusement sont enflambez ceux qui par feu et par glaive troublent aujourd'huy ton Royaume ».

Écoutons maintenant la déclaration décisive de la Préface mise par Calvin en tête de son *Commentaire sur les Psaumes*, publié en 1558 : « ...Cependant que je demeuroye à Basle, estant là comme caché et cognu de peu de gens, on brusla en France plusieurs fideles et saincts personnages, et... le bruit en estant venu aux nations estranges, ces bruslemens furent trouvez fort mauvais par une grande partie des Allemans, tellement qu'ils conceurent un despit contre les autheurs de telle tyrannie : pour l'appaiser on feit courir certains petits livres mal-heureux et pleins de mensonges, qu'on ne traitoit ainsi cruellement autres qu'anabaptistes et gens séditieux, qui par leurs resveries et fausses opinions renversoyent non seulement la religion, mais aussi tout ordre politique. Lors moy, voyant que ces prattiqueurs de Cours par leurs desguisemens taschoyent de faire non seulement que l'indignité de ceste effusion du sang innocent demeurast ensevelie par les faux blasmes et calomnies desquelles ils chargeoyent les saincts martyrs après leur mort, mais aussi que par après il y eust moyen de proceder à toute extremité de meurtrir les povres fideles, sans que personne en peust avoir compassion, il me sembla que sinon que je m'y opposasse vertueusement, en tant qu'en moy estoit, je ne pouvoye m'excuser qu'en me taisant je ne fusse trouvé lasche et desloyal. Et ce fut la cause qui m'incita à publier mon Institution de la religion chretienne : premierement à fin de respondre à ces meschans blasmes que les autres semoyent, et en purger mes freres, desquels la mort estoit precieuse en la presence du Seigneur : puis après afin que d'autant que les mesmes cruautez

pouvoyent bien tost après estre exercées contre beaucoup de povres personnes, les nations estranges fussent pour le moins touchées de quelque compassion et solicitude pour iceux. Car je ne mis pas lors en lumiere le livre tel qu'il est maintenant, copieux et de grand labeur, mais c'estoit seulement un petit livret (*breve enchiridion*) contenant sommairement les principales matieres : et non à autre intention, sinon afin qu'on fust adverti quelle foye tenoient ceux lesquels je voyoye que ces meschans et desloyaux flatteurs diffamoient vilenement et mal-heureusement [1]. »

Ainsi, donner aux fidèles un traité de Philosophie chrétienne qui distinguât la croyance protestante de tout ce qui n'était pas elle, et en même temps défendre ces mêmes fidèles en prouvant la dignité de leur caractère et la légitimité de leur foi, tel fut finalement le double but de la première *Institution*. L'un dérivait d'un dessein prémédité, l'autre de circonstances qui se rattachaient à la politique intérieure et extérieure du gouvernement royal.

Fait remarquable, qui prouve éloquemment la continuité de la pensée religieuse du Réformateur français : de 1536 à 1564, date de sa mort, la doctrine de l'*Institution* n'a guère changé. « De petite ébauche qu'il avait été d'abord, le chef-d'œuvre de Calvin a fini par devenir un gros volume. L'esquisse toute populaire se changea en savant système et pourtant à travers toutes ces métamorphoses, qui ne laissèrent pas une seule page absolument intacte, l'idée, la conception théologique est restée la même,

1. *Corpus Reformatorum. Calvini Opera*, t. XXXI, p. 24.

les principes n'ont pas varié. Vainement, les adversaires aux yeux desquels le changement était par lui-même la plus grave erreur, se sont-ils efforcés de découvrir des variations dans la doctrine enseignée dans ce livre. Calvin a ajouté, développé, précisé, il n'a rien retranché ni rétracté. Et c'était avant d'avoir accompli sa vingt-sixième année qu'il se trouvait en possession de toutes les vérités génératrices de sa théologie ; et jamais après, durant une vie de méditation et de travail d'esprit incessant, il n'a trouvé dans son œuvre, ni des principes à renier, ni des éléments à changer foncièrement [1]. »

Toutefois, déjà un critique averti a pu noter entre le texte de 1536 et les rédactions suivantes une certaine différence d'allure qui mérite d'être relevée : « Dans la première *Institution*, comme dans le catéchisme qui la suivit, on trouve un exposé du calvinisme moins dur, moins sombre, moins écrasant que lorsque le temps, la réflexion, la contradiction, l'inflexibilité dogmatique eurent amené à sa dernière expression cette vaste construction théologique, plus propre à provoquer l'admiration des penseurs qu'à faire naître dans les âmes les sentiments qu'inspirent une foi simple et une piété sympatique [2]. »

Comme on l'a fait remarquer avec justesse, Calvin suit l'ancien ordre d'instruction religieuse populaire qui avait déjà servi à Luther dans son « Petit catéchisme » de 1529. Il adopte l'ordre de l'enseignement élémentaire que, depuis des siècles, chaque enfant

1. *Corpus Reformatorum. Calvini Opera*, t. III, p. XI.
2. W. Walker, *Jean Calvin*, trad. Weiss (1909), p. 146-147.

chrétien était supposé avoir appris par cœur. L'ouvrage est divisé en six chapitres. L'auteur traite successivement de la Loi telle qu'elle est exposée dans les Dix commandements (ch. I[er]), de la Foi, résumée dans le symbole des Apôtres (II), de la Prière, dont l'Oraison dominicale fournit le type parfait (III), des Sacrements du baptême et de la Sainte-Cène (IV). Dans le chapitre V, il étudie les « faux sacrements » que l'enseignement de Rome a ajoutés aux deux primitifs ; enfin, dans le dernier, il s'occupe de la « Liberté chrétienne, du Pouvoir ecclésiastique et de l'Administration civile ». Une telle disposition devait être traditionnellement accessible à chacun ; d'autre part, eu égard à l'esprit de Calvin, formé par la culture juridique, elle offrait ce grand avantage de le mettre à même de fonder son exposé sur des documents acceptés par l'immense majorité comme empreints d'une autorité indiscutable. La diffusion de l'œuvre fut rapide ; elle dut être pour le jeune écrivain un singulier encouragement. Un an après la mise en vente de l'ouvrage, Oporin pouvait mander à l'auteur qu'on n'en trouvait plus d'exemplaires à Bâle, et qu'à Francfort il en restait à peine cinquante, malgré l'envoi considérable qu'on y avait fait aux libraires de cette ville en vue de la grande foire annuelle (mars 1537).

III

L'HISTOIRE DE L' « INSTITUTION » APRÈS 1536. PRÉPARATION DE LA TRADUCTION FRANÇAISE.

Un texte, auquel on n'a pas accordé encore toute l'attention qu'il mérite, nous renseigne, d'une manière qui semble probante, sur la première origine de la traduction française, faite par Calvin, de son *Institution*. Cette origine remonte plus haut qu'on ne le pense communément. Dès l'automne de 1536, au moment même où commençait à se fonder son autorité spirituelle sur Genève, qu'il habitait depuis le mois de juillet, après un dernier voyage en France, Calvin s'occupait d'élaborer cette traduction. Le fait est important à retenir pour l'histoire littéraire de notre pays. Quatre ans après l'apparition du *Pantagruel*, et moins de deux après celle du *Gargantua*, le jeune Noyonnais songeait à donner en français une œuvre qui eût été, à sa manière, une aussi grande nouveauté. Voici le document qui permet de l'établir : c'est une lettre écrite par le Réformateur, le 13 octobre 1536, de Lausanne, à François Daniel, d'Orléans [1]. Calvin explique à son ami comment une succession de circonstances plus ou moins fortuites l'ont amené à retarder sa lettre jusqu'à la date à laquelle il lui écrit. Il songeait à correspondre avec lui vers la fin de juillet, en profi-

1. *Calvini Opera*, X, 2ᵉ partie, p, 63 et suiv., et Herminjard, IV, p. 86 et suiv.

tant de l'occasion fournie par la foire de Lyon qui se tenait du 4 au 19 août [1] ; mais pour avoir séjourné à Genève et visité quelques églises en se rendant à Bâle, il a laissé échapper cette date favorable [2]. Revenu à Genève, vers le milieu d'août, il a été arrêté dans son travail une dizaine de jours, par une violente indisposition catarrhale. A la suite de cette alerte, dont il n'est pas encore bien remis, il a recouvré quelque loisir dont il aurait pu profiter pour écrire à Orléans, mais il s'occupait alors activement de préparer l'édition française de son livre et il avait tout lieu d'espérer de joindre cette dernière à l'envoi de sa lettre [3].

Il est infiniment probable que Calvin se trouva détourné de cette tâche par la composition, que les circonstances durent rendre sans doute plus urgente.

1. Ceux qui, de l'intérieur de la Suisse, voulaient envoyer leurs lettres en France, les remettaient vers la fin de juillet aux marchands qui se rendaient à Lyon pour la foire (Herminjard).

2. Voy. plus bas p. 327.

3. « Post amissam illam occasionem, tametsi ocii satis fuit ad scribendum, neque penitus clausa erat literis nostris via, *quia tamen singulis momentis de gallica libelli nostri editione cogitabamus*, et spes prope certa jam esse cœperat, literas ejus accessione dotatas venire ad vos malebam quam inanes. » Il faut comprendre littéralement : « parce que je m'occupais de l'édition française de mon livre à tous mes moments de loisir ». *Libellus* est le terme dont Calvin se sert en parlant de l'*Institution* de 1536, dans cette édition même (*Calvini opera*, I, p. 150) : «...ne hic noster *libellus*, quem ad enchiridii brevitatem exigere volo, in immensum extrahatur. » On peut être assuré que, dans le passage de sa lettre de 1536 à Daniel qui vient d'être évoqué, le Réformateur ne vise pas l'édition française de sa *Psychopannychia* qui ne parut qu'en 1558 et qui n'est pas de Calvin lui-même. La première édition latine de cet opuscule ne parut d'ailleurs qu'en 1542. Depuis le mois de mars 1536, date de l'apparition de l'*Institution*, jusqu'au mois d'août suivant, époque de son arrivée à Genève, Calvin avait circulé continuellement ; il avait visité Ferrare, le Val d'Aoste, Bâle et Paris. Retrouvant quelque tranquillité pour la première fois, à Genève, après sa maladie, en août, il est tout naturel qu'il se soit occupé de traduire le livre qui venait d'avoir un si vif succès.

de son *Catéchisme français*[1], formulaire abrégé de la religion chrétienne destiné aux fidèles qui commencent à s'en instruire. On sait que ce précieux texte, publié pour l'église de Genève au commencement de l'année 1537, n'a été retrouvé et réimprimé qu'en 1878. En réalité, ce catéchisme était un résumé et comme la quintessence de l'*Institution* plutôt qu'un manuel vraiment approprié à la portée des jeunes esprits qu'il s'agissait d'initier à la connaissance de la nouvelle doctrine. On peut le considérer comme une sorte d'adaptation française du premier texte de l'*Institution*. Les savants éditeurs modernes de ce livret ont remarqué avec raison que si l'*Instruction et confession de foy dont on use en l'Eglise de Genève* paraît construite sur le plan du grand catéchisme de Luther, c'est que l'*Institution* de 1536 elle-même avait déjà adopté ce plan et que l'*Instruction* l'avait suivie pas à pas. « Entre les deux écrits le début seul diffère : tout le reste de l'abrégé est extrait et même, dans la seconde moitié, textuellement traduit de l'ouvrage principal. La fin de l'un et de l'autre se rapporte à l'Eglise et à l'Etat, double sujet que n'ont pas abordé les catéchismes de Luther[2] », et qui nous révèle l'aspect le plus original du génie du futur chef de la Réforme française.

Au moment de Pâques de 1538, Calvin dut quitter Genève, on sait assez pour quelles raisons, et se reti-

1. *Le catéchisme français de Calvin publié en 1537, réimprimé pour la première fois d'après un exemplaire nouvellement retrouvé et suivi de la plus ancienne confession de foi de l'Église de Genève, avec deux notices,* par Albert Rilliet et Théophile Dufour, Genève, H. Georg, 1878. Ce volume est un modèle remarquable de critique et d'érudition.

2. *Ibid.*, p. XLII.

rer à Bâle puis à Strasbourg. On n'a pas à raconter quels événements remplirent la vie de l'exilé pendant son éloignement qui dura jusqu'au 13 septembre 1541. Ce fut durant cette période que le Réformateur fit paraître à Strasbourg, au mois d'août 1539, une seconde édition latine, revue avec soin et sensiblement augmentée, de son *Institution*[1]. Sans doute, ce nouveau texte, qui maintenait les principes essentiels développés en 1536, ne réalisait pas encore la perfection dans l'arrangement logique des matières à laquelle l'édition de 1559 devait atteindre, mais on s'accorde à reconnaître cependant que, dès ce premier remaniement, l'exposé doctrinal de l'*Institution* avait conquis sa forme définitive[2]. L'œuvre gagnait en ampleur ; elle témoignait d'une plus haute maturité d'esprit, d'une compréhension plus nette et plus sûre des croyances dont le nom de Calvin devait rester désormais inséparable. Suivant le mot d'un biographe récent, le théologien donne maintenant toute sa mesure. Un commerce assidu avec les Pères lui fournit les moyens de mettre en lumière de nouveaux arguments. Ses attaques à l'égard des philosophes deviennent plus fréquentes.

1. Voy. sur la préparation de cette édition, Herminjard, t. IV, p. 208, 211 ; t. V, p. 134, 211, 227, 287 et t. VI, 37 ; — et Doumergue, *Calvin*, t. IV, p. 2-3.

2. Il est assez piquant de constater, à ce propos, combien librement le Réformateur jugea, après ce remaniement, le premier état de son œuvre. Aux formules quelque peu prétentieuses ajoutées par les imprimeurs sur le titre de la première édition, Calvin répondit par ce passage de la seconde édition : « Comme je ne m'attendais nullement au succès que Dieu, dans sa bonté, a accordé à la première édition de cet ouvrage, je n'avais pas apporté beaucoup de soins dans la rédaction de la plupart de ses parties, ainsi que cela arrive ordinairement quand il s'agit d'écrits de peu d'importance... »

En même temps, son style latin devient plus coulant et plus châtié. Toutefois, des additions et remaniements si nombreux n'allèrent point sans nuire quelque peu à la simplicité et à la clarté du plan général. L'ordre naturel des choses se trouva, par endroits, moins satisfaisant peut-être.

Nous ne pouvons insister ici sur les divisions ou chapitres qui se trouvaient notablement augmentés puisque leur nombre passe de 6 à 17. Deux chapitres nouveaux, consacrés à la connaissance de Dieu et de l'Homme ouvrent le volume. Les pages relatives à la chute et au péché qui formaient le début en 1536 sont reportées au troisième chapitre. Une telle disposition réalisait un grand progrès puisqu'elle présentait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, l'histoire de l'humanité comme une sorte de drame grandiose. La condition première de l'homme et les conséquences de la chute étaient exposées avec un relief singulièrement plus saisissant. Calvin précisait, d'autre part, la distinction entre la théologie naturelle et la révélation. Il fondait l'autorité finale des Saintes-Lettres sur le témoignage antérieur du Saint-Esprit, assurant le lecteur que c'est Dieu lui-même qui s'y fait entendre ; l'élection et la réprobation, proclamées avec énergie et démontrées avec détail, étaient données comme découlant de la parole révélée. L'ouvrage s'achevait par une sorte de traité entièrement nouveau sur la vie de l'homme chrétien, l'une des plus émouvantes parties de ce magnifique ensemble.

De cette édition de 1539, il existe deux titres, l'un destiné à la France où les mots *authore Joanne Calvino* étaient remplacés par *authore Alcuino* : c'est ce

dernier titre qui se trouve visé dans l'arrêt du 1[er] juillet 1542, qui condamne l'*Institution* latine de 1539 et la traduction française de 1541.

A propos de cette seconde édition, une remarque curieuse du *Jean Calvin* de M. E. Doumergue mérite de nous retenir un instant : « Les livres, dit-il (I,593), sortis des presses allemandes, se publiaient et se débitaient au moment des foires de Francfort, lesquelles se tenaient au printemps et à l'automne de chaque année. De là vient que presque tous les ouvrages finissent d'être imprimés en février et mars pour la foire du printemps, ou bien en août et septembre pour la foire d'automne. Une attestation curieuse de ce fait nous est fournie par l'histoire de la seconde édition de l'*Institution* elle même. En janvier 1539, Calvin écrit à Farel : « Pendant que je croyais être sûr que l'édition de mon livre se préparait, voici qu'on me renvoie mon manuscrit tel que je l'avais envoyé. Il faut donc l'ajourner à la seconde foire (*in alteras nundinas*). » En effet, le livre parut en août 1539, chez Rihel, à Strasbourg. Or, ce qui arriva certainement pour la seconde édition se passa sans doute aussi pour la première. Lorsque Calvin donna son manuscrit à l'imprimeur, après le 23 août 1535, c'était trop tard. On ne pouvait plus l'imprimer pour la foire d'automne : on le renvoya à la foire du printemps de 1536. » Ces particularités attestent l'utilité que présentent les dates des foires de Lyon et de Francfort, au XVI[e] siècle, pour aider à fixer le moment de la mise en vente d'une foule d'ouvrages notoires de cette époque[1].

1. On ne saurait trop insister sur l'importance des dates des grandes foires de Lyon et de Francfort en ce qui touche l'époque de

IV

L'ÉDITION DE 1541. RAISONS DE SA PUBLICATION.

Aussitôt rentré à Genève, en septembre 1541, le Réformateur dut s'occuper de l'achèvement de la traduction de son *Institution*, commencée, selon toute vraisemblance, à Strasbourg, pendant son exil ; il la publia avant la fin de l'année, en un petit volume in-8°, qui ne porte ni nom de lieu ni d'imprimeur. Comme nous en avons publié récemment la reproduction avec un fac-similé du titre et de huit pages, il suffira de dire ici que ce volume comprend 22 feuillets liminaires non numérotés (A-E)[1] ; le texte est donné en quatre alphabets et onze feuilles (a-z ; A-Z ; Aa-Zz ; AAa-ZZz ; AAaa-LLll) ; la feuille est de 8 pages à 40 lignes, les deux dernières pages en blanc, ensemble 822 pages numérotées.

L'impression paraît plutôt négligée : les caractères sont petits, assez fatigués ; l'alignement n'est pas irréprochable. Seule, l'*Epistre du Roy*, par son impression beaucoup plus soignée au point de vue de la beauté des caractères comme à celui de l'arrangement, fait exception et rappelle les chefs-d'œuvre de typographie du XVIe siècle.

publication des livres de ce temps et même la correspondance entre lettrés. Nous avons eu l'occasion de montrer récemment tout le parti qu'on peut tirer des foires lyonnaises pour fixer le moment de l'apparition des premiers ouvrages de Rabelais. On trouvera cité dans notre article (*Revue des Études Rabelaisiennes*, 1911, 1er fasc.) : *Sur les dates de publication du Pantagruel*, un texte important emprunté à Calvin lui-même. Il serait aisé de multiplier les faits de ce genre.

1. Le titre de cette nouvelle édition sera cité plus loin.

Notre édition ayant suivi la disposition de l'original page pour page, et même assez souvent ligne pour ligne, il est inutile de fournir de plus amples détails sur l'ordonnance matérielle du volume puisqu'on la retrouvera fidèlement reproduite dans notre réimpression et que la série de nos fac-similés pourra en donner, en outre, l'idée la plus exacte.

D'après une conjecture formulée par les éditeurs des *Calvini Opera*, l'*Institution* française de 1541 serait sortie des presses d'un imprimeur appelé Michel Du Bois, qui pratiqua son art à Genève à partir de l'automne 1539 et qui était originaire de Villers-en-Arthies, bourg situé non loin de Mantes. Michel Du Bois avait déjà publié la première œuvre française de Calvin offrant un caractère littéraire, nous voulons parler de sa célèbre « Response » au Cardinal Sadolet, qui, par son style alerte et incisif, le sacra écrivain [1]. En 1541, le même Du Bois publia le *Petit traicté de la Saincte Cène* de Calvin [1]. Mais, contrairement à l'hypothèse formulée par MM. Baum, Cunitz et Reuss, ce personnage ne doit pas être considéré comme l'imprimeur de l'*Institution* de 1541 [2]. En effet, une série de comparaisons neuves et probantes a permis tout récemment à notre collaborateur M. Jacques Pannier de découvrir le nom du véritable éditeur.

Ce dernier n'est autre que Jean Gérard, qui im-

1. *Epistre de Iaques Sadolet Cardinal, envoyée au Sénat et Peuple de Genève par laquelle il tasche le reduire soubz la puissance de l'Evesque de Romme, avec la Response de Iehan Calvin : translatées du Latin en Françoys.* Imprimé à Genève par Michel Du Bois. MDXL (Réimpr. Fick, Genève, 1850).

2. On trouvera dans la réédition du *Catéchisme français* de Calvin donnée par MM. Rilliet et Dufour (1876), p. CLXXXIX et suiv., d'utiles renseignements sur Michel Du Bois.

prima par la suite quatre autres éditions de l'*Institution*), notamment les seconde, 1545, troisième, 1551 et quatrième, 1553, du texte français), et précédemment la Bible française de 1540, à laquelle Calvin, absent de Genève, ne prit probablement aucune part. Fait curieux et ignoré jusqu'à présent, ce fut donc au même imprimeur que le Réformateur confia les quatre premières éditions françaises de son *Institution*[1].

Il est aisé de constater que le texte français suit de très près et même calque à beaucoup d'égards le texte latin, rendant l'original de 1539 phrase pour phrase et avec une telle fidélité, qu'il risque de devenir obscur en certains endroits pour le lecteur peu familiarisé avec la construction latine. Jusqu'au XIIe chapitre inclusivement, lequel traite de la Sainte Cène, aucun changement n'est à relever. Mais à la suite de celui-ci, figure immédiatement le seizième de l'original, intitulé : *Des cinq autres cérémonies qu'on a faussement appelées Sacremens...* C'était là un changement heureux, qui donnait plus de régularité au plan de l'ouvrage et améliorait la disposition des matières. Cet arrangement parut si rationnel qu'il fut conservé dans toutes les éditions postérieures. Après cette intercalation, l'ordre de 1539 reste suivi avec les chapitres de la Liberté chrétienne, de la Puissance ecclésiastique et du Gouvernement civil. Le chapitre XVII et dernier : « de la Vie chrestienne », porte la même numérotation en 1539 et en 1541.

Il existe une édition séparée de l'*Epistre au Roy*,

1. La démonstration de cette intéressante identification sera faite par M. Pannier dans un fascicule complémentaire de notre édition.

imprimée avec les mêmes caractères, mais qui ne constitue pas un simple tirage à part. On y trouve quelques petits changements dans le texte et des modifications typographiques. Elle ne contient naturellement ni l' « Argument du present livre », ni le « Summaire et brief recueil des principaux poinctz et chapitres... ». D'après une note obligeamment fournie par M. Théophile Dufour, il existe trois exemplaires de cette plaquette actuellement connus : 1° celui de la collection Gaiffe-Strœhlin ; 2° celui de la Stadt-Bibliothek de Zurich ; 3° celui de la Bibliothèque nationale de Paris, côté Ld[176] 1041. La collation du texte de 1541 avec cet exemplaire a été faite par M. Pannier : nous publierons dans notre troisième volume toutes les différences relevées.

Il n'est pas besoin de longues considérations pour expliquer les raisons générales et particulières qui ont conduit le Réformateur à préparer la traduction de son traité dogmatique. « Desirant de communiquer ce qui en pouvoit venir de fruict à notre nation françoise, j'ay aussi translaté en notre langue », déclare-t-il dans l'*Argument* qui ouvre le texte de 1541. Nul n'ignore combien la Réforme, dès son apparition dans le monde, favorisa avec ardeur les traductions des textes de la Bible, et avec quelle continuité d'efforts elle s'appliqua en même temps à accroître la part des langues vulgaires dans la vie religieuse de ses Églises et de ses fidèles. Dès 1515, du reste, avant Luther, Erasme avait proclamé que la doctrine de Jésus pouvait être comprise du peuple comme des théologiens, et que ceux-ci ne le privaient de cette lecture que pour se réserver le rôle d'oracles. Le Réformateur de Wittemberg comprit

de bonne heure toute la portée de la question et donna coup sur coup, tant par la publication de nombreux ouvrages en allemand que par l'adoption de la même langue pour les actes du culte, une impulsion puissante au progrès général, en pays protestant, de l'idiome vulgaire. La cause de ce dernier se trouva ainsi rapidement associée à celle de la révolution religieuse. En France, un mouvement analogue se produisit de bonne heure tant dans les groupes protestants que chez les amis des idées de réforme. Lefèvre d'Etaples, Briçonnet, Caroli, parmi ces derniers, agirent résolument en faveur d'un emploi aussi large que possible de la langue française dans la vie chrétienne. On commença à répandre dans le peuple les traductions des textes sacrés, contrairement aux conclusions de la Sorbonne et aux avis de quelques personnages influents. Certaines de ces publications eurent même l'appui du roi dont on sait la tendresse pour la langue nationale. Nombre de traductions des ouvrages des réformateurs allemands, de ceux de Luther notamment, accrurent encore, dans les milieux réformés, la vogue fort explicable du parler maternel appliqué aux choses saintes. Farel, Berquin et un peu plus tard Olivetan, cousin de Calvin, travaillèrent à cette expansion du français dans le domaine spirituel. Mais il faut reconnaître que l'auteur de l'*Institution* a fait plus que personne en son temps pour accroître à cet égard le prestige de notre idiome et assurer son triomphe en tant qu'organe de l'activité religieuse des protestants de langue française. Observons encore que, dans l'ensemble, le mouvement de la Renaissance a eu pour résultat, en France, de favoriser

singulièrement les destinées de la langue nationale, au détriment du latin, dans les sciences médicales et mathématiques, dans la philosophie et dans les sciences morales et historiques, aussi bien que dans la littérature proprement dite.

Grâce à la situation prise par Calvin, « grâce aussi à sa valeur propre, l'*Institution*, écrite dans une langue si voisine de notre langue scientifique qu'elle semble avancer de cent ans sur la plupart des ouvrages contemporains, eut un immense retentissement, et il est hors de doute que la nécessité de répondre à Calvin et aux autres protestants dans un idiome qui fût, comme le leur, compris de tous, contribua puissamment à faire accepter le français, même des théologiens catholiques[1] ».

V

L'INTERDICTION DE L' « INSTITUTION ». LE LIVRE EST BRÛLÉ.

Le 1er juillet 1542, un arrêt du Parlement de Paris[2] prononça la suppression et l'interdiction du texte latin et du texte français de l'*Institution chrétienne*. Il n'est pas douteux que la publication en langue vulgaire de l'ouvrage de Calvin ait été la cause occasionnelle de cette condamnation. Tant que le livre

1. F. Brunot, *Hist. de la langue franç.*, t. II, p. 14-15.

2. Archives nationales, X²ª93, registre criminel du Parlement de Paris pour l'année 1542. Cet arrêt, publié pour la première foi par M. N. Weiss dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. du protest. franç.*, 1884, p. 15 et suiv., a été reproduit, depuis, à diverses reprises.

n'avait été répandu que sous sa forme latine, on ne s'était pas occupé de le poursuivre. Le texte qui nous fait connaître cette prohibition présente, à divers égards, le plus haut interêt. Il contient, en effet, une véritable ordonnance fort détaillée, et remarquablement rédigée, sur l'impression et le commerce des livres tant à Paris que dans le reste du ressort du Parlement. La Cour constate « qu'il s'est trouvé que, en tous livres, mesme de grammaire, dialectique, medecine, de droict civil et canon, et mesme en alphabetz que l'on imprime pour les petitz enfans, sont nouvellement imprimez quelques postilles, préfaces, argumens ou epistres liminaires contenans aulcunes erreurs de la secte lutherienne pour tousjours plus publier leur maulvaise et damnée doctrine de ceulx qui sont de ceste secte lutherienne et en imbuer de jeunesse les enfans pour à jamais leur sentir desd. erreurs et y perseverer toute leur vie... » L'arrêt indique ensuite comment se fait, en France, la propagande des « livres erronés, blasphém[atoire]s et herectiques ». Il expose « que l'on apporte en ceste ville de Paris plusieurs livres imprimez en Alemaigne, Lyon ou ailleurs contenans doctrines erronées et blasphèmes contre la foy catholicque », remarque qui, par parenthèse, explique que les livres de Rabelais aient d'abord vu le jour, impunément, dans la grande cité lyonnaise. Sous peine des derniers châtiments, les détenteurs devront apporter au greffe criminel de la Cour « tous et chacuns les livres qu'ilz ont devers eulx contenans aulcunes doctrines nouvelles, lutheriennes et aultres contre la foy catholicque et doctrine de notre mere saincte eglise, et entre autres un Livre intitulé

Institutio religionis christianæ authore Alcuino, et en langaige vulgaire, l'Institution de la religion chrestienne composée par Jehan Calvin ». Le livre du Réformateur français est le seul qui soit nommément cité au cours de cet arrêt d'une portée absolument générale, véritable code de procédure à l'égard des livres suspects : c'est indiquer quelle signification exceptionnelle lui attribuaient les magistrats du Parlement parisien. Ce n'est pas le lieu d'insister à cette place sur la série des mesures prises par la Cour suprême à l'égard des livres de toute nature susceptibles de renfermer des doctrines hérétiques. Qu'il nous suffise de constater que *l'Institution* de 1541, par son retentissement et par le fait même qu'elle atteignait un public beaucoup plus étendu que l'édition latine, a été le point de départ et le prétexte de toute une organisation minutieuse qui atteste à quel point la diffusion du récent chef-d'œuvre de l'écrivain français avait rendu de nouvelles précautions nécessaires. Il est donc certain que le livre que nous étudions ici a marqué une date décisive dans l'histoire de la lutte contre les publications hétérodoxes.

Grâce à une découverte de M. N. Weiss[1], nous connaissons le nom et la destinée du libraire colporteur qui réussit à introduire en France et à vendre à Paris les deux éditions de l'*Institution*. Il s'appelait Antoine Lenoir et venait de Genève, après avoir passé par Anvers. Condamné à faire amende honorable dans la forme ordinaire devant le portail de Notre-Dame de Paris, puis en la ville de

1. *Bull. de la Soc. du protest. fr.*, t. XLII, 1893, p. 548 et suiv.

Saint-Quentin[1] « devant la principalle porte de la principalle eglise dudict lieu », il fut banni du royaume à perpétuité, en vertu d'un arrêt du Parlement daté du 1er juillet, comme le précédent. Les exemplaires saisis des deux éditions de l'*Institution* furent brûlés au parvis Notre-Dame[2].

VI

Les états successifs de l' « Institution ».

Le texte latin de 1543, qui a succédé au texte français de 1541, était augmenté d'environ un cinquième ; il comprenait 21 chapitres au lieu de 17 ; on y relève plusieurs transpositions heureuses. A ce texte correspond la traduction française de 1545, assez rare, et dont on connaît une douzaine d'exemplaires, — l'un d'eux se trouve dans notre collection — outre quatre autres incomplets, En 1550, nouvelle révision, rééditée en 1553 et 1554, et traduite en français en 1551 ; elle est augmentée de trois paragraphes nouveaux sur la résurrection de

1. Comme « plus prochaine ville royale, de l'issue de ce royaume du côté d'Anvers ».

2. L'*Institution chrétienne* a été probablement le livre protestant français qui a été, si j'ose dire, traqué de la manière la plus continue et la plus rigoureuse. C'est ce qui explique que beaucoup de ses éditions soient devenues si rares. Certains des exemplaires les plus recherchés qui subsistent aujourd'hui ont connu des destinées singulières. On en a retrouvé jusque dans des étables ou des poulaillers où les fidèles protestants les avaient cachés pour les faire échapper à une surveillance incessante ; tel de ces volumes y est resté enfoui pendant de longues années.

la chair. L'édition française de 1551, dont nous possédons un exemplaire, est une des plus belles impressions du milieu du XVIe siècle ; la justification en est des plus heureuses et le format des mieux réussis. Peu de livres réformés se présentent sous un aspect plus séduisant.

En 1559, nouvelle révision, « augmentée de tel accroissement, dit le titre, qu'on la peut presque estimer un livre nouveau », et divisée en quatre livres, divisés à leur tour en chapitres et en paragraphes. Il s'agissait en réalité d'une véritable réorganisation de toute la matière. La traduction française parut en 1560 ; c'est le texte reçu jusqu'à présent.

Les savants éditeurs des *Opera* ont divisé avec raison en trois familles les 24 éditions de l'*Institution* publiées du vivant de Calvin : la première famille représentée par le petit manuel de 1536 ; la troisième donnant la rédaction définitive en quatre livres, publiée pour la première fois en 1559 et reproduite dans toutes les éditions postérieures ; enfin les éditions intermédiaires, analogues à la première par l'absence d'une division strictement systématique, mais se rapprochant de la dernière par une richesse croissante des matériaux. Cette seconde famille se subdivisait encore en trois catégories, distinguées l'une de l'autre par les additions plus ou moins considérables, introduites successivement. Pour bien faire connaître les rapports existant entre l'original et la traduction, laquelle a suivi le développement de l'ouvrage à mesure qu'il se poursuivait, il convient donc d'établir simultanément une classification analogue des éditions françaises.

Première famille : Édition latine de 1536 ; il n'en existe pas de traduction.

Seconde famille.

Première révision : Édition latine de 1539 ; traduction de 1541.

Seconde révision : Édition latine, de 1543 (répétée en 1545) ; traduction de 1545. L'*Epître au Roi* n'a pas été remaniée d'après le latin de 1543 qui contient plusieurs changements et additions notables ; elle reproduit dans l'ensemble le texte de 1541.

Troisième révision : Édition latine de 1550 (répétée en 1553 et 1554) ; traduction de 1551[1] (répétée en 1553, 1554 et 1557).

Troisième famille : Rédaction définitive, édition latine de 1559 (répétée en 1561 deux fois) ; traduction de 1560 (répétée en 1561 deux fois, en 1562 trois fois, en 1563 et 1564). Cette rédaction définitive est divisée en 4 livres. On n'a pas à s'occuper ici des éditions publiées après la mort de Calvin.

1. Cette édition, dont nous possédons un exemplaire, manque à la plupart de nos grandes bibliothèques. On ne la trouve ni à la Bibliothèque Mazarine, ni à celle de la rue des Saints-Pères. Les rares exemplaires que nous en connaissons méritent d'être cités comme de remarquables spécimens de la typographie genevoise du milieu du XVI[e] siècle. Ils font grand honneur à l'imprimeur Jean Gérard, dont on vient d'apprendre le rôle dans la publication de l'édition de 1541.

VII

L'« INSTITUTION » ET L'ÉVOLUTION INTELLECTUELLE DE LA RENAISSANCE.

Au cours de leçons professées récemment au Collège de France, sur l'évolution intellectuelle durant le XVIe siècle, nous avons cru devoir insister sur la nécessité de distinguer plusieurs périodes très différentes dans l'histoire de la Renaissance française. Ces distinctions sont essentielles : faute d'y recourir, une synthèse de cette magnifique époque risque de manquer à peu près complètement de clarté et, si j'ose dire, de vérité. La période dans laquelle prend place le texte français de 1541 est celle qui va de 1530 à 1550. Avec l'année 1530, en effet, nous assistons à ce qu'on peut appeler le premier épanouissement de la Renaissance. Avec elle s'ouvre la période du grand réveil ; tout le monde, malgré les difficultés qui s'annoncent, se sent joyeux, allègre. Chacun crie à sa façon : « A boire ! », comme Gargantua naissant. Une curiosité infinie embrase les esprits. Les luttes mêmes qui s'engagent apportent la preuve de la rénovation qui s'accomplit dans la plupart des branches du savoir humain ; elles sont comme le signe de la prodigieuse vitalité qui s'affirme. Entre 1530 et 1540, la marche en avant est marquée surtout par un progrès décisif des études savantes et de la philologie antique. François Ier fonde le Collège de France en 1530, pour encourager, en même temps que la connaissance des langues clas-

siques et orientales, l'humanisme qui a définitivement conquis droit de cité dans notre pays. Mais, dès ce moment aussi, notons-le, la Renaissance et la Réforme tendent à se séparer. Des controverses s'ouvrent un peu partout, qui passionnent les esprits cultivés ou les mettent aux prises avec les défenseurs obstinés du passé. Cependant, on voit apparaître, en 1532, l'*Adolescence Clémentine* de Marot, le premier poème de Marguerite d'Angoulême, et le *Pantagruel* de Rabelais, bientôt suivi du *Gargantua*; Calvin, en 1536, publie le texte latin de son *Institution*; en 1538, paraissent le *Cymbalum mundi* de des Périers et les *Commentaires* de Dolet. En 1539, le roi promulgue l'édit de Villers-Cotterets, si important pour le développement et la diffusion de la langue française. Un peu partout, à Toulouse, à Lyon, à Montpellier, en Poitou, à Orléans, à Bourges, des cénacles littéraires se forment, qui contribuent au progrès du goût. Période d'organisation, durant laquelle les bonnes volontés se cherchent et se groupent, les fins se précisent, les premiers efforts sont tentés pour constituer une pensée originale. C'est ainsi que le platonisme réapparaît avec Ramus, Antoine Héroët et plusieurs autres; puis, quoique timidement, le rationalisme et toute une doctrine indépendante dont les traces se retrouvent dans plusieurs ouvrages ou documents, et que la lettre d'Antoine Fumée à Calvin, vers 1542, a si fortement caractérisée. Il semble même qu'à cet égard l'année qui précède celle-là ait marqué l'apparition d'une véritable crise. En même temps, la vie de société commence à s'organiser sur de nouvelles bases : la querelle des Femmes, de l'Amour et du

Mariage, est rouverte avec un retentissement extraordinaire ; les droits de la passion sont proclamés et défendus ; la vie est brillante, les fêtes nombreuses et splendides, les mœurs, plus polies que jamais. Dans tous les milieux mondains, le goût de la conversation fleurit : l'*Heptaméron* nous en offre de piquants modèles. C'est alors, en réalité, que commence de se former l'idéal mondain de l'honnête homme, cette fleur de la sociabilité française. A Lyon, une civilisation particulière s'épanouit, pénétrée de pétrarquisme et d'italianisme. Mais, par contre, le christianisme perd du terrain : n'oublions pas que dans l'abbaye de Thélème, il n'y a place ni pour une église, ni même pour une chapelle. La pensée tend à se laïciser, à s'élargir ; elle acquiert plus de souplesse et de variété. D'ailleurs, les Français, au au lieu de rester attachés à leurs seules traditions, voyagent et s'inquiètent des mœurs étrangères ; des missions sont envoyées en Italie et en Orient ; les Italiens s'implantent plus nombreux sur notre sol. Le culte de l'antiquité se trouve ainsi favorisé par des causes multiples ; les Français tendent à s'assimiler ses principes de vie et à en pénétrer leur existence. Mais voici que devant ces menaces de paganisation, en face des platonisants, stoïciens, épicuriens et « lucianistes », l'*Institution* française se dresse, engageant le combat contre la pensée antique et faisant éclater à tous les yeux le conflit qui existe entre le christianisme et la philosophie ; elle montre celle-ci s'insinuant dans toute la vie intellectuelle, sous couleur de littérature. L'attaque sera reprise dans l'*Excuse aux Nicodémites* (1549), où Calvin dénoncera à nouveau le péril avec une clair-

voyance ironique et en malmenant assez rudement les « gens de lettres », et ensuite dans le traité *Des Scandales* (1550). Son œuvre française s'insère donc, en 1541, au milieu d'une période de crise et d'organisation tout ensemble. A la faveur de la lutte, les théories vont par nécessité devenir plus précises; elles s'opposeront fortement les unes aux autres. La doctrine esthétique va se fixer, cependant que la science poursuivra ses conquêtes avec Fernel, Paré, Finé, Gilles, Rondelet, Belon, Ruel, Vésale et Copernic. Que de pas en avant réalisés entre 1540 et 1550! On peut donc dire que l'*Institution* est venue à son heure et que toute cette ambiance profane que l'on vient d'indiquer sommairement l'explique autant que les circonstances politiques ou proprement religieuses et théologiques.

Avec la période qui suit, et qui s'étend de 1550 à 1580, on verra s'affirmer le retour au paganisme, le triomphe des idées antiques. La philosophie a parfait l'œuvre commencée à l'époque précédente. Ce caractère païen se révèle aussi bien dans l'art que dans les lettres et les sciences morales et spéculatives. Culte de la forme, souci de l'élégance, religion de la Beauté et de la Nature, tels sont l'idéal et les qualités suprêmes auxquels aspirent les poètes, avec Ronsard et la Pléiade, les sculpteurs avec Jean Goujon et ses émules. La fontaine des Innocents, qui est des environs de 1550, semble le symbole de ce temps aussi bien que les *Odes* ou les *Amours* des poètes. Même tendance en architecture où les ordres antiques se substituent à la vieille construction française. La philosophie chrétienne des Lefèvre d'Étaples ou des Érasme est bien oubliée, sinon dédaignée ; un

homme surtout la remplace : c'est le philosophe grec Plutarque qui, traduit par Amyot, apporte aussi bien dans ses *Œuvres morales* que dans ses *Vies parallèles*, la vraie moelle de la pensée antique. On voit renaître l'épicurisme, le stoïcisme et l'ancien rationalisme. Montaigne, foncièrement épicurien, achèvera l'évolution commencée cinquante ans plus tôt, avec ses *Essais*, imprégnés d'une morale toute païenne, qui va devenir celle de l'honnête homme. Le XVIIe siècle continue, à cet égard, le XVIe siècle, beaucoup plus qu'on ne l'a supposé en général. On ne saurait trop insister, en effet, sur le caractère laïque et, malgré tout, peu chrétien de la littérature du XVIIe siècle, même en dehors des libertins. Du point de vue qui dominait sa pensée, Calvin avait donc aperçu et dénoncé le danger avec une clairvoyance extraordinaire : il devinait, plus nettement que personne en son temps, le dualisme moderne que la Renaissance était en train de créer.

VIII

LA FORMATION LITTÉRAIRE DE CALVIN.

Comment Calvin a-t-il acquis le goût et la culture littéraire qui ont fait de lui un des maîtres les plus admirés de notre langue ? Certes, il faudrait d'abord demander le secret d'une telle perfection, si surprenante à l'aurore de la littérature moderne, à son génie naturel, fait d'ordre et de clarté, en même temps qu'à son tempérament passionné. Essayons

toutefois de dégager les causes qui ont dû favoriser sa formation d'écrivain. En premier lieu, il importe plus spécialement de rappeler son éducation de juriste, rompu à l'art des définitions et des divisions, habitué à sérier les questions, à disposer les arguments et à tirer d'un texte tout ce qu'il est susceptible de donner. N'oublions pas, d'autre part, que le Réformateur sortait d'une famille de procureurs et d'hommes d'affaires. Il y eut une autre influence dont il y a lieu de tenir compte au plus haut point : nous voulons parler de l'action personnelle d'un éducateur incomparable auquel Calvin n'a cessé, pendant toute sa vie, de prodiguer les marques émues d'une tendre reconnaissance. Il s'agit de Mathurin Cordier, son ancien professeur au collège de la Marche. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit ailleurs touchant ce maître unique, l'un des grammairiens les plus distingués de l'époque, professeur consciencieux et dévoué entre tous, qui, dans un domaine modeste, sut réaliser quelques-unes des innovations les plus heureuses de l'enseignement. Sans les soins éclairés d'un Cordier, Calvin n'aurait pu suivre plus tard les leçons des Danès et des Wolmar avec le même fruit. Qui sait, écrivions-nous il y a quelque vingt-cinq ans, si ce prodigieux talent littéraire, qui fut pour son œuvre de réformateur une arme si puissante, se fût développé à ce point sans l'initiative de ce profond éducateur[1] ?

Depuis, notre conviction n'a fait que s'accroître. Si l'auteur de l'*Institution* a été un latiniste si remar-

1. A. Lefranc, *La Jeunesse de Calvin*, p. 59 et suiv. Voy. aussi E. Doumergue, *Jean Calvin*, I, p. 58 et suiv.

quable, s'il a su profiter de cette connaissance de la langue antique pour appliquer sa langue maternelle à des matières hautes et graves qu'elle ignorait jusqu'alors, c'est grâce à son premier maître de grammaire qui lui communiqua le goût des belles lettres. L'utile action de Melchior Wolmar put s'exercer ensuite avec efficacité. Plus tard, le contact prolongé avec Sénèque et aussi avec les textes juridiques les mieux élaborés qui soient, acheva l'initiation commencée sous des auspices si favorables.

Demandons une fois de plus à Calvin lui-même deux témoignages dont la portée sera d'autant plus grande qu'il a été amené à les formuler à plusieurs années d'intervalle. C'est dans ses célèbres *Commentaires sur les epistres de l'Apostre S. Paul* que nous rencontrerons ces deux textes.

Voici d'abord un passage emprunté à l'épître dédicatoire du *Commentaire sur la seconde epistre aux Corinthiens* (1547) adressée à Melchior Wolmar :

« Premièrement, il me souvient de quelle affection vous avez entretenu et augmenté ce commencement d'amitié que j'avoye avec vous de long temps ; combien vous avez esté prest d'employer franchement et vous et vostre pouvoir pour moy, quand vous avez pensé que l'occasion se présentoit de monstrer vostre amour envers moy : comment vous m'avez offert vostre credit pour m'avancer, si la vocation, à laquelle j'estoye lors attaché, ne m'eust empesché de l'accepter. Mais il n'y a rien que j'aye trouvé si bon, que la souvenance de ce premier temps, quand estant envoyé par mon père pour apprendre le Droict civil, je conjoigni, vous ayant pour conducteur et maistre, avec l'estude des loix

les letres Grecques, lesquelles lors vous enseigniez avec grande louange. Et certes il n'a point tenu à vous que je n'y proufitasse d'avantage : car de vostre grace vous estiez prest de me tendre la main, jusques à ce que j'eusse parachevé le cour de l'estude et veu ce qui en est d'un bout en autre, n'eust esté que la mort de mon pere entreveint, laquelle fut occasion de me distraire lorsqu'il n'y avoit pas longtemps que j'estoye en train. Tant y a toutesfois que je me recognoy grandement obligé à vous, de ce que pour le moins j'ay apprins sous vous les commencemens, lesquels m'ont depuis aidé. Parquoy je n'ay peu autrement contenter mon desir, qu'en laissant à ceux qui viendront après nous, un tesmoignage que je n'ay point voulu estre ingrat envers vous : par mesme moyen faisant aussi que vous receussiez quelque fruit, ayant moindre, de vostre labeur ancien, duquel je sens encore aujourd'huy le proufit. » (1er août 1546.)

Quelques années plus tard, dans le *Commentaire sur la premiere epistre aux Thessaloniciens* (1550), nouvel hommage, adressé, cette fois, à Mathurin Cordier et exprimé en termes non moins touchants :

« C'est bien raison, que vous aussi ayez part en mes labeurs, veu que sous vostre conduite et addresse ayant premierement commencé le train d'estudier, j'ay pour le moins avancé jusques à ce poinct, de pouvoir en quelque sorte proufiter à l'Eglise de Dieu. Lorsque mon pere m'envoya jeune enfant à Paris, n'ayant seulement que quelques petits commencemens de la Langue Latine, Dieu voulut que je vous rencontray pour mon percepteur quelque peu de temps afin que par vous je fusse tellement addressé

au vray chemin et droite façon d'apprendre, que j'en peusse puis après aucunement mieux proufiter. Car comme ainsi soit que vous eussiez tenu la premiere classe, et là enseigné avec grand honneur, toutesfois pour ce que vous voyiez que les enfans façonnez par les autres maistres par ambition et bravade, n'estoyent point fondez à bon escient, et n'apportoyent rien de ferme, mais avoyent seulement quelques bouffées pour faire mine, en sorte qu'il vous faloit recommencer à les façonner de nouveau, vous estant fasché d'une telle peine, estiez ceste année-la descendu à la quatrieme classe. Voyla bien quelle estoit votre intention : mais cependant ce me fut un singulier benefice de Dieu, de rencontrer un tel commencement d'instruction. Et combien qu'il ne me fust pas permis d'en jouir longtemps, pour ce qu'un homme estourdi et sans jugement, lequel disposoit de nos estudes à son vouloir, ou plutost selon sa fole fantasie, nous feit incontinent monter plus haut : toutesfois l'instruction et addresse que vous m'aviez donnée me servit si bien depuis, qu'à bon droict je confesse et recognoy estre tenu à vous du proufit et avancement tel qu'il s'en est ensuyvi. De laquelle chose j'ay bien voulu rendre tesmoignage à ceus qui viendront après nous, afin que s'il leur revient quelque utilité de mes escrits, ils sachent qu'elle est en partie procédée de vous. » (17 fév. 1550.)

Ces dernières lignes, si explicites, constituent un témoignage précieux sur les origines de la formation littéraire du Réformateur ; elles prouvent par ailleurs que le cœur, chez Calvin, quoi qu'on ait pu dire, était à la hauteur de l'intelligence. Autrement,

la séduction infinie qu'il exerça autour de lui ne s'expliquerait pas.

Un texte peu connu, qui appartient au plus ancien ouvrage de Calvin et à ses années de jeunesse studieuse, nous révèle ce qu'étaient, vers l'âge de vingt-trois ans, ses idées en matière de style. Calvin nous a laissé, en latin, une étude de critique littéraire, la seule qui soit sortie de sa plume : c'est la préface de son *Commentaire* sur le *De Clementia* de Sénèque, publié en 1532, son premier volume. On en trouvera la traduction dans une remarquable étude due à un écrivain regretté, Henri Lecoultre [1]. J'en citerai ici un extrait caractéristique. Après avoir protesté contre les injustes attaques dirigées contre le philosophe latin, il cherche à dégager ses mérites plus proprement littéraires : « Pour autant que j'ai quelque intelligence de ces questions, Sénèque fut un homme d'une grande érudition et d'une éloquence remarquable. Quel genre de connaissances a été inaccessible à cet heureux génie ?... Il possède toute la dialectique nécessaire à l'ornement de son discours. Sa mémoire lui fournissait des traits de l'histoire ancienne toutes les fois qu'il en avait besoin ; il s'y est pourtant parfois trompé, faute d'avoir été assez exigeant envers lui-même. Sa manière de parler est élégante et fleurie, son style n'est pas recherché, il coule sans effort ; le ton de son discours est modéré, comme il convient à un philosophe ; il s'élève pourtant parfois, et l'on peut

1. Henri Lecoultre, *Mélanges* (Lausanne, Bridel), s. d., p. 87-126 : « Calvin d'après son *Commentaire* sur le *De Clementia* de Sénèque (1532). » L'auteur donne en appendice la liste des classiques latins et grecs, des Pères de l'Église et des humanistes cités par Calvin dans son *Commentaire*.

s'assurer que la veine sublime ne lui aurait pas manqué, s'il l'avait recherchée. Presque tout le monde lui reproche son luxe de paroles et sa prolixité : je conviens qu'à cet égard il en fait trop, et je pense que ce sont là les défauts agréables dont il est rempli, au jugement de Quintilien. Je regrette aussi chez lui l'absence de l'ordre, cette lumière du discours. Mais combien ces défauts nous paraîtront peu importants en comparaison de ses qualités ! Qu'on se souvienne seulement que jamais aucun génie n'a pu nous plaire sans que nous y missions de l'indulgence. Je ne veux pas m'arrêter plus longtemps, disons-le une fois pour toutes : Senèque est le premier après Cicéron, il est une colonne de la philosophie et de l'éloquence romaines. Car nous avons perdu Brutus et ses pareils. C'est ce qu'apprendront ceux qui consacreront leurs meilleures heures à le lire ; je réponds qu'aucun d'eux ne regrettera sa peine, à moins qu'il ne soit né sous la colère des Muses et des Grâces. »

Si l'on examine attentivement le commentaire qui suit cette préface, on est étonné de constater l'ample et solide érudition de ce jeune homme de vingt-trois ans : il cite déjà couramment Homère, Platon, Aristote, Plutarque et d'autres ; il connaît la littérature latine d'une manière à peu près complète, non seulement les moralistes, les philosophes, les orateurs, les poètes, les historiens, mais encore les jurisconsultes, les grammairiens et les écrivains les plus spéciaux, sans omettre les commentateurs ni les érudits modernes. Il s'est nourri de la moelle des lettres antiques : le voilà capable d'affirmer sa maîtrise dans l'art d'écrire. Une telle formation

devait lui permettre, quelque dix ans plus tard, de composer un des grands livres de la prose française.

IX

LE STYLE DE CALVIN [1]

De très bonne heure, le jeune Réformateur eut conscience de la puissance merveilleuse de l'instrument de propagande que lui conféraient ses dons exceptionnels d'écrivain. « Que je sois déclamateur, il (Westphal) ne le persuadera à personne ; et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris. » Il écrit même à Farel, en septembre 1549 : « Certes, je ne me dissimule pas combien est déplaisante la prolixité d'Augustin, mais je me demande par contre si ma propre brièveté n'est pas trop condensée. » Il semble qu'il ait apprécié, avec sa clairvoyance ordinaire, ce que cette qualité incontestable pouvait offrir d'excessif. Quoi qu'il en soit, dans la dédicace à Simon Grynée qui figure en tête de son commentaire de l'Épître aux Romains (1539), le Réformateur a exalté avec une visible prédilection les dons de clarté, de facilité, de sobriété et aussi de brièveté qu'il préconise pour la rédaction des Commentaires des Livres saints : «... Or combien

1. L'étude que nous faisons plus loin des caractéristiques du style de Calvin, dans l'édition originale de 1541, nous amènera nécessairement à formuler toute une série d'autres considérations sur la langue du Réformateur.

que je scache que ceste opinion n'est pas receue de tous, et que ceux qui ne la reçoyvent, ont aussi quelques raisons qui les induisent à estre d'autre avis, toutesfois quant à moy on ne me peut destourner d'aimer ceste brièveté... Cela fera que d'un costé, nous qui approuvons plus une briefveté, ne rejetterons point ou mespriserons les labeurs de ceux qui sont longs et copieux... : et d'autre part aussi ceux-là nous supporteront mutuellement, encore qu'il leur semble que nous soyons par trop briefs et serrez... J'ay pris peine de tellement moderer et compasser mon style, qu'on peut apercevoir que je me suis proposé ce moyen-là comme mon patron pour me régler dessus. » Il blâme ensuite la prolixité de Bucer « qui ne peut s'estancher et faire fin » et conclut avec insistance qu'il faut « user de grande sobriété » dans l'interprétation de la parole de Dieu.

Tous ses coreligionnaires se rendirent aisément compte, dès ses premières publications, des dons qu'il ne refusait pas de s'avouer à lui-même. Nombreux sont les témoignages que l'on pourrait recueillir dans ce sens. Près du moment où la première édition de la version française de l'*Institution* venait de paraître, Farel reconnaissait hautement la supériorité littéraire et théologique de son jeune collaborateur et, comparant son propre ouvrage avec celui de son collègue, il écrivait : « Jean Calvin, mon bon et entier frère, a, en son *Institution*, si amplement traité tous les points touchés en mon livret que, surmontant non seulement ce que jay touché, mais ce que je pourroye toucher, il a osté l'occasion à moy et aux autres d'en vouloir plus plei-

nement escrire. Que tous ceux qui auront vu mon petit livre regardent donc cette belle *Institution*, laquelle regardant, ils n'ont plus besoin de ma petitesse, ni de prendre peine à lire mon petit livret. » (*Epître aux lecteurs fidèles.*) Pareillement, Jean Sturm déclare en tête de l'édition française de 1545 [1] : « Jean Calvin, c'est un homme d'un jugement qui penetre jusques au bout, et d'une doctrine admirable, et d'une memoire singuliere : et lequel en ses escrits, c'est merveille comment il parle de tout, et abondamment, et purement. Dont, son Institution de la Religion Chrestienne, en est un tesmoignage évident. Laquelle une fois l'ayant mise en lumiere, puis après l'enrichit, mais maintenant l'a rendue toute parfaite. Tellement que je ne sache nully qui ait onc plus parfaitement escrit, ny pour demonstrer la vraye Religion, ni pour corriger les meurs, ny pour abatre les abuz. Et quiconques auront atteint jusque au poinctz des choses qu'il enseigne en ce Livre la, que telz croyent hardimant qu'ilz sont parfaitement establiz. » Il serait facile de citer ici d'autres déclarations de même nature.

De même que chez Jean Lemaire de Belges, trente ans plus tôt, et chez Rabelais, au même moment, on ne constate pas chez Calvin, considéré comme écrivain, l'existence d'un style unique. Si l'auteur du *Pantagruel* emploie tour à tour, suivant les besoins de son exposé, le style oratoire, le style narratif et descriptif et celui qu'on pourrait appeler d'un mot commode le style dramatique, c'est-à-dire celui de ses merveilleux dialogues, Calvin, de même,

1. Ce témoignage figure déjà, en latin, au titre de l'édition de 1543 ; on le retrouve, en français, dans l'édition de 1551, etc.

tour à tour, sait recourir au style oratoire ou philosophique, ample et grave, aussi bien qu'à celui de la polémique, incisif, rapide et empreint d'une ironie redoutable. Cette distinction apparaît déjà nettement dans la première *Institution*. On a remarqué, en effet, que la première partie est moins polémique, plus simple, d'un ton relativement calme et mesuré. Dans les trois derniers chapitres, au contraire, l'ardeur de la controverse amène l'écrivain à employer une forme plus vive, plus âpre même ; l'indignation n'en est pas absente, mais jamais elle ne dépasse un certain degré. Il est avéré que les termes violents s'y rencontrent en beaucoup moins grand nombre que dans les éditions suivantes. A l'aurore de sa vie d'apôtre, le Réformateur cherche à se contenir : il semble cependant échapper à l'influence de sa formation classique, telle qu'elle se révèle dans son commentaire de Sénèque. Platon, Ambroise, Augustin sont assurément cités en 1536, mais, d'une façon générale, on remarque dans cette édition un emploi beaucoup moins fréquent des grands écrivains grecs et romains, des Pères et même des philosophes du moyen âge, que dans les éditions postérieures du même livre.

L'occasion est bonne, semble-t-il, pour protester contre l'erreur trop répandue qui représente, depuis le jugement de Bossuet, le style de Calvin comme essentiellement « triste[1] ». Il suffit d'évoquer le *Traité*

1. Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle ; mettons le même si l'on veut au-dessus de Luther ; car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semblait l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix ; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin, et son

des Reliques, l'*Excuse à M. de Falais*, l'*Excuse à Messieurs les Nicodémites*, les divers traités *contre les Libertins*, les *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul*, les Sermons sur l'*Harmonie évangélique* ou sur la *Passion*, nombre de ses préfaces et lettres françaises et d'une manière générale les œuvres de polémique ou de circonstance, conçues et composées en français. On jugera, en les lisant, combien, dans les écrits qui ne sont pas traduits du latin et qui offrent un caractère moins dogmatique. moins oratoire, Calvin sait renoncer à la hauteur et à la gravité de la phrase latine. On admirera cette aisance familière, ces rappels constants à la réalité concrète, ces comparaisons pleines de relief, ces images empruntées au monde extérieur et à l'ambiance quotidienne, ces apologues malicieux, goguenards même, qui communiquent aux pages citées plus haut tant de mouvement et de vie. On oublie les préoccupations dogmatiques pour se laisser entraîner par la verve du polémiste et la forte séduction du psychologue. Point de tension, point d'effort calculé vers la poésie ; on voit, au contraire, se révéler à chaque pas les indices du voisinage de la vie, les preuves d'une expérience judicieuse et variée. C'en est assez, comme on l'a dit, pour dissiper la tristesse des déductions les plus tendues. Et quelle éloquence simple, alerte et pénétrante dans ses lettres !

Il y a sûrement une grande part de légende dans cette réputation d'austérité continue qui est devenue

style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. » Il observe un peu plus haut que « Calvin raisonnait plus conséquemment que Luther. » Quelques pages plus loin, Bossuet parle encore du « *beau style* de Calvin ». *Histoire des Variations*, livre IX. Il faut remarquer que le mot *triste* signifie plutôt ici austère, sévère.

l'apanage de Calvin écrivain. Le Picard avisé et réaliste, aussi bien que le juriste habitué à distinguer les espèces et à tenir compte des faits, ne moururent jamais en lui. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'étudier les aspects divers de son génie littéraire savent combien le profond connaisseur d'hommes qu'était le Réformateur, sensible aux côtés sociaux des choses et épris d'action, sut éviter l'ennui et la monotonie dans toutes les productions où il eut à cœur de déployer les ressources de son style.

« Quant à la syntaxe de Calvin, observe Petit de Julleville[1], quoique un peu plus lente que la nôtre, et plus amie d'une phrase qui se déploie, et des tours périodiques, elle reste, pour nous-mêmes, parfaitement claire et intelligible, grâce à la netteté des constructions. Bien plus, quoique sa phrase périodique soit au fond toute latine, il sait bien que le génie des deux langues n'est pas tout à fait le même, ni surtout leurs ressources, la nôtre étant pauvre en relatifs, et manquant de flexions casuelles : aussi prend-il soin de n'embarrasser point sa période française de trop longues incises, comme on en trouve encore, cent ans plus tard, dans Descartes. Calvin, par la syntaxe, est en avance sur Descartes. » Mais, si le style de Calvin est « bien conduit », cet ordre, cette méthode, cette mâle vigueur que l'on admire ne se traduisent pas seulement par l'enchaînement des pensées, par la subordination des idées secondaires à la principale : la même maîtrise se révèle dans la contexture interne des propositions, dans le groupement des mots qui les cons-

1. *Hist. de la langue et de la litt. fr.*, III, p. 346.

tituent, dans l'ordonnance intérieure et la juste proportion de chaque membre de phrase. Il est visible que le Réformateur a diminué autant qu'il a pu les termes de relation, les locutions accessoires, simplifiant la marche de ses périodes, pour développer et mettre en relief, comme l'a noté M. Chatelain, les mots de valeur, augmenter la cadence de la phrase, la rendre plus aisée, plus harmonieuse à réciter. A cet égard, son goût pour la musique et la pratique de la parole, qui lui a communiqué par la suite une abondance parfois excessive, ont accru certainement chez lui le sens musical des mots et des phrases. Il a recherché d'instinct les résonances pleines et agréables. « Il en est arrivé à apprécier dans les vocables qu'il emploie la matière sonore, et, peu consciemment ou pas du tout, il a, lui qu'on jugeait monotone, lui qui ne cherchait jamais à plaire, fait des concessions au plaisir de l'oreille ; il a, en recherchant dans une mesure à peine sensible la variété des consonances, observé une des lois musicales de la belle prose[1]. » Par là Calvin s'est montré, beaucoup plus qu'on ne la cru, un véritable artiste ; artiste, il l'a été par la manière dont il a compris la

1. Revue *Foi et Vie*, 1909, p. 668. Un rapprochement curieux s'impose à cet égard. Je suis persuadé que le style aisé et coulant de l'*Heptaméron* de Marguerite d'Angoulême, d'une allure si moderne et si en avance sur celui de tous les prosateurs contemporains, par sa claire syntaxe et l'absence des archaïsmes, s'explique tout naturellement par l'influence de la conversation des milieux polis de la cour. Marguerite excella dans l'art de diriger ces entretiens, et il paraît bien évident que si la langue de ses contes témoigne d'une telle facilité, c'est que la conversation l'avait épurée, assouplie et débarrassée de toutes les complications inutiles auxquelles tant d'autres écrivains restaient asservis. Il y a donc entre le style de Calvin, formé par la prédication, et celui de Marguerite, formé par la conversation élégante, un rapport intéressant qui mériterait d'être étudié avec quelque détail.

construction et le vocabulaire, et dont il a usé des images et des comparaisons, tour à tour pittoresques et savoureuses. Clarté, concision, vie et mouvement : il a tendu, par un effort continu et volontaire, vers ces qualités souveraines qui devaient conférer à la prose française la plus enviable des couronnes : l'universalité [1].

X

HISTOIRE DU TEXTE DE L'INSTITUTION. VALEUR ET AUTHENTICITÉ COMPARATIVES DES ÉDITIONS DE 1541 ET DE 1560.

Abordons maintenant une question très importante que nous avons réservée jusqu'à ce moment. Quelle est la valeur littéraire propre du texte français de 1541 et quels sont les motifs qui nous ont décidé à le rééditer à part ? Par quelles considérations avons-nous été amené à concevoir la nécessité d'entreprendre cette réimpression particulière ?

Quand les admirables éditeurs des *Opera Calvini* dans le *Corpus reformatorum* (Brunswick) donnèrent en 1865, au tome III de leur recueil, le texte français de l'*Institution*, voici comment ils comprirent et réalisèrent leur tâche. Après avoir remar-

1. Pour apprécier, en toute connaissance de cause, la place de l'*Institution* dans notre histoire littéraire, il serait toutefois nécessaire que l'histoire du genre de la traduction au XVI[e] siècle fût écrite ; or, nous sommes encore loin de posséder une telle étude. J'estime qu'elle suggérera, quand elle sera élaborée, des comparaisons qui nous manquent actuellement.

qué qu'il n'existe pas de texte français correspondant à la première édition latine et que les autres recensions de l'ouvrage, toutes représentées par les éditions françaises qu'ils avaient sous la main, pouvaient se combiner aisément au moyen de renvois et de notes marginales, surtout après le soin qu'ils avaient mis, en les publiant d'abord en latin, à les distinguer à l'aide des ressources de la typographie, ils continuaient ainsi : « Il s'agissait donc seulement de choisir, parmi les éditions existantes, celle qui devait servir de base à la nôtre. Car tout d'abord nous adoptâmes le principe de réimprimer, non un texte combiné, c'est-à-dire offrant pêle-mêle des leçons empruntées à diverses éditions, mais le texte propre et particulier d'une seule édition, sauf à y joindre les variantes des autres. Notre choix ne pouvait être douteux. Nous dûmes prendre un exemplaire de la dernière recension, de la rédaction définitive dans laquelle l'*Institution* a passé à la postérité. Il est vrai que les textes antérieurs sont, dans un certain sens, plus authentiques, comme nous l'avons démontré plus haut. Mais si nous nous en étions tenus à ceux-ci, il aurait fallu reléguer en marge la plus grande partie de l'ouvrage, dans sa forme actuelle, ce qui aurait été peu rationnel, tandis qu'en procédant de la manière opposée les notes devenaient plus courtes et plus rares. Enfin, parmi les éditions de la dernière recension, nous dûmes choisir la toute première, comme la seule qui pouvait encore passer, dans une certaine mesure, pour avoir été publiée sous les yeux mêmes de Calvin, la plupart des autres n'étant positivement que des entreprises privées de divers libraires, nous

dirions aujourd'hui des contrefaçons. Ainsi ce que nous offrons ici au lecteur, c'est l'édition de 1560, imprimée à Genève par Jean Crespin. »

Tel fut le système adopté par les auteurs des *Opera*. Ce n'est donc qu'à regret, pour ainsi dire, que les savants éditeurs strasbourgeois n'ont pas pris pour base de leur travail le texte de 1541. L'hommage qu'ils se sont plu à rendre à sa valeur exceptionnelle se justifiait par les déclarations qu'ils avaient été amenés à formuler quelques pages plus haut. « Ayant réussi, disent-ils (page xxv), à nous entourer de toutes les éditions publiées du vivant de l'auteur, nous les avons minutieusement comparées entre elles et avec les textes originaux correspondants. Ce travail nous a fait faire des découvertes assez importantes sur la nature de la traduction, sur ses rapports avec le texte latin, sur le degré de fidélité qu'on peut lui reconnaître, enfin sur la part même que Calvin peut y avoir prise. Nous avons reconnu qu'on ne peut attribuer à l'auteur lui-même, avec une entière certitude, que la première rédaction du texte français, tel qu'il parut en 1541, peut-être encore le remaniement remarquable et tout exceptionnel des premiers chapitres de la dernière rédaction publiée en 1560. En effet, il ne peut y avoir de doute à l'égard de la première édition, puisque Calvin en fait la déclaration expresse à deux reprises différentes, sur le titre et dans la préface. Les mêmes raisons décideront la chose à l'égard des éditions subséquentes, lesquelles, à quelques additions près, reproduisent le texte primitif. Il en est autrement de la dernière recension qui s'annonce elle-même (dans les exemplaires des deux langues) comme

augmentée de tel accroissement qu'on la peut presque estimer un livre nouveau. A en juger par le commencement de ce texte définitif, il paraît que l'auteur a voulu donner lui-même une traduction entièrement refondue. Car ce commencement ne correspond avec aucune des traductions antérieures, pas même dans les parties ou phrases qui n'ont point été changées dans l'original. Aussi avons-nous cru devoir faire imprimer les deux textes de cette partie de l'ouvrage. Cet essai d'une traduction nouvelle s'arrête au septième chapitre du premier livre. Tout le reste se compose de fragments de l'ancienne traduction, là où le texte latin est resté le même (quoique dans ce cas aussi il y ait des changements assez fréquents), et d'une traduction nouvelle des additions complémentaires qui forment presque la moitié du texte actuel. Or, c'est cette partie très notable de la traduction que nous ne saurions attribuer à la plume de Calvin. Il est même peu probable qu'il ait seulement revu les épreuves. Car non seulement nous avons rencontré un grand nombre d'inexactitudes, d'omissions, d'additions oiseuses et embarrassantes, mais encore des passages où il est évident que le traducteur n'a pas même compris le texte latin. Un simple coup d'œil sur les notes critiques que nous avons jointes à notre texte convaincra le lecteur de la justesse de notre assertion. Mais on nous permettra de la justifier ici par un petit nombre d'exemples choisis au hasard dans les notes du présent volume. »

Les éditeurs (p. XXVI) énumèrent ensuite les principales fautes relevées par eux dans le texte de 1560. En voici seulement quelques exemples : Ch. 13, § 8.

D'après le passage de Jacques, I, 17, il n'y a pas en Dieu *transmutatio vel conversionis obumbratio* (ombre de changement) ; au lieu de cela le traducteur met : *ny ombrage tournant.* — Ch. 15, § 8. En parlant d'Adam l'auteur dit : *Nulla imposita fuit Deo necessitas, quin illi daret...* le traducteur met la phrase absurde : *nulle necessité ne luy a esté imposée de Dieu,* etc. — Livre II, ch. 3, § 4 : *Plato regum filios creari dicit aliqua singulari nota insignes ; Platon dit que les enfants des Rois sont composez d'une masse précieuse.* — Ch. 8, § 31. Le Sabbat a été institué comme un mystère, c'est-à-dire comme une préfiguration *de perpetua nostrorum operum quiete,* de notre repos futur et éternel. La traduction dit : *que le peuple fust instruit de se demettre de ses œuvres.* — Livre III, ch. 2, § 12 : Calvin, par allusion à I Tim. I, 19 compare une bonne conscience à l'arche de Noë, *arcae in qua custoditur fides,* le traducteur y substitue, un *coffre,* parce qu'il ne s'est pas rendu compte de l'image ; ch. 3, § 1. Calvin établit la thèse que la foi doit précéder la pénitence. C'est là pour lui une partie intégrante de son système, et il combat ceux qui sont d'un avis contraire. Cette polémique commence par la phrase : *Quibus autem videtur fidem præcedere pœnitentia* etc., ce qui veut dire à la lettre : ceux au contraire auxquels la pénitence apparaît comme précédant la foi. Mais le traducteur a mis tout juste le contraire : *ceux qui cuydent que la foy precede la penitence...* etc.

Voici la conclusion de MM. Baum, Cunitz et Reuss : « Nous espérons qu'après avoir lu et apprécié ces passages, nos lecteurs trouveront que notre jugement sur le degré *d'authenticité* de la tra-

duction française de l'Institution, telle qu'elle a été imprimée depuis 1560, n'est pas trop hasardé. Il est de toute impossibilité que Calvin se soit rendu coupable d'une légèreté telle que nous l'avons rencontrée dans maint endroit de ce texte ; il est impossible de supposer que l'auteur ne se soit plus compris lui-même en traduisant, ou qu'il n'ait pas su exprimer en français ce qu'il avait écrit en latin. Au besoin, sa première traduction elle-même viendrait à l'appui de notre thèse, par sa scrupuleuse exactitude.

« Ce sera donc un fait désormais établi que la traduction française de l'*Institution*, dans sa forme définitive et reçue, en exceptant les parties conservées de l'ancienne rédaction, a été rédigée avec une certaine incurie, par des mains moins habiles et sans le contrôle de l'auteur. Ce fait nous expliquera mieux encore la différence déjà signalée entre l'original et la traduction. Le premier est, pour le style, un chef-d'œuvre de simplicité, d'élégance, de concision et de mâle vigueur. Ces mêmes qualités ne se retrouvent qu'à un faible degré dans la rédaction française et seulement dans les chapitres qui traitent des sujets populaires de religion et de morale. Bien souvent, dans les autres, pour comprendre la phrase française, il faut avoir recours au latin et rien qu'en comptant les pages des deux textes on peut mesurer la distance qui les sépare et apprécier la différence entre la clarté serrée de l'un et la prolixité obscure de l'autre. C'est au premier seul que Calvin a imprimé le cachet de son génie ; le second, inspiré d'abord par le sentiment du devoir, n'a jamais été à ses yeux qu'une œuvre en sous-ordre,

à l'égard de laquelle il renonça bientôt à ses droits d'auteur. Hâtons-nous cependant d'ajouter que nous sommes bien loin de méconnaître la valeur propre de cette traduction, même dans sa dernière forme. On ne saurait nier qu'en bien des endroits la version de 1560 est positivement meilleure que celle de 1541. Et si nous comparons l'ouvrage en général aux autres productions littéraires du temps qui ont quelque analogie avec lui, nous en constatons facilement les qualités supérieures. C'est le premier essai, aussi heureux que courageux, de faire parler science et théologie à la langue des Joinville, des Monstrelet et des Clément Marot. »

Près de trente ans plus tard, les considérations émises par les éditeurs du *Corpus reformatorum* attirèrent l'attention d'un pénétrant historien des lettres. M. Lanson, dans la *Revue historique* de 1894 (p. 60 et suiv.), reprit la question posée en 1865. Résumant la thèse de ses prédécesseurs : « On aperçoit, disait il, toute la gravité de cette conclusion. *Près de la moitié* de l'*Institution* française de 1560 ne saurait être attribuée à Calvin. Or, c'est la traduction de 1560 qui a toujours été réimprimée. C'est d'après l'édition de 1560, ou une de ses dérivées, qu'a été faite l'édition de 1859, (Paris, Meyrueis et Cie); c'était l'édition de 1560, que reproduisait M. Baumgartner à Genève en 1887. Et naturellement l'*Institution* qu'étudient et jugent tous nos critiques, l'*Institution* dont nos éditeurs de Morceaux choisis, M. Marcou, M. Hatzfeld, M. Cahen, donnent des extraits, c'est l'*Institution* de 1560, c'est-à-dire un ouvrage où la moitié du texte à peu près n'est pas de Calvin. Vous voyez le désastre, si les éditeurs du

Corpus ne se sont pas trompés. — Ils ne se sont pas trompés tout à fait, mais ils n'ont pas aperçu l'entière, l'exacte vérité. »

Le même critique montre d'abord que certaines des fautes, d'où les éditeurs strasbourgeois concluent à l'inauthenticité de l'ensemble de la traduction, se rencontrent dans des morceaux dont ils ne songent pas à nier l'authenticité, De plus, ceux-ci relèvent, semble-t-il, des contresens qui n'en sont pas. Les inadvertances qui les étonnent sont de celles qu'un auteur même peut commettre. On ne saurait compter comme contresens un certain nombre de passages où il y a substitution de métaphore, changement de tour ou d'expression. Quantité de fautes, inexactitudes, omissions, additions semblent bien être le fait d'un auteur sûr de son sens, et qui ne s'inquiète pas outre mesure de rendre la physionomie de chaque expression latine, dédaignant de s'asservir à un texte qui est le sien. « On peut objecter que la version française de 1541 est au contraire très littérale. Oui, mais compte-t-on pour rien les vingt années qui séparent les deux traductions? Vingt années, pour Calvin, de prédication incessante, et, si je puis dire, de multiples écritures ; vingt années pendant lesquelles de sa bouche et de sa plume il n'a cessé de rompre le français et de se rompre au français. En 1541, le latin le soutenait ; en 1560, le latin le gênait, du moins il s'en affranchissait ; il allait à l'esprit, non à la lettre ; il achevait sa pensée presque sans regarder son texte, et il trouvait sans peine des mots qui ne devaient rien au latin, et parfois n'y ressemblaient guère. »

Il est tel genre d'infidélité qui, loin d'autoriser le

doute, trahit plutôt la main de Calvin. Quand nous constatons que cette expression les *reigles de la doctrine chrestienne* a été substituée aux *règles de Ticonius* du texte latin, c'est qu'en réalité une indication vague, mais claire, a remplacé une indication de source, précise, mais sans signification pour la plupart. En traduisant son livre, le Réformateur a eu pour but d'en faire avant tout un livre d'instruction et d'édification destiné non aux savants à qui convient le latin, mais aux humbles, au menu peuple, au grand public à qui l'érudition n'est pas familière. De là, comme l'a ingénieusement noté l'auteur de l'article, toute une catégorie d'inexactitudes qui adoucissent en quelque sorte l'érudition du livre original, quand il s'agit de particularités trop curieuses, et surtout de littérature profane : *ex Arato* traduit par « d'un poète païen » ; « selon Aristote », donné par le texte français, sans que cette indication ait été jugée nécessaire dans le texte latin ; *apud Xenophontem* traduit par « Xenophon, philosophe païen bien estimé » ; *impuri canis Lucretii* traduit par « d'un autre vilain poete nommé Lucrèce », pour ceux qui ne sauraient pas que Lucrèce est poète.

On doit observer encore que nombre d'additions oiseuses sont de celles qui ont pu échapper, en 1560, à l'écrivain plus exercé, plus abondant. Il y a des redondances qui s'expliquent d'elles-mêmes. Ainsi, il apparaît que les éditeurs des *Opera* se sont souvent exagéré la portée des fautes de la traduction. « Il reste cependant dans la traduction de 1560 assez de contresens, même de non-sens incontestables, pour qu'on répugne à y voir l'œuvre de

Calvin, qui eût été incapable de telles légèretés. » Voilà la difficulté de nouveau posée.

Un passage de la *Préface*, en forme de lettre, que Colladon mit en tête d'une édition de l'*Institution* donnée par lui en 1576[1], va, comme l'a vu avec raison M. Lanson, nous expliquer bien des choses :

Comme celui-ci (Calvin) préparait la version française de son *Institution* conformément à la nouvelle édition [latine] qu'il allait donner, il dicta une foule de choses, tant à son frère Antoine qu'à un domestique faisant office de secrétaire, il inséra aussi en maint endroit des pages arrachées d'un exemplaire français précédemment imprimé ; aussi lui fallut il souvent donner ses papiers à relier, mais, à la fin, il était absolument nécessaire que quelqu'un revisât l'ouvrage. En effet, il y avait eu, dans un très grand nombre de passages, des changements considérables ; les ratures et les additions embrouillaient d'un bout à l'autre le texte, le rendaient difficile à lire, souvent fautif, d'autant que des secrétaires ne saisissent pas toujours les mots qu'on leur dicte. Donc, à la prière d'Antoine Calvin, aux frais de qui l'édition française devait bientôt s'imprimer chez Jean Crespin, qui fut jadis notre hôte (comme Henri Estienne fut chargé de l'édition latine), j'ai revu tous ces brouillons, latins et français, tels qu'ils étaient dans les papiers de l'auteur, et je me suis chargé de les relire, corriger, collationner, afin de rendre tout plus sûr, plus clair, plus facile, moins embrouillé tout au moins pour l'impression[2].

1. *Ioannis Calvini Opera*, I, p. XLI.

2. Il faut rapprocher de ce texte celui de Bèze sur l'organisation du travail de Calvin. « Estant de si petite vie il dormoit aussi fort peu. Mais pour cela quelque lassitude qui s'en ensuivist, il ne laissoit pas d'estre toujours prest au travail et à l'exerciçe de sa charge ; car les jours que ce n'estoit pas à lui à prescher, estant au lict, il se faisoit apporter, dès les cinq ou six heures, quelques livres, afin de composer, *ayant quelqu'un qui escrivoit sous lui...* Voilà comment il a dicté les matins la plupart de ses livres, estant en continuel et tresheureux travail d'esprit. » (Bèze, *Vie de Calvin,* éd. Franklin, p. 211.)

A la lumière de ce récit, toutes les difficultés s'éclairent : les erreurs de la traduction trouvent leur explication naturelle. Calvin a refait, en la dictant, la traduction des sept premiers chapitres, puis il se contenta, pour aller plus vite, de traduire seulement les additions et découpa le reste dans son ancienne traduction. De là, les défaillances de la traduction qui viennent des secrétaires ou du réviseur : erreurs de doctrine, grossières ignorances.

De tout cela résulte cette conclusion que Calvin a fait la traduction de 1560 ; seulement toute la partie matérielle d'écriture, de révision, de correction d'épreuves n'a pas été faite par lui. Très fautive sans doute, la traduction de 1560 est cependant de Calvin. Ici, M. Lanson rejoint les éditeurs du *Corpus*, en affirmant que cette traduction a beau être l'œuvre du Réformateur, elle manque absolument d'autorité au point de vue littéraire. Exécutée dans des conditions de précipitation et d' « incurie », elle est le produit d'une besogne matérielle, non point d'un véritable travail littéraire.

Une conséquence assez inattendue découle de ces faits : la règle qui veut que pour les œuvres classiques, on reproduise d'ordinaire le dernier texte publié et revu par l'auteur, souffre, en ce qui touche l'*Institution*, une éclatante exception. Le texte de 1560 n'enregistre nullement les derniers progrès du goût et de la réflexion de l'auteur. Il ne s'est agi que de mettre hâtivement l'édition française au courant des améliorations et additions — doctrinales et confessionnelles — déjà introduites dans le texte latin. Nul motif ici pour donner la préférence à la dernière édition. « Toutes les raisons,

au contraire, engagent à préférer la première à la dernière. On ne saurait trop y insister ; le *vrai texte*, au point de vue littéraire, — *le vrai texte de* l'Institution *française, le seul dont il y ait à tenir compte, c'est le texte de 1541*. Non pas seulement à cause des fautes de l'édition de 1560, mais pour des motifs plus graves et plus généraux. Mais écartons d'abord une objection. Si on prend le texte de 1541, on mutile l'*Institution;* on la réduit de près de moitié. L'objection serait grave si l'on se plaçait au point de vue religieux, s'il s'agissait de faire une édition confessionnelle. Elle tombe dès qu'il s'agit de littérature, car les additions portent surtout sur des questions de dogme ; ce qu'il y a de plus humain, de plus littéraire, ce qui est vue profonde de l'âme humaine, haute doctrine morale, le plus important du moins et le plus beau, se trouve déjà dans l'édition de 1541. Ce n'est pas par un hasard que, des extraits choisis par MM. Marcou, Hatzfeld, Cahen, aucun ne répond aux additions du texte latin de 1559. On pourra toujours, quand on voudra pénétrer toute la pensée et toute l'âme de Calvin, se reporter à l'ouvrage complet, ainsi qu'on lit les *Méditations* de Descartes après son *Discours de la Méthode,* mais comme texte littéraire et, si j'ose dire, classique, il n'y a que le texte de 1541 qui compte. » Après cela, la grande raison qui milite en faveur du texte de 1541, c'est assurément sa date. Au moment où il parut, notre prose n'avait encore à offrir que les deux premiers livres de Rabelais (le *Tiers livre* est de 1546) et les quelques pages du *Cymbalum mundi*. Vingt ans plus tard, la production littéraire était devenue intensive dans tous les

domaines : le *Tiers* et le *Quart Livre* du *Pantagruel*, les *Propos rustiques* de Du Fail, la *Défense et illustration*, avaient paru et la Pléiade avait accompli son œuvre ; un grand nombre de traductions avaient vu le jour : philosophiques, morales, religieuses, scientifiques sans parler de celles qui venaient de mettre à la portée du grand public la plupart des œuvres notables des littératures antiques et étrangères ; citons seulement les traductions données par Louis Le Roy, les *Vies* de Plutarque d'Amyot, l'*Amadis* d'Herberay des Essarts. Les *Joyeux Devis* et l'*Heptaméron* se trouvaient dans toutes les mains, le *Traité de la Servitude volontaire* était composé ; l'Hospital faisait entendre sa noble parole ; Charles de Sainte-Marthe avait déjà prononcé ses *Oraisons funèbres*, Ramus, Pasquier et Ambroise Paré étaient connus, et plus d'un écrivain préparait déjà des œuvres morales, à la manière des Anciens, en attendant Montaigne ; enfin Calvin lui-même avait mis au jour une série considérable et prodigieusement variée d'ouvrages en français : livres de polémique, lettres, sermons, commentaires, etc., et d'autres écrivains réformés l'avaient suivi dans cette voie : les noms de Viret et d'Estienne suffisent à le rappeler.

On peut donc assurer qu'en 1560, l'*Institution* perd à peu près toute signification littéraire. Elle se noie, comme on l'a dit, au milieu de la prédication, de l'apologétique, de l'exégèse protestantes, elle a l'air de continuer un mouvement bien antérieur, alors que vingt ans plus tôt, en 1541, elle avait glorieusement innové. Or, si tous les historiens de notre littérature placent l'*Institution* à cette dernière date, c'est toujours à l'édition de 1560 que toutes les

citations sont empruntées. On nous fait juger de la grandeur de l'œuvre réalisée par Calvin en 1541 par un texte élaboré dix-neuf ans après cette date mémorable. Et cependant les différences présentées par les deux textes s'accusent profondes et continues ; elles ne consistent pas seulement, comme on pourrait le supposer, en simples nuances d'expression : en réalité, nous avons affaire à deux styles distincts que séparent et différencient vingt années d'évolution de la langue française, vingt années pendant lesquelles la pensée, la conception de l'art et de la science ont été transformées et renouvelées, avec plus de rapidité peut-être que pendant nulle autre période de l'histoire intellectuelle de notre pays.

Notre but, en publiant le texte de 1541, a donc été de restituer aux amis des lettres françaises un ouvrage qui a marqué une date inoubliable dans l'évolution de notre littérature et qui, ne subsistant qu'en un nombre infime d'exemplaires, ne pourrait être admiré et étudié avec fruit à une époque qui, comme la nôtre, est de plus en plus avide de connaître ses origines. Il est nécessaire de remarquer, en effet, que l'édition critique du *Corpus Reformatorum* ne prétend en aucune façon nous redonner le chef-d'œuvre original de Calvin, puisque le texte de 1560 lui sert de base, et qu'il comporte une disposition totalement différente de celle de 1541. Il faudrait un labeur extrêmement long et compliqué pour retrouver, à travers les variantes et les notes de chaque page, tous les éléments qui pourraient permettre une reconstitution du texte primitif. En réalité, on ne parviendrait à réaliser cette reconsti-

tution qu'en transcrivant çà et là, à l'aide d'un travail de marqueterie qui demanderait de longs mois, tous les passages et fragments qui appartiennent au texte de 1541, pour les grouper ensuite dans leur ordre véritable[1]. Grâce à la réimpression qui vient d'être exécutée, l'ouvrage a reparu dans sa splendeur première, — comme un beau bronze net de tout alliage et produit d'une coulée unique, — tel qu'il fut donné avant les remaniements qui le transformèrent. De la sorte, on admirera une œuvre d'une seule venue, ainsi qu'elle apparut à sa vraie date, grave et gauche à la fois, sans aucun ornement d'emprunt.

XI

LES DIFFÉRENCES ENTRE L'ÉDITION DE 1541 ET CELLE DE 1560 AU POINT DE VUE DE LA LANGUE ET DU STYLE

C'est qu'en effet le texte de 1541 révèle la nouveauté de l'effort accompli, par son allure archaïque même. Il est, dans la pleine acception du terme, une traduction, où la phrase française semble

1. « Pour diverses raisons, les éditeurs du *Corpus* ont préféré ou dû suivre comme texte principal la traduction de 1560, qu'ils estimaient inauthentique ; il faut aller chercher au bas des pages la traduction primitive, déchiquetée, rompue en mille tronçons pour l'ajuster au plan définitif de Calvin qui a bouleversé l'ordre primitif de son ouvrage. Il est impossible dès lors de se représenter la suite et le naturel développement de la véritable *Institution* française ; impossible d'en faire ni étude ni usage sérieux. » (*Revue historique*, art. cité, p. 76.)

moulée sur la phrase latine, et où l'auteur n'a pas cherché à atténuer les subordinations et coordinations qu'implique la langue ancienne, féconde en incidentes. Chose digne d'être notée, ce style se rapproche étrangement de toutes les parties oratoires ou épistolaires du roman rabelaisien, si proches elles aussi de la prose latine, qu'on les croirait par endroit traduites d'un texte antérieur. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, les commencements de l'éloquence française restent intimement associés et, si l'on ose dire, soudés à la langue mère. L'émancipation, l'allure indépendante ne viendront que plus tard.

Quand nous comparons le texte de 1541 à celui des éditions postérieures [1], nous découvrons sans peine la trace de l'assouplissement que l'habitude d'écrire et le perfectionnement de la langue apportent au style de l'écrivain. On saisit sur le fait la volonté constante de Calvin de rajeunir, ou si l'on veut, de rafraîchir son style. Sa tendance visible est de s'écarter du latin, au fur et à mesure que les années s'écoulent, et de donner à ses phrases un tour plus conforme au génie de sa langue maternelle. Cela est si vrai que l'éloignement des expressions trop sensiblement latines se marque même dans des détails de formules de politesse : dans la préface adressée à François I[er], le tutoiement, calqué sur celui du latin, disparaît dès 1545 ; de

1. Nous renvoyons aux variantes du *Corpus Reformatorum* qui rendront sensibles les modifications successives apportées par Calvin à son style, nous réservant de revenir sur ce sujet avec détail, dans le 3[e] fascicule de notre édition. On trouvera dans l'article de M. Lanson cité plus haut (*Revue historique*, p. 71 et suiv.) un choix d'exemples de ces différences.

même, les titres de : *O très noble Roy*, *très excellent Roy*, *très illustre Roy*, etc., sont remplacés par celui de *Sire*. Les mots qui ont gardé l'empreinte latine, comme *convertir*, *cogitation*, *abjection*, *abnegation*, *sapience*, *oraison*, *génération*, etc., sont remplacés par *tourner*, *pensée*, *petitesse*, *renoncement*, *sagesse*, *propos*, *secte*. Les exemples abondent ; tantôt les mots dérivés du latin sont remplacés par des synonymes, tantôt par des locutions composées, dans d'autres cas par des verbes. Cet effort vers une forme plus souple, plus vivante, n'est pas moins sensible dans la construction : inversions évitées, voix active ou pronominale substituée à la voix passive, emploi plus fréquent de *on*, de *c'est de*, *c'est que*, *il y a*, *voicy* ; simplification des locutions, telles que *jusque là où* qui devient *jusques*, — *et si encores il estoit ainsi* remplacé par *et encore qu'ainsi fust*, — *que nous vous me transformez* par *pour être transformez*. — *car quelquonques qu'ilz* par *quels qu'ils*, — *mais s'unissant avec nous*, par *mais se donnant et communiquant à nous* ; suppression de mots explétifs : *rien d'avantaige* devient *davantage* tout court. On observe, d'une manière générale, l'élimination des complications inutiles ; ce début de phrase du chapitre II (livre II, ch. II, en 1560) : *Or nous congnoistrons à quel but nous devons tendre en considerant* devient *Or voicy le moyen qui nous gardera d'errer, c'est de considerer* ; — *et de faict nous voyons comment il confesse, que le combat dont nous avons parlé, d'entre l'Esprit et la chair, estoit en sa personne* devient *et qui ne parloit, par feintise, en descrivant ce combat de la chair et de l'esprit qu'il sentoit en sa personne* ; — *nous avons pensé estre du devoir de nostre*

office de confermer (1541 et 1545) devient en 1560 : *j'estime qu'il viendra bien à propos de confermer*. Notons encore le remplacement par l'indicatif de la proposition infinitive : *ceste estre la vie eternelle* devient : [nous croyons] *que c'est la vie éternelle* ; l'emploi du relatif à la manière moderne : *cestuy estoit un Père qui* est remplacé par *c'estoit aussi un Père qui disoit* ; *ceste* de 1541 est remplacé par *celle*, dans certains cas, pendant que *icelle* remplace, en 1560, *celle* de 1541 ; *et de celle corruption* de 1541 est remplacé, en 1560, par *et de la corruption*. Il arrive que le texte latin est traduit en 1541 avec plus d'exactitude qu'en 1560 : ainsi (chap. 15 du livre IV de 1560) ; *ut amplius non sit, aut nobis negotium non facessat* est rendu, en 1541 et 1545, par : *qu'il ne sert plus et qu'il ne nous face*, etc., tandis que nous trouvons plus tard : *qu'il ne nous face*, tout court.

Il advient cependant que, pour renforcer une déclaration, Calvin, dans le texte de 1560, complique une formule qui était plus simple en 1541 : ainsi (livre III, chapitre 9 de 1560) : *Pour vray il est ainsi, c'est qu'il faut* est représenté en 1541 et 1545, par ces simples mots : *il faut que*. De même, il arrive que la traduction française, aussi bien en 1541 qu'en 1560, supprime des nuances que fournit le texte latin : *velut rem omnium faustissimam* est traduit par : *comme une chose très heureuse*, tournure moins énergique. Réciproquement, le texte français accentue en plus d'un cas l'image fournie par le latin : dans cette phrase *par la vertu duquel les montagnes decoulent comme la neige au soleil*, les quatre derniers mots qui évoquent la comparaison ne figurent pas dans le texte latin. On peut assurer qu'il

est, en matière de style, peu de comparaisons aussi instructives que celle des deux textes de 1541 et de 1560.

Rapprochons quelques phrases empruntées aux trois textes latin et français (chapitre 1er) :

1539 : « *Nobis suavissime blandimur et tantum non semidei videmur.* »

1541 : « *Nous nous flatons et aplaudissons et peut s'en fault que nous ne nous estimions demy Dieux.* »

1560 : « *Nous sommes bien aises et nous baignons à nous flater jusques à nous priser comme demi dieux.* » —

1539 : « *Non secus atque oculus, cui nihil alias obversatur nisi nigri coloris, candidissimum esse judicat, quod tamen subobscura est albedine, vel nonnulla etiam fuscedine aspersum.* »

1541 : « *Tout ainsi que l'œil, lequel ne voit riens que choses de couleur noire, juge ce qui est d'une blancheur obscure, ou bien encores à demy gris, estre le plus blanc du monde.* »

1560 : « *Comme un œil qui ne voit que du noir, estime que ce qui est brun ou de couleur obscure et moyenne est de souveraine blancheur, pour ce qu'il y est ainsi accoustumé.* » —

1539 : « *Si cœperimus cogitationem in Deum erigere et expendere qualis sit et quam exacta... (sit justitiae perfectio)* », traduit en 1541 (p, 2) par : « *Si nous nous dressons une fois notre cogitation au seigneur et recongnoissons quelle est la perfection de sa justice* », devient ensuite : « *Si nous commençons à elever nos pensées à Dieu, et bien poiser quel il est, et combien la perfection de sa justice est exquise.* »

Il n'est pas nécessaire d'insister plus longtemps sur la différence des deux styles.

Nul doute qu'en procédant de la sorte Calvin n'ait cherché à rendre son style plus coulant, plus familier aussi, plus conforme en un mot au vocabulaire et à la syntaxe populaires. L'intérêt de la propagande était lié à ses yeux à l'emploi d'un langage accessible au plus grand nombre des fidèles. Son sens si profond et si juste des réalités l'a évidemment inspiré en cela comme en tant d'autres cas.

Suivant une remarque faite déjà par M. H. Chatelain, on devine, à travers les traductions successives, un souci manifeste de rendre avec une exactitude plus rigoureuse, on pourrait dire presque religieuse, le texte latin, comme s'il s'agissait d'un texte classique consacré. Ainsi ces mots de la seconde page : « *Nam si vel terram despicimus medio die, vel intuemur quæ aspectui nostro circumcirca patent,* sont traduits de la sorte en 1541 (p. 2, ligne 27) : « *Car si nous regardons en plain jour bas en terre : ou si nous contemplons les choses qui sont à l'entour de nous* », et sous cette autre forme plus courte, en 1560 (*Opera*, III, col. 41) : « *Car si nous jettons la veue en bas en plein jour et que nous regardions à l'entour par cy par là.* » La correction qui peut paraître au lecteur non averti un simple rajeunissement français, correspond en réalité à une traduction plus littérale. Il arrive aussi que telle expression latine, traduite d'abord par un terme français tout à fait adéquat, se trouve renforcée, dans la dernière traduction, par un terme plus imagé. Ainsi *homines... obsequentiores*, d'abord traduit par *populaire... plus obeys-*

sant, est rendu, en 1560 par *populaire... plus ductible*. *Quasi nulli sunt*, d'abord traduit par *presques redigez a neant*, est rendu ensuite par *quasi s'esvanouissent* (*Opera*, III, col. 42).

Il convient de noter encore plusieurs changements caractéristiques : la locution *il nous semble advis* devient *il nous semble* ; *le Seigneur* est remplacé en maints endroits par le simple nom de *Dieu*, et au lieu du singulier collectif *l'homme*, est mis le pluriel *les hommes* (p. 2, l. 8, 10, 14, 29 ; p. 4, l, 5, 33, etc.) ; *terriennes* devient *terrestres ; il est*, *il y a ; il appert*, *on void* ; *iceux*, *telles gens* ; *deduire* (un argument), *tirer* (p. 2, l. 34 ; p. 3, l. 23 ; p. 4, l. 7, 29, 39). Mais, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, *cest* est une fois remplacé par *tel* : cette phrase : *Or de cest espoventement nous avons plusieurs exemples* débute en 1560 par : *Or de tel estonnement*, qui fournit en même temps une expression atténuée.

Visiblement, en certains endroits, la concision est sacrifiée à l'aisance. Cependant « tout balancé, remarque le même érudit, les cas où Calvin substitue à une syntaxe lente une syntaxe plus rapide sont les plus nombreux, et la différence est sensible, en particulier, en ce qui concerne les particules conjonctives. Elles sont d'ordinaire moins massises en 1560 qu'en 1541. Mais, économisant des mots pour les jointures et les attaches de ces propositions, Calvin prend plus de liberté pour déployer, selon la tendance analytique de notre langue, les éléments de la proposition plus chargés de sens ; au besoin un substantif, s'il est par lui-même un mot de valeur,

sera divisé en plusieurs éléments qui composeront une proposition complète. Souvent, il répartit le contenu sémantique d'un seul mot latin entre deux mots français appariés (adjectifs, substantifs ou verbes). Mais ce qui est plus intéressant encore à faire observer, ce sont les corrections qui ajoutent au premier texte la couleur et l'énergie d'un équivalent plus concret ». Une telle constatation contribue à faire mieux saisir combien les reproches d'austérité excessive, dirigés contre le style de Calvin, sont peu justifiés. Petit de Julleville s'est trompé en affirmant que le Réformateur français écrivait « sans images », qu'il était « pauvre en métaphores » et que « toute poésie lui était étrangère ». Plus Calvin avance en âge, et plus son vocabulaire s'enrichit, usant de termes plus puissants de sens ou plus colorés. Pendant que sa pensée acquiert plus de force et plus d'éclat au contact de l'expérience, sa phrase gagne en nombre, en équilibre et en relief. Entre un certain nombre de détails caractéristiques qui ont été relevés dans ce sens, on peut signaler le suivant : Calvin use en 1541 d'un certain nombre de mots de formation savante en *tion*. Bien qu'un grand nombre de ces mots abstraits — une bonne moitié, — aient fait fortune dans la langue, le Réformateur tend à les éliminer pour échapper à la lourdeur et à la monotonie de leur suffixe. Quelques-uns d'entre eux ont été remplacés par l'infinitif correspondant, avec un léger changement dans la construction des mots voisins.

Une curieuse tendance que révèle encore la comparaison des deux textes, c'est la substitution d'équi-

valents aux adverbes en *ment*. Ainsi *pareillement* se trouve remplacé, en 1560, par *aussi bien*, *naturellement* par *de nature*[1].

XII

SUPÉRIORITÉ DU TEXTE DE 1541. — JUSTIFICATION DE NOTRE ÉDITION. COMMENT ELLE A ÉTÉ RÉALISÉE.

Quoi qu'il en soit, ainsi que l'ont reconnu déjà les éditeurs du *Corpus* et M. Lanson, « non seulement le texte de 1560 n'est pas celui qui marque un soudain et considérable gain de notre langue et de notre littérature, mais, littéralement, il est inférieur au premier et authentique texte de 1541 ». Le second ajoute à cette déclaration : « Le texte de 1560, considéré comme « premier monument » de l'éloquence religieuse des temps modernes, est un document faux, bien qu'il soit de Calvin, le texte de 1541 seul est vrai. Le texte de 1560 est sans valeur historique ; tout ce qu'on dit de l'influence de Calvin sur la littérature se rapporte au texte de 1541. Le texte de 1560 est, littérairement, inférieur ; le texte de 1541 a la forme d'un chef-d'œuvre. Le texte de 1560 est incohérent et disparate ; il contient sept chapitres (liv. I, ch. 1 à 7), qui sont du Calvin de 1560 ; toutes les additions [traduites] du texte latin de 1559 sont aussi du Calvin de 1560 ; là dedans s'insère et

1. Sur les adverbes en *ment*, on peut consulter utilement le relevé très consciencieux de M. H. Vaganay dans les années 1903 et suivantes de la *Revue des Études rabelaisiennes*.

s'éparpille la version de 1541 ; le Calvin de la première manière et le Calvin de la dernière manière s'amalgament confusément ; et, pour achever le désordre, une foule de corrections passent en quelque sorte une couche du style de 1560 sur les morceaux de 1541, ce qui n'empêche pas que sous le badigeon ne reparaisse la couleur primitive du vieux langage. Au contraire, la version de 1541 est homogène, toute d'une venue, d'une parfaite unité de ton et d'allure... Il est inadmissible que l'on continue à lire un ouvrage de cet ordre dans un texte, non pas inauthentique, si l'on veut, mais informe et, en somme, faux pour l'usage qu'on en fait. »

Il nous a donc paru qu'une réimpression fidèle du livre de 1541 rendrait un service véritable aux lettres françaises. Ayant eu l'occasion, il y a quelques années, de faire une série de conférences sur Calvin écrivain à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, je me suis décidé à entreprendre ce travail[1]. Une personne qui, par une modestie singulière et infiniment touchante, que Calvin eût admirée, m'a demandé de ne pas imprimer son nom, s'est vouée à la tâche si longue et si délicate que représentait la copie intégrale de l'édition de 1541. Exécutée avec une conscience et une fidélité remarquables, cette copie, qui a demandé plusieurs années de labeur, a servi de base à l'impression de notre texte. Deux

1. Une première tentative avait été faite antérieurement, sur l'initiative de M. Mathias Morhardt, du journal *Le Temps*, pour trouver les ressources matérielles nécessaires à la réalisation d'une réédition dont le soin m'était confié. Un comité fut même formé, mais le projet n'aboutit pas. — On trouvera dans l'*Annuaire* de l'École pratique des Hautes Études (Section des sciences histor. et philol.), années 1907 et 1908, le plan de ce cours.

auditeurs des plus distingués de ma Conférence d'Histoire littéraire de la Renaissance, M. Henri Chatelain, agrégé, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Birmingham, et M. Jacques Pannier, pasteur, docteur ès lettres, ont bien voulu se charger de la correction des épreuves avec un dévouement auquel je ne saurais trop hautement rendre hommage. Ils ont donc assumé la responsabilité de la reproduction complète du texte de Calvin, page pour page [1], suivant un certain nombre de règles que j'ai cru devoir adopter et dont on trouvera le détail dans les *Notes et index typographiques*, rédigés par M. Chatelain qui terminent notre réédition [2]. Une série de réunions tenues pendant la durée du travail et une certaine quantité de pages révisées en commun, nous ont permis de rester en contact et de grouper plusieurs observations intéressantes. M. Jacques Pannier a ajouté à l'édition un *Résumé analytique des matières contenues dans l'* « *Institution* », rédigé avec un soin extrême, et qui donne en quelques pages, pour l'utilisation du livre de Calvin, un instrument de travail et de recherche dont on n'avait pas l'équivalent.

Nous réservons pour un troisième fascicule, qui paraîtra dans quelque temps, une réunion d'études

1. Les abréviations du texte original rendaient difficile une reproduction ligne pour ligne. En résolvant les abréviations, en imprimant les *j* et les *v*, nous avons cherché à rendre notre texte plus facile et plus agréable à lire.

2. En voici le titre exact : Jean Calvin. *Institution de la religion chrestienne.* Texte de la première édition française (1541), réimprimé sous la direction de Abel Lefranc... par Henri Chatelain... et Jacques Pannier... 2 vol. gr. in-8° de 59-XIII. — 841 pages avec 9 fac-similés. Paris, Honoré Champion. (Ces volumes forment les fascicules 176 et 177 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*).

relatives à l'*Institution* et à son auteur : glossaire, étude sur le vocabulaire et sur la syntaxe de Calvin et sur les caractères de son style ; sur le véritable imprimeur de l'*Institution ;* comparaison de l'*Institution* avec les ouvrages théologiques antérieurs ; étude comparative sur les différents textes de l'*Institution* : l'évolution de la pensée religieuse du Réformateur à travers son principal ouvrage : le plan de l'*Institution* au point de vue de la forme littéraire et du développement de la pensée de Calvin : étude psychologique sur Calvin : la diffusion de ses livres au XVI[e] siècle, etc.

Nous espérons donner aussi, dans notre troisième fascicule, les sept premiers chapitres de 1560, outre la concordance des quatre recensions françaises de l'*Institution*[1] avec les variantes des passages communs aux textes de 1541 et de 1560 et des extraits du texte latin de 1539, destinés à montrer comment l'expression latine, suivant une heureuse comparaison, est en quelque sorte l'échelon qui permet au français d'atteindre la hauteur de la pensée religieuse.

XIII

LES EXEMPLAIRES DU TEXTE DE 1541

Pendant très longtemps, les plus anciennes éditions françaises de l'*Institution* ont été considérées comme introuvables ; les persécutions subies par les

1. Cf. *Calvini opera* éd. du *Corpus Reformatorum*, t. IV, p. 1260-1261.

protestants durant plus de deux siècles avaient contribué à faire disparaître à peu près tous les exemplaires de ces textes, considérés comme les plus suspects et les plus dangereux parmi ceux qui circulaient chez les huguenots français. Vers le milieu du XIXe siècle, on n'avait encore signalé aucun volume de l'édition de 1541 dans une bibliothèque publique, et ce n'est qu'à une époque assez récente que plusieurs exemplaires de ce texte ont été successivement retrouvés. En 1865, les éditeurs des *Calvini Opera* en citent un seul, celui qui servit pour leur édition. Dans ces dernières années, quatre autres ont été signalés. Deux seulement, parmi les cinq exemplaires connus, se trouvent en France. En voici la liste établie d'après les données les plus récentes :

1° Exemplaire de la Bibliothèque de Genève, en très bel état, ayant appartenu aux Capucins d'Orléans — ville où Calvin posséda plusieurs amis intimes —, et provenant de la vente Adert, 1887, n° 75, adjugé 1176 francs à M. Durel et racheté à ce libraire.

2° Exemplaire de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, provenant de M. Othon Cuvier, pasteur à Metz, qui l'avait cédé en 1865 à Édouard Reuss (voy. *Calvini Opera*, t. III, p. XXVIII ; t. IV, p. VIII).

3° Exemplaire de Madame Alfred André, qui a été mis gracieusement à notre disposition pour notre travail ; il a été porté par M. Durel libraire sur son catalogue *Le bibliophile huguenot*, n° 149, en novembre 1894, et coté 800 francs. L'*Epître au Roi* offre des interversions de pages qui semblent résulter

d'une erreur de mise en pages. Cet exemplaire a été légué à la Bibliothèque de la Soc. de l'hist. du protest. fr. par Madame André (mai 1913).

4° Exemplaire de la Bibliothèque de la Faculté libre de Théologie de Montauban, provenant (1905) de M. Vielles, qui l'avait trouvé en novembre 1893. Il est incomplet du titre, lequel est remplacé par un fac-similé.

5° Exemplaire de feu M. Ernest Stroehlin, à Genève, provenant de la collection Gaiffe, acquise en 1900. Dans cet exemplaire, qui appartenait en 1671 au couvent bordelais de Sainte-Croix, congrégation de Saint-Maur, les feuillets préliminaires sont ceux de l'édition séparée de l'*Epistre au Roy* que nous avons signalée plus haut (p. 330).

XIV

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

En dehors des travaux cités au cours de cette étude, nous pourrions multiplier sans peine les indications bibliographiques, mais cela ne nous a pas paru nécessaire. Notre troisième fascicule contiendra une énumération des principaux jugements littéraires formulés sur Calvin ; en attendant, on trouvera plusieurs appréciations résumées dans l'article de M. Jacques Pannier : *Calvin écrivain, quelques appréciations anciennes et modernes* (Paris, Fischbacher, 1909) notamment les jugements de Bossuet, de Brunetière et de Lanson. Il faudra y joindre ceux de Faguet et de Petit de Julleville.

Il nous suffira de signaler le chapitre XIII : « Calvin humaniste, orateur et écrivain », du *Calvin* de A. Bossert (Paris, 1906), qui renferme plusieurs relevés utiles, et le n° de *Foi et Vie* du 16 octobre 1909 qui contient quelques pages précises de M. Henri Chatelain sur *le style de Calvin ;* la première étude sur le style et la syntaxe de Calvin est celle de M. K. Grosse, publiée dans les *Archives de Herrig* en 1879 ; elle a été réimprimée avec des changements en 1888 sous le titre : *Syntaktische Studien zu Calvin*, dissertation de Giessen, in-8°, 61 pages. Ce travail a été critiqué dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, t. XI, p. 177, par M. Haase. En 1890, M. Haase a entrepris dans le même recueil (t. XII, p. 193-230) de corriger et de compléter les remarques de syntaxe faites par M. Grosse. En ce qui touche les idées de l'*Institution*, nous devons citer Köstlin, *Calvin's Institutio nach Form und Inhalt* dans *Studien und Kritiken*, 1868, p. 7-62, 410-486, et l'important tome IV de la grande et savante biographie de *Jean Calvin : les hommes et les choses de son temps*, par E. Doumergue. Ce volume qui porte comme sous-titre : *La pensée religieuse de Calvin* et qui a paru en 1911, est le travail le plus étendu qui ait été consacré à la substance religieuse et théologique de l'*Institution*.

On trouvera dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* toutes les indications désirables sur la bibliographie récente de Calvin, notamment sur les publications si nombreuses suscitées par le jubilé de 1909 [1] (4e centenaire de sa

1. Un fascicule provisoire comprenant les 288 premières pages de notre réédition du texte de 1541, a été présenté en hommage, au cours des cérémonies de ce jubilé, à Genève, en juillet 1909.

naissance). Le tome IV de M. Doumergue contient également un appendice sur « le jubilé de 1909 et la théologie de Calvin ». La *Bibliographia Calviniana* de M. Alfred Erichson est toujours utile à consulter.

L'aspect politique de la vie de Calvin a été, dans ces dernières années, l'objet de nombreuses études, principalement en Allemagne. Je renvoie aux travaux bien connus de C. A. Cornelius, au livre de Choisy, *La Théocratie à Genève au temps de Calvin*, s. d., à celui de Wipper: *L'Église et l'État à Genève au XVIe siècle, à l'époque du Calvinisme* (en russe, résumé sommaire dans le *Bulletin de la Société d'hist. et d'archéol. de Genève*, tome Ier, livr. 5), et au travail de Francis de Crue : *L'action politique de Calvin hors de Genève d'après sa correspondance*, Genève, 1909. Comme précis de la vie de Calvin, la biographie due à Williston Walker, de l'Université de Yale, (trad. par E. et N. Weiss, 1909), est toujours à recommander.

LA PLÉIADE

AU COLLÈGE DE FRANCE EN 1557

Le Collège de France a eu l'occasion d'acquérir, il y a quelque dix ans, un document singulièrement précieux, et jusqu'à présent unique, sur le premier siècle de sa vieille et glorieuse histoire. Cette pièce, qui mesure 375 millimètres de hauteur sur 327 de largeur, est de papier ; elle est en très bon état de conservation et d'une authenticité indiscutable. Jusqu'au jour où elle se trouva comprise dans la vente d'autographes du 15 juin 1903 [1], on ne la voit signalée nulle part. C'est à ce moment que notre établissement put la conquérir après une lutte d'enchères assez vive. Tout ce que l'on a pu apprendre sur ses anciennes destinées, c'est qu'elle avait été vendue autrefois à M. Paul Brenot, collectionneur, par M. Eugène Charavay. Fit-elle partie, au XVIe siècle, des archives du Collège royal ? Fut-elle conservée par la famille du professeur auquel elle valut son admission dans le corps enseignant, ou déposée dans les archives du grand Aumônier de

1. Vente faite à Paris, à l'hôtel de la rue Drouot, M. Noël Charavay expert.

qui relevait l'institution avant 1671 ? Autant d'hypothèses entre lesquelles le choix est possible. Une seule chose demeure certaine : ce document constitue la plus rare et la plus remarquable réunion d'autographes qui ait depuis longtemps passé en vente touchant l'histoire littéraire de la Renaissance. Il y a lieu de remarquer, d'autre part, que, par une chance singulière, il se rapporte à la famille qui a tenu, au XVIe et XVIIe siècle, par suite de ses alliances, la place la plus large peut-être dans le Collège royal, et dont l'histoire s'est confondue, pendant plus de cent ans, avec celle de l'établissement lui-même.

I

Voici le texte de notre pièce, reproduit suivant la disposition de l'original :

Nos subsignati certificamus Magistrum Nicolaum Goulu Carnotensem, nobis cognitum, Parisiensis Academiæ Alumnum, in ea literas Græcas et Latinas in superioribus ordinibus duodecim annis professum, Academiæ magistratibus perfunctum, in omni vita sua honestè et integrè ac sine ulla reprehensione versatum. a nobis in regia cathedra perorantem et Græce interpretantem per sex dies auditum et probatum, auditoribus gratum, ac proinde suggestu et stipendiis regiis dignum judicatum, in cujus rei testimonium et fidem nostrum chirographum subscripsimus, anno domini 1567, die 15 mensis Septembris.

Audivi de lingua græca dicentem Gulonium ejusque orationem probavi, ac de literis græcis cum eodem privatim communicavi dignumque hac professione judicavi.

LUDOVICUS DURETUS, *regius medicinæ professor.*

Ab annis duodecim in professione græcarum et latinarum literarum cum magna omnium approbatione mihi notus est et

moribus integris jampridem perspectus. Quibus nominibus regis beneficio dignissimus esse videtur.

JACOBUS CARPENTARIUS *philosophiæ et mathematicarum artium regius professor.*

Ego Petrus Ronsardus affirmo me audisse publice legentem grece Nicolaum Gulonium et dignissimum regia legendi facultate existimare :

RONSARD.

Ego Johannes Auratus literarum Græcarum professor Regius, cum ante xij annos literas latinas et græcas publice profitentem D. Nicolaum Gulonium cum summa eruditionis fama cognovissem ; et postea et privatis colloquiis, et nuper publicis e Regio suggestu prælectionibus auditum ac penitus perspectum approbassem : dignum putavi, hodieque puto, qui pro me meum Regium munus legendi græcè obeat, meusque et successor et gener fiat.

IO. AURATUS.

Ego Remigius Bellaqueus testificor me audisse publice legentem Nicolaum Gulonium in grecis litteris et regia cathedra dignum judico.

R. BELLAQUEUS.

Facit eruditio singularis Nicolai Gulonii mihi cognita ut eum dignum judicem qui in collegium regiorum professorum cooptetur.

LEODEGARIUS A QUERCU *latinarum literarum professor regius. (Monogramma.)*

Ego J. Antonius Baifius omnium litteratorum de N. Gullonii doctrina judicio libentissime subscripsi.

J. A. B.

Audivi octo circiter abhinc menses Nicolaum Gulonium Græcos Scriptores publicè interpretantem et scio eum ab illo tempore semper litteras Græcas docuisse et quotidie docere. Si collegis meis, et ceteris doctis viris dignus videatur, qui in nostrum collegium cooptetur, ego eis libenter assentiar.

D. LAMBINUS *litterarum Græcarum professor regius.*

Il s'agit donc d'un certificat collectif décerné par les huit membres du jury spécial qui fut appelé, au mois de septembre 1567, à examiner Nicolas Goulu, chartrain, candidat à l'une des deux chaires de langue grecque du Collège royal, sur le point de devenir vacante par la démission de Jean Dorat. Ce savant helléniste qui fut le maître de Ronsard et de la Pléiade, se retirait pour laisser la place libre à Nicolas Goulu, son gendre. Mais, au moment où fut délivrée la pièce, il faisait encore partie du corps professoral de l'établissement. Le jury comprenait, outre Dorat, quatre autres membres du collège royal : Louis Duret, professeur de médecine, Jacques Charpentier, le fameux adversaire de Ramus, professeur de mathématiques, Leger Duchesne, professeur de langue latine, et Denis Lambin, titulaire de l'autre chaire de langue grecque. A ces cinq maîtres avaient été adjoints trois hellénistes réputés, tous trois poètes et membres, avec Dorat, de la Pléiade : en première ligne, le plus illustre des lettrés du temps, Pierre de Ronsard, et avec lui Remy Belleau (*Bellaqueus*) [1] et Jean-Antoine de Baïf.

L'attestation collective donnée par ces huit examinateurs, sous la date du 15 septembre 1567, porte que le candidat, élève de l'Université de Paris, a professé depuis douze ans des cours supérieurs de langue grecque et de langue latine, qu'il a rempli plusieurs charges dans cette Université, que sa vie est digne d'estime et qu'elle n'a jamais donné lieu

1. De Nogent-le-Rotrou, par conséquent presque le compatriote de Nicolas Goulu.

au moindre reproche, et qu'après l'avoir entendu discourir et expliquer des textes grecs dans la chaire royale pendant six jours consécutifs d'épreuves variées, ses juges ont constaté que l'auditoire l'avait écouté avec plaisir et qu'il était de tout point digne d'être choisi et subsidié par le roi. Ce certificat est suivi de huit mentions autographes spéciales, toutes signées, délivrées par chacun des membres de jury. Ces mentions, dont le texte est différent, spécifient pour le compte personnel de chaque examinateur que les résultats de l'épreuve ont été très favorables à Nicolas Goulu, qu'il avait déjà une réputation bien établie de professeur dans le domaine des langues grecque et latine, qu'il était de mœurs excellentes et que la fonction qu'il sollicitait ne saurait être confiée à un homme plus expert. Dorat fait, avec une insistance marquée, l'éloge de son érudition et formule des vœux ardents pour qu'il devienne à la fois son successeur et son gendre [1].

Cette belle pièce nous fournit donc des autographes de huit personnages, tous célèbres à des titres divers dans l'histoire littéraire du XVIe siècle. La différence des encres est nettement perceptible sur l'original. Il est à remarquer que Dorat, Ronsard, Baïf, Belleau et Duret ont adopté l'écriture italienne. C'est là, en général, une caractéristique propre à tous les adeptes fervents des conceptions de la Renaissance. Rabelais usait du même genre d'écriture, et l'on sait que ses autographes se rap-

1. Le docte historien de Ramus, M. Ch. Waddington, a cru, à tort, que Dorat avait fait entrer son gendre au Collège royal à la faveur des guerres civiles et sans examen, en dépit de l'ordonnance obtenue par Ramus, dont il va être question.

prochent beaucoup de ceux de Raphaël. La signature de Leger Duchesne, resté fidèle à la vieille écriture bien qu'il eût en partie renoncé aux anciennes méthodes, est accompagnée d'un monogramme également d'allure archaïque. Baïf se contente de signer avec ses initiales. Le certificat de Ronsard est particulièrement remarquable. On ne saurait souhaiter un autographe plus réussi ni plus caractérisé[1]. C'est un spécimen admirable qui ajoute une valeur toute spéciale à cette pièce où se trouvent ainsi groupés quatre représentants de la Pléiade sur sept.

II

Notre document est, croyons-nous, le premier de ce genre qui ait été retrouvé. On peut déterminer avec précision dans quelles circonstances il a été rédigé. Les épreuves dont il nous fournit en quelsorte le procès-verbal, avaient été instituées très peu de temps auparavant, en vertu d'une ordonnance royale de mars 1566. Elles restèrent en vigueur quelques années seulement. Nous saisissons là les origines historiques de la présentation actuelle des candidats par le corps professoral, lors de chaque vacance de chaire. Jusqu'à la découverte

1. Cela est si vrai que M. Edouard Faral a pu établir, en se fondant sur les caractères de l'écriture de notre pièce, qu'un manuscrit du livre II de la *Franciade* (Bibl. Nat., fr. 19141) était de la main même de Ronsard. (Cf. *Rev. d'hist. litt. de la France*, n° d'oct.-déc. 1910, p. 685). Depuis, M. Faral a eu quelques doutes sur ses propres conclusions touchant les autographes du poète. Il les a exposés dans la même *Revue*, n° de juillet-sept. 1913, p. 672. Je crois toujours que la mention de Ronsard a bien été écrite par lui, et non par un secrétaire.

de la pièce de 1567, on n'avait point de donnée exacte sur le fonctionnement de ce rouage intéressant ; on ignorait même s'il avait jamais réellement fonctionné. Voici à quelle occasion les examens d'admission furent institués par l'autorité royale pour tous les candidats à une chaire quelconque de lecteur ou professeur royal.

En 1565, l'un des lecteurs en mathématiques, Paschal ou Pasquier du Hamel étant mort, sa succession fut attribuée par faveur à un mathématicien sans valeur, d'origine sicilienne, nommé Dampestre Cosel. L'enseignement de ce personnage, également incapable de s'exprimer en langue latine et en langue française, ne pouvait être que ridicule. Avec son courage et sa perspicacité ordinaires, Ramus, doyen des professeurs, entreprit de l'évincer de l'établissement et de faire annuler une nomination qu'il jugeait très préjudiciable au prestige de la corporation. Une instance fut engagée devant le Parlement, lequel donna raison à l'illustre maître et prescrivit que le nouveau lecteur devrait, pour entrer en charge, subir un examen public en présence de tout le corps professoral. En même temps, Ramus obtenait du gouvernement royal des lettres patentes d'un caractère général qui réglaient de la façon la plus heureuse, pour l'avenir, le mode de recrutement du personnel enseignant de l'institution (24 janvier 1566). Aucun lecteur ne pouvait être nommé sans s'être soumis à la formalité de l'examen. En conquérant ainsi des garanties qu'on pouvait croire définitives pour les nominations de professeur, le vaillant réformateur de l'enseignement touchait à l'un de ses buts les plus chers. De

nouvelles difficultés s'étant produites, il fit promulguer par le roi Charles IX, très bien intentionné alors à l'égard du Collège, des lettres-patentes confirmatives, datées de Moulins le 8 mars 1566, c'est-à-dire postérieures de peu de semaines aux célèbres édits sur l'administration de la justice et des finances, complément des réformes proposées aux Etats d'Orléans.

Ces dernières lettres mettaient aux choix des lecteurs des conditions qui offrent quelque chose de très fier, de grandiose même, mais que le malheur des temps devait laisser bientôt à l'état de lettre morte. On retrouve sûrement dans les considérants de cette ordonnance quelques-uns des termes de la requête présentée avec succès par Ramus. Voici le texte de l'acte royal qui formera le commentaire naturel de notre pièce. « Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Le feu roy Françoys, nostre très honoré seigneur et ayeul, aima tant en son vivant et les lettres et les lettrez, qu'il voulut que en l'Université de Paris y eust des professeurs à ses gaiges en toutes langues et sciences. Ce qui succéda si heureusement, que les plus doctes personnages de l'Europe ont esté appelez à ladicte profession, et faict un si grand fruit qu'il en est sorty un nombre infiny de gens doctes, qui par tout le monde ont tesmoigné la grandeur de nostre dit ayeul. Ce qui a esté continué par feu nostre très honoré seigneur et père. Et nous avions ung mesme désir et volonté, et vaquant une place de professeur aux mathématiques, nous aurions donné ladicte place à ung qu'on nous avoit dit estre suffisant et capable. Mais nostre bien

amé maistre Pierre de la Ramée, Doyen de nos professeurs, voyant que contre nostre desir, celluy que nous avions pourveu de ladicte place estoit incogneu et son erudition cachée, et que, voulant faire quelques leçons, il se seroit monstré ridicule, en auroit presenté requeste à nostre cour de Parlement, faisant entendre la surprinse domageable à toute la République, afin que celluy qui se disoit pourveu fust examiné, ce que par la dicte Cour auroit esté ordonné, que nous aurions trouvé bon et raisonnable ; à cause de quoy, afin que à l'advenir l'estat de nos professeurs soit baillé que aux plus doctes et capables, de l'advis de nostre conseil et de nostre certaine science, plaine puissance et auctorité royal (*sic*), nous avons ordonné que, advenant la vacation d'aucune place de noz professeurs en quelque science et langue que ce soit, on le fera sçavoir par toutes les Universitez fameuses et autres lieux, et que ceux qui se vouldront présenter et soumettre à la dispute et lecture de la profession vacante, ainsi qu'il leur sera proposé par le doyen et les autres professeurs, y seront receuz, pour apres estre choisy par nous le plus suffisant et capable de ceulx qui auront leu et disputé, dont nous serons advertiz par le doyen et autres professeurs, et par nous pourveu ainsy qu'il appartiendra, et sans prejudice de l'arrest de nostre dicte cour pour le regard de celuy qui doit estre examiné. Donné à Moulins, le 8 mars 1566. — Registré au Parlement le 2 avril 1566 »[1].

1. Archives nationales, X^{1a}, 8626, f° 95 v°, et notre *Histoire du Collège de France*, pp. 216 et suiv.

Peu de temps avant cette seconde ordonnance, la nomination, peu correcte, du trop célèbre Charpentier, en remplacement de Dampestre, avait derechef excité les esprits, le futur meurtrier de Ramus refusant de se soumettre à l'épreuve de l'examen. En sa qualité de doyen de la compagnie, et fort de l'approbation de la majorité de ses collègues, Ramus s'opposa à cette prétention avec la plus grande énergie. Il démontra que le nouveau lecteur était encore plus ignorant que Dampestre en mathématiques. Cette protestation n'ayant point réussi à amener la soumission de Charpentier, son grand adversaire introduisit une requête en Parlement[1]. La cause fut plaidée avec une extrême animation de part et d'autre. Ramus, dans sa réponse, apporte de précieux renseignements sur l'historique de la question de l'examen. « Huit autres lecteurs royaux, dit-il à Charpentier, demandent cet examen et poursuivent avec moi cette affaire : leurs signatures en font foi, leur requête a été déposée au Parlement, et pourtant vous osez affirmer que je suis votre seul adversaire !... Ce n'est pas moi seul qui m'oppose à votre admission ; ce sont tous ces professeurs royaux, et non seulement ceux-là, mais encore Euclide, Archimède, Ptolémée, et tous les mathématiciens du monde...

1. On trouvera l'exposé de toute cette histoire si curieuse dans la *Remonstrance de Pierre de la Rame, faicte au Conseil privé, en la Chambre du Roy, au Louvre, le 18 de janvier 1567, touchant la profession royalle en mathématiques*. Paris, André Wechel, 8°, de 51 pages. Je l'ai résumée dans l'*Histoire du Collège de France* (Paris Hachette, 1893), chap. VI, à laquelle je fais ici quelques emprunts. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits, et ses opinions*, Paris, 1855, 8°, p. 176, donne l'arrêt du Parlement, qui fut modifié, observe Ramus, par un greffier complaisant.

On soutient que c'est la première fois que je soulève cette question de l'examen ; mais rien n'est plus faux ; car c'est sur ma requête que le cardinal de Lorraine a exigé un pareil examen, il y a dix ans, de mon propre élève, Jean Pœna. Plus tard, après la mort de Paschal du Hamel, et avant la nomination officielle de Dampestre, Jean de Montluc, évêque de Valence, accédant à mes prières et poussé par son zèle pour les arts libéraux, avait écrit au roi pour obtenir qu'il y eût un examen public... Mais, dit-on encore, je n'en ai pas appelé d'autres à l'examen. Je le confesse ; car je ne suis doyen que depuis peu, et l'ordonnance du roi est trop récente pour que j'en aie pu faire déjà l'application. »

Pasquier nous a laissé un saisissant tableau de cette mémorable joute oratoire. La teneur de l'arrêt rendu par le Parlement est on ne peut plus divertissante. Il était décidé par la haute cour que Charpentier, qui prétendait *lire* aussi en philosophie, serait tenu de *lire*, dans un délai de trois mois, Aristote, au livre *de Cœlo*, le livre de la *Sphère* de Proclus, ou bien les *Éléments* d'Euclide et de Sacro-Bosco. Néanmoins, il était dispensé de l'examen, cette épreuve se trouvant seulement maintenue pour tout autre candidat, à l'avenir. A l'aide du même stratagème, employé plus tard par Figaro, Charpentier, changeant une conjonction en disjonctive, s'était réservé indûment, grâce au texte modifié de l'arrêt, le droit de lire en mathématiques *ou* en philosophie[1].

1. Il fait dire à l'arrêt (suivant Ramus) : « lire Aristote et Proclus *ou* les *éléments* d'Euclide et de Sacro-Bosco », ce qui revient au

De nouveaux incidents vinrent encore compliquer la situation déjà si tendue. La *Remonstrance* adressée par Ramus, en janvier 1567, au Conseil privé resta sans résultat. Charpentier fut maintenu dans sa chaire, encore qu'il ait été convaincu d'avoir réclamé un salaire de ses auditeurs, pratique essentiellement contraire au principe de gratuité de l'institution. La suppression de toute redevance scolaire constituait, en effet, l'une des innovations les plus heureuses réalisées par la création des lecteurs royaux, en 1530. Ce fut pour l'intrépide champion de la réforme de l'enseignement un échec cruel. Enhardis par leur victoire, Charpentier et ses partisans firent pleuvoir sur le vieux maître un déluge de libelles contenant les calomnies les plus grossières. Condamné à la prison, Charpentier dut se rétracter, mais sa haine ne désarma pas. Diverses tentatives criminelles, dont il était probablement l'inspirateur, furent dirigées contre la vie de Ramus. Celui-ci comprit que l'exil seul pouvait le soustraire à tous ces dangers, chaque jour plus menaçants. En attendant de pouvoir quitter Paris, il cessa de paraître au Collège royal. Cette réserve, fort naturelle, explique l'absence de son témoignage parmi ceux des examinateurs chargés d'apprécier les mérites de Nicolas Goulu. Du reste, en septembre 1567, il se trouvait à Saint-Denis, dans le camp du prince de Condé. Sans cette circonstance, le grand savant aurait figuré évidemment au premier rang des juges, en sa qualité de grammairien et de philologue, également maître de tout le domaine de l'antiquité classique. Avant de

même. L'instance de Ramus est du 8 mars 1566 ; l'arrêt du Parlement du 11 mars.

s'éloigner de la capitale, il voulut donner une preuve mémorable de sa sollicitude à l'égard des études mathématiques, en fondant par son testament, en date du 1er août 1568, une nouvelle chaire de lecteur royal, destinée à l'enseignement de cette science. L'homme qui allait tomber, quatre ans plus tard, martyr de la cause du Collège de France, laissait par son testament 500 livres de rente pour le traitement d'un professeur. Celui-ci, dans l'espace de trois ans, devait enseigner le cycle des sciences mathématiques, *non selon l'opinion des hommes, mais selon la raison et la vérité*. La prescription fondamentale du testament portait que nul ne serait appelé à cette chaire autrement que par voie de concours. Voici quel était le règlement minutieux prévu par Ramus. Le doyen du Collège devra annoncer, trois mois à l'avance, un concours où seront appelés, avec le professeur en fonction, tous les autres mathématiciens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Pendant ce temps, les candidats pourront faire des leçons et donner ainsi des preuves de leur savoir. Nul ne sera admis à concourir s'il ne possède à la fois les lettres grecques et latines et tous les arts libéraux, outre les mathématiques. Trois mois après la publication du concours, les candidats subiront un examen public auquel seront priés d'assister le premier président du Parlement, le premier avocat général, le prévôt des marchands, les professeurs royaux et tous ceux qui en manifesteront le désir. Pendant sept jours consécutifs, ils parleront une heure sur les principaux points de chacune des sciences mathématiques : un huitième jour sera employé à répondre aux

objections, à résoudre les problèmes et à démontrer les théorèmes proposés par tout venant. Tous les trois ans, un semblable concours aura lieu, de telle sorte pourtant qu'à égalité de mérite, le professeur sortant de charge soit préféré aux autres candidats. Ramus réalisait sa plus chère idée en instituant ce concours régulier, qu'il savait bien devoir rapidement tomber en désuétude pour les autres chaires. « Brave, grande et magnifique ordonnance, s'écrie Pasquier, en parlant du testament, et qui mérite d'être gravée en lettres d'or au plus haut du temple d'honneur... On ne saurait assez trompeter la mémoire de Ramus, qui, par une hardiesse royale, ouvrit le premier la porte aux particuliers pour les semondre et inviter à créer des professeurs publics. » Par une coïncidence digne d'être notée, trois cent trente-deux ans plus tard, la fondation Claude-Antoine Peccot devait faire revivre, au moins en partie, celle de Ramus, définitivement disparue depuis la Révolution, de sorte que, actuellement, certaines des conceptions personnelles de Ramus persistent encore dans l'établissement en faveur duquel elles avaient été primitivement élaborées. « Ainsi, observe un historien, le seul savant méconnu par François Ier est le seul qui ait été digne de l'imiter et de perfectionner son ouvrage. »

En somme, tout le monde, vers 1567, après les aventures de Dampestre et de Charpentier, s'accordait pour admettre que les lettres-patentes de Charles IX touchant les examens des candidats lecteurs n'auraient guère l'occasion d'être appliquées. Jusqu'à présent, aucun indice ne nous avait permis de penser que cette formalité eût été jamais respectée.

Nul cas particulier n'était venu démontrer, dans l'histoire du Collège, qu'une prescription si utile fût entrée dans la pratique. Tant d'intérêts semblaient devoir se liguer pour l'écarter! Et voilà qu'après une éclipse de plusieurs siècles, le document qui vient d'être retrouvé nous prouve — et sous la caution de quels noms! — que la garantie de compétence préconisée par Ramus a réellement existé. Faut-il admettre que Dorat, en adoptant son gendre pour son successeur, éprouva plus particulièrement le désir de se conformer à la règle qui venait d'être établie, dans le but d'arrêter les commentaires malveillants? Cela n'est pas impossible. Politique ou non, sa détermination posa en même temps un utile exemple.

En effet, on ne doit pas perdre de vue que la première génération de lecteurs passée, un danger nouveau menaça l'établissement. Ce péril fut si visible pour les contemporains qu'ils s'en émurent à plus d'une reprise. Un profond historien de l'époque se fit même l'écho de leurs craintes dans une page mémorable, qui mérite d'être citée ici [1] : « Et depuis, comme nous sommes en un royaume de consequence, ce qui s'estoit passé par connivence en la personne de Charpentier pour ses mérites, ouvrit la porte à d'autres; de telle façon que nous avons veu un professeur du roy s'estre demis de sa place en faveur du mariage de sa fille et un enfant fort jeune avoir esté pourveu de la chaire de feu son père, pour honorer sa mémoire, comme si ce fust une chose

1. Étienne Pasquier, *Œuvres*, éd. d'Amsterdam, 1723, t. I, p. 923 et suiv.

patrimoniale et héréditaire. Non que je [ne] les estime avoir esté et estre gens capables et suffisans aux professions qu'ils ont exercées et exercent ; mais la façon ne m'en peut plaire, craignant qu'avec le temps ces places n'aillent au mespris. Je voy le docte cardinal du Perron mettre toute son estude au bastiment du college dont je vous ay cy dessus parlé. Dieu veuille que par cy après ce ne soit un corps sans ame, et un magnifique college de pierres, au lieu de celuy qui fut premierement basty en hommes, par le roy Françoys. »

Entre 1560 et 1591, Jacques Amyot, le célèbre évêque d'Auxerre, grand aumônier de France, exerça la juridiction supérieure sur l'établissement. Des lettres-patentes du 16 février 1574 confirmèrent et précisèrent, dans le plus grand détail, les droits de contrôle et de surveillance de ce haut dignitaire sur le Collège. En même temps, elles insistèrent sur la nécessité de maintenir la formalité de l'examen préalable : « Charles, etc. A nostre amé et feal conseiller et grand aumosnier, maistre Jacques Amyot, evesque d'Auxerre, salut et dilection. Nous avons esté advertys que quelques-uns ayant impetré de Nous par importunité ou autrement les lettres de lecteurs du Roy en nostre Université de Paris, s'y estant ingerez sans avoir premierement esté esprouvez et examinez et après installez par personnage ayant authorité de nous... pour ce Nous [vous] avons choisy et esleu pour doresnavant regler, scindiquer et controoler lesdits lecteurs,... examiner et approuver ceux qui debvront succéder aux places vacantes,... appeler avecques vous gens de suffisante condition et lit-

térature en tel nombre que bon vous semblera, pour en sçavoir bien juger, affin que sur vostre rapport nous leur ordonnons et faisons depescher lettres de provision... etc.[1] » Amyot cherchait ainsi à poursuivre l'œuvre courageuse de Ramus, mais il est bien évident, par les termes mêmes de l'acte de 1574, que le règlement institué en 1566 avait déjà subi une série d'atteintes. Qui sait ? le jury constitué en 1567 en resta peut-être l'unique sanction. Toutefois si les semences jetées par l'auteur des *Advertissements sur la reformation de l'Université de Paris, au Roy* ne devinrent pas toutes immédiatement fécondes, l'avenir devait se charger de les faire fructifier. Une pareille somme d'énergie n'a pas été dépensée en pure perte. On peut affirmer, pour ce qui concerne spécialement le Collège de France, que si cet établissement a pu survivre aux guerres civiles et conserver intact, à travers tant d'intrigues et de corruptions, le sentiment de sa dignité, c'est aux traditions défendues par Ramus, au prix même de sa vie, qu'il en a été redevable[2].

III

Nous achèverons cette étude en groupant divers renseignements sur les personnages cités dans le

1. Cf. notre *Hist. du Coll. de France*, p. 349.
2. On n'imagine point la violence des polémiques qui furent dirigées contre lui, vers 1567 ; on peut en juger, parmi beaucoup d'autres, par la brochure intitulée : *In Petri Rami insolentissimum decanatum gravissimi cujusdam oratoris Philippica secunda* (Paris, 1567, 8°, Bibl. Nat. L. n[27], 11455). Duret en est l'auteur probable.

procès-verbal de 1567, et notamment sur le principal intéressé et sur sa famille.

Le premier signataire est Louis Duret, professeur de médecine. Nommé en remplacement de Goupyl, il venait d'entrer dans la corporation. Il fit à Ramus l'opposition la plus malveillante et la plus injuste. On croyait jusqu'à présent qu'il n'avait exercé qu'à partir de 1568 ; notre document montre qu'il faut avancer son entrée d'au moins une année. Il mourut le 22 janvier 1586, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Jacques Charpentier occupe la seconde place ; il est piquant de le voir siéger comme juge dans un examen qu'il avait su esquiver pour son propre compte. Docteur en médecine, il fut nommé en 1566 et mourut le 1er février 1574. On connaît son rôle odieux dans l'assassinat de Ramus, lors de la Saint-Barthélemy.

Quant à Ronsard, on sait qu'il n'a jamais appartenu au corps enseignant du Collège. La présence de l'illustre poète dans le jury s'explique sans peine par son exceptionnelle compétence dans les littératures antiques et aussi par le fait de son intimité avec Dorat, qui fut, au Collège de Coqueret, le maître de grec des membres de la Pléiade. Les disciples de ce dernier lui demeurèrent toujours reconnaissants de leur initiation à l'hellénisme, véritable point de départ de leur carrière poétique.

Après l'élève, le maître. Dorat ne se gêne nullement pour célébrer les mérites de son gendre, faisant entendre que s'il l'a fait entrer dans sa famille, c'est qu'une valeur hautement reconnue avait rendu cette décision toute naturelle. Jean Dorat (*alias* Dine-

mandi) appartint à l'établissement de 1556 à 1567, comme professeur de grec, et mourut en 1588. Il se montra toujours hostile à Ramus et publia même contre lui des vers assez médiocres.

Remy Belleau intervient dans l'examen au même titre que Ronsard, c'est-à-dire comme helléniste et comme membre de la Pléiade ; il ne fit partie en aucun temps de la compagnie des lecteurs.

Leger du Chesne exerça les fonctions de professeur d'éloquence latine de 1565 à 1586. Ses commencements avaient été difficiles. Il était de ceux que l'enseignement des premiers lecteurs royaux avait sauvés, vers 1530, de la routine et de l'ignorance — nous le savons par son propre témoignage — en leur révélant les sources mêmes des sciences, les auteurs originaux, et non plus des intermédiaires ou des commentateurs. Platon, Xénophon, Démosthène et Ptolémée vinrent heureusement supplanter les Philelphe, les Bavius, les Mævius et les Chærillus. Comme Dorat, Leger du Chesne eut pour successeur, dans sa chaire, son gendre Fédéric Morel, philologue de grande valeur, imprimeur ordinaire du Roi pour l'hébreu, le grec, le latin et le français, charge que son père avait déjà remplie.

Jean Antoine de Baïf figure également comme helléniste et comme poète, sans qu'un lien officiel l'ait jamais rattaché à l'établissement.

L'énumération ne saurait mieux se clore que par Denis Lambin, professeur royal de grec de 1561 à 1572, l'une des figures les plus nobles et les plus doctes de notre vieux collège, pendant le XVIe siècle[1].

1. M. Henri Potez a entrepris une biographie de Lambin, qui promet d'être définitive.

Adversaire de Charpentier, il soutint fidèlement Ramus, en particulier dans l'affaire des examens.

Quant au candidat, Nicolas Goulu, il fut nommé par brevet du roi en date du 8 novembre 1567. Il était originaire du pays chartrain, probablement de Gallardon, et fils d'un vigneron. Professeur convaincu, il donna son enseignement pendant de longues années avec un zèle irréprochable. Il avait coutume de dire, en jouant sur les mots, qu'un professeur royal ne devait pas seulement demeurer dans sa chaire, mais y mourir : *oportet regium professorem in regio suggestu non solum immorari, sed etiam immori*[1]. Et il joignit l'exemple au précepte, car étant tombé en syncope comme il descendait de sa chaire, il fut emporté chez lui et y mourut le jour même, âgé de soixante et onze ans (1601). Il fut inhumé dans l'église Saint-Benoît, toute proche du Collège royal, où d'autres membres de sa famille trouvèrent également leur sépulture. Son beau-père, Dorat, auquel il servit une pension jusqu'à sa mort, demeurait aussi dans le voisinage ; il mourut dans le cloître Saint-Jean de Latran, à quelques pas de Saint-Benoît.

La liste des ouvrages de N. Goulu est assez fournie. Nous donnons l'indication sommaire des principaux :

1. *Oratoriæ facultatis Breve compendium, ex Cicerone et Quintiliano collectum*. Cologne, 1559, in-8.

1. *Bibliothèque chartraine antérieure au* XIX[e] *siècle*, par M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir. Orléans, H. Herluison, 1882, in-8° (extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*), pp. 202-204.

2. *In Ciceronis doctrinam topicam Brevis Commentatio ex Aristotele et aliis.* Paris, 1560, in-4.

3. *Epitome in universam Ciceronis philosophiam.* Paris, 1564, in-4.

4. Traduction latine des *Hymnes de Callimaque*, avec des notes. Paris, 1574, in-4.

5. Traduction latine de *Douze sermons de saint Grégoire de Nysse.* Paris, 1574, in 4.

6. Traduction latine de la *Paraphrase* grecque d'Apollinaire *sur les Psaumes* ; Paraphrase en vers grecs du *Magnificat*, du *Cantique de Siméon*, du *Cantique de Zacharie ; Hymne à la gloire de Jésus-Christ ; Préface* en vers grecs sur la *Paraphrase* d'Apollinaire. Paris, 1580, in-4.

7. Traduction latine de la *Dispute de Gregentius, archevêque de Taphar, avec le juif Herbanus*, avec notes et le texte grec.

8. Vers grecs sur la *Somme des péchés de Jean Bénédict.* Paris, 1586.

Dans une plaquette fort rare, œuvre de son petit-fils Nicolas Goulu, et publiée en 1650 [2], j'ai retrouvé l'épitaphe du gendre de Dorat et celle de sa femme. Les voici, à titre de documents :

2. *Epitaphium in aede San-Benedictina Parisiis appendendum. Nicolaus Gulonius mortalitatis majorumque memor piis illorum Manibus designabat, anno 1650.* Ce précieux document est précédé d'un remarquable frontispice gravé par Jean Marot et dont voici la description :

(P. 3.) Frontispice gravé, représentant un mausolée en forme de temple soutenu par six colonnes en façade, et surmonté d'une coupole qui en supporte une autre plus petite, toutes deux hexagonales ; en haut la croix. Les six colonnes portent, un peu au-dessous du chapiteau, des médaillons avec les noms des membres de la famille, et, sur le soubassement, des écus avec les armes de chacun. Voici l'inscription : *Hic jacent H. Goulu. C. de Monanthueil — N. Goulu. M. d'Orat — I. d'Orat — H. de Monanthueil — I. Marcès — T. de Monanthueil — C. de Monanthueil* (de gauche à droite, les noms de chaque médaillon étant séparés par un tiret).

Devant le mausolée, sur une pyramide quadrangulaire élevée sur deux marches et un soubassement, et que surmonte aussi la croix, on lit l'inscription : *D. O. M. Ex Quo omnis Paternitas in Coelis et in terra nominatur, ad Eph.* (III, 15). A droite, signature de l'auteur du frontispice : *Ioan. Marot fc.* (Bibl. Nat. L^3 m. 460).

Nicolaus Gulonius
gener[1], *Regius quoque Graecarum literarum Professor ; Vir pietate, patientiâ, suauitate morum eximius ; Eximius rarâ ingenij facilitate et methodo ; Regiâ in exedrâ per XL. fermè annos assiduus ad mortem vsque, quam praesagâ velut mentis acie praesentiens, paucis ante diebus è suggestu constanter pronuntiauerat : Esse dignitatis et officij suscepti in suggestu Regio non immorari tantûm, sed immori ; Scriptis et lucubrationibus clarus, quarum pars in lucem exiit curâ et studio Ioannis Gulonij filij natu maioris, summâ Fuliensis Sodalitij praefecturâ, sexennalique vniuersi huius Ordinis moderamine non parùm insignîs.*

Ob. 1601.
Æt. 71.

Magdalena Aurata
Ioannis Aurati filia ; Coniux Nicolai Gulonii ; *Latinè, Graecé, Hispanicè et Italicè docta* ; *Laudabili senectute venerabilis ; Dotibus propriis clara* ; *Clara parentis, mariti, liberorumque laudibus.*

Ob. 1636.
Æt. 88.

Ainsi, les familles de Dorat et de Goulu offraient le même spectacle que ces maisons souvent citées du XVIe siècle où tout le monde parlait latin, jusqu'aux chambrières. Madeleine était réputée pour sa culture

1. Cette épitaphe fait suite à celle de Dorat.

remarquable dans les langues grecque, latine, espagnole et italienne. De son union avec N. Goulu naquirent deux fils, dont l'un, Jean, d'abord avocat au Parlement de Paris, se fit religieux Feuillant en 1604, fut élu, depuis, plusieurs fois Général de son ordre et se trouva mêlé à une polémique retentissante [1] ; l'autre, Jérôme Goulu, succéda à son père comme lecteur royal en langue grecque, à l'âge de vingt-deux ans. L'épitaphe de Jérôme non signalée jusqu'à présent, fournira des données utiles sur sa carrière ; nous la reproduisons d'après l'opuscule précité de son fils Nicolas :

Hieronymus Gulonius
Nicolai filius aetate minor ; Vix-
dum pubertatis ingressus annos, mi
râ felicitate ingenij iam et auo et pa-
rente dignus : Raro exemplo duode-
uigesimum duntaxat natus annum,
Regium et quasi hereditarium mu-
nus summâ laude executus, ipso Emi-
nentissimo Perronio teste, qui tunc
temporis asserere solebat, adolescen-
tis vires oneri imposito non modo
non impares, sed etiam in Graecis
superiorem neminem inueniri posse ;
Rerum naturalium peritissimus, at-
que in omni disciplinarum genere
versatissimus ; Inter Parisienses Medi-
cos Doctor maximi nominis, in quo-
rum ordinem vir pius et syncerae ve-
ritatis tenax, priscae religionis corru-
ptores et inimicos è Caluinianorum

1. Voy. la thèse latine de M. Roy : *De Joanne Lud. Guezio Balzacio contra dom. Joan. Gulonium disputante* (Paris, 1892, in-8°).

latebris erumpentes, quantum in se
fuit adscribi nunquam passus.

Ob. 1630.
Æt. 49.

Jérôme Goulu, qui avait pris, comme on vient de le voir, le bonnet de docteur en médecine de la Faculté de Paris, avait épousé Charlotte, fille de Henri de Monantheuil, professeur royal en mathématiques de 1573 à 1606, qui joua à la fin du XVIe siècle un rôle relativement important dans les fastes de l'établissement. On peut dire de ce Monantheuil qu'il fut le premier historien du Collège royal. Il est peut-être le seul savant de son temps qui ait entrevu nettement ce que devait être le collège idéal, vraiment digne de la Renaissance française : un bel édifice, aux proportions vastes, à l'aspect riant, éloigné des bruits de la rue, avec de nobles portiques, des galeries spacieuses propices aux doctes entretiens, des jardins pour l'étude et pour la promenade, des cours avec une belle fontaine au milieu, des salles de cours commodes, bien éclairées, ornées de portraits de savants, de bustes et de sculptures antiques, pourvues d'amphithéâtres, de laboratoires ; bref, quelque chose de grandiose qui rendît la science aimable[1]. L'histoire de trois familles de lecteurs royaux se rattache ainsi au document qui vient de revenir au jour. Ajoutons, en terminant, que du mariage de Jérôme avec Charlotte Monantheuil naquirent une fille,

1. Voy. le résumé de ses remarquables descriptions dans notre *Histoire du Collège de France*, p. 232-3.

Philippe, qui mourut en 1649, après avoir voué sa vie aux pratiques les plus austères et à diverses œuvres charitables, et un fils, appelé Nicolas comme son aïeul paternel. Celui-ci fut l'auteur des *Épitaphes*, publiées en 1650, si précieuses pour la biographie des Dorat, des Goulu et des Monantheuil, dont le certificat collectif de 1567 nous a donné l'occasion d'évoquer le triple souvenir, en même temps que les grandes figures de Ramus et de Ronsard [1].

1. Cette étude a paru pour la première fois dans l'*Annuaire du Collège de France*, année 1903.

TABLE DES MATIÈRES

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART



